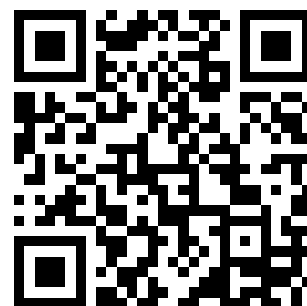

This is a reproduction of a library book that was digitized by Google as part of an ongoing effort to preserve the information in books and make it universally accessible.

Google™ books

<https://books.google.com>





A propos de ce livre

Ceci est une copie numérique d'un ouvrage conservé depuis des générations dans les rayonnages d'une bibliothèque avant d'être numérisé avec précaution par Google dans le cadre d'un projet visant à permettre aux internautes de découvrir l'ensemble du patrimoine littéraire mondial en ligne.

Ce livre étant relativement ancien, il n'est plus protégé par la loi sur les droits d'auteur et appartient à présent au domaine public. L'expression "appartenir au domaine public" signifie que le livre en question n'a jamais été soumis aux droits d'auteur ou que ses droits légaux sont arrivés à expiration. Les conditions requises pour qu'un livre tombe dans le domaine public peuvent varier d'un pays à l'autre. Les livres libres de droit sont autant de liens avec le passé. Ils sont les témoins de la richesse de notre histoire, de notre patrimoine culturel et de la connaissance humaine et sont trop souvent difficilement accessibles au public.

Les notes de bas de page et autres annotations en marge du texte présentes dans le volume original sont reprises dans ce fichier, comme un souvenir du long chemin parcouru par l'ouvrage depuis la maison d'édition en passant par la bibliothèque pour finalement se retrouver entre vos mains.

Consignes d'utilisation

Google est fier de travailler en partenariat avec des bibliothèques à la numérisation des ouvrages appartenant au domaine public et de les rendre ainsi accessibles à tous. Ces livres sont en effet la propriété de tous et de toutes et nous sommes tout simplement les gardiens de ce patrimoine. Il s'agit toutefois d'un projet coûteux. Par conséquent et en vue de poursuivre la diffusion de ces ressources inépuisables, nous avons pris les dispositions nécessaires afin de prévenir les éventuels abus auxquels pourraient se livrer des sites marchands tiers, notamment en instaurant des contraintes techniques relatives aux requêtes automatisées.

Nous vous demandons également de:

- + *Ne pas utiliser les fichiers à des fins commerciales* Nous avons conçu le programme Google Recherche de Livres à l'usage des particuliers. Nous vous demandons donc d'utiliser uniquement ces fichiers à des fins personnelles. Ils ne sauraient en effet être employés dans un quelconque but commercial.
- + *Ne pas procéder à des requêtes automatisées* N'envoyez aucune requête automatisée quelle qu'elle soit au système Google. Si vous effectuez des recherches concernant les logiciels de traduction, la reconnaissance optique de caractères ou tout autre domaine nécessitant de disposer d'importantes quantités de texte, n'hésitez pas à nous contacter. Nous encourageons pour la réalisation de ce type de travaux l'utilisation des ouvrages et documents appartenant au domaine public et serions heureux de vous être utile.
- + *Ne pas supprimer l'attribution* Le filigrane Google contenu dans chaque fichier est indispensable pour informer les internautes de notre projet et leur permettre d'accéder à davantage de documents par l'intermédiaire du Programme Google Recherche de Livres. Ne le supprimez en aucun cas.
- + *Rester dans la légalité* Quelle que soit l'utilisation que vous comptez faire des fichiers, n'oubliez pas qu'il est de votre responsabilité de veiller à respecter la loi. Si un ouvrage appartient au domaine public américain, n'en déduisez pas pour autant qu'il en va de même dans les autres pays. La durée légale des droits d'auteur d'un livre varie d'un pays à l'autre. Nous ne sommes donc pas en mesure de répertorier les ouvrages dont l'utilisation est autorisée et ceux dont elle ne l'est pas. Ne croyez pas que le simple fait d'afficher un livre sur Google Recherche de Livres signifie que celui-ci peut être utilisé de quelque façon que ce soit dans le monde entier. La condamnation à laquelle vous vous exposeriez en cas de violation des droits d'auteur peut être sévère.

À propos du service Google Recherche de Livres

En favorisant la recherche et l'accès à un nombre croissant de livres disponibles dans de nombreuses langues, dont le français, Google souhaite contribuer à promouvoir la diversité culturelle grâce à Google Recherche de Livres. En effet, le Programme Google Recherche de Livres permet aux internautes de découvrir le patrimoine littéraire mondial, tout en aidant les auteurs et les éditeurs à élargir leur public. Vous pouvez effectuer des recherches en ligne dans le texte intégral de cet ouvrage à l'adresse <http://books.google.com>



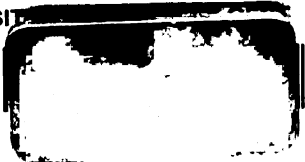
Al May 8

A 35534

Ace 35534



UNIVERSIT



Names of Persons to whom
this Book has been lent

Amb. Peter Esq^r

S^r Tho. Samwell Bart

S^r Edm^d P^rham Bart

Mrs Stanbury

Rev^d Mr Scot

LETTRES, MEMOIRES
&
NEGOCIATIONS PARTICULIERES

D U
CHEVALIER D'EON,

Ministre Plénipotentiaire de France

AUPRES

Du Roi de la Grande Bretagne ;

AVEC

M. M. LES DUCS DE PRASLIN, DE NIVERNOIS,
DE SAINTE-FOY, & REGNIER DE GUERCHY
AMBASSADEUR EXTRAORDINAIRE, &c. &c. &c.

Pardonnez, un Soldat est mauvais Courtisan.
Nourri dans la Scythie, aux plaines d'Arbazan,
J'ai pu servir la Cour, & non pas la connoître.

VOLTAIRE.

Vita sine litteris mors est.

IMPRIME CHEZ L'AUTEUR.

Aux Dépens du Corps Diplomatique

& se vend

A LONDRES chez JACQUES DIXWELL,

dans la Ruë St. Martin.

1764.



R 66730
V. 11



DISCOURS PRELIMINAIRE.

*Surge, Deus . . . Judica terram . . . Justum & impium . . .
& vincas cum judicaris. Pſal. 82, 8. Ecclef. 3, 17.*

DELIBERER longtêms & chercher la vérité avec application, c'est, selon les Princes & les Grands, l'emploi du vulgaire. On voudroit avoir la gloire d'aimer la vérité, & la fatisfaction de ne l'entendre jamais.

Elevé parmi les rochers & les montagnes, une éducation mâle m'a donné le courage de dire cette vérité & la force de l'écouter ; elle m'a donné une trempe d'ame, qui ne peut se plier ni au manége ni aux bassesses des courtisans : aussi ai-je fait la triste expérience que l'innocence & la droiture nous brouillent souvent, presque autant, avec la Cour, que pouroit le faire le contraire.

Après avoir fini mes études à Paris, j'étois livré tout entier aux charmes de la littérature & à ma passion pour les armes, lorsque, vers la fin de 1755, ma destinée m'entraîna dans les ambassades, tandis que mon inclination me portoit à la guerre. La politique, ou plutôt le malheur qui, selon l'expression d'Homere, *attache du plomb aux pieds*, vint, au moment que je m'y attendois le moins, m'arracher du sein d'une vie libre & tranquille, pour me transplanter dans les vastes déserts de la Russie, où je trouvai une Cour des plus brillantes & des plus orageuses de l'Europe. Là je travaillai à la réunion des deux Cours *, sous les ordres de M. le Chevalier Douglass, Ministre qui n'est gueres plus heureux que moi, & qui, par ses services & ses talens, est cependant digne d'un meilleur sort.

* Voyez III. partie, p. 1. 17 & 20.

Ennuïé bientôt de la vie des Cours, dont les intrigues les plus élevées m'ont toujours paru basses & dégoûtantes, parcequ'elles ont toujours révolté mon cœur & ma probité ; je saisis l'occasion du succès complet du Chevalier Douglass dans sa grande négociation, pour retourner dans ma patrie.

Le 26 Avril 1757 *, je partis de St. Pétersbourg, comblé des bienfaits & de la haute bienveillance de feue l'AUGUSTE IMPERATRICE ELISABETH †, & je portai à Vienne & à Versailles les acceptions si désirées de la Russie au traité du 1 Mai 1756 ‡. J'étois d'autant plus résolu d'abandonner la carrière politique, que mon ardeur guerrière étoit réveillée par les armées qui étoient en campagne, & dont j'avois rencontré des débris en Courlande, en Prusse, en Silésie & en Moravie. Mais le Maréchal de Belleisle, & le Cardinal de Bernis mes protecteurs ne voulurent pas y consentir ; & à force d'éloges & de caresses, ils me déterminèrent à retourner en Russie, auprès de M. le Marquis de L'hospital leur ami particulier §.

Cet Ambassadeur, qui l'avoit déjà été douze-ans à la Cour du Roi des Deux-Siciles, n'étoit assurément pas *novice* comme le Comte de Guerchy dans la politique : mais il étoit *novice* dans une Cour aussi éloignée, que nous ne connoissions pas, & où il ne faisoit que d'arriver. Je la connoissois, j'étois nécessaire, & je ne fis pas alors trop l'important, parcequ'il s'agissoit du service du Roi, & de travailler avec un Seigneur, que j'ai aimé dès le moment que je l'ai connu.

Il est certainement un des plus aimables de notre Cour, & des plus respectables par son âge, ses longs services, son esprit & ses belles qualités.

* Voiez III. partie, p. 30.

† Voiez III. partie, p. 6. 30.

‡ Voiez III. partie, p. 2.

§ Voiez III. partie, p. 9, 10, LI.

Grand sans hauteur, généreux sans ostentation, il a fait du bien à tout le monde, & ne l'a reproché à personne. Les trois-années de pénibles travaux, dans un climat terrible, que j'ai passées auprès de lui, ne m'ont paru que trois-semaines ; tant il fait mettre d'aménité, d'agrément & de charmes dans la société, même avec ses inférieurs.

Pendant ce second séjour à Péteribourg, il me fut fait des offres très avantageuses pour m'attacher à cette Cour. Je les refusai avec reconnaissance, mais avec constance, parceque je n'ai jamais voulu servir d'autre Maître que mon Roi, & d'autre patrie que la France *.

Si en 1760 † je quittai la Russie ; ce fut uniquement parceque j'y avois perdu la vuë & gagné le scorbut ‡. Je n'en suis revenu qu'avec les té-

* Voyez III. partie, p. 14 & 15.

† Voyez III. partie, p. 2, 16, 17, 18 & suivantes.

‡ Plusieurs causes physiques contribuent en Moscovie à exténuer la vuë & le sang, & à procurer le scorbut & l'affection hipocondriaque, qui causent de grands désordres dans toutes les fonctions de l'œconomie animale.

1°. Pendant près de huit-mois de l'année, tous les objets extérieurs qui frappent la vuë sont couverts de neige, cet inconvénient se fait encore mieux sentir en Sibirie. On a même remarqué, dans une certaine partie occidentale de cette grande province, une horde de Tartares Calmouks, qui ne voient presque pas lors qu'il fait soleil, mais qui, pendant la nuit, ont la vuë très pénétrante. Ce sont des espèces de chauves-souris ambulantes, qui tuent les passans lorsqu'elles volent.

2°. Toutes les viandes & tous les poissons que l'on mange l'hiver, sont gelés depuis longtemps, la grande provision pour Moscow & St. Pétersbourg vient d'Archangel, ville éloignée de ces capitales de plus de deux-mille-verstes.

3°. Il faut encore attribuer ces vices à des erreurs de régime qui sont très ordinaires en Russie, ces erreurs ont lieu particulièrement à l'égard de l'air, des alimens & des exercices, indépendamment des longs hivers auxquels la ville de Pétersbourg est exposée. Sa situation au milieu des marais, sur les bords d'une grande rivière & entre deux-mers, la rend également susceptible des inconvéniens du froid & de ceux de l'humidité. Pour se garantir de ces deux intempéries, on n'emploie gueres d'autre ressource que les poëles, qui sont entretenus à un degré de chaleur insupportable. Il n'y a pas moien d'éviter d'être brulé vif dans les maisons des Russes, & à la Cour on fait encore mieux rotir les gens qu'ailleurs.

moignages

moignages les plus avantageux des Ministres & des Ambassadeurs *.

Après avoir traversé jour & nuit l'Ingrie, la Carélie, la Livonie, la Courlande, la Sémigalie, la Lithuanie, la Pologne, la Hongrie & l'Autriche, j'arrivai à Vienne, chez M. le Comte de Choiseul. J'étois chargé de maladies pour moi, & de traités † pour les Cours de Vienne & de Versailles. J'arrivai, dis-je, chez cet Ambassadeur, la mort sur les dents : j'étois le LAZARE, & M. le Comte de Choiseul, qui dans ce tems-là ne s'imaginait pas qu'il dût devenir si tôt Ministre & Duc de Praslin, étoit alors LE DOUX SAUVEUR. Il me restaura & me guérit à Vienne ‡ ; & en arrivant à Paris, je manquai mourir de foiblesse. Une pension de Deux-mille-livres, dont M. le Duc de Choiseul me fit gratifier par sa Majesté sur son trésor royal, ne me guérit pas radicalement, quoiqu'elle & me donnât les moïens nécessaires pour rejoindre mon régiment & aller exposer en Allemagne ces jours qu'on venoit de me rendre.

Je n'ai pas pu servir longtems, comme l'a très judicieusement observé M. le Comte de Guerchy chez Milord Hallifax, ni me trouver à *Minden* & à *Rosbach* §. Si cependant l'on en doit croire les témoignages de M. le Maréchal & de M. le Comte de Broglio, deux connoisseurs pour le moins aussi grands que M. de Guerchy, j'ai fait tous mes efforts pour bien servir.

Je n'ai pas servi longtems, 1^o. parceque je suis jeune & parceque j'espère servir longtems ; 2^o. J'aurois pu servir plus longtems, si M. le Comte de Guerchy, au lieu de s'amuser à conférer au MOULIN D'AMOENENBOURG, étoit venu négocier la paix en Angleterre : mais le bonheur de la France a voulu que ce fut M. le Duc de Nivernois, & mon malheur

* Voyez III. partie p. 2, 16, 17, 18, 19, 20 & suivantes.

† Voyez III. partie p. 2, 16, 17 & suivantes.

‡ Voyez I. partie p. 50.

§ Voyez la Note imprimée & adressée à S. E. Claude Regnier de Guerchy, p. 10, 32 & suivantes.

particulier a voulu qu'il quitât trop tôt une Cour qui l'adoroit, & où pour le repos & la paix des deux-nations il devoit bien être encore.

Ce Seigneur qui, dans toutes ces Ambassades, a toujours paru, comme Anacréon, couronné de mirthes & de roses, & chantant les plaisirs au sein de ses infirmités & des plus pénibles travaux, feroit un des plus grands Ministres de la France, si à la bonté, à l'élévation de son cœur, à la sublimité de son génie & de ses talens, il joignoit autant de fermeté que de délicatesse dans l'esprit.

Comme je me suis fait une loi de ne jamais déguiser ma façon de penser, & que la sincérité est une vertu, par laquelle il est permis & même commandé de s'égalier aux héros, j'ajouterai ingénument que le seul petit défaut que j'aie remarqué dans M. le Duc de Nivernois, est la coquetterie de plaire à tout le monde. Coquetterie ! qui nous fait souvent plus d'ennemis que de vrais amis ; & qui cependant n'a jamais refroidi les sentimens d'admiration & de reconnoissance que je lui ai voués, malgré le labyrinthe où son foible pour ses amis de trente-ans m'a engagé.

Anglois ! je vous prends à témoins de l'amitié & des bontés dont m'a comblé ce Mécène pacifique * : je vous prends encore à témoins de mon ardent désir pour son retour dans cette capitale. Bientôt nous verrons le calme succéder à l'orage, le savoir à l'ignorance, la prudence à l'indiscrétion & les sentimens généreux à

Il y a aujourd'hui un an † que ce charmant pacificateur de l'Europe, qui n'a pas pu pacifier mes petits démêlés avec le grand Comte de Guerry, m'a fait porter le présent de la paix à ma patrie. Comblé d'éloges par nos Ministres, je suis revenu avec empressement rejoindre mon bienfaiteur à Londres. A son départ, je fus fait Résident ; & peu de tems après, au moment que je m'y attendois le moins, je fus revêtu du titre de Ministre

* Voyez la première & seconde partie des lettres.

† Voyez seconde partie, page 17.

Plénipotentiaire. Je marquai alors à M. le Duc de Choiseul “ *qu’il étoit* “ *comme la providence, qu’il accordoit non seulement ce qu’on demandoit, mais* “ *même ce qu’on ne demandoit pas.* J’ai taché, par ma conduite & mon travail, de m’aquitter de mon Ministère passager d’une façon digne de l’approbation du Roi mon Maître, de sa Majesté Britannique, & j’ose, dire le du public de l’Angleterre.

Qui n’auroit pas cru que le porteur de paix universelle, vivoit le reste de ses jours dans une paix particulière avec tout le monde ? Le contraire est cependant arrivé par *quelque fatalité inconcevable.* Peut-être M. de Guerchy, irrité de ce que je n’ai pas servi longtems, veut-il me faire la guerre pendant le reste de ses jours. Je suis résolu à la défense & à combattre le reste de la vie, soit que le nerf de la guerre, je veux dire, les finances viennent à me manquer, soit que mon trésor royal me paroisse épuisé, puis qu’on a refusé dernièrement de m’y paier ma pension, & soit qu’il m’arrive ou qu’il ne me m’arrive pas des subsides de France. Mon espoir & mon courage n’en seront point abbatus, ils renaîtront toujours par cette belle sentence de Portius Caton & de Jules Cæsar, BELLUM SE IPSUM ALAT.

Je ne m’arrêterai point ici à développer tous les motifs secrets de la déclaration de guerre de SON EXCELLENCE CLAUDE, LOUIS, FRANÇOIS, REGNIER COMTE DE GUERCHY, SEIGNEUR DE NANGIS, & VICOMTE DE FONTENAY LE MARMION. Il suffit, pour que le public y prenne part, qu’il sache seulement les principaux motifs du manifeste, d’autant que M. REGNIER ainsi que MOI, n’ayant point la prétension d’agir en Princes, nous nous contentons d’en être les singes, ou les sapajous *. Le public doit donc me savoir gré de ce que je lui découvre une partie de ce que je pourois lui cacher, sans qu’il eût à se plaindre.

Griefs & motifs de la déclaration de guerre du Comte de Guerchy contre le Chev. D’Eon.

Les principaux griefs de M. LE COMTE DE GUERCHY peuvent se réduire à QUARANTE-CINQ-CHEFS PRE’LIMINAIRES.

* Les Courtisans ne sont que de simples ressorts ;
Peuple Caméléon, peuple singe du maître.

LA FONT.

1^o. Par-

1°. *Parceque* j'ai demandé d'abord en suppliant, puis avec respect, puis avec force, l'argent qui m'est dû légitimement, & qui ne m'est pas païé depuis 1756 *.

2°. *Parceque* j'ai dépensé *sans remords* £176 Sterl. dans le mois de Juin dernier, pour nourrir trente-deux-personnes tant maîtres que domestiques, chevaux & autres bêtes de l'Ambassade †.

3°. *Parceque* je me suis *ingéré* de faire dépenser à ce riche Seigneur, une guinée par mois pour l'achat des diverses gazettes angloïses ‡.

4°. *Parceque* j'ai prévenu *mal méchamment* qu'il ne falloit pas s'étonner de la dépense du mois de Juin, attendu que celle du mois de Juillet seroit plus forte §.

5°. *Parceque*, graces à mon *imprudence*, je n'étois venu en Angleterre que sous la condition de retourner en France avec M. le Duc de Nivernois ou immédiatement après lui, & que je ne serois plus le Secrétaire d'aucune Ambassade, même auprès de l'Empereur de la Chine ||.

6°. *Parceque* j'ai eu l'*insolence* de ne pas vouloir devenir d'evêque Meuner, c'est-à-dire, de Ministre Plénipotentiaire Secrétaire d'Ambassade ¶.

7°. *Parceque* j'ai eu la *seconde insolence* de ne pas vouloir, pendant l'*interim*, manger mon pain ou ma farine dans ma poche, pour complaire à S. E. M. de Guerchy **.

* Voiez I. partie p. 2, 3, 23, 41.

† Voiez I. partie p. 12, 57, 78, 79, 157.

‡ Voiez I. partie p. 12, 13 & suivantes. III. partie p. 3.

§ Voiez I. partie p. 13, 14, 16, 156 & 159.

|| Voiez II. partie p. 3 & 12.

¶ Voiez I. partie p. 11, 17, 18, 21, 62, 64, 68, 97. II. partie p. 3, 62.

** Voiez I. partie p. 12, 57, 77, 189, &c.

8°. *Par-*

8°. *Parceque* j'ai refusé avec un *dédain impardonnable* d'être le prothée du corps diplomatique : c'est-à-dire, *puis Ministre, puis Secrétaire &* puis Résident & non Résident, puis Ministre & non Ministre †.*

9°. *Parceque* j'ai refusé par *pure méchanceté* de faire le personnage de *souffleur* ou de *compere* derrière la tapisserie ‡.

10. *Parceque*, sans égard pour la volonté de mes supérieurs, je n'ai pas voulu représenter à la Cour de Londres les *Métamorphoses d'Arlequin* politique §.

11. *Parceque* son Excellence a *sagement* prétendu, dans une lettre toute de sa main du 4 Septembre, que j'avois mangé la moitié de ses appointemens, qu'elle comptoit employer aux dépenses de sa PREMIERE MISE, suivant le texte original ||.

12. *Parceque* l'article de cette dépense *épouvantable* a causé un mal de cœur effroyable à son excellence, & a horriblement ému son ire contre moi ¶.

13. *Parcequ'*à une épître *très sèche*, dont son Excellence m'a honoré de

* Voyez I. partie, page 11, 17, 18, 21, 62, 64, 68, 97. II. partie, page 3, 62.

† *Ibidem.* Je demande pardon au public, ce galamathias n'est pas de mon invention.

‡ Voyez *ibidem.* M. le Comte de Guerchy, par une fausse crainte ou une vanité mal placée, avoit peur que le public ne se mit dans la tête que je faisois toutes les affaires de l'Ambassade, qu'il n'étoit que le prête-nom, ou si vous l'aimez mieux que j'étois le souffleur dans la coulisse & lui le Roi de théâtre.

§ Voyez I. partie, page 97.

|| Voyez I. partie, page 77 & 97.

¶ Voyez I. partie, page 77 & 97.

Cet article, après mon attachement sincère & désintéressé pour M. le Maréchal de Broglie, est la véritable source de toute la haine que M. de Guerchy m'a vouée, & l'origine du mal qu'il a voulu me faire.

Jouy le 4 Septembre, j'ai répondu de Londres le 25 du même mois aussi *vertement* que la bienéance le permettoit *.

14. *Parceque* j'ai eu l'*extravagance*, de ne pas vouloir que la gratification demandée au Roi mon maître sous mon nom, passât dans la poche de son Excellence M. le Comte de Guerchy, pour boucher le trou de mes diners, à moins que la quittance en bonne forme n'en fût homologuée & entérinée à la chambre des comptes †.

15. *Parceque* j'ai fait voir, *par une malice très condamnable*, que le reproche à l'histoire universelle de mes diners ressembloit, comme deux-goutes d'eau, à une négociation de cuisine ‡

16. *Parceque* j'ai eu l'*impudence* de ne pas vouloir connoître le monde, SPECIALEMENT CELUI A QUI J'AVOIS AFFAIRE ||.

17. *Parceque*, M. le Comte de Guerchy, (de proluxe mémoire) arrivant à Londres le tonnerre à la main & le lançant sur moi, j'ai bravé *insolamment* les foudres de ce nouveau Salmonée §.

18. *Parcequ'*au mépris de toute la *puissance des satrapes*, je n'ai pas voulu connoître la bonté de mes lettres de rappel en forme de disgrâce, envoyées à l'insu du Roi mon maître, & signées *à patte*, *à griffe* ou *à grillage* ¶.

* Voiez I. partie, page 74 & suivantes.

† Voiez I. partie, page 66, 68 & 69.

‡ Voiez I. partie, page 69.

|| Voiez I. partie, page 9, 25, 37, & II. partie, page 63.

§ Voiez I. partie, page 86, 99, 101, & II. partie, page 72.

Salmonée faussaire & contrefacteur de Jupiter aiant fait faire un pont d'airain qui traversoit presque toute l'Elide, couroit dessus en chariot de même métal, pour imiter le tonnerre, & lançoit des torches ardentes, ordonnant qu'on tuât tous ceux sur qui il les auroit lancées. Jupiter indigné de son arrogance, d'un coup de foudre, le précipita dans les enfers, où il est encore gissant. Voiez Virg. L. vi. V. 535. & Homere.

¶ Voiez I. partie, page 86.

19. *Parceque*, pour en mieux connoître la validité ou l'invalidité, j'ai voulu attendre *témérairement* des ordres ULTERIEURS de ma Cour *.

20. *Parceque* S. E. M. le Comte de Guerchy Ambassadeur *Extraordinaire* n'ayant pas pu entendre & comprendre ce que signifioit le mot ULTERIEUR ; quoiqu'il soit employé au moins deux-fois par semaine dans toutes les gazettes de l'Europe, a *païé* ensuite *un homme* pour faire imprimer que ce mot-là étoit *vieux* †.

21. *Parceque* j'ai eu l'*orgueil* d'être traitable pour l'argent, mais intraitable pour l'honneur ‡.

22. *Parceque* je n'ai pas voulu, *suivant l'usage*, avilir ni le caractère de Ministre Plénipotentiaire, ni la dignité du Roi ||.

23. *Parceque* j'ai eu la *bettise* de servir uniquement pour la plus grande gloire & utilité du Roi, & que je n'ai pas dit, comme certains grands personnages, & comme tous les Ministres du Très-Haut, *ad utilitatem quoque nostram* ¶.

24. *Parceque* mon *obstination* & mon *aveuglement* ont été si grands que je n'ai pas voulu fléchir le genouil, pour encenser & adorer le veau d'or, que dis-je ? l'âne d'or d'*Apulée* & de *Buridan* §.

* Voiez I. partie, page 110. & ma note page 8.

† Voiez ma note, page 8. & la contre-note page 11.

‡ Voiez I. partie page 7, 72, 96, 106, &c.

|| Voiez I. partie page 7, 72, 96, 106, &c.

¶ Voiez I. partie, page 8 & 9.

§ Car qui pouroit souffrir un âne *fanfaron* ?
Ce n'est pas-là leur caractère.

LA FONT.

Naudé, dans le *Mascurat*, dit ; prends garde qu'il ne t'arrive comme à l'âne de *Buridan*, qui mourut de faim entre deux picotins d'avoine, faute de se résoudre auquel il devoit plutôt allonger le col, parcequ'ils étoient également distans de lui. Cela se dit à de grands seigneurs indéterminés, irréfolus, qui veulent cependant tout entreprendre, tout conduire & ne rien faire.

25. *Parceque* M. le Duc de Praslin est merveilleusement couroucé contre moi, & qu'il ne peut trouver aucun sujet de mécontentement, ni dans mon travail, ni dans ma conduite, ni dans mes mœurs *.

26. *Parceque* j'ai eu l'effronterie de démontrer que je n'avois pas les reins assez souples pour voltiger politiquement, tantôt sur la mule de l'évêque, & tantôt sur l'Ane du meunier d'Amëninbourg †.

27. *Parceque* j'ai eu la sottise de vouloir ramener la politique égarée de ce siècle à son véritable principe ‡.

28. *Parceque* j'ai avancé, soutenu & prouvé (CE CHEF-CI EST UN DES PLUS GRAVES) qu'un pédant politique n'est pas un parfait Ambassadeur ; ni un parfait Ministre ; que celui-ci doit être honnête homme, du moins quand il ne joue plus la comédie : qu'un Ambassadeur n'étant qu'un comédien, les règles du théâtre veulent que, s'il ne dit pas la vérité, il dise du moins le vraisemblable, & qu'il observe l'unité de tems & de lieu. Toutes ces règles aiant été violées à mon égard, la pièce qu'on a voulu me jouer n'est plus qu'une farce ||.

Parceque j'ai eu la maladresse de ne pas vouloir jouer la farce sur le théâtre politique, & que j'ai mieux aimé païer ma place au parterre, afin d'avoir la liberté de siffler pour mon argent §.

¶. 30. *Parceque* j'ai eu le malheur de démontrer au Ministre que l'on ne pouvoit pas vivre sans pain, & qu'avec mille-écus d'appointemens, il n'y avoit pas de quoi boire de la petite bière à Londres, & que les dragons ne bu-

* Voyez I. partie, page 8.

† Voyez I. partie, p. 8, 9, 10 & 11.

‡ Voyez I. partie, p. 7, 17, 33, 37, 100.

|| Voyez I. partie, p. 18, & suivantes.

§ Je ne fais si le public trouvera que je m'en acquitte bien.

¶ Voyez I. partie, page 19.

voient:

voient que du vin *, que s'il ne me donnoit aucun traitement, au lieu de mourir de gras fondu, je mourrois éthique & peut-être hérétique †.

31. *Parceque* j'ai été assez *téméraire* que d'avancer en badinant dans une lettre particuliere d'après le proverbe Italien *que vive sperando, more cando* ‡.

32. *Parceque* le Ministre a voulu *prudemment* déchirer ma belle chienne de lettre avec les dents ||.

33. *Parceque* je n'ai pas voulu dans mon *aveuglement* déchirer les voiles de mon honneur, ni briser le mât de ma probité §.

34. *Parceque* j'ai fait voir, *d'après Salomon*, que le bonheur qui m'arrivoit *par hasard*, pouvoit arriver à un autre par bonne aventure ¶.

35. *Parceque* j'ai eu *l'audace* de donner de bons avis & de sages conseils, & qu'on n'a ni su, ni voulu en profiter **.

36. *Parceque* j'ai eu la *hardiesse insigne* de donner l'exemple de certains cas
OÙ LES HOMMES SE MESURENT PAR LES FEMMES ††.

37. *Parceque* j'ai déclaré trop *franchement*, que quand on ne donnoit pas *suffisamment* de quoi boire aux bouchers de Londres, ils finissoient leur sabbat par la danse des cocus ††.

* Voiez I. partie, page 1.

† Voiez I. partie, page 24.

‡ Voiez I. partie, page 29, 84.

|| Voiez I. partie, page 24, 25.

§ Voiez I. partie, page 28, 29.

¶ Voiez I. partie, page 75.

** Voiez I. partie, p. 185, 186, 187.

†† Voiez I. partie, p. 79, 80.

‡‡ Voiez I. partie, p. 81, 82.

38. *Parceque* M. le Comte de Guerchy prétend, *pour raison à lui connue*, ne m'avoir pas vu à l'armée ; & moi *parceque* je soutiens, *pour raison à moi connue*, l'y avoir bien vu *.

39 *Parceque* quand on m'a reproché *chrétiennement* d'avoir fait des épigrammes dans certains endroits de mes lettres, j'ai répondu que je les donnois *gratis*, que je ne demandois que le prix de mon travail.

40. *Parcequ'*au lieu de redevoir à la Cour & à M. le Comte de Guerchy, il se trouve, *par une fatalité*, qu'on me redoit au-contre une somme considérable †.

41. *Parceque* j'ai fait voir *malheureusement* à M. le Duc de Praslin & à M. le Comte de Guerchy qu'ils faisoient bien du bruit pour une omelette au lard ‡.

42. *Parceque* rien n'est plus terrible qu'une tête de dragon, lorsqu'elle se cogne contre une tête de Ministre, *en supposant qu'il en ait une* §.

43. *Parceque* j'ai le *triste avantage* d'être aussi bon pour l'attaque que pour la deffense, & que je fais faire une retraite ainsi que Xénophon ||.

44. Principalement *parceque* J'AI DEVINE' À MOI TOUT SEUL PAPIER SUR TABLE QUE S. E. SAVOIT BIEN CALCULER, MAIS NE SAVOIT POINT DU TOUT ECRARE, *Et qu'il n'y avoit (suivant M. le Duc de Praslin) PERSONNE à LA COUR DE FRANCE DE MEILLEUR à EMPLOÏER ¶.*

* Voiez I. partie p. 145, 146, 147, 148, & ma note p. 34, 36.

† Voiez les comptes du Comte de Guerchy I. partie, depuis la p. 149, jusqu'à la fin.

‡ Voiez I. partie p. 57, 58, 59.

§ Voiez I. partie p. 66,

|| Voiez I. partie p. 22.

¶ Voiez Lettre curieuse & rare, II. partie, p. 74, 75.

45. Mon plus grand crime enfin est que, vers le commencement de Septembre dernier, le Roi d'Angleterre m'ayant fait l'honneur de me demander mon opinion & mon sentiment sur M. le Maréchal de Broglio, j'ai eu celui de lui répondre en pleine Cour avec toute la franchise & la vérité dont j'ai toujours fait profession. Sans dire du mal de personne, j'ai dit tout le bien que je savois de mon général. J'ai fini en assurant que je donnerois ma vie pour que le Roi mon maître put savoir la vérité, qu'il étoit l'homme de son royaume qui l'aimoit le plus, mais qu'elle ne pouvoit percer la foule des courtisans qui l'environnoient. Loin de me repentir d'une action aussi téméraire, je n'oserois pas regarder le soleil en face si j'eusse parlé autrement. Ce que j'ai dit au palais St. James, je l'ai ci-devant publié hardiment dans le sein de Paris & de Versailles, dans le cabinet même du Ministre ami de M. de Guerchy, parlant à sa personne. Les murs & un troisième témoin qui étoit à mon interrogatoire peuvent déposer encore de mes dispositions. Si on est sourd & muet en France, je suis charmé qu'on ne le soit pas en Angleterre je me suis fait une loi de ne jamais tromper personne, à plus forte raison un grand Roi qui cherche la vérité, qui me fait l'honneur de me la demander, qui gémit de voir l'innocence opprimée & qui respecte la vertu & les grands talens, même *dans ses anciens ennemis.*

Griefs & motifs de la contre déclaration de guerre du CHEVALIER D'ÉON.

Voilà à peu près les principaux motifs qui ont engagé M. le Comte de Guerchy à me dire dès le jour de son arrivée à Londres, qu'il me **PERDROIT SANS RESSOURCE.** Il y a toute apparence que ce sont les mêmes motifs qui déterminèrent le Sr. de Vergy peu de jours après, à me dire & à répéter deux fois en présence de l'Ambassadeur & de sa suite " *vous ne savez pas, M. D'Eon, le sort qui vous attend en France.* Paroles bien remarquables à quiconque voudra réfléchir, surtout dans la bouche d'un aventurier escroc qui dit avoir servi dans les Gardes-Françoises. Voilà ce qui a fait prendre au Comte de Guerchy la fatale résolution de me déclarer une guerre aussi **INJUSTE QU'OPINIÂTRE.** Ce sont précisément les mêmes motifs que j'ai à rétorquer contre lui, qui m'ont déterminé à la soutenir avec toute la fermeté d'un

d'un homme vertueux & courageux, & quoiqu'il n'y ait rien, dit Sully *, dont il soit plus difficile de se défendre que d'une calomnie travaillée de main de

* On eut pardonné peut-être à Sully d'avoir du mérite ; mais on ne pouvoit lui pardonner d'avoir trop de probité & d'amour pour son Roi & sa patrie. Les femmes, les courtisans, les Ministres, MINISTRESSES, un Ambassadeur *Extraordinaire* de ce tems-là & son Secrétaire encore plus coquin * tous se liguerent contre lui. C'est une chose remarquable qu'un serviteur si fidele, un si tendre ami de son maître, ait été douze à quinze-fois sur le point d'être disgracié & perdu sans ressource. En 1601 on l'accusa d'être entré dans les complots du Maréchal de Biron. Le Roi ne fit qu'en rire, & en badina même avec lui. En 1602, on jeta dans l'esprit du Roi des soupçons qui firent une impression plus profonde. Il ne se passa point d'année où ses ennemis ne renouvellassent les mêmes attaques. Il est bien étonnant que les courtisans de ce tems-là n'aient pas fait aussi passer sa sagesse pour folie, on n'avoit pas alors tant d'esprit qu'aujourd'hui ; mais ce fut en 1605 qu'ils lui portèrent les plus grands coups. Insensiblement le poison agit sur le cœur du Roi, & ce Prince qui étoit trop environné d'ingrats pour ne pas soupçonner quelquefois ceux-mêmes qui ne l'étoient pas, alla jusqu'à croire que Sully vouloit se faire chef de parti. Alors l'envie loua ce Ministre pour la première fois. Elle exageroit ses talents pour qu'ils parussent plus redoutables. Sully averti de tout ce qui se passoit hésita sur ce qu'il devoit faire. Il prit le parti d'écrire au Roi. Sa lettre étoit simple, mais noble : la réponse du Roi fut courte, froide & circonspecte. Il ne lui donnoit que le titre de mon cousin ; il avoit retranché le terme *d'ami*. Sully après cette lettre resta tranquille & continua à servir l'état, en attendant sa disgrâce. Trois mois se passèrent ainsi, pendant lesquels on fit agir de nouveaux ressorts, & l'on inventa de nouvelles noirceurs. Cependant Henri IV. voyant que rien de ce qu'on avoit avancé contre Sully, ne se vérifioit, commença à faire de sérieuses réflexions. Il craignit d'avoir été trompé. Ce Prince étoit plus vif & plus emporté que tous les Capitaines de Dragons de nos jours, mais il avoit l'ame bonne, moëlleuse, noble & généreuse. Et quoiqu'un sang doux & tranquille ne circulât pas lentement dans les veines de ce grand Roi, il revenoit aisément à lui-même : il envoya plusieurs personnes à Sully pour l'engager à ouvrir son cœur. Mais Sully étoit résolu de se taire, jusqu'à ce que le Roi lui parlât lui-même. Tous deux étoient dans la situation de deux cœurs sensibles, qui après s'être longtemps aimés, croient avoir à se plaindre l'un de l'autre, & pour qui cet état d'incertitude & de froideur est un état de tourment. Henri IV. ne put le soutenir d'avantage. Il étoit à Fontainebleau ; & son cœur agité depuis plusieurs jours, ne cherchoit qu'à se soulager du fardeau qui l'accabloit. Il eut enfin avec Sully un éclaircissement. Sully se justifia. Le

Voiez la Lettre de G... à M. le Duc de Nivernois p. 11, & 12, & la contre-note de M. de Guercy p. 9.

* Voiez les mémoires de Sully & les mémoires de ce tems.

Roi.

de courtisan, je mépriseraï toujours les libelles, avis secrets, discours empoisonés, noirceurs, calomnies, & tous les moïens obscurs & bas, inventés par la foiblesse ou par la haine, & employés pour me perdre dans l'esprit du Roi mon maître & de ma Cour. Cette fierté secrete, que la vertu & mon innocence m'inspirent, me font même regarder comme une honte la peine que je prends de me justifier. Je ne suis pas inquiet du jugement du public éclairé, surtout du public anglois qui se pique si fort de justice, & qui ne se laisse jamais éblouir par un éclat extérieur de titres, de cordons, de dignités. Il est témoin d'une partie des indignes procédés auxquels je suis en butte de puis six-mois, & il sera bien plus indigné, lorsqu'avec toutes les raisons de la justice & de l'honneur que j'ai de mon côté, il sera encore instruit dans le droit & dans le fait de mes sujets particuliers de plaintes que je réduirai ici EN TRENTE & UN ARTICLES SOMMAIRES pour ne point allonger mon manifeste.

Roi lui nomma tous ses ennemis. Cet entretien dura plus de quatre-heures. Il se passa dans une des allées du jardin. Les courtisans qui ne pouvoient entendre, observoient de loin : on peut juger de leur agitation. Ils PRENOIENT LEURS LUNETTES pour voir de loin, & tachoient de prévoir par les gestes & par l'air du visage, quel seroit le dénouement, Le Roi voulut le leur apprendre lui-même. Il sortit de l'allée, en tenant Sully par la main, & demanda à tous les courtisans assemblés, qu'elle heure il étoit. On lui répondit qu'il étoit une heure après midi, & qu'il avoit été fort longtems. *Je vois ce que cest*, dit ce Prince né naturellement grand Railleur, *il y en a auxquels il a ennuié plus qu'à moi. Afin de les consoler, je veux bien vous dire à tous que j'aime Rosni plus que jamais ; & vous mon ami, pour suivit-il, continuez à m'aimer & à me servir comme vous avez toujours fait.*

Ces terribles paroles firent pâlir presque tous les visages, avec une mine allongée ils gagnèrent en silence & promptement l'escalier du château, il n'y eut gueres qu'un ennemi secret & le plus dangereux de Sully qui vint l'embrasser & lui faire compliment. Il est affreux de penser que, si dans ce moment le Roi eût disgracié Sully, plus des trois quarts de la Cour s'en seroient réjouis & eussent félicité le Roi. Cest ce que j'ai vu de mes propres yeux, il y a deux-ans, au moment de l'exil de mon Général le Héros de la France. Qu'il est humiliant pour l'humanité qu'on n'ait jamais à parler d'un grand homme, sans avoir à parler des noirs complots de l'envie !

1°. J'ai effuié, depuis le départ de M. le Duc de Nivernois, des vilainies, des ladreries, des tracasseries de toute espèce & en tout genre *.

2°. On a employé des espions ** de différens états pour examiner à Londres ma conduite & mes discours, & pour les empoisonner. Après avoir bien vu & bien entendu, il s'est trouvé qu'ils n'ont rien vu & rien entendu.

3°. Je suis devenu suspect à M. de Guerchy par mon attachement à M. le Maréchal de Broglie, *voilà mon péché originel*. Comme si c'étoit un crime d'être reconnoissant & attaché au plus grand général de la France & au plus fidele serviteur du Roi & de la patrie †.

4°. M. le Comte de Guerchy dès le moment de son arrivée, a commencé envers moi les horreurs de ce qu'il appelle ses bons procédés; il a développé sa hauteur, ses menaces, ses faits & gestes révoltants, tant à mon égard qu'envers mes parens & amis à Londres †.

* Le public de Londres a vu & a été indigné des procédés de M. de Guerchy à mon égard depuis son arrivée ; il peut, pour mieux s'instruire & juger, lire principalement I. partie, p. 98, 106, 107, 110, 111, 112, &c. 118, 120, 132, 133, 134 II. partie, p. 71.

(**) Après le billet d'honneur que l'on m'a obligé de signer le 26 Octobre chez Milord Halifax non pas par la peur des gardes, car tant qu'ils ont été dans la Salle je n'ai pas voulu signer : mais uniquement par respect pour le nom du Roi mon Maître dont l'Ambassadeur s'est servi fort mal à propos (ce qui n'a pas empêché le lendemain 27, le St. de Vergy de me venir trouver) j'ai cru qu'il étoit de toute justice de bien mistifier *cet aventurier, escroc, envoyé ténébreux*. J'ai cru qu'il étoit aussi convenable de me moquer des autres petits espions qui précédemment venoient faire la fine oreille autour de moi, lorsque je parlois, & dont le but secret étoit de recueillir mes paroles & de les enveloper du noir poison de la calomnie pour envoyer cette pillule envenimée à Paris & à Versailles. Aussi lorsqu'ils sont venus, & qu'ils se sont même assis à ma table, j'ai parlé plus haut afin qu'ils entendissent mieux la vérité qui sortoit de ma bouche———*Non de solo pane vivit homo, sed de omni verbo quod procedit à deo.*

† Je ne pourrois donner ici toutes les preuves authentiques sans compromettre plusieurs personnes respectables, mais je les donnerai à mes juges naturels & légitimes lorsqu'il sera tems, & je prouverai malgré la contre-note p. 14, que l'esprit de cabale, les ressorts secrets & les machines cachées se pratiquent & s'exécutent plus facilement dans un royaume monarchique ou despotique que dans les républiques.

‡ Je prends à témoin tout le corps diplomatique & une partie du public qui a connoissance de ce qui s'est passé ; d'ailleurs Voyez I. partie, p. 36, 97, 101, 127, 128, 129, 130, 134, & les suivantes : II. partie, p. 69, 70.

5°. J'ai cru une chose toute simple & toute naturelle en demandant mes appointemens de Résident & de Ministre : & on m'en a fait un crime, quoique j'aie annoncé que M. le Duc de Praslin les taxeroit, ainsi qu'il le jugeroit à propos, & que je serois toujours content *.

6°. J'ai fait entrevoir qu'il seroit encore naturel que je fusse traité à ma Cour, aussi bien que M. de Newille l'a été à la sienne : M. le Duc de Nivernois aiant dit & écrit au Ministre que rien n'étoit plus juste que cette réciprocité, & on m'en a su très mauvais gré †.

7°. M. de Guerchy m'a accusé de lui avoir causé une dépense énorme, pour quatre-plats qui étoient toujours sur ma table, sans compter ceux qui l'entouroient, gens appartenant à son Excellence & qui n'étoient pas de mon choix ‡.

8°. Ceux qui prétendent m'avoir condamné à Versailles sont juges & parties, ce qui est contraire à toutes les loix §.

9°. Je n'ai pas voulu me soumettre à ce que l'on appelle en bon François une indignité ¶.

* Voyez I partie, p. 7, 87, &c.

Voyez II. partie, p. 15, 16, 48.

‡ Voyez I. partie, p. 12, 13, 14, 15, 77, 105, &c.

§ Voyez I. partie, page 102.

Ce procès a été décidé sous la cheminée. Les juges étoient M. le Duc de Praslin, M. le Comte de Guerchy & le Président M. le Duc de Nivernois. Je ne pouvois manquer d'être condamné aux depends, d'autant que ce soir-là le Président étoit malade & endormi. Il m'a fait l'honneur de m'écrire le lendemain qu'il avoit eu la veille un grand mal de tête, des tiraillemens cruels à ses pauvres nerfs & un engourdissement abominable au cœur, à la ratte, au diaphragme & au crico-thyro-hyoidien *.

* C'est la première paire de muscles propres du larynx, leur nom vient de ce qu'ils prennent leur origine de la partie latérale & antérieure du cricoïde, & vont s'insérer à la partie inférieure de l'aile du tiroïde, qui avec le cricoïde, l'aritéxoïde, la glotte, & l'épiglotte forment le corps du larynx. C'est ce qui fit que la vérité fille de Jupiter fut muette ce soir-là.

¶ Voyez I. partie, page 101, 102.

10. On a voulu persuader ici que j'étois brouillé avec tout le monde en France, & que je n'avois nulle reconnoissance envers mes parens, amis ou protecteurs, tandis qu'il n'y a pas un mot de vrai à tout cela *.

11 On n'a rien voulu donner au Ministre Plénipotentiaire, pour tout donner à l'Ambassadeur : on a voulu renouveler la scène du légataire universel †.

12. M. de Guerehy, étant le 27 Octobre au soir chez S. E. Milord Halifax, a autorisé & conseillé d'envoier chercher la garde ‡.

13. Il a voulu faire arrêter, par la dite garde, le Ministre Plénipotentiaire du Roi son maître, & il ne lui est seulement pas venu en idée de faire arrêter l'aventurier Vergy §.

14. Il m'a offert ses passeports pour que j'allasse me battre à Calais. Il a fait tous ses efforts pour persuader à Versailles & à Paris que j'étois fou, que cette maladie étoit périodique dans ma famille ; & sans que je m'en sois mêlé, toute l'Angleterre a vu le contraire, & que lui ne pouvoit pas perdre l'esprit, attendu qu'il tombe souvent en LUBIE (a) mal caduc & héréditaire dans la maison ||.

15. Il a commencé par faire imprimer contre moi ; puis, après la publication de ma note, il s'est récrié dans sa contre-note, page 5, en disant que la Cour détestoit les notes, mémoires & *factum*, bien même qu'ils ne continssent que des faits & des vérités historiques ¶.

* Voiez III. partie, page 32, & 33 & suivantes.

† Voiez I. partie, page 105, 106. Voiez le Poëte Regnard.

‡ Voiez I. partie, page 114, 115 & 116. & la Note.

§ Ibidem.

|| Voiez I. partie, page 115. La Note imp. p. 10.

¶ Voiez I. partie, page 112, 119, 120, 121.

(a) Car il lui prit une LUBIE
D'aller prôner par la Libie, &c.

Scaron, Virg. Travesti.
162.

16. Quoique j'aie fait sentir à M. de Guerchy qu'un Ambassadeur ne doit ni faire, ni ordonner des choses injustes, contraires aux intérêts du prince & de la nation qui l'envoie, & à ceux du Prince auprès duquel il est envoyé, ni aux intérêts des sujets de son Prince qui se trouvent dans le pays où l'Ambassadeur négocie. Toutes ces bonnes raisons n'ont pu détourner l'Ambassadeur novice d'exécuter ses téméraires projets, & d'exercer à Londres des faits, gestes & actes du despotisme le plus révoltant *

17. Il a voulu forcer M. D'Eon de Moulouze mon Cousin à me quitter & à partir pour la France en 24 heures, quoiqu'il eût une permission écrite du Roi pour rester un an auprès de moi à Londres †.

18. Par le seul son de sa voix il a voulu détruire un ordre du Roi par écrit, tout contraire à celui qu'il donnoit verbalement. Plein de sa chimère, il s'est regardé à Londres comme Monarque, & s'est conduit en despote ‡.

19. Parceque M. de Moulouze muni d'une pareille permission du Roi, & étant pour lors malade à Londres, n'a pas pu partir pour la France en 24 heures : M. le Comte de Guerchy a fait casser sur le champ M. de Moulouze de sa lieutenance de cavalerie par un ordre à pate, à griffe ou à grillage que lui a envoyé son ami le Duc de Praslin. Le délire de l'autorité sans bornes pouvoit seul enfanter le monstrueux spectacle d'une despote subalterne §.

20. M. de Guerchy a supplié les Ministres étrangers de ne plus venir chez moi. Il a voulu séduire & intimider plusieurs de mes amis. Il a ébranlé le cœur & la foi de quelques uns d'entre eux. Il a forcé M. le Boucher, Secrétaire de M. le Duc de Nivernois, excellent sujet, & que ce Duc aimoit beaucoup, à partir *Subito* pour la France, sans argent. Ce jeune homme lui a demandé du moins de quoi se mettre en état de lui obéir ;

* Voyez I. partie, p. 127, & suivantes. II. part. p. 67, 70.

† Voyez I. partie, p. 130, 131.

‡ Ibidem.

§ Ibidem.

il le lui a refusé, & a fait même tout ce qu'il a pu pour empêcher que personne ne lui prêtât de l'argent. Aussitôt que M. le Boucher a été arrivé à Paris, un Exempt lui a porté un ORDRE GRILLE' qui l'exile en Haute-Bretagne, avec injonction de n'ouvrir la bouche que pour respirer & manger. *Que ne restoit-il dans la Grande-Bretagne ? On n'y voit point de ces injustices atroces **.

21. Un instant de mauvaise humeur de la part de M. le Duc de Praslin suffit, pour détruire les services passés les plus importans †.

22. M. de Guerchy a voulu faire passer en France pour folie mon refus de me prêter à des bassesses ‡.

23. Il a osé avancer, dans sa Contre-Note page 20 & 21, que je lui étois redevable d'une somme de soixante & quinze-mille-livres-tournois, tandis qu'il savoit & ne pouvoit ignorer le contraire, puis qu'il avoit eu, à la fin de chaque mois, ses comptes en bonne règle, & quittancés par le Sr. Lescallier son Secrétaire actuel, qui a fait toute la dépense pendant *l'interim* ||.

24 Il a eu la politesse, pour ne rien dire de plus, de soupçonner, d'imaginer, de penser & d'écrire que j'avois dû gagner quelque chose sur sa dépense §.

25 Il a eu aussi la témérité & l'imprudence d'avancer, dans sa Contre-Note page 18, que j'avois manqué de soumission au Roi de France, de respect au Roi d'Angleterre ; & le tout parceque je n'ai pas quitté Londres

* Il n'est point ici nécessaire de citations : Ces faits ne sont que trop connus de tout le monde.

† Voyez I. partie, page 74.

‡ Voyez ses lettres particulières à son ami le Duc de Praslin, plus I. partie p. 129 : & ma Note imprimée.

|| Voyez les Comptes du Comte de Guerchy & I. partie pag. 150 & suivantes.

§ Voyez I. partie, p. 39, 40, 77.

dès le lendemain de l'arrivée du Comte de Guerchy ; & que depuis j'ai été, *ainsi que je le devois*, au Palais S^t. James, rendre l'hommage de mon respect sincere à leurs Majestés Britanniques *.

26. Il s'est amusé enfin, dans sa Contre-Note, page 19 & 20, à me représenter comme manquant à tout le monde & à toute la terre ; ce qui me porteroit naturellement à croire qu'il a manqué & raté lui-même son coup, ce dont S. E. ne doit pas être surprise †.

27. Il a écrit à sa Cour qu'il avoit fait tout son possible pour ramener mon esprit ; tandis qu'il a fait toute ce qu'il a pu par ses manœuvres tant publiques que souterraines pour mettre du levain dans mon cœur.

28. Il a employé tout son crédit & celui de ses amis pour me faire interdire l'entrée de la Cour de Versailles & de celle de Londres, par la juste crainte qu'il a que la vérité n'approche du trône, & qu'on ne rende justice à l'innocence opprimée & dénuée du grand crédit, de la faveur & de l'intrigue.

29. Il a fait imprimer dans les gazettes, d'une façon aussi oblique que méchante & maladroite, le succès de ses dites manœuvres injustes & ténébreuses.

30. Il a voulu enlever mes papiers par ruses, il a taché de séduire des personnes pour me les voler par subtilité. Celui qui corrompt est déjà corrompu, & celui qui achete les autres, quel prix peut-il être estimé lui-même ?

31. Il a employé le verd & le sec pour me faire enlever de Londres par force ou par adresse : *sed oleum & tempus perdidit*. Il doit savoir qu'aussi bon sujet du Roi que lui pour le moins, si je ne suis plus Ministre, je suis sous la protection immédiate des loix d'Angleterre, lorsque lui, comme Ambassadeur, n'est que sous le droit des gens.

* Voyez la Contre-Note imprimés.

† Voyez I. partie, p. 155.

32. Il a voulu me faire avaler tant de couleuvres qu'à la fin j'ai aquis la prudence des serpens*.

Il s'est opposé à mon chemin, ainsi qu'*Amalech* a fait autrefois à *Israël* lorsqu'il sortit de l'Egipte, ce qui attira L'IRE du Dieu des armées sur le dit *Amalech* & jusques sur son *Ane* † * ; aussi depuis ce moment il marcha toujours de témérité en témérité, & fit faux-pas sur faux-pas, ce qui empêche qu'on ne s'étonne si, peu de tems après, il tomba dans le précipice les quatre fers en l'air.

MALGRE la multiplicité de tous ces griefs, qui ont presque commencé peu de tems après le malheureux départ de M. le Duc de Nivernois, j'ai gardé le silence jusqu'à présent ; & je me tairai encore sur plusieurs autres sujets secrets de plaintes, dont je ne puis informer le public, parcequ'il ne peut me venger. Malgré tous ces mauvais procédés, j'ai fait tout ce qui étoit en mon pouvoir pour servir le Roi d'une façon convenable sous les ordres de M. le Comte de Guérchy, & même pour être utile à ce dernier ‡.

Je dis *convenable*, par rapport à la propre dignité du Roi & à la décence du caractère de Ministre Plénipotentiaire, dont il a plu à Sa Majesté de me revêtir, sans que jamais je l'aie demandé ou sollicité ni directement ni indirectement. Mais aiant été une fois honoré de ce titre, je ne pouvois l'avilir, sans m'avilir moi-même. Le projet chimérique que l'orgueil seul de M. de Guérchy a pu enfanter, de vouloir que je fusse *puis Ministre, puis Secrétaire, puis Ministre, &c.* étoit impraticable & contraire à tous

* Voiez I. partie page 61, 63,

† Voiez I. partie page 154.

* Il y a toute apparence que *l'ire* de Dieu est tombée jusques sur son vin, car la grande quantité qu'il vouloit faire entrer à Londres sans paier douane, & qu'il a été obligé de renvoyer à Boulogne, est *ournée en vinaigre*. Ce bon vin de Bourgogne jadis, n'est plus aujourd'hui que de la *Coloquinte*, aussi amere que celle qu'il vouloit me faire avaler dans la politique.

‡ Voiez I. partie p. 7, 8, 9, 10, 17, 21, 86, 87 & 116 & II. partie p. 184, 185, 186, 187, 188, 190, 191.

les usages reçus dans le corps diplomatique, & aussi nuisible au bien du service de mon Maître que ridicule pour mon existence. Il n'est point de pouvoir qui puisse commander à l'opinion publique, les principes inflexibles de l'honneur sont indépendans de toute autorité.

J'ai fait, même avant & dès le jour de l'arrivée de M. de Guerchy à Londres, des propositions justes & honnêtes * pour tacher de concilier & d'arranger les difficultés qui se rencontroient naturellement, & pour continuer mes services. J'ai remis à cet effet à son Excellence elle-même copie de mes propositions, & de ma lettre à M. le Duc de Nivernois que l'on peut voir pag. 86, 87 & 88. Je croïois d'autant plus réussir que j'avois consulté un Ministre sage, éclairé, vertueux, qui est parti trop-tôt pour moi, & dont je regretterai toujours la perte. Ce Ministre qui, pour avoir le plus contribué à la paix de l'Europe, & avoir recueilli l'estime, l'amitié & le respect de tous les Anglois, n'en est devenu que plus simple & plus modeste, *m'avoit dicté lui-même ces propositions.* Qui à ma place n'auroit pas cru, puis que M. LE COMTE DE VIRY l'a cru lui-même, que des propositions dictées par l'équité n'auroient pas été acceptées par M. le Comte de Guerchy. Je fus trompé dans mon attente; son Excellence me signifia qu'elle m'avoit apporté mon rappel, qu'il falloit partir, que la chose étoit décidée. Elle paroïssoit l'être en effet, puisque cet Ambassadeur avoit déjà sollicité & supplié instamment les Ministres de sa Majesté Britanique de se prêter à avancer mon audience de congé. Je dois le croire du moins, puisque dès le surlendemain, je reçus de Milord Halifax le billet ci-joint †, pour prendre subitement cette audience; & que le 26 Octobre
je

* Voyez I. partie p. 86, 87 & suivantes.

† Milord Halifax fait bien ses complimens à Monsieur le Chev. D'Eon, & a l'honneur de lui faire savoir qu'à cause de quelques affaires qui sont survenues, il fera plus de la convenance du Roi de donner à Monsieur D'Eon son audience demain mercredi, que vendredi prochain.

à S. James ce 25 Octobre 1763.

N^a. Ce billet est une preuve bien autentique que mon séjour à cette Cour étoit un terrible fardeau sur les épaules du Comte de Guerchy, ce poids lui parut dès

je fus à peine entré dans la salle de ce Secrétaire d'Etat, où se trouvoient les deux autres Ministres de Sa Majesté Britannique Milord Sandwich & M. de Greenville, & où se trouvoient aussi tous les Ministres étrangers du département du sud, que M. de Guerchy précipita ses pas audevant de moi, en m'adressant ces paroles : *Pourquoi, M. D'Eon, n'avez-vous pas pris hier vos audiences de congé ?*

Je ne fus pas embarrassé de ma réponse ; *il étoit Ambassadeur & moi Plénipotentiaire*, rien cependant ne put l'arrêter : connoissoit-il ses droits ? comment auroit-il donc connu l'égalité des miens ? Il n'y eut que le mot **ULTERIEUR** * qui fut capable de le faire reculer, & sans cet adjectif masculin & ma carte d'invitation, je courois risque d'être vaincu, si j'avois pu l'être.

Malgré toute ma répugnance à dévoiler entièrement au public tout le ténébreux, que je me suis contenté de voir longtems & trop longtems seul, dans la conduite de M. de Guerchy, je me crois obligé de manifester toute l'injustice de son empressement, & toute l'équité de l'opposition que j'y ai marquée.

Le mot **ULTERIEUR** a paru équivoque aux simples, barbare aux ignorants, & surprenant aux stupides ; je dois donc lui donner sa juste valeur en démontrant avec quelle raison je l'ai pu & je l'ai dû employer.

M. de Guerchy m'apporte un prétendu rappel signé par M. le Duc de Praslin le 4 Octobre. Cet ordre, s'il y en pouvoit avoir d'autre que du Roi pour un Ministre Plénipotentiaire, me prescrivait de *prendre mes audiences de congé sans délais, & de quitter tout de suite la Cour de Londres,*

dès lors si lourd, qu'il n'eut pas la patience d'attendre du Mardi au Vendredi. Il fait des vœux & des prières pour que mon audience soit plutôt le mercredi. Le ciel irrité n'a point exaucé ce vœu injuste & téméraire. Nous sommes dans le mois de février 1764, & je n'ai point encore pris mon audience de congé. Dieu seul fait quand je la prendrai ; suivant toute apparence, M. de Guerchy me donnera l'exemple.

Voiez ma Note imprimée pag. 8.

g

pour

pour me rendre à Paris & y attendre les ordres de ce Ministre, SANS VENIR à LA COUR. Ces circonstances m'étoient d'autant plus suspectes, qu'elles étoient plus affligeantes pour un Ministre qui recevoit chaque jour des témoignages de la satisfaction de sa Cour. Mais enfin je ne pouvois douter de la teneur de cet ordre qu'on m'avoit remis.

M. de Guerchy, qui en connoissoit autant l'esprit que la valeur, arrive, me sollicite & me presse de l'exécuter ; & craignant sans doute de se voir par le tems démenti par sa Cour, il exige des Ministres Anglois de joindre leurs sollicitations aux siennes. Tant d'ardeur dénotoit trop d'intérêt. Cependant la lettre de Milord Halifax m'auroit décidé à le satisfaire, si je n'eusse cru de mon devoir d'être inflexible à ses instances.

Ce Ministre Anglois m'écrivit le 25 Octobre ; & le Lundi 24 j'avois reçu une lettre de M. le Duc de Choiseul en date du 18 même mois, (c'est-à-dire, quatorze-jours après la signature de ce prétendu rappel :) par laquelle ce Ministre me donnoit de nouvelles assurances de la satisfaction que la Cour avoit de mon travail, & me prioit de continuer ma correspondance. Le même Lundi 24 j'eus encore une lettre en date du 15 même mois, (onze-jours donc après ce rappel incroyable :) de M. le Contrôleur-Général, qui me chargeoit & me recommandoit en particulier, au nom du Roi, un nouveau travail, dont Sa Majesté me sauroit gré ; c'étoient les termes de sa lettre.

Que devois-je donc penser de ce contraste ? & je supplie les Ministres-mêmes de Sa. Majesté Britannique de me dire, si dans une position aussi difficile à reconnoître que celle où je me trouvois, ils n'auroient pas répondu, comme je le fis à M. de Guerchy, *j'attends des ordres ULTERIEURS de ma Cour.* Peut-être quelques uns d'eux auroient-ils fait céder la sincérité à la politesse, & auroient-ils cru devoir profiter de cette assemblée des Ministres étrangers, pour augmenter la confusion de M. de Guerchy, en leur faisant voir clairement que son seul orgueil pouvoit avoir arraché à la foiblesse de M. le Duc de Praslin, ce rappel dont cet Ambassadeur se targuoit, & que ce Ministre depuis quatorze-jours n'avoit pas eu la force de faire même soupçonner à ses collègues.

On,

On lui auroit rappelé que le Ministre de la Guerre & de la Marine & celui des affaires étrangères, étant parens, & logés de façon qu'une porte de communication réunit leurs appartemens, il étoit étonnant que celui des affaires étrangères eût signée mon rappel le 4, & que celui de la Guerre m'écrivit le 18 comme à un Ministre qui devoit continuer sa correspondance. Eh ! quel est ce Ministre qui soutient mon zele & m'en demande la fuite ? Mon premier protecteur, mon premier & légitime Ministre : difons plus, le premier maître de M. le Duc de Praslin.

Le public en conviendra fans doute. Il ne me restoit qu'une conclusion à tirer de cet assemblage monstrueux de contradictions. *La Cour ignore mon rappel. M. de Guerchy en a fait fabriquer les lettres le 4 Octobre au soir sous la cheminée de M. de Praslin. Les circonstances étudiées lui ont permis de fermer seigneurieusement la porte de communication qui est entre les deux cabinets, de peur que l'oreille attentive de M. de Choiseul n'entendit avec surprise, ou que son œil juste ne vit avec indignation le tour que l'on vouloit me jouer.*

Que me restoit-il à faire alors ? Ce grand Ministre, quatorze-jours après mon rappel, ignoroit qu'il existât, & me chargeoit de la correspondance : d'un autre côté M. le Contrôleur Général me donnoit des ordres de la part du Roi, & Sa. Majesté devoit me savoir gré de leur exécution : pouvois-je défobéir à mon maître & ne pas suivre les intentions de mon protecteur, en me mettant dans l'impossibilité par mes audiences de congé, sans leur communiquer qu'à leur insu on prétendoit m'avoir mis dans l'impuissance de suivre les attrait de mon zele. Non je me résolus donc d'écrire à M. le Duc de Choiseul & d'attendre sa réponse. Mais on la craignoit fans doute, & il ne falloit pas me laisser le tems de la recevoir. On veut en conséquence me faire partir malgré lui & malgré moi.

Quelque vivacité qu'on m'attribue, ici du moins on sera forcé de convenir que je dois m'en être rendu bien maître, pour me bonner à alléguer la nécessité d'ordres ULTERIEURS de ma Cour : sans insister sur les circonstances qui en décidoient l'importance, & qui démasquoient tout-à-coup aux yeux des Ministres Britanniques, toute la bassesse des ressorts qu'on avoit fait jouer pour les porter à insister que je prisse mes audiences de congé. Si dans ce moment mes esprits ne furent pas plus révoltés, c'est que,

quand

quand il le faut, je fais les contenir dans les justes bornes d'une modération ministériale.

Que l'Ambassadeur nie, s'il l'ose, aucune de ces circonstances : les lettres & leurs dattes convaincront le public qui, de lui ou de moi, a cherché à séduire sa crédulité, la bonté du monarque Anglois, la droiture de ses Ministres & l'équité de mon maître.

Dans cette position justement incertaine, soutenir le titre de Ministre Plénipotentiaire de France ; comme tel, offrir un hommage sincère au Roi d'Angleterre, étoit-ce manquer de respect à l'un & de fidélité à l'autre ? Non ; & une conduite contraire auroit pu m'en taxer, comme elle doit en taxer ceux qui se sont opposés & à mon zèle pour le trône de France & aux expressions de ma profonde vénération pour celui d'Angleterre.

Si M. de Guerchy ne sent pas & n'entend pas à présent toute la légitimité de mes plaintes, ce n'est assurément pas faute de nez & d'oreilles. S'il a de justes griefs contre moi ou contre ma conduite à Londres, qu'il les expose aux yeux du public, j'y répondrai de bonne foi & publiquement. Je ne me croirai jamais rébele, pour n'avoir pas voulu être son *guidane*, d'une façon déshonorante pour mon caractère & ma personne.

Il croit que j'ai trahi l'état, parceque j'ai dit qu'il ne favoit pas seulement écrire. Est-ce qu'il regarde son ignorance comme un secret d'état ? C'est le secret de la comédie : M. le Duc de Praslin non seulement l'a dit mais même l'a écrit ; & tout le monde d'ailleurs qui reçoit des dépêches, lettres, lettrilles ou contre-billets de cet Ambassadeur Extraordinaire, ne s'en aperçoit-il pas ?

Parceque je n'ai ni les richesses, ni le crédit, ni les honneurs de M. le Comte de Guerchy, il prétendoit disposer à son gré de ma jeunesse, de mon peu de talent & de ma volonté. A proprement parler, il vouloit me traiter comme son esclave, qui ne pouvoit vivre & respirer sans sa permission. Je suis bien aise de lui apprendre que je ne relève, ainsi que lui, que de Dieu, du Roi & de mon épée : avec cette différence qu'en qualité de grand il peut-être le valet de mon Maître, lorsque moi, en qualité de petit, je n'en suis que le serviteur & le fidele sujet, plus utile cent fois & plus chère à
ma

patrie que cette populace orgueilleuse de grands, ce vulgaire titré prodigue du bien de ses aïeux, avare de leurs vertus, dédaignant le bonheur d'obliger, se croïant au-dessus des autres humains parcequ'il vaut moins qu'eux ; & n'ayant pour tout mérite que des dettes, des chiens, des chevaux, & des maîtresses. *Sibi ignavi, nobis graves.* TACIT LIB. II.

Je n'ai rien à ménager vis-à-vis M. le Comte de Guerchy, qui a osé avancer, sans le prouver, dans sa contre-note page 4, 5, 18, 19, 20 & 21, que je suis fou ; & qui dit ensuite que j'ai manqué au Roi mon Maître que j'adore, au Roi d'Angleterre que je respecte, & à ma patrie que je chéris. M. de Guerchy fait-il ce que c'est que patrie ?

Il a cru pouvoir faire impunément, dans une pais libre, toutes les petites manœuvres qui s'exécutent si souvent avec succès ailleurs, où tout plie sous le poids du despotisme des satrapes.

Je ne crois pas que les Anglois sensés osent me blâmer pour être aujourd'hui dans le parti de l'opposition de M. le Comte de Guerchy, eux qui m'en ont si souvent montré l'exemple. Je ne suis leurs traces que de bien loin, & je ne suis même dans aucun parti d'opposition, puisque je me suis offert * pour travailler sous les ordres de M. de Guerchy, pourvu que ce fut d'une façon convenable.

Ce n'est pas être dans un parti d'opposition que de vouloir deffendre ses droits, sa liberté, sa vie & son honneur, lorsque d'indignes concurrens, & de ténébreux espions voudroient injustement & lâchement nous les ravir. Mon honneur appartient à moi seul, il ne dépend ni de la France ni de ses Ministres, je crois donc devoir me deffendre.

Un ennemi qui porte des coups & retire sa main, doit être regardé comme un disciple de Malagrida ou de Caramouel-sa. Un riche nourri, toute sa vie, dans l'intrigue & les factions, est d'autant plus dangereux pour conseiller les petites choses, qu'il les a dans le cœur & dans l'esprit. Quoiqu'il voie très bien les inconvéniens & les avantages des deux partis,

* Voyez I. partie page 7, 20, 85, 86, 87, &c.

il balance à prendre sa résolution, & quoiqu'il les voie même ensemble, il ne les pese pas ensemble, ainsi ce qui lui paroît aujourd'hui plus léger, lui paroît demain plus pesant ; les gens de ce caractère n'exécutent rien & conseillent tout. Ils croient qu'il n'y a de loi bien reconnue que celle de l'occasion & du tems.

Je n'ai pas envie de faire comme les Jésuites * qui se sont laissés condamner sans rien dire ; † apparemment qu'ils n'avoient rien de bon à produire. Pour moi, qui ai d'excellentes vérités à mettre successivement au jour, non seulement je les dirai, mais je les ferai imprimer dans le meilleur François, que la brièveté du tems pourra me le permettre. Il se trouve ici des libraires qui, de leur propre mouvement, ont la bonté de les faire traduire en Anglois : la grande connoissance qu'ils ont de leur nation les y détermine.

L'Anglois, supérieur à la Majesté du peuple Romain par son heureuse constitution, par son amour pour la vérité, par sa passion pour la justice, veut tout savoir & tout juger par lui-même. Qu'il lise donc la traduction Angloise, s'il ne fait pas le François ; & qu'il juge non en François mais en Anglois. Qu'il décide si un jeune Capitaine de Dragons, Chevalier de St. Louis, Ministre Plénipotentiaire d'un grand Roi, qu'il a taché de servir *totis viribus*, mérite d'être disgracié au bout de douze-ans de service politique & militaire, pour avoir fait dépenser à SON EXCELLENCE MONSIEUR LE COMTE DE GUERCHY VICOMTE DE FONTENAY LE MARMION *une guinée par mois* pour l'achat des diverses gazettes Angloises : encore si c'eût été pour le *North-Breton* passé, mais je ne fais pas le lire. S'il mérite d'être exilé, pour n'avoir pas voulu consentir que la gratification demandée au Roi son maître, passât dans la poche de son Excellence M. le Comte de Guerchy pour boucher le trou de ses diners.

* La vie des Jésuites étoit laborieuse, austère, frugale ; TOUT LE MONDE SAIT QU'ILS MENOIENT UNE TRES MECHANTE VIE : pourquoi donc les hommes ont-ils eu la malice d'attaquer leur morale & souvent leurs mœurs ?

† Ils ont bien donné une brochure intitulée, *appel à la raison* ; mais un appel à la raison, ainsi, qu'une contre-note, n'est pas un appel à la vérité.

Pour l'amour de la paix, je l'ai cependant bien voulu : mais à condition que la quittance en bonne forme fut homologuée & entérinée à la chambre des comptes. Ce beau tapage que l'on m'a fait à ce sujet, ressemble assez au bruit des grandes conjurations arrivées par les petites causes, mais j'en suis tout consolé. SOLON m'apprend la raison pour laquelle l'Ambassadeur ignorant parle toujours d'un ton plus haut que le Ministre instruit ; *c'est qu'un tonneau vuide rend plus de son qu'un tonneau plein.*

Tous ces faits serviront au-moins à prouver que M. le Comte de Guerchy a plus d'aigreur que de hauteur, plus de hauteur que de grandeur, plus d'application à l'argent que de libéralité, plus de dureté que de fierté, plus d'opiniâtreté que de fermeté, & plus d'incapacité que tout ce que j'ai dit ci-dessus.

Enfin j'ai par devers moi la facheuse expérience qu'il est des tems, où il est bien dangereux pour un brave homme de servir noblement sa patrie. Courage, honneur, mœurs, connoissance, expérience, tout cela n'est compté pour rien. Un homme de la plus basse extraction, sans talent, sans probité, aura certainement toute préférence, s'il apporte avec lui, dans l'antichambre de certains Ministres & de quelques Ambassadeurs, toute sa bassesse, toute son ignorance, & tous ses vices cachés sous le voile trompeur de l'adulation, & d'une obéissance aveugle aux volontés, ou plutôt aux caprices d'un supérieur méchant, & si ignorant qu'il ne s'est jamais douté des véritables intérêts du Roi & de sa patrie.

M. le Comte de Guerchy a été le premier qui a jugé convenable d'instruire le public tant par les gazettes que par d'autres écrits polémiques, de ses démêlés avec moi. Ne sachant pas écrire lui-même, il s'est servi d'écrivains à lui affidés, très mal instruits & de très mauvaise foi. Son meilleur auteur est le S. G. * * * qui, pour gagner son pain à la sueur de sa honte, trempe sa plume, tantôt dans le miel de l'apologie & tantôt dans le fiel de la satire ; & qui a fait, toute sa vie, de l'art de penser, un trafic infame de flatterie *.

Le public qui veut toujours chercher la lumière dans les ténèbres, fera sûr de trouver la vérité, en ne jugeant que par les faits. Ces faits sont dé-

* Voir I. partie, p. 111, 113, 118, 119 & 120.

posés dans ma correspondance particulière entre M. M. les Ducs de Praslin & de Nivernois, & le Comte de Guerchy. Dans les lettres de ce dernier, on voit marcher par tout à pas comptés une avarice basse, qui a élevé le monument GRILLE' de ma disgrâce. Le lecteur altéré de la soif de la vérité, doit donc aller puiser à cette source pure : il sera sûr d'y être rafraîchi, en buvant à longs traits l'eau empoisonnée de tous mes prétendus malheurs.

La coutume des hommes de la première qualité employés dans le ministère, est de donner le mot pompeux de négociations à leur correspondance même particulière, à toutes les petites affaires qui passent par leurs mains, & d'appeler intriguans les particuliers qui font des dépêches, & qui traitent souvent des plus grandes affaires. Cette coutume des grands Seigneurs n'est qu'un effet de leur amour-propre, qui, comme l'esprit de vin, ne gele jamais. Mais ici il ne s'agit pas de grandes négociations, j'ai eu soin d'éviter tout ce qui auroit pu avoir trait aux affaires générales de l'Europe & de l'ambassade : je ne parle que des miennes dont je suis le maître de disposer, comme d'un bien dont j'ai l'usufruit, ou de celles qui peuvent appartenir à tout le monde, en y comprenant même les extraits des lettres qui forment la seconde partie de mon ouvrage. Il seroit fâcheux que l'abrégé d'une si charmante correspondance fût enseveli dans l'oubli, puisque l'on voit à chaque page deux Ministres, amis depuis trente-ans, chose étonnante & même unique dans son genre ! Leurs cœurs semblables à deux vases précieux se versent & se transvasent tour-à-tour les sentimens de la plus tendre amitié ; ou semblables au timbre frappé d'un horloge, ils font entendre au lecteur intelligent jusqu'aux plus petites palpitations de leur ame ; ou enfin semblables à une pendule * qui ne montre les heures à un amant & à une maîtresse, que pour les faire perdre dans le doux plaisir d'un amour âgé seulement de trente-années accomplies.

Il ne faut pas regarder ma correspondance comme des lettres ministérielles, puisque ce n'est qu'une correspondance particulière faite à la hâte :

* On demanda un jour à Fontenelle quelle différence il y avoit entre une pendule & une femme : Il répondit sur le champ : une pendule sert à montrer les heures & une femme à les faire oublier.

M. le Duc de Praslin m'avoit permis de lui écrire librement. M. le Duc de Nivernois m'avoit ordonné de lui écrire régulièrement toutes les semaines, & surtout avec ma gaité & ma naïveté ordinaire. Je ne me suis nullement gêné avec M. de Sainte-Foy, chef des bureaux des affaires étrangères & mon ami, non depuis trente-ans, car il n'est encore âgé que de vingt-huit-ans ; mais mon ami depuis longtems ; ainsi avec lui j'ai toujours eu mon cœur dans la main. L'amitié & la franchise ont fait passer en revue toutes les différentes sensations de mon ame. Par tout je dis la vérité avec hardiesse, parceque je ne crains rien pour ma femme, pour ma maîtresse, pour mes enfans & pour ma fortune, attendu que je n'ai rien de tout cela & que je m'en passe fort bien. Je ne crains rien pour ma vie, attendu que de mon métier je brave la mort. Je ne crains rien pour ma liberté, attendu qu'il n'y en a point en France & que je suis en Angleterre.

Le lecteur misantrope, qui prétendroit taxer mes phrases de pétulance ou mes pensées de hardiesse, tomberoit dans une grande erreur. Ce seroit un farouche qui, voulant décider, sans connoître les caractères de ceux qui ont écrit, devroit rester dans la solitude des bois & la poussiere de son cabinet. Il manqueroit d'ailleurs lui-même à son caractère. Ami de la vertu, client de la sincérité, la franchise de mes expressions & la droiture de mes sentimens me donnent des droits inaliénables sur son estime. L'homme ferme, courageux, inébranlable ; voilà le héros du misantrope.

Qu'il le reconnoisse donc, en me voiant apprendre à M. de Guerchy, du moins une fois en sa vie, que la plus ÉTONNANTE faveur ne sauroit avoir trop d'égards & de ménagemens pour les bons serviteurs du Roi, & pour les gens de lettres. Leur nom, malgré l'envie, suffit pour faire passer à la postérité le bien ou le mal qu'on leur fait.

Je ne fais donc que prévenir la justice de mon siècle. Eh ! de quoi M. de Guerchy seroit-il étonné ? du stile de mes lettres ! ses procédés l'autorisent : & s'il veut s'en convaincre, qu'il fasse chercher dans sa bibliothèque, par quelqu'un qui sache lire, les épîtres, billets & contre-billets que s'écrivirent Philippe le Bel & Boniface VIII. au sujet de leurs petits démêlés.

mêlés. Je ne rapporterai ici qu'un seul exemple des BILLETS DOUX * que s'adressoient ces deux premiers personnages de la Chrétienté. Ils seront propres à dérider le front d'un lecteur severe. Qu'il juge alors par comparaison de stile, & il trouvera sans doute ma correspondance bien ANODINE.

Elle peut paroître un Roman pour la France, mais ce n'est qu'une histoire pour l'Angleterre. Les faits qui y sont contenus sont si différens de tout ce qui se passe parmi nous, qu'ils sont voir au moins que le monde est un grand livre ; & que celui qui n'est jamais sorti de son país, n'en a lu que la premiere page. Ils démontrent combien le tableau de l'univers est varié, & combien nous devons être en garde de tout rapprocher à nos usages pour en juger. Pour apprendre à connoître les hommes, il ne faut pas les étudier dans des tems de calme, & lorsque toutes leurs passions sont en dormies ; un masque uniforme & trompeur couvre alors tous les visages : c'est dans les tems orageux, c'est dans le flux & le reflux des intérêts divers, dans le choc de la fureur des grands, qui vient se briser, & échouer aux

* *Billet de BONIFACE VIII à PHILIPPE LE BEL.*

BONIFACE, serviteur des serviteurs de Dieu à PHILIPPE Roi des François. Crains Dieu & observe ses commandemens. Nous voulons que tu saches que, dans les choses spirituelles & temporelles, tu nous es soumis. La collation des bénéfices ne te regarde point, &c. Et si tu en as conféré quelques uns, nous en révoquons la donation & la déclarons nulle, ajoutant que ceux qui pensent autrement sont des fats & des insensés, &c. Donné, &c.

Réponse à ce Billet-doux.

PHILIPPE, par la grace de Dieu Roi de France, au nommé BONIFACE, qui se fait appeller Souverain Pontife, *Salut fort modique & même aucun.* Sache ta grandissime fatuité, que, pour le pouvoir temporel, nous ne reconnoissons personne. Nous conférerons les prébendes & les bénéfices auxquels nous avons droit de nommer, & nous en assurerons les revenus à ceux que nous en aurons pourvus : croiant qu'il n'y a que des fats & des insensés qui puissent nous disputer ce pouvoir.

Na. A coup sûr un Prince, qui écrivoit de cette maniere, ne craignoit nullement les foudres du Vatican, ni le sort de l'Empereur Henri IV.

Pasquier liv. 3. Chap. 14. page 209.

pieds.

pièds de ma philosophie ; c'est dans la fermentation de la colere & du dépit qu'il faut les voir. C'est alors que les ames se dévelopent, que toutes les passions ont leur activité, que tous les hommes sont eux-mêmes.

Il ne suffit pas d'être né en France, pour prouver qu'on est François : on doit avoir encore le courage des Gaulois, pour oser se plaindre & se faire rendre justice. C'est aussi ce qui me détermineroit, si je trouvois des incrédules, à confier passagerement au *Museum* de Londres toutes les pièces relatives à cette affaire. Elles y demeureroient jusqu'à ce que je pusse les déposer au sein de ma patrie, dans la bibliothèque roiale, comme un monument perpétuel de l'équité du meilleur des Rois, que ces pièces auront fait signaler à l'avantage de tous mes concitoïens honnêtes gens.

La justice que j'en attends m'est due à bien des titres, dont je ne veux faire valoir qu'un seul, celui d'être un des plus petits particuliers du royaume, que les personnages les plus distingués ont voulu enlever & dérober, au milieu d'une nation libre, pour assurer leurs manœuvres. Se placer au rang des petits & avoir pour soi l'innocence, est le plus sûr moyen pour s'égalier aux grands, & pour obtenir justice du plus équitable & du meilleur souverain de l'univers.

Si je faisois ici le tableau racourci des injustices, des oppressions particulières que je souffre aujourd'hui, pour avoir voulu & vouloir encore servir ma patrie avec zele & courage, le public en seroit révolté. Bas artifices, menaces téméraires, vexations odieuses, violences de tout genre, rien n'a été négligé pour m'intimider ou pour me surprendre. Ce récit seroit trop long & trop affligeant même pour mes ennemis. L'œil du Roi MON MAÎTRE auroit de la peine à le voir, son oreille à l'entendre, & son cœur paternel à le comprendre.

Je m'estimerois heureux de me présenter au tribunal de sa justice, & j'y comparoïtrois en personne si je le pouvois, & si je n'étois environné d'ennemis puissans qui veulent m'enlever & me dévorer avec leurs pattes ou leurs griffes ; comme le vautour enleve & dévore la colombe ; de peur que la candeur & la vérité n'approchent du trône du Roi qui est l'asile de l'innocence & de la fidélité.

C'est

C'est cette fidélité qui a toujours été le mobile de mes actions ; c'est elle qui a échauffé le zèle avec lequel j'ai servi ; c'est elle qui me fera rejeter les offres & les menaces de mes ennemis. Il est des cas où l'audace qu'embrace la force des moyens, doit suppléer à la faiblesse de la nature ou de la position. Comme Ministre, que l'on dit réformé, j'écraserai l'injustice : comme Dragon toujours en pied, je braverai les menaces. Je ferai un second *Nicomède* qui bravoit la puissance orgueilleuse des Romains, lors même qu'il en étoit écrasé.

Ma politique n'est point artificieuse ; si elle est adroite, du moins n'est-elle point fautive. Elle est vertueuse sans rigidité : ma politique enfin est celle d'un honnête homme, qui dit toujours la vérité, & qui me croit assez estimé pour la faire croire.

N'éprouvant donc aucuns remords, & mes ennemis, quoiqu'aveuglés par leurs préjugés, étant forcés de me rendre dans leur conscience la justice qui m'est due, je dois être à l'abri des reproches. Leurs traits sont impuissans, & viendront toujours s'éteindre & se rompre contre l'égide de la vérité, de l'innocence & de l'honneur.

GRAND ROI, protecteur des opprimés, vous écouterez ma plainte, vous défendrez mes jours contre les entreprises de mes ennemis qui sont aussi les vôtres & ceux de votre royaume.

Vous me garantirez des complots des méchants, vous me préserverez des cabales de ceux qui trament des injustices, dont les langues sont acérées comme une épée tranchante ; leurs calomnies atroces sont des fleches perçantes qu'ils sont toujours prêts à lancer, pour blesser en secret l'innocent ; ils le percent d'un trait imprévu, sans être retenus par aucune crainte de Dieu ; ils s'affermissent dans leurs injustes desseins, ils présument cacher leurs pièges, ils disent, qui est-ce qui les découvrira ? ils couvrent leurs secrètes iniquités, leurs trames ne sont qu'un labyrinthe de détours, leur cœur est une abîme impénétrable : mais **GRAND ROI** faites au même instant retomber leurs fleches sur eux-mêmes, qu'ils soient eux-mêmes percés de leurs traits. Que le venin de leurs langues se tourne contre eux, & ceux qui verront leur sort se retireront de frayeur & fuiront épouvantés. Tous les hommes vous craindront alors, **PUBLIERONT VOTRE JUSTICE, ET REDOUTERONT VOTRE PUISSANCE.**

*Judicet Dominus arbiter inter me & te, quoniam
fecisti in nos iniquitatem & mala.*

Judith, Chap. ii. 27.

Lettre d'Envoi à S. E. M. le Comte de Guerchy.

J'AI l'honneur de vous envoyer ci-joint, Monsieur le Comte, ma correspondance particulière tant avec vous qu'avec M. M. les Ducs de Nivernois & de Praslin, & M. de Sainte-Foy premier commis des affaires étrangères, au sujet des démêlés & des injustices que j'éprouve, à l'égard de ma position ministériale, de ma dépense à la Cour du Roi de la Grande-Bretagne & de mon rappel GRIFFE'.

J'aurois bien voulu éviter tout cet éclat, vous le savez, Monsieur le Comte : Je vous ai même fait faire, encore en dernier lieu des propositions pacifiques & honnêtes, avant & pour ne point publier cet ouvrage. Vous avez cru qu'il seroit trop humiliant pour un homme comme vous d'écouter la justice, & qu'il vous convenoit mieux de vous épargner la peine de la rendre. La vérité mise au grand jour poura vous humilier d'avantage. J'en suis fâché : mais vous m'y avez contraint ; & il m'importe de prouver que, si j'ai quelque tort par rapport à la forme, je n'en ai certainement aucun quant au fonds.

Vous paroissez aimer à figurer sur un grand Théâtre : je vous ai servi dans votre goût : vous comparoîtrez sur celui de l'Europe ; & d'un pôle à l'autre, l'univers entier applaudira à vos sublimes talens pour la négociation & la parcimonie. Si cela vous fâche, Monsieur le Comte, je vous promets alors que vous aurez dans peu une seconde édition revue & corrigée, dans laquelle je ne laisserai subsister aucune lacune.

Pour l'autenticité incontestable de cet ouvrage, je déposerai, s'il le faut, au MUSÆUM * de Londres les originaux & les minutes. En attendant, les personnes de peu de foi, ou les amateurs de manuscrits curieux pourront consulter les originaux : ils me trouveront toujours disposé à les leur communiquer. J'ai l'honneur d'être.

Monsieur, Votre très humble & très obéissant serviteur.

Le Chev. D'EON.

* Le *Musæum* est la bibliothèque publique de Londres.



Extrait de la Lettre de M. le Duc de Nivernois
à M. le Duc de Praslin.

A Londres le 27 Avril 1763.

N'ETES vous pas content de l'expédition que vous a faite pendant mon absence notre petit D'Eon. J'ai vu avec plaisir à mon retour que je n'aurois pas fait si bien que lui. Je vous remercie de ses lettres de Résident : il ny a plus qu'à lui régler un traitement pécuniaire & je présume que vous ne tarderez pas à faire cet arrangement, qu'il faut un peu calculer sur l'allure Angloise, qui est singulièrement dispendieuse à tous egards & en tout ordre de choses et de personnes.

P. S. de M. D'Eon.

Monfieur le Duc,

M. le Duc de Nivernois m'ordonne de vous écrire ici deux mots pour vous suplier de fixer le plutôt possible des appointemens honnêtes à ma Résidence, & de vous observer en même temps que le 4 Juin est la naissance du Roi d'Angleterre ; & que pour ce jour-là il faut un habit neuf galonné ou brodé pour le Résident de France, & de même pour le jour de la naissance de la Reine.

Avec mes appointemens de Secrétaire il ny a pas ici de quoi boire de la petite bierre, & le dragon votre serviteur ne boit que du vin. Tant qu'ils subsisteront toujours de même, gala ou non, j'irai avec mon uniforme jusqu'à ce que mort ou déshonneur s'ensuive. Ma plus grande fortune est mon zele pour le service du Roi, & les bienfaits dont vous voudrez bien le

B

cou-

couronner, ainsi j'ai tout lieu d'espérer que vous aurez la bonté de me faire fixer incessamment par le Roi un sort honnête, surtout pour l'intérim & pour la Cour que j'habite.



Lettre de M. D'Eon à M. le Duc de Praslin.

A Londres, le 5 Juin, 1763.

Monfieur de Duc.

A Mon dernier voiage, j'ai eu l'honneur de vous renouveler la demande légitime du paiement d'une premiere course en Ruffie, pour laquelle j'ai contracté des dettes à Paris qui me font fort à charge. Vous avez bien voulu me promettre avec bonté le jour de mon départ en présence de Madame la Duchesse de Praslin, que vous examineriez de nouveau cette affaire, & que vous me rendriez justice.

Je profite, Monfieur le Duc, du retour de M. le Duc de Nivernois, pour vous prier de me l'accorder par son canal, & par celui de M. le Comte de Guerchy, dans une affaire qui est petite par elle-même, mais qui est cependant très confidérable pour moi.

Je joins ici un mémoire, qui vous fera connoître la vérité de mon exposé ; & la vérité jointe à la bonté de votre cœur, & au zele que j'ai mis pour satisfaire celui de M. le Duc de Nivernois pendant sa négociation ici me fait tout espérer.

J'ai l'honneur d'être avec une respectueuse reconnoissance, &c.

Précis

Précis du Mémoire de M. D'Eon à Monsieur le Duc de Praslin.

M. D'Eon y mettoit sous les yeux de ce Ministre les motifs aussi secrets qu'importans, qui en 1756 avoient engagé M. Rouillé à le faire partir pour la Russie. Il y apportoit en preuves les lettres des différens Ministres que la Cour de Versailles a eus à celle de S. Pétersbourg. Il y faisoit voir qu'assuré que son voiage ne seroit point à ses frais, M. Rouillé ne lui avoit fait avancer qu'une somme de cinq-cens-livres par M. Dietrick Banquier de la Cour à Strasbourg, ce qui l'avoit mis dans le cas d'en emprunter une de dix-mille-livres pour subvenir à la dépense nécessaire dans cette Cour.

Que des raisons de politique aiant forcé à changer les vûes qu'on avoit sur lui, pour lesquelles même il se sentoit quelque répugnance, M. Rouillé lui avoit ordonné de rester à Pétersbourg auprès du Chevalier Douglas, de travailler sous ses ordres & d'y attendre l'Ambassadeur qu'on devoit y envoyer.

Ces changemens inopinés firent croire au Chevalier Douglas qu'il n'étoit pas décent à M. D'Eon de s'adresser, pour le remboursement de son voiage, à d'autres qu'à sa Cour, dont M. Douglas étoit persuadé qu'il obtiendrait tôt ou tard cette justice.

“ Je fus même un peu négligent, ajoutoit M. D'Eon, pour presser le
 “ remboursement de cette dette, parceque j'étois jeune & peu instruit de
 “ ce qui se pratique à la Cour.

“ J'étois d'ailleurs uniquement occupé du soin de remplir les vûes de
 “ M. Rouillé, qui m'avoit souvent & authentiquement promis beaucoup
 “ d'avancement & de récompenses, si les projets réussissoient. A mon
 “ retour en France, je ne trouvai plus ce Ministre en place.

“ J'ai

“ J’ai renouvelé ma demande auprès de M. le Cardinal de Bernis & de
 “ M. le Duc de Choiseul, qui m’ont fait l’honneur de me dire : *Il fal-*
 “ *loit vous faire paier dans le tems par mon prédécesseur.*

“ Voilà, Monsieur, l’exposé véritable & succint de ce qui s’est passé.
 “ M. Godin, M. l’Abbé de la Ville, M. de la Suze, M. Tercier, M. le
 “ Chevalier Douglas, & mes Créanciers à Paris connoissent malheureuse-
 “ ment pour moi trop bien cette dette. Personne n’aime moins que moi
 “ à demander de l’argent, puisque j’ai resté toute la premiere année à
 “ Péterbourg à travailler sans rien demander & sans rien recevoir de la
 “ Cour.

M. D’Eon en appelle ici aux lettres de M. le Cardinal de Bernis & de
 M. le Marquis de L’hospital, pour constater que son zele pour sa Cour lui
 a fait refuser en 1758, pour la seconde fois les offres avantageuses d’une
 puissance étrangere.

“ Et lorsque M. le Duc de Choiseul, poursuit M. D’Eon, réduisit à
 “ mille-écus les 5000 d’appointement que Mr. le cardinal de Bernis m’avoit
 “ fait accorder par S. M. en faveur de mon zele & de mes services, je ne
 “ l’ai importuné par aucunes représentations, & j’ai subi en silence &
 “ respect le sort de réduction qu’il avoit prononcé.

“ Je m’adresse à vous, Monsieur, avec d’autant plus de confiance, que
 “ j’ai déjà éprouvé les effets de la bonté de votre cœur. Mon sort vous
 “ toucha à Vienne, vous eûtes la bonté de m’accorder votre protection,
 “ & depuis ce tems j’ai taché de m’en rendre digne, tant en Allemagne,
 “ qu’en Angleterre.

“ J’espere, Monsieur, que vous ne regarderez pas comme juste, que je
 “ paie depuis 1756 les intérêts d’une somme de dix-mille-livres, empruntée
 “ dans une circonstance où mon voiage paroissoit nécessaire aux intentions
 “ des deux Cours ; & dans un tems où il y avoit tout à craindre * & où

* Le Sr. Meiffonier de Valcroissant qui fut envoyé en Russie avant moi, fut regardé fort mal
 à propos comme un espion & mis à la forteresse de Schwelbourg sur le lac Ladoga, d’où je l’ai
 tiré après un an de captivité.

“ personne

“ personne n’alloit importuner le Ministre pour avoir une mission en
 “ Ruffie.

“ Ce paiement me devient d’autant plus nécessaire, que je suis vive-
 “ ment pressé à Paris pour le remboursement de ce que j’ai emprunté
 “ alors, & qu’il seroit plus naturel & plus décent pour moi de paier
 “ actuellement mes dettes, que de me servir plus longtems des LETTRES
 “ D’ETAT,* que vous avez bien voulu me faire accorder par Sa Majesté, &c.



Lettre de M. D'Eon à M. le Duc de Nivernois.

A Londres, le 1^{er} Août, 1763.

Monsieur le Duc,

QUOIQUE j’aie eu l’honneur de vous écrire plusieurs fois depuis
 votre lettre du 3 Juillet, tant pour répondre aux différens articles
 qu’elle contenoit, que pour vous remercier des conseils que vous voulez
 bien m’y donner. Je n’ai cependant point fait jusqu’ à présent de réponse
 cathégorique ; je vous ai simplement laissé entrevoir ce qui se passoit dans
 mon ame sans vous en expliquer les différens sentimens. J’attendois une
 occasion sûre pour vous ouvrir mon cœur, & vous faire part de mes ré-
 flexions bien réfléchies par le tems, & les délibérations dans lesquelles
 je persiste et je persisterai d’autant plus constamment, que depuis un mois il
 se livre de grands combats chez moi, entre la complaisance à vos desirs &
 mon devoir. Je profite donc de cette occasion sûre, M. le Duc, pour vous
 remettre sous les yeux l’extrait de votre lettre, afin que vous soiez plus en
 état de juger de la valeur de ma réponse, & de ma parfaite reconnoissance
 quelqu’en soit l’événement.

J’ai l’honneur d’être. &c.

C

Ré-

* Voyez Pièces justificatives.

Réponse de M. D'Eon.

Du 1^{er} Août, 1763.

JE n'y compte plus & je ne m'en soucie gueres, quoique je dusse m'en soucier beaucoup étant pauvre, & n'ayant pas encore païé l'argent que j'ai emprunté pour ma premiere course en Ruffie.

On me trouvera nuit & jour prêt à servir le Roi toutes les fois qu'on m'en fournira l'occasion & la possibilité. D'ailleurs quand on songera à mes anciens services je songerai aux nouveaux ; je fais que l'on m'aime trop, c'est ce qui fait que l'on me traite sans conséquence, mais je n'en suis pas moins reconnoissant.

Je suis content de tout, inquiet de rien — *Et si totus illabatur orbis, impavidum ferient ruinae.*

Je comprends que cet effet est dans la nature des choses humaines & surtout ministérielles.

C'est ici le point difficile & impossible de la négociation, & quand j'ai eu l'honneur de vous répondre d'avance que je regardois le caractère de ministre plénipotentiaire plutôt comme un mal que comme un bien pour moi, j'avois raison.

Je

Lettre de M.^e le Duc de Nivernois.

Du 3 Juillet, 1763.

NE comptez point du tout sur votre vieille course Moscovite & ne vous en souciez gueres.

Songez seulement à rendre de nouveaux services, & on n'en sera pas méconnoissant, car on vous aime beaucoup comme vous savez.

Mais sur toutes choses paroissez toujours content, possédant votre ame en paix, & n'ayant aucun sentiment d'inquiétude.

On est tant tirillé ici de par tout qu'on prend nécessairement en grippe tout ce qui tend à faire cet effet-là.

Vous allez être Ministre Plénipotentiaire, Et puis vous redeviendrez Secrétaire d'ambassade, Et puis dans les interim annuels vous redeviendrez Ministre.

Réponse de M. D'Eon.

Je n'ai jamais demandé, ni désiré ce titre ; mais on me l'a donné & aiant été obligé de le prendre, je ne puis redevenir *Sécretaire d'ambassade, puis Ministre, puis Sécretaire, puis Ministre, &c.* Toutes ces arlequinades me feroient passer aux yeux du public pour un homme de paille dont on fait tout ce que l'on veut, & qui prend telle forme qu'on désire lui donner. Je serois Hué, Honni, Baffoué, Conspué & Vilipendé des Ministres étrangers & des Anglois, & après avoir été adopté dans le corps diplomatique je ne puis descendre pour remonter, ni monter pour descendre, &c.

Tout le monde ici se moqueroit de moi, & je ne pourrois plus en aucune façon y servir le Roi utilement. Il faut donc que je reste auprès de M. le Comte de Guerchy, ou comme M. Durand étoit auprès de vous, ou que je m'en aille après que l'Ambassadeur sera venu ici & au courant des affaires. Il n'y a point de milieu, & déjà les Ministres étrangers, & les Anglois s'attendent à mon départ peu de tems après l'arrivée de M. le Comte de Guerchy. Je resterai si on ne m'envoie pas des lettres de récréance, & qu'on laisse toujours subsister mon titre, sans cependant avoir de fonction que dans l'intérim ; dans l'intérieur je travaillerai auprès de M. le Comte de Guerchy avec toute la douceur & la docilité possible, mais sans aucun titre : quant aux appointemens M. le Duc de Praslin me fera tel traitement honnête qu'il jugera à propos, *je suis traitable pour l'argent ; mais intraitable sur l'honneur.*

Tel est mon sentiment après avoir discuté depuis un mois cette matiere avec moi même. Mon intention étoit de faire les derniers efforts pour tâcher de vous plaire & de complaire à Monsieur le Duc de Praslin, & à M. le Comte de Guerchy : mais j'ai beau réfléchir à toutes les circonstances, & dépendances, je suis toujours arrêté par la chose impossible que l'on désire de moi & qu'il n'est pas en mon pouvoir de faire sans avilir la dignité du Roi, chose capitale qui me touche, sans avilir le titre de Ministre Plénipotentiaire, titre fort utile, fort commode pour diverses Cours, cas & personnes. S'il pouvoit redevenir Sécretaire d'ambassade, quel est l'homme de la Cour & même de la ville qui voudroit par la suite l'accepter. Je ne veux pas être cité dans le corps diplomatique comme l'homme qui le
pre

Réponse de M. D'Eon.

premier l'a avili, & en cela j'ai en vérité plus à cœur les intérêts du service du Roi que les miens propres.

D'après toutes ces considérations, Monsieur le Duc, je vous supplie de juger, & faire juger, ou mon départ, ou mon séjour ici après l'arrivée de M. le Comte de Guérchy. Je suis véritablement affligé de la fatalité de la circonstance dont je ne suis pas l'auteur. Si par malheur Monsieur le Duc de Praslin étoit fâché contre moi, j'ose dire qu'il seroit fâché sans être mécontent de moi ; je n'ai rien à me reprocher, & alors moi qui suis un philosophe bien plus pauvre, bien plus cinique que Milord Bute, j'irois dans mon chalais Bourguignon, boire le lait de mes vaches, le vin de mes vignes, & manger l'herbe de mon jardin.

Réponse de M. D'Eon.

Tout cela n'est pas bon pour moi & pour me servir de l'expression d'un poète Anglois, je ne vois encore le bien ou le mal pour moi que dans l'incertitude de la providence.

J'ai déjà vu la circulation périodique de six-Ministres du Roi qui tous vouloient faire ma petite fortune & qui tous ensemble ne l'ont pas faite. Ce n'est pas leur faute ; je suis content & le serviteur des événemens.

Mon zele & mon attachement pour M. le Comte de Guérchy sera certainement le même que celui que j'ai toujours eu pour Monsieur le Duc de Nivernois, & quand je fers, je ne dis pas comme les prêtres —
ad utilitatem quoque nostram. Je fers

Lettre de M. le Duc de Nivernois.

Tout cela est bon pour vous, soiez *unus & idem* dans toutes ces variations, soiez prêt à tout, content de tout, & en ne rechignant à rien je vous promets que vous vous en trouverez bien.

Marquez zèle & attachement à mon successeur qui le mérite bien à tous égards, & qui vous pourra être fort utile.

Réponse de M. D'Eon.

fers uniquement par honneur pour la plus grande gloire & utilité du Roi, si l'on me donne des récompenses, je les prends ; si on ne m'en donne pas, je m'en passe.

J'espère que Monsieur le Duc de Nivernois, Monsieur le Duc de Praslin, & M. le Comte de Guerchy rendront assez de justice à ma façon de penser pour ne pas attribuer à hauteur ni à inflexibilité de caractère la détermination à laquelle je suis décidé, y étant forcé par le cas extraordinaire où l'on m'a mis, y étant forcé par honneur & par zèle pour le service du Roi, par l'opinion du public, & du corps diplomatique qui ne dépend pas de moi. *Si Romanus eris, Romano vivito more.*

Mon cœur est véritablement bien touché, Monsieur le Duc, & de la peine que vous avez bien voulu prendre & des conseils que vous me donnez. Je confesse & reconnois que vos conseils peuvent être excellents pour Versailles, mais permettez-moi de vous l'avouer, ils ne sont pas de bon aloi pour Londres. La franchise de mon caractère & de ma conduite doit mettre en défaut jusqu'à

Lettre de M. le Duc de Nivernois

Faites à chaque occasion connoître deux choses, les talens de votre esprit, & la flexibilité de votre caractère, je vous promets que vous vous en trouverez bien.

Adieu, mon cher ami, c'est en me faisant vraiment mal à mes pauvres nerfs que je vous griffonne ceci ; je n'y ai pas de regret, si mes conseils vous sont utiles. *Vous savez que je connois le monde & spécialement celui à qui vous avez à faire.* Vous savez aussi combien je vous aime & partant mes conseils doivent vous paroître de bon aloi.

D.

Réponse de M. D'Eon.

Lettre de M. le Duc de Nivernois.

qu' à la fatire de mes ennemis. Je m'occupe de ceux qui me plaisent, & ne me tourmente point sur ceux à qui je puis déplaire.

Quo fata trahant, virtus secura sequetur.

Le Plénipotentiaire, puis Ministre, puis Secrétaire, puis Ministre boit avec sa Secrétairerie tous les jours à votre santé, M. le Duc, & nous le faisons tous, non pas tant par devoir que par le doux plaisir de la parfaite reconnoissance gravée dans nos cœurs qui vous feront dévoués pour la vie.

J'exécuterai vos ordres avec bien du plaisir & de l'empressement vis-à-vis le chevalier Carrion ; & ces ordres sont très agréables à mon cœur ; personne n'étant plus disposé que moi à être l'ami de M. Carrion ; qui est un très honnête homme, & il suffit d'ailleurs qu'il soit l'ami de M. le Marquis de Grimaldi, qui m'a toujours fait de grandes politesses à Versailles, sans cependant me connoître bien particulièrement.

Extrait

Je vous embrasse de tout mon cœur, & vous prie de boire quelquefois à ma santé avec votre secrétairerie.

Faites de grands amours au chevalier Carrion, offrez-lui votre lit, votre cheval, votre table ; & puis faites-lui bien des complimens de ma part.

Extrait de la Lettre de M. le Duc de Nivernois à M. D'Eon.

En date de Paris le 3 Août 1763.

MON cher ami, j'arrive de St. Maur pour passer ici quelques jours & je trouve Hugonet qui me dit qu'on l'envoie demain à Compiègne, où il sera expédié & d'où il ne reviendra pas ici. Ainsi il faut que je me presse de vous dire un pauvre mot, non pas sur les affaires, car depuis Compiègne je n'en fais pas plus que Hugonet & même beaucoup moins, mais je vous parlerai sur votre situation. *Vous me paraissez dans votre lettre du 21 Juillet n'être pas intérieurement trop content de votre pleine puissance, & je crois que vous avez tort ; vous allez redevenir d'évêque meunier, j'en conviens : mais un meunier qui vient d'être évêque n'est pas un meunier à la douzaine ; d'ailleurs vous savez qu'au printems prochain, & en suite à chaque autre printems notre ambassadeur fera une absence d'environ trois ou quatre-mois, ainsi vous reprendrez chaque année votre siège épiscopal, & à la fin de l'ambassade il se trouvera que vous aurez été Ministre un bon bout de temps dans la plus importante Cour de l'Europe, ce qui doit avoir & aura une influence considérable sur votre traitement, soit que vous veuilliez de l'emploi, soit que vous veuilliez une retraite. Voilà, mon petit mon cher ami, ce que je voulois vous dire sur votre manière d'être personnelle ; je crois que je pense juste & vous pouvez compter que le tendre intérêt que je prends à vous me rend très vigilant & scrupuleux sur ce qui vous regarde.*

N O T E.

M. D'Eon a simplement accusé la réception de cette lettre & a prié instamment Monsieur le Duc de Nivernois de relire sa réponse du 11 Août par laquelle il lui a démontré qu'il n'avoit pas les reins assez souples pour voltiger politiquement tantôt sur la mule de l'évêque & tantôt sur l'âne du meunier ; s'il eut fait son académie politique au *monlin d'Ameninbourg* cela pourroit être différent.

Extrait

Extrait d'une autre Lettre de Monsieur le Duc de Nivernois à M. D'Eon.

En date de Paris le 8 Août 1763.

“ **M**AIS à propos il faut que je vous gronde. Pourquoi est-ce que
 “ vous avez dépensé 4000 Tournois * à M. de Guerchy dans un
 “ mois, & surtout pourquoi lui faites-vous paier pour 15 l. sterling de
 “ ports de lettres & de commissions ? Je vous avoue que cela ne me pa-
 “ roît pas raisonnable. Il y a encore les Gazettes que vous lui faites
 “ paier aussi mal à propos, à moins que vous ne les aiez achetées, et
 “ qu’elles ne restent à lui ; car sans cela il ne seroit pas juste de lui faire
 “ paier la lecture que vous faites des papiers publics.”



Réponse de M. D'Eon.

En date de Londres le 19. Août 1763.

Monsieur le Duc,

IL me reste à répondre à la réprimande que vous me faites sur la dé-
 pense que je fais ici à M. le comte de Guerchy. Je suis assez judi-
 cieux pour sentir qu’elle n’est point dans votre façon de penser & d’agir,
 mais je sens en même temps que vous êtes trop bon & trop facile ; ce n’est
 pas pour rien que Madame la Duchesse vous appelle *mon cher petit Mouton*
mon petit Barbet ; votre complaisance pour vos amis de 30 ans, avec les-
 quels vous vous êtes autrefois amusé à la foire St. Germain à danser
 sur la corde lache, n’a pu résister aux sollicitations réitérées que leur
 avarice (ou si vous voulez les décorer d’un nom plus pompeux) leur
 fordide économie vous a fait nuit & jour pour abréger le calpin de ma
 petite dépense Toute mal fondée que soit cette réprimande, elle m’est
 une nouvelle preuve de la bonté, de l’ouverture de votre cœur, & de la

* Cela fait 160 guinées environ.

tendre

tendre amitié dont vous m'honorez ; & je l'excuse de la part de M. le Comte de Guerchy qui fait tous ses calculs sur le Méridien de Paris & de la rue St. Dominique. Quand il fera à Londres, il apprendra la différence des livres sterlings d'avec les livres tournois, & il verra s'il ira loin avec 150 guinées par mois pour nourrir cinq-mâtres, quelques amis qui viennent me voir, cinq-officiers, quatre-servantes, un suisse, quatre-laquais, deux-cochers deux-palefreniers & plus de 10 chevaux qui sont restés ici & qui ne m'appartiennent point. S'il commence à se récrier sur le premier état de dépense que je lui ai envoyé, que dira-t-il sur ceux qui vont suivre ? Car ils montent, je vous le promets, bien plus haut, pour deux-raisons. La première, parceque le lard, l'huile, les jambons, les bonnes cuisses de dindons, le charbon, le foin, & toutes les bonnes choses, que vous m'aviez laissées, sont consumées il y a longtems : 2^o. parceque les petits repas que j'ai été obligé de donner, quoique la frugalité en ait toujours été l'affaisonnement, ont été plus nombreux, plus répétés, & plus couteux. Je joins ici plusieurs listes des différentes personnes qui ont mangé ici. Vous verrez, Monsieur le Duc, que c'est toute bonne compagnie, & de vos amis à qui vous avez recommandé, en partant, de venir boire avec moi à votre santé du bon vin que vous m'avez laissé, qui n'appartient pas plus à M. de Guerchy qu'à moi, puis que c'est le Roi qui l'a païé pour le boire à Londres ; & il n'est par dit dans le compte que le Plénipotentiaire de France ne boira pas pendant l'intérim de votre départ à l'arrivée de votre successeur. Ces petits repas étoient indispensables puis qu'on me les a demandé ; où que l'on est venu tomber chez moi à l'heure du diner. Soit qu'on les paie, soit qu'on ne les paie pas, cela est fait, consommé, digéré, & prêt à recommencer. Ce que l'on trouve le plus à redire c'est à la dépense de ma table ; & on ne parle pas de celle de l'écurie, parceque les chevaux ne sont pas à moi ; je me souviens à ce sujet qu'un petit-maître me vantoit un jour à Paris, la dépense de son écurie. Vous pourriez, lui dis-je, à moins de frais entretenir le double de gens d'esprit. Ho ! dit-il, cela est vrai : mais mes chevaux servent à me trainer. He bien ! lui répondis-je, les gens d'esprit vous porteroient sur leurs épaules. Il faut que M. le Comte de Guerchy se prépare à voir augmenter sa surprise & son étonnement à son arrivée ici ; il ne tardera pas à se convaincre par lui-même combien il s'est trompé dans

ses calculs. J'ai trouvé, comme vous, l'état des ports de lettres & commissions un peu fort, quoique diminué de plus de moitié de ce qu'il étoit de votre tems. M*** † ce fuisse prophète, ce soldat enthousiaste, qui en étoit chargé, a été congédié, pour les raisons que M. le Comte de Guerchy a approuvé ; un autre en est chargé, & je verrai à la fin de ce mois si cela y mettra quelque différence. L'article des gazettes est une misère qui ne valoit pas en vérité la peine d'être relevée ; puis que cette grande dépense ne va pas à une guinée par mois ; & on en devoit d'autant moins parler que je ne lis pas les gazettes Angloises ; elles sont lues par M. le Boucher & Bontemps, & resteront à M. de Guerchy, reliées, brochées ou même en feuilles volantes ; cela m'est bien égal. Elles sont pour l'usage de la cour qui demande les nouvelles courantes de ce pais-ci : tout ce que je puis faire, c'est d'envoier ces M^{rs}. les lire par la fuite au caffè. Je vous avouerai que je m'attendois à toute autre chose qu' à ces tracasseries. Je n'ai jamais gouverné de maison, je suis à peu près, comme le Philosophe Guillaume Budée qui, lorsqu'on lui vint dire que le feu étoit à sa maison répondit "*voïez ma femme, je ne me mêle pas des affaires du ménage.*" Je comptois au-contraindre mériter des remercimens, non pour mes talens ménagers, car je couviens de bonne foi de mon inaptitude à cet égard, mais par rapport à mon zele pour les intérêts de M. le Comte de Guerchy qui est pur & sincere. Aussitôt après votre départ, je fis toutes les réformes que je crus nécessaires, avec plus de scrupule même que je n'aurois fait, si ces dépenses m'eussent regardé moi-même, & je l'ai peut-être

† Après deux secousses de tremblement de terre qui arriverent ici en 1750 ; il s'avisa d'en prédire un troisieme qui devoit renverser Londres. Il se dit inspiré, & d'un ton enthousiaste en fixa le jour, l'heure & la minute. Londres consterné au souvenir des deux secousses qui s'étoient suivies dans l'intervale d'un mois, & plus effraïé encore à l'approche d'un troisieme & plus terrible tremblement, que ce soldat enthousiaste avoit annoncé pour le 5. d'Avril, la ville s'est montrée susceptible de toutes sortes d'impressions. Plus de 50 mille habitans, sur la foi de cet oracle, avoient ce jour-là pris la fuite : la plupart de ceux que les raisonnemens ou les railleries de leurs amis avoient retenus, attendoient en tremblant l'instant critique, & n'ont montré de courage, qu'après qu'il a été passé. Le jour arrivé, la prophétie, semblable à la plupart des prédictions, ne fut point accomplie ; le faux Samuel fut mis un peu tard aux petites maisons, & la tête de ces fiers insulaires si sensés & si philosophes, ne fut pas à l'épreuve de la prophétie d'un fou.

poussée

pouffée trop loin ; car l'ordre & l'économie nécessaires dans la maison d'un particulier deviennent léfine & crasse dans celle d'un Ambassadeur qui représente un grand Roi. Cette œconomie si préchée n'est qu'une sœur honorable de l'indigne avarice. C'est sur ces principes que j'ai agi, & que je continuerai d'agir ; paiera la dépense qui la devra, & le pourra. Celui qui me la fera paier, sera bien habile, s'il ne me donne pas l'argent nécessaire, ce sera certainement un des plus grands hommes du siècle.

“ Tu peux me faire perdre, à fortune ennemie !

“ Mais me faire paier, parbleu je t'en défie.”

Au surplus je serois bien flaté d'en soulager M. le Comte de Guerchy. Si notre Cour à la bonté de m'accorder les appointemens d'un Ministre Plénipotentiaire, ainsi que celle de Londres les paie à M. de Newille. Les charges ne sauroient regarder que ceux qui ont les émolumens. Comme vous êtes, Monsieur le Duc, nouveau docteur d'Oxford, & moi ancien docteur de Paris, je puis vous citer cet axiome du droit canon :

Beneficium datur, propter officium.

Toujours animé du zele d'un vrai François je suis prêt à servir le Roi, tant qu'il jugera mes services utiles ; mais je ne puis le faire à mes dépens, si j'étois riche, je jetteroie mon argent par les fenêtres pour avoir, je ne dis pas l'honneur, mais la satisfaction de servir ma Patrie. Il vaudroit peut-être autant pour moi de m'en être tenu à une neuvieme béatitude qui vaut bien les huit-autres.

“ *Heureux celui qui n'espere rien, parcequ'il n'est jamais frustré dans son attente.*” Et L'Arioste dit quelque part *molto avari, se nulla spera.*

J'ai l'honneur d'être avec respect, &c.

P. S. Pardon, Monsieur le Duc, si j'écris si fortement, je suis pressé ; quelques auteurs ont le stile ferré, parcequ'ils ont le génie étroit. Ne lisez pas froidement ce que ma tête écrit chaudement. Mon cœur est bon & mon estomach aussi ; dites, je vous prie, à M. le Comte de Guerchy que j'aurai l'honneur de lui écrire mardi prochain ; il ne faut pas

pas qu'il s'étonne de la dépense du mois de Juin, parceque celle du mois de Juillet fera bien plus forte ainsi que celle du mois d'Août. Je joins ici copie de ma réponse à M. de Sainte-Foy, vous êtes mon confesseur, Monsieur le Duc, je n'ai rien de caché pour vous ; il se mêle aussi d'écrire en ministre à son ami philosophe, qui n'a pas peur du bruit ni des événemens de la vie.

Second P. S.

M. le Comte de Guerchy est riche & lieutenant général, & moi pauvre & simple capitaine de dragons ; cependant je ne ferai pas comme Favorin natif d'Arles dans les Gaules, & favori de l'Empereur Adrien, qui dit à ses amis qui lui reprochoient d'avoir cédé trop aisément à l'Empereur dans une dispute littéraire ; *y pensez-vous ? vous voulez qu'un homme, qui a trente-legions à son service, n'ait pas raison ?*



Réponse de M. D'Eon.

à Londres le 19 Août, 1763.

Extrait de la Lettre de M. de Sainte-Foy premier commis des affaires étrangères.

A Compiègne le 14 Août, 1763.

NE croiez pas, mon cher ami, que votre titre de Ministre plénipotentiaire m'ait tourné la cervelle. En vérité vous ne connoissez pas votre ami, dont la philosophie fait apprécier la valeur des grandeurs & des grands. Ma folie est sageffe ; & ma caboche vous envoie ci-joint d'autres enfans de sa prétendue souffe, qui n'ont pas pris naissance dans un cerveau creux qui se repaît de chimères.

Voilà

JE viens actuellement au chapitre principal, à celui qui vous concerne directement, mon cher ami ; vous m'avez envoyé copie d'une véritable folie, car en vérité je ne ferois autrement appeller le résultat de la fermentation de votre caboche sur l'objet du titre qui vous a été donné.

1°

Réponse de M. D'Eon.

Voilà précisément, mon cher ami, une partie de ce que je demande, & quand j'ai insisté là-dessus c'étoit pour répondre à Monsieur le Duc de Nivernois qui me marquoit vous *allez être Plénipotentiaire, puis Secrétaire, puis Ministre, puis Plénipotentiaire, puis Secrétaire, puis, &c.*

Je suis François par mon inviolable attachement pour le Roi & ma patrie, mais je me fais gloire de ne penser, ni d'agir comme le François. Je n'ai pas envie de faire le Wilkes & encore moins de faire fortune ; cependant je vous l'avouerai, mon cher ami, ce qui me frappe le plus dans les différents caprices de la fortune, c'est de voir toujours l'homme de mérite à pied, & le sot en litière, ou dans un char de triomphe.

Nous murmurons souvent contre le monde que vous habitez, contre l'ambition qui nous flatte & la faiblesse qui nous y retient ; nous nous contentons de bien raisonner, & nous n'avons pas le courage de le quitter : pour moi, ce courage ne me

cou-

Lettre de M. de Sainte-Foy.

1°. Vous ne redeviendrez point Secrétaire d'ambassade, puis qu'il a été convenu que vous garderiez le titre de Résident, même en travaillant avec M. de Guerchy.

2°. Il n'est pas si beau, ni si juste que vous le pensez de prétendre qu'à Londres, il faille penser comme à Londres. Quand on est François, il faut penser comme tel au milieu de la cité de Londres ; & quand on a de l'esprit, il ne faut pas se cabrer sur des misères, parceque les Wilkes ne font pas fortune dans le monde que j'habite, & que vous devez aussi un jour habiter.

F

*Réponse de M. D'Eon.**Lettre de M. de Sainte Foy.*

coutera rien. C'est un petit sermon que je veux vous faire en passant.

Vous avez raison, mais je n'ai pas tort; je puis avoir été Ministre Plénipotentiaire & redevenir Ministre: mais quand vous me ferez voir qu'un *Plénipotentiaire a été puis Secrétaire, puis Ministre, puis Plénipotentiaire, puis Secrétaire, puis, &c. &c.* alors j'aurai tort, & je conviendrai que ma raison est tombée dans le puits.

Si ce caractère étoit indélébile comme la prêtrise, je ne me ferois certainement pas laissé tonsurer Ministre Plénipotentiaire. Vous prenez un peu à gauche, mon cher ami, tous les exemples que vous citez. C'est tout le contraire de ce que vous dites, qui va arriver à M. de Rosenberg. Il ne s'agit pas du passage d'une Cour à une autre, il s'agit ici de la même Cour, & un *Ministre* n'étant à proprement parler qu'un *comédien*, les règles du théâtre veulent que l'unité des tems & des lieux soit observée.

Il y a beaucoup d'exemples à peu près semblables à ceux que vous donnez, mais non pas pareils aux puis, &c. puis, &c. &c. Tout ce que je

J'ajouterai à ceci qu'en Angleterre, ainsi qu'en tout autre pays, on peut bien être décoré passagerement d'un titre que l'on dépose ensuite, puis qu'il y a cent exemples qu'un négociateur a été revêtu d'un caractère d'Ambassadeur pour quelque occasion, & a repris ensuite le titre d'Envoïé ou de Ministre, que ce cas-là va arriver tout-à-l'heure à M. de Rosenberg, & que si les dignités étoient indélébiles, Monsieur de Nivernois, après avoir été Ambassadeur à Romé, n'auroit pas dû aller à Berlin & à Londres en qualité de simple Plénipotentiaire; & que Monsieur le Duc de Praslin, en sortant de Vienne n'auroit pas dû consentir à n'avoir que ce titre-là au congrès d'Ausbourg.

Vous me direz peut-être que ce n'est pas la même chose, puis que ce n'étoit pas sur le même théâtre que se sont établies les différences; mais

Réponse de M. D'Eon.

Je puis vous dire, mon cher ami, c'est que je ne veux pas jouer la farce sur votre théâtre politique. On peut arrêter un autre comédien, j'aime mieux païer ma place au parterre, j'aurai du moins la liberté de siffler. Comme j'ai déjà eu une jambe cassée & l'autre blessée, si je tombois de bien haut, je me casserois le cou ; mais volontiers je redeviendrai Ministre ; le cérémonial me touche peu, je le laisse aux cardinaux.

J'ai demandé à n'être rien, pour que M. le Comte de Guerchy, qui ne connoît pas encore ma façon de penser, ne puisse pas croire que j'avois envie d'être quelque chose, & que j'étois fort attaché au titre de Plénipotentiaire. M. Durand n'étoit rien à Londres, mais il avoit encore son titre de Ministre Polonois.

J'écrirai Mardi prochain à Monsieur le Duc de Praslin, à Monsieur le Duc de Nivernois pour les prier, ainsi que je vous prie, de faire régler mon traitement, & d'une façon convenable au païs que j'habite. Je ne serai point déraisonnable ; j'ai
envie

Lettre de M. de Sainte-Foy.

mais il y a bien des exemples pareils au vôtre, & quoique vous aïez été Ministre Plénipotentiaire, vous ne tomberez pas de bien haut, en redevenant Résident, puis que d'ailleurs le cérémonial est le même à la Cour où vous êtes.

Après vous avoir dit mon sentiment, mon cher D'Eon, je souhaite qu'on vous laisse le titre de Plénipotentiaire, mais il ne faut pas demander d'être comme étoit M. Durand, puis qu'il n'étoit rien.

Je raisonnerai sur tout cela avec Monsieur de Nivernois à notre retour à Paris, ce qui sera Jeudi prochain ; mais dans tous les cas, n'allez point, je vous en conjure pour votre propre intérêt, élever des demandes qui paroissent déraisonnables,
bles,

Réponse de M. D'Eon.

envie de plaire à Monsieur le Duc de Nivernois, à M. de Guerchy, à vous & à Monsieur le Duc de Praslin par dessus tout, mais ma fortune ne me permet pas de faire en tems de paix la guerre à mes dépens. Depuis 10 ans que je travaille, je me suis déjà obéré, j'ai ruiné ma santé ; si mon traitement n'est pas honnête, il vaut mieux pour moi ne résider nulle part : je vous parle à cœur ouvert.

Je finis, mon cher ami, par où j'aurois dû commencer, c'est-à-dire, par vous remercier dans la plus grande sincérité & étendue de mon ame de tous vos bons conseils.

Video meliora, proboque, deteriora sequor.

Mais le plus mauvais est le meilleur pour moi, parceque quand je ne suis plus sur le théâtre politique, je m'enveloppe dans mon manteau philosophique, & je vis avec 24 s. par jour, comme avec 24 l. Ma frugalité fait toute ma force, c'est ce qui fait triompher les Tartares sur les peuples Asiatiques.

Signé D'Eon ne varietur.

Lettre de M. de Sainte-Foy.

bles, & refuser de rester avec M. de Guerchy ; car il n'y a point d'autre place actuellement pour vous, & croiez que d'être Résident à Londres est plus beau que d'être Plénipotentiaire à Liège, ou à Hambourg.

Sur ce, mon cher ami, je vous invite à la conciliation, la patience, & soiez assuré que ces deux vertus vous meneront plus loin que la morgue.

Je vous embrasse de tout mon cœur.

Errata de la Réponse de M. D'Eon à M. de Sainte-Foy,
du 19 Août 1763.

COMME je n'ai point eu le tems, mon cher ami, de transcrire moi-même ma dernière réponse du 19 à votre lettre du 14 Août, je me suis aperçu depuis, que le copiste a fait des fautes d'impression que je vous prie de corriger ainsi qu'il suit,

Au chapitre 1, paragraphe 5, pag. 1, ligne 2 & 3, *Je puis avoir été Ministre Plénipotentiaire & puis redevenir Résident.* Lisez, *Je puis avoir été Plénipotentiaire & redevenir Ministre.*

Au chapitre 1, paragraphe 8, pag. 2, ligne 4, *Mais volontiers je redeviendrai Résident.* Lisez, *Mais volontiers je redeviendrai Ministre.* Ajoutez-même, *volontiers je redeviendrai rien ; & je préfère le rien, parcequ'après m'être bien consulté à cette cour, qu'on m'a fait sentir au doigt & à l'œil que, si après avoir été Plénipotentiaire je redevenois Résident cela me décréteroit totalement, qu'il valoit mieux pour moi être ici rien du tout, simplement comme voyageur, ou comme M. Durand étoit auprès du Monsieur le Duc de Nivernois. Je ferai donc volontiers auprès de Monsieur le Comte de Guerchy le conseiller Bonneau ; voiez le poème de la Pucelle chant 1^{er} page 4, ligne 15, édition in 8^o. Mais il est nécessaire qu'on ait la bonté de m'envoier des lettres de récréance ; car autrement M. le Comte de Guerchy arrivant ici, je ne puis rien faire ni quitter l'Angleterre. On devoit bien prévoir le cas, lorsqu'on m'a nommé Plénipotentiaire. Est-ce que votre Chevalier de Buffy Ragotin n'a pas dans son bureau des affaires étrangères un *Lamberti* & un *Wiquefort* ? J'ai envie de lui en envoier un par la poste, de l'édition de Cologne imprimé chez Pierre Marteau en CIJICXC.*

Quant à mes autres demandes, comme elles sont toutes fondées sur la justice & que j'ai affaire à un Ministre qui doit être juste, & éclairé, je ne doute pas que je n'aie pleine & entière satisfaction, avant l'arrivée de M. le Comte de Guerchy.

G

Te

Je n'exige point de votre amitié, mon cher ami, que vous vous compromettiez dans mon affaire ; je ne vous demande que votre neutralité, je suis aussi bon pour l'attaque que pour la défense ; je fais faire une retraite tout aussi bien que Xénophon & le plus fameux de nos généraux.

Sur ce, mon cher ami, embrassons-nous cordialement, & si vous voulez avoir une paix intérieure, suivez ce beau précepte de l'Imitation liv. I, chap. XXI, v. 3.

Non attrahas tibi res aliorum, nec te implices causis majorum. Habe semper oculum super te primum, & admoneas te ipsum specialiter præ omnibus tibi dilectis.

Vous voyez que j'ai votre conversion à cœur. Saint Paul convertit autrefois trois-mille-personnes avec un seul discours ; mais aujourd'hui il faut plus de trois-mille-discours pour convertir un seul courtisan.

Il ne me reste qu'à renouveler auprès de toute votre famille, & principalement auprès de Mad. de Brige mes très sinceres & tendres respects, en attendant que je puisse le faire moi-même.

Revu & corrigé D'Eon.

P. S. Ceci est la nouvelle édition & la bonne ; elle pourra même devenir rare par la suite.

Lettre

Lettre de M. D'Eon à M. le Duc de Praslin.

Pour vous seul.

A Londres le 22 Août, 1763.

Monfieur le Duc,

J'AI déjà eu l'honneur de vous donner plusieurs mémoires sur mon premier voiage en Ruffie, & notamment un par ma lettre du 5 Juin avec les pièces qui y ont rapport, qui établiffent la justice de mon ancienne demande. Vous avez eu la bonté de me faire espérer ce paiement, lorsque j'allai à Paris porter les ratifications de la paix; mais vous n'avez pas eu celle de me répondre. Depuis près de neuf-ans je paie régulièrement les intérêts d'environ dix-mille-livres que j'ai empruntées pour servir le Roi à l'extrémité du nord, dans un tems où perfonne n'osoit y aller.

Le caractère de *Miniftre Plénipotentiaire* qui est venu me chercher à mon infu, ne m'a certainement pas fait tourner la tête, graces à un peu de philosophie; il m'a seulement jetté dans des fraix extraordinaires suivant le memoire ci-joint* tant en habits pour moi que pour ceux des domestiques & d'un cocher. Quand j'étois Secrétaire d'Ambassade, j'allois tout simplement avec mon uniforme & mes manchettes de batiste, aujourd'hui il faut malgré moi porter quelques habits propres & des dentelles. Si les affaires du Roi n'en vont pas mieux, du moins ma bourse en va plus mal: votre bonté & votre justice ne le souffriront pas. Il y a bientôt dix-ans que je fuis politique, fans en être ni plus riche ni plus fin. On m'a beaucoup promis, & les promesses & les prometteurs n'existent plus. Jusqu'à présent j'ai toujours semé, & j'ai recueilli moins que ma semence. Mon bail politique étant heureusement fini, je serai forcé de mettre la clef sous la porte, & de faire une banqueroute générale, si vous n'avez pas l'humanité de venir à mon secours par quelque gratification extraordinaire. Plus je

* Le total de ce grand Mémoire de fraix extraordinaires ne montoit pas à cent-guinées.

travaille avec zèle & courage, moins je deviens riche; ma jeunesse se passe, & il ne me reste plus qu'une mauvaise santé qui déperit tous les jours & plus de 20 mille-livres de dettes pour avoir politique depuis dix-ans. Ces différentes petites dettes me tourmentent depuis si longtems, que cela absorbe en vérité les facultés de mon esprit, & ne lui permet pas de s'appliquer, comme je le voudrois, aux affaires du Roi. Le tems de la récolte me paroissant à peu près arrivé, je vous supplie de prononcer sur mon sort présent & futur, sur mes appointemens & sur les faveurs & graces que je puis attendre de votre justice & de votre bon cœur. Je vous l'avoue franchement, Monsieur le Duc, il me seroit autrement impossible de faire encore pendant la paix, la guerre à mes dépens. Il seroit plus avantageux pour ma santé & le bien de mes petites affaires de vous prier de me permettre de retourner dans ma patrie, malgré l'extrême envie que j'ai de vous plaire ainsi qu'à Monsieur le Duc de Nivernois, & à M. le Comte de Guerchy.

J'ai l'honneur d'être avec respect, Monsieur le Duc, &c.

Si vous n'avez pas la bonté de songer à moi, au-lieu de mourir de gras fondu comme M. E***, je mourrai étique. Je ne demande pas à être engraisé des bienfaits du Roi, je demande seulement l'embonpoint nécessaire pour soutenir mon corps & mon esprit.



Copie de la Lettre de M. le Duc de Nivernois, du 31 Août 1763, à

M. D'Eon.

J'ARRIVE à Paris exprès pour y voir demain le Duc de Praslin que je n'ai pas vu depuis la belle chienne de lettre que vous lui avez écrite. Il me la montrera sans doute, s'il ne l'a pas déchirée à belles dents: car je sais qu'il les grince rudement contre vous, & même contre moi depuis qu'il
l'a

l'a reçue. Je ne puis vous rien dire autre chose pour aujourd'hui, d'autant que j'ai un mal de tête abominable. Je suis pourtant mieux à tout prendre depuis un mois. Adieu, mon cher ami, aïez, pour l'amour de Dieu s'il en est encore tems, la tête aussi bonne que le cœur, & s'il en est encore tems, *connoissez mieux les hommes à qui vous avez affaire.* Je vous embrasse & vous aime, avec tous vos petits défauts, bien tendrement.



Réponse de M. D'Eon du 6 Septembre 1763.

Monfieur le Duc,

LA poste qui devoit arriver hier matin n'est arrivée que ce soir & m'a apporté votre lettre du 31. Je profite du départ du jeune le Boucher, pour avoir l'honneur de vous répondre seulement deux-mots à la hâte qu'il mettra à Calais. Je suis fâché que ma belle chienne de lettre, ainsi que vous l'appellez, vous tourmente & Monsieur le Duc de Praslin. La vérité que j'expose & la justice que je demande, ne sont point faites pour tourmenter deux grands Ministres justes & éclairés.

Comme dans toutes les principales actions de ma vie je me suis toujours conduit par réflexion, & que mon intention est toujours de faire pour le mieux, cela fait que je ne me suis jamais repenti de mes actions passées, je ne prévois pas même de repentir sur mes actions futures. Il y a long-tems que je suis prédestiné pour une impénitence finale, ainsi je ne puis me repentir d'avoir écrit une lettre que j'écrierois encore & que je fignerois de mon sang.

Que la volonté de mon pere qui est dans les cieux soit faite, rien ne me fera changer sur la terre, pas même la mort; & si je me croïois assez lâche pour le faire demain, je me jetteroïis ce soir dans la Tamise.

H.

Jé

Je demande respectueusement la justice à un Ministre que je respecte, & que j'ai toujours regardé comme mon bienfaiteur, je respecte son économie qui ne paie pas mes dettes, mais je respecte encore plus sa justice, qui doit les paier ; & dès que je l'aurai obtenue je deviens doux comme un agneau Pascal, ou comme l'aimable Barbet que vous connoissez à l'hôtel de Nivernois, autrement j'abandonne tout net le corps diplomatique. En attendant je travaille avec tranquillité & avec mon zèle ordinaire pour les affaires du Roi. Loin de m'attrister, mon cœur joue du violon au-milieu de ces petits troubles, & je bois avec toute la sagesse d'un Plénipotentiaire de votre bon vin avec votre ancienne Secrétairerie, qui vous fera toute la vie dévouée, quelques soient les événemens présens & à venir que je mets tous au futur contingent.

J'ai l'honneur d'être, &c.

Signé D'Eon ne varietur

P. S. Si vous êtes curieux des événemens de ce pais — qui sont trop longs pour être raportés ici, voiez mes lettres chez M. le Duc de Praslin, & si vous dites d'après cela que je suis — un paresseux, je ne demande rien au Ministre. Quand on sert bien le Roi, il faut au-moins avoir de quoi paier les petites dettes contractées à la poursuite d'un zèle sans bornes pour son service.

Je présente mon respectueux hommage à Madame la Duchesse de Nivernois, Madame la Comtesse de Gisors, & Madame la Comtesse de Rochefort, je constitue auprès d'elles le Colonel Dromgold pour l'avocat de ma cause, il aime à plaider les causes célèbres de la justice ; en voilà une ; pourquoi ses poumons ne sont-ils pas aussi bons que son cœur & son esprit. *Gloria in excelsis* c'est sa devise, je l'adopte ; & *pax in terrâ hominibus bonæ voluntatis*.

Je suis toujours *unus* & *idem*.

P. S. Dites, je vous supplie Monsieur le Duc, au dévot Colonel Dromgold qu'il y a bien des dévots qui commencent par *je crois en Dieu*, & qui finissent par *la résurrection de la chair*. Vous devriez bien le marier ; cela lui feroit peut-être venir des poumons.

Extrait

Extrait de la Lettre de Monsieur le Duc de Nivernois à M. D'Eon.

A Pontchartrain le 17 Septembre 1763.

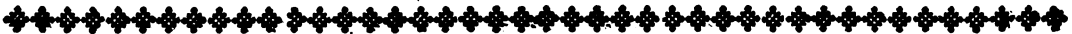
J'AI reçu votre lettre du 9, mon cher ami, & je vous avoue qu'elle m'a beaucoup affligé. L'Errata que vous avez envoieé à Sainte-Foy ne me plait ni quant au fonds ni quant à la forme ; la forme est un persiflage, & le fonds n'est pas tout-à-fait raisonnable ; il n'y a nul inconvénient que vous soiez Résident, après avoir été Ministre Plénipotentiaire ; je ne puis approuver ni même comprendre votre délicatesse & votre répugnance à cet égard. Vous devez connoître le Duc de Praslin, cela lui donne une terrible humeur & par reflet cela tombe sur moi-même, qui suis si touché de vos sentimens pour moi, & qui fais si bien tout ce que vous avez de bon. Soiez donc plus tranquile, plus flexible & plus raisonnable, mon cher ami, soiez moins inquiet & moins inquietant. Vous m'estimez, vous avez de la confiance en moi, vous m'aimez & vous savez que je vous aime ; comment avec tout cela vous refusez-vous avec opiniatreté à tous mes conseils ? Je vous les redonne pourtant avec autant de zele que de franchise, & je vous proteste que c'est après y avoir mûrement réfléchi, & m'être confirmé dans mon avis par toutes mes réflexions : rendez-vous y, je vous en conjure, mon cher ami, je le désire avec ardeur pour vous & pour notre pauvre Guerchy, car je prévois que vous vous ruinerez & qu'on vous ruinera infailliblement si vous vous opiniatrez comme vous semblez en avoir envie ; je n'ai communiqué n'y ne communiquerai à personne ce que vous me mandez de vos dispositions présentes, & je présume que votre ami Sainte-Foy aura eu la même discretion. Je ne l'ai pas vu & je ne fais quand je le verrai : mais je suis tranquile de son coté, parceque je crois qu'il vous aime véritablement, & parceque je fais qu'il connoît bien le terrain. Adieu, mon cher ami, aiez donc pour l'amour de Dieu la tête froide, paisible, & impartiale, suivez mes conseils & ne me sachez pas mauvais gré de l'espèce de crudité avec laquelle je vous les donne. Je vous aime & vous estime trop pour ne vous pas dire librement tout ce que je pense, & tout ce que je pense parceque je vous aime ; je vous embrasse de tout mon cœur & je me mets à vos genoux, s'il le faut, pour obtenir de vous ce que l'on désire.

Je

Je ne vous dis rien du nouveau Ministère Anglois, mais je vous prie instamment de faire mention de moi auprès des nouveaux Ministres, Bedford, Sandwich, & Egmont ; vous savez combien je suis leur serviteur & je m'en rapporte bien à vous pour le leur exprimer mieux que je ne le ferois moi-même.

NOTE.

Cette lettre m'a beaucoup touché le cœur, mais elle n'a pu persuader mon esprit.



Lettre de M. D'Eon à Monsieur le Duc de Nruernois.

Pour vous seul,

A Londres le 13 Septembre 1763.

Monsieur le Duc,

LA politique est une étrange chose, surtout pour un homme qui a quelque expérience, *qui multos homines vidit & urbes*, comme dit Virgile ; c'est elle qui a inventé les notaires, les traités, les pactes de famille pour se mettre un peu à l'abri des révolutions périodiques des Cours, des malheurs, & de toutes les misères qui viennent assiéger l'humanité, & auxquelles le savant & l'ignorant, le prêtre & le soldat, le philosophe & le courtisan paient également le tribut. Malgré toutes ces précautions inventées par les hommes, l'homme n'est pas encore exempt des coups du sort, témoin la convention de *Closter-Severn* que nous avons eu la bonté de regarder comme une capitulation sacrée militaire. La politique, cette mere de la prévoiance, m'a apparu cette nuit, mais non pas comme dieu apparut autrefois en songe à Samuel ; elle m'a apparu véritablement. Elle n'avoit ni robe blanche, ni barbe au menton, ni cornes sur la tête : son front étoit radieux quoique sérieux ; elle étoit toute nuë, & la vérité étoit dans sa bouche ;

bouche ; trois-fois elle m'a appelé par mon nom, j'ai répondu, parlez, votre serviteur écoute, car les paroles de vie sont dans votre bouche : aussitôt elle me dit " D'Eon dès ta jeunesse je t'ai aimé dans mon amour ; & " je t'ai choisi dans ma prédilection, parceque j'ai reconnu en toi obéissance & zèle aveugle ; la force de ton courage a surpassé en toi la faiblesse de ton corps ; quand je t'ai dit de marcher, tu as marché : quand je t'ai dit de t'arrêter, tu t'es arrêté ; arrêtes-toi donc : & sois comme le soleil de Josué, arrêtes-toi & ne marches plus ! pourquoi veux-tu tousjours tenter les hasards d'une fortune capricieuse ? pourquoi es-tu enivré du vin de la gloire ? n'es-tu pas satisfait de tes expéditions Moscovites ! n'es-tu pas satisfait de ton bonheur, & de ton malheur à la guerre ? n'es-tu pas content d'avoir été le disciple chéri du grand Nivernois, qui t'a fait porter le présent de la paix à ta patrie ? n'es-tu pas content que, par un coup de ma baquette, & un tour de ma gibecière, je t'aie fait puis Résident puis Plénipotentiaire d'un grand Roi ? ton règne a été court, & troublé, mais n'importe : il a été heureux ; que veux-tu de plus ? ne tente point dieu en vain, en t'embarquant dans une autre galère politique ! si tu le fais, tu es hardi, tu es téméraire : si tu le fais, aies donc soin de lester ton vaisseau des bienfaits certains des dieux, & contentes-toi de louer au-milieu des écueils de la Cour. *Je sais que tu n'as pas le caractère des Marins de ta nation qui navigent à tout vent, toi tu louvoieras d'un seul vent, tu seras longtemps dans la route mais tu arriveras sûrement sans déchirer les voiles de ton honneur & sans briser le mât de ta probité.* Surtout, mon fils, je te recommande de fermer l'oreille de ton cœur aux vains discours de l'espérance, *Que vive sperando more cacando.* Ne repais point ton imagination des folles promesses des honneurs ; encore moins de celles des ministres ; ce sont des demi-dieux qui ont toutes les faiblesses des hommes & des femmes, sans en avoir toutes les vertus. Pour guérir ton âme de la maladie de l'espérance, il faut savoir *belle Philis* qu'on désespère alors qu'on espère toujours. Souviens-toi des belles & magnifiques promesses qui te furent faites autrefois pour ton voyage secret de Russie ! tu ne devois jamais manquer de rien ; on te fit voir la Moscovie, comme une terre de promesse, tu y allas avec mon serviteur Douglas : au lieu d'y trouver les raisins de la terre promise, tu n'y trouvas que de la neige,

I

" &

“ & certains grands C*** qui vouloient te faire passer par la Sibérie, pour
 “ aller faire vendange à Astracan ; tu en fus quitte à ton premier voiage
 “ pour t’en revenir avec un traité d’alliance & une jambe cassée. Ces
 “ succès furent tournés presqu’en ridicule par *des envieux imbécilles de la*
 “ *Cour*, malgré cela notre Grand Roi y envia une célèbre ambassade com-
 “ posée de trente-fix chariots & de 220 bêtes de somme, & cependant on
 “ te mit à la tête : ils furent vingt-quatre lunes & un jour pour traverser
 “ le grand désert qui sépare la Cour du bon Louis de celle de feu la belle-
 “ Elizabeth. Après des fatigues & des dépenses incroyables, (mais tu n’é-
 “ tois pour rien dans ce dernier chapitre) ils arriverent enfin & se proster-
 “ nerent aux pieds du trône du soleil glacé de la Russie : on te fit travailler
 “ comme un baudet, on te promettoit tous les jours de l’avoine, & tu n’as
 “ eu que des chardons ; malgré cela cent-mille-braves Moscovites se sont
 “ avancés à 400 lieues de leurs frontieres contre les bataillons Prussiens, ils
 “ ont livré quatre-batailles rangées, & ont gagné quatre-fois le champ
 “ de bataille, parcequ’ils y sont resté morts.

“ Après tant d’exploits, de prouesses, & de promesses, cette célèbre
 “ ambassade est rentrée d’où elle étoit sortie, c’est-à-dire, à l’hôpital.

“ Souviens-toi donc, mon fils, que les promesses, & les prometteurs
 “ Ministres, Maréchaux & Cardinaux n’existent plus : ils sont effacés du
 “ livre de vie, leur souvenir dans la mémoire des vivans est passé comme
 “ l’ombre de la lune, comme un courier du cabinet, comme un vaisseau
 “ qui brise les flots de la mer, & dont un instant après on ne trouve plus la
 “ trace, ou semblable à un oiseau qui vole, & dont on n’entend plus que le
 “ bruit des aîles qui compriment les zéphirs, ou semblable à une fleche qui
 “ fend l’air pour arriver au but destiné, l’air divisé est aussitôt réuni sur lui-
 “ même & le lieu de son passage est totalement ignoré. C’est ainsi que ces
 “ maitres de la Paix & de la Guerre & tous ces petits jupiters sont confondus,
 “ dans les abîmes de l’éternité”.

En écoutant j’écoutois tout extasié & en sortant de mon extase je m’écriai :
 —“ Ha ! Sainte-Prévoiance, vous illuminez mon entendement.” *Digitus*
dei.

dei hic est. Je fais ce que je dois faire en conséquence, je conçus le projet de dresser un petit mémoire de mes demandes toutes fondées sur la sagesse & la justice & sur mes services passés, présents, & à venir; je dis, je me servirai du Duc de Nivernois, cet ami des dieux, des hommes, & des femmes pour appuyer les droits d'une prévoiance, & d'une politique permises à un philosophe qui n'est pas si sot que ses confreres; mon mémoire fera auprès des dieux majeurs & mineurs, *l'ultimatum* de mes demandes, & *conditio sine quâ non.* Si les dieux majeurs & mineurs ne veulent pas m'écouter je me boucherai aussi les oreilles, & mon cœur s'endurcira, mon règne se passera, & je mourrai comme le second fils de David, en disant, *gustans gustavi paululum mellis, & ecce ego moriar,* ils chercheront un autre serviteur, & ils le trouveront, ils voudront le comparer à moi, & cela ne sera pas vrai, quoiqu'il en soit, ils feront bien de se servir de leur *uti possidetis,* & je resterai tranquille spectateur. *Si deus pro nobis, quis contra nos.*

Tu as raison, dit la Prévoiance, en parlant, elle disparut; & du haut de l'empirée, qui étoit le ciel de mon lit, tomba un mémoire en forme *d'ultimatum*, en tête étoit gravé-*tolle & lege.*

L'intention de l'auteur, M. le Duc, n'est point de vous faire déchirer ma belle chienne de lettre avec les dents: il a simplement envie de vous faire voir que sa philosophie badine sur les événements les plus sérieux de la vie; *ridendo castigat mores & providet in futurum.*

P. S. Je présente mon respectueux hommage à toute votre maison & à Madame la Comtesse de Rochefort & à M. le Comte de Guerchy qui fera j'espère assez juste pour ne pas me vouloir du mal si je pense à un petit sort futur après tous mes travaux & toutes mes caravannes.

T O L L E



TOLLE & LEGE.

MEMOIRE.

M. D'EON, depuis trois-ans, ne cesse de représenter respectueusement à M. le Duc de Praslin, tant par écrit que de vive voix & notamment par ses lettres, mémoires & pièces justificatives envoyés le 5 Juin dernier ; comme par une autre lettre du 22 Août dernier dans laquelle M. D'Eon fait encore connoître à ce Ministre, aussi clairement que respectueusement, QUE depuis dix-ans qu'il coure la carrière politique d'un bout de l'Europe à l'autre, il s'est endetté de plus de quinze-mille-livres : QUE cela ne doit point paroître étonnant, lorsqu'on saura que, depuis dix-ans, M. D'Eon paie les intérêts d'une somme de 1000 l. qu'il a empruntées pour faire son premier voiage en Russie avec M. le Chevalier Douglas, qui a été l'origine de toutes les négociations de la Cour de Versailles avec celle de S. Pétersbourg : QUE cette somme devoit être païée par la Cour, & qu'elle ne l'a point été, attendu le changement arrivé dans sa premiere destination en Russie, & la circulation des Ministres à Versailles pendant le tems que M. D'Eon est resté en Russie, &c. &c.

LORSQUE M. D'Eon est passé en Angleterre avec Monsieur le Duc de Nivernois, on lui avoit promis qu'il retourneroit avec lui en France, & on lui avoit fait entendre à Versailles que ce seroit le moïen d'être païé de ses anciennes prétensions, si l'Ambassadeur du Roi étoit content de lui. Il ose se flatter d'avoir rempli cette condition dans toute son étenduë.

LORSQUE M. D'Eon porta, au mois de février dernier, à Versailles les ratifications de la paix, M. le Duc de Praslin eut la bonté de lui promettre, le jour de son départ pour Londres, qu'il examineroit de nouveau son affaire & qu'il lui rendroit justice. DEPUIS CE TEMS M. D'Eon a eu l'honneur
d'en

d'en écrire encore deux-fois au Ministre, mais comme il n'en a eu aucune réponse, il est forcé d'avouer franchement que le tourment, que ses différentes petites dettes font éprouver à son corps & à son esprit, ne lui laisse ni la force ni le courage de s'occuper des affaires politiques, & qu'il n'y a qu'un paiement certain qui puisse rendre l'activité & l'élasticité à son ancien zèle pour le service du Roi.

2^o. M. D'Eon a eu l'honneur de représenter & de démontrer, par ses réponses à M. le Duc de Nivernois, & à M. de Sainte-Foy des 2 & 19. Août, que l'arrangement, annoncé par M. le Duc de Nivernois d'être *Ministre Plénipotentiaire, puis Secrétaire, puis Ministre, puis Secrétaire, puis, &c* étoit un arrangement impraticable, contraire à tous les usages reçus dans le corps diplomatique, & aussi nuisible au bien du service du Roi que ridicule pour l'existence de M. D'Eon:

QUE le seul arrangement praticable & honnête à suivre étoit d'envoyer des lettres de récréance à M. D'Eon, qu'il resteroit alors en Angleterre auprès de M. le Comte de Guerchy, comme simple Ministre stable, ou comme M. Durand étoit resté auprès de M. le Duc de Nivernois; & qu'il ne redeviendrait Ministre en fonction qu'en l'absence de M. le Comte de Guerchy: mais qu'on lui donneroit des appointemens convenables au pais & à la Cour qu'il habite.

3^o. M. D'Eon demande le paiement de ses appointemens, comme Résident & comme Ministre Plénipotentiaire; & M. le Duc de Praslin les taxera comme il jugera à propos.

4^o. M. D'Eon supplie les Ministres, M. le Duc de Nivernois & M. le Comte de Guerchy de lui faire accorder, en considération de ses services, le Brevet de Colonel à la suite du régiment d'Autichamp dragon dans lequel il est Capitaine. Cette grace a été accordée à plusieurs capitaines qui ne se sont jamais trouvé dans les circonstances passées & présentes de M. D'Eon. Il donne sa parole qu'il se rendra certainement digne de cette faveur particulière

K.

culiere

culiere par son zele sans bornes pour le service du Roi, tant dans la politique qu'à l'armée.



Extrait de la lettre de M. le Duc de Nivernois à M. D'Eon.

Le 20 Septembre, 1763.

QUOIQUE je sois bien mal portant & bien vapoureux depuis deux-jours, mon cher ami, je veux vous dire un mot sur votre lettre du 13, & votre mémoire du 9 que j'ai reçus avant-hier au soir. La lettre ou le songe est plein d'esprit & d'imagination, c'est le plus joli conte oriental qu'on puisse lire ; mais il ne s'agit pas de cela, car nous sommes en occident. Le mémoire & les chefs qu'il contient sont ce qui mérite considération ; & voici, mon cher ami, ce que j'en pense à part moi, car je n'en ai parlé ni n'en parlerai à personne ; & si on m'en parle, j'en prétendrai cause d'ignorance, afin de me mieux réserver la faculté de prendre votre parti & de vous deffendre de toutes mes forces. Je vous avoue que je m'attends que vous en aurez grand besoin ; & je crains bien que mes pauvres petites troupes auxiliaires ne soient battues à plate couture.

Le 1^{er}. chef de votre mémoire porte sur votre ancien voïage en Russie, qu'on ne veut pas vous païer, il n'y a d'autre inconvénient à en reparler, que celui de lasser & impatienter peut-être le Ministre, ce qui n'est pas difficile ; & qui a pris son parti sur ce sujet. Cet inconvénient peut n'être pas petit ; ainsi quoique votre réclamation puisse être fondée, je crains qu'il ne soit pas sage de la remettre avec acharnement sur le tapis.

Le 2^d. chef consiste à demander la forme selon laquelle vous voulez qu'on fixe votre état, & à blamer sans ménagement celles qu'on a eu en vuë
jusqu'à

jusqu'à présent. Je dois d'abord vous faire observer que vous m'attribuez gratuitement, & mal à propos l'arrangement proposé par moi, dites-vous, & que vous désignez ainsi, *être Plénipotentiaire, puis Secrétaire, puis Ministre, puis Secrétaire, &c.*

Je n'ai jamais proposé cet arrangement, & je ne vous ai certainement jamais mandé que je l'eusse proposé*.

Je vous ai dit que vous seriez comme les serpens qui changent de peau chaque année; & en vous écrivant de la sorte, je ne songeois qu'au fait qui y est conforme, c'est-à-dire, qu'après avoir été chargé des affaires † vous feriez

Note de M. D'Eon à Monsieur le Duc de Nivernois.

* Comme vous n'avez sûrement pas, Monsieur le Duc, gardé de copie des lettres que vous m'avez fait l'honneur de m'écrire, j'ai heureusement conservé les originaux, permettez-moi donc de vous rappeler simplement ici deux de vos lettres précédentes.

Dans la première du 3 Juillet 1763, vous lirez ces propres termes : *Vous allez être Ministre Plénipotentiaire, & puis vous redeviendrez Secrétaire d'Ambassade, & puis dans les intérim annuels vous redeviendrez Ministre, &c.*

Dans la seconde du 3 Août 1763, il est encore dit suivant le texte original : *Vous me paraissez n'être pas intérieurement trop content de votre pleine puissance, & je crois que vous avez tort. Vous allez redevenir d'évêque meunier, j'en conviens; mais un meunier qui vient d'être évêque n'est pas un meunier à la douzaine, &c. &c.*

Je vous prie d'être bien persuadé, Monsieur le Duc, que je ne serai jamais évêque, ni meunier, ni encore moins l'âne du Moulin; & si Dieu dans sa colere m'eût fait évêque malgré moi, je déferois le diable de me déloger de mon siège épiscopal.

Je n'ai cependant, Monsieur le Duc, ni inventé ni forgé ces deux-lettres; elles sont toutes deux écrites de votre propre main, mais d'autres affaires plus importantes, ou malheureusement vos tiraillemens de nerfs ou vos maux de tête vous les auront fait oublier.

Note de M. D'Eon.

† Voilà, Monsieur le Duc, le point important de la question; vous avez envie de tout confondre; mais j'ai fait heureusement ma logique, tout aussi bien qu'un Duc & un académicien. *Distingo majorem.* Un Ministre Plénipotentiaire n'est point un chargé d'affaires en titre, quoique

riez les fonctions de Secrétaire d'ambassade, & puis que vous seriez de nouveau chargé des affaires. Votre errata à M. De Sainte-Foy change à votre égard la qualité de cet arrangement, & dans ce 2^d. point de votre mémoire auquel je réponds, cela vous paroît impraticable, nuisible au service du Roi, ridicule & contraire à tous usages reçus dans le corps diplomatique. Je ne pense pas comme vous là-dessus, mon cher ami ; mais ce qui me fache le plus, c'est que je crains beaucoup que vos répugnances & difficultuosités ne fassent une mauvaise impression sur l'esprit du Duc de Praslin ; & voilà.

quoique dans le fond il soit chargé des affaires de son maître, ainsi qu'un Ambassadeur & un Premier Ministre le sont ; si on eût voulu que je fusse un simple *chargé d'affaires*, il falloit laisser subsister mon premier titre de *Résident chargé d'affaires*, & ne point me créer *Plénipotentiaire* à mon infu ; alors il n'y auroit plus eu de difficulté de ce côté-là, & j'aurois continué mes fonctions dans ce premier titre ; ou bien il falloit me laisser en suite ici sans aucun titre ; parceque je suis un second Romain, *aut Caesar aut nihil*. Mais ce qui a gâté entièrement toutes vos bonnes vuës, Monsieur le Duc, & ce qui a révolté mon cœur & mon esprit : c'est 1^o les espions que l'on a envoié ici contre moi pour troubler mon repos & mon zele pour le service du Roi. 2^o. Ce sont les talents sublimes de M. le Comte G*** pour la négociation, sa hauteur, & ses mauvais procédés fort mal placés à mon égard. Dès le moment de son arrivée, il m'a annoncé qu'il me perdrait sans ressource : d'un autre côté Madame de G*** me regardoit d'un oeil si noir que j'ai cru quelle vouloit me manger par économie. 3^o. M. le Comte G*** s'est cru tout permis parcequ'il étoit Ambassadeur Extraordinaire & l'ami de 30 ans du Ministre ; on prétend qu'il avoit quelque besoin de moi dans ce pais & il est arrivé à Londres avec des lettres de Rappel en poche pour moi, conçues dans les termes d'une disgrâce qui caractérise l'humeur, le caprice, le commérage & un despotisme qui brave le courroux du ciel, & fait gémir la terre sous le poids de la tyrannie : elle est d'autant plus injuste que le Roi mon maître n'a jamais lu, ni vu, ni su & encore moins signé ces lettres de Rappel. Elles sont signées avec quelque patte de chat ou quelque griffe du diable. Le Comte G*** dit à tout le monde que cet ordre est ce qu'on appelle *un ordre Grillé* & qu'avec un pareil ordre on livre *une bataille*, c'est aussi ce qui fait (à ce que je crois) *qu'on la perd souvent*. En vérité je n'ai jamais vu, ni lu, ni entendu parler d'*ordre Grillé* dans les constitutions de la Monarchie Françoisé. Il a cru le susdit Comte m'intimider avec son grillage & me rotir tout vif : mais il apprendra que, quand je sers le Roi mon maître & ma Patrie avec zele, honneur, amour & avec un désintéressement peu commun, on ne m'intimide pas : & c'est ainsi que *d'évêque* on ne devient pas *Mounier*.

Enfin, Monsieur le Duc, je vous avouerai avec ma franchise naturelle, que j'aurois cru qu'un homme qui n'a jamais été dans les affaires auroit eu plus de vertus que de vices, & que son caractère particulier vaudroit mieux que son caractère public, *Errare humanum est*.

cequi

ce qui fera véritablement nuisible*, & surtout ayez toujours devant les yeux, comme votre intérêt l'exige, que les vûes de votre pauvre ami Guerchy seront toujours adoptées par le Duc de Praslin, dont la confiance & l'amitié sont sans bornes à son égard.

Voilà ce que je pense, mon cher ami, & ce que je pense bien profondément après de mûres réflexions, ainsi que d'après la connoissance que j'ai des choses & des personnes à qui vous avez à faire. Je ne vous en dirai pas d'avantage & en voilà bien long pour ma pauvre tête. Elle n'est pas si bonne que mon cœur qui est à vous comme vous savez, mon cher ami, & qui y fera toujours quoi qu'il arrive : car il faut aimer ses amis avec leurs deffauts, mais il est bien plus doux de les aimer heureux & raisonnables.



Lettre de M. D'Eon à Monsieur le Duc de Nivernois.

A Londres le 20 Septembre 1763.

Monsieur le Duc,

J'AI à la fin reçu tout à l'heure cette grande lettre de M. le Comte de Guerchy, que vous m'avez fait l'honneur de m'annoncer & que vous avez eu la bonté de lire & d'approuver.

Malgré cela, Monsieur le Duc, j'ai l'honneur de vous prévenir qu'il seroit trop long d'y répondre en détail, tout ce que je puis dire c'est que je

* Cela pourra être fort nuisible pour moi, j'en suis tout consolé ; mais du moins cela ne le fera pas au service du Roi. Il est bon qu'il se trouve de tems en tems un homme ferme qui ramène la politique égarée de ce siècle à son véritable principe, qui doit être l'intérêt des Souverains, & des nations, mais jamais l'intérêt personnel ou particulier ; parler principe dans ce siècle, c'est vouloir parler Iroquois.

ne m'attendois pas à tous ces dégoûts ; si je les avois pu prévoir, je vous aurois suivi à la nage jusqu'à Calais, lorsque j'ai eu l'honneur de vous faire un triste adieu sur le rivage de Douvres ; si j'en reçois encore une dans le même goût, mes dépêches seront bientôt faites avec M. le Comte, car je n'aime point qu'on traite avec moi comme avec un intendant de maison, ou un maître d'hôtel ; dieu merci il n'y en a jamais eu dans ma famille, & s'il y en avoit eu, je serois plus riche que je ne suis. Je suis riche de ma vertu & de mon courage, cela seul me suffit, je suis un autre Bias, *omnia mecum porto.*

J'ai l'honneur de présenter mon respectueux hommage à Madame la Duchesse, & à Mesdames les Comtesses de Gisors & de Rochefort, & je vous supplie d'être bien persuadé de la respectueuse reconnoissance avec laquelle j'ai l'honneur d'être, &c.

P. S. Il n'y a rien ici de nouveau.



*Premiere Réponse de M. D'Eon aux lettres de Monsieur le Comte de Guercby,
des 4 & 14 Septembre.*

A Londres le 20 Septembre 1763.

Monsieur,

JE reçois, à l'instant & à la fois, au moment du départ de la poste les deux lettres dont vous m'avez honoré les 4 & 14 de ce mois ; il m'est impossible d'y répondre en détail comme je le désirerois, d'ailleurs comme vous devez bientôt arriver, j'aurai l'honneur de vous répondre de vive voix, article par article, avec toutes les explications que vous pourrez désirer.

II.

Il y a simplement, Monsieur, un article de votre lettre que je n'ai pu comprendre, quoique je me sois tâté, retâté & tourmenté le chef pour le concevoir, je joins l'extrait de ce passage souligné & je vous supplie instamment de me faire la grace de m'en donner une explication plus claire pour mon intelligence & ma satisfaction particulière.

J'ai l'honneur, Monsieur, de vous faire mes très humbles & très sincères remerciements pour toutes les offres de services que vous voulez bien me faire pour l'avenir. Vous désirez, & vous espérez même " fort trouver " par la suite des occasions de m'en donner une preuve dans un autre genre," j'en suis, je vous assure, on ne peut pas plus touché & reconnoissant ; je prendrai seulement la liberté de vous observer, que ce ne sont pas des espérances à venir que je désire actuellement, c'est la réalité & le paiement du passé ; Monsieur le Duc de Nivernois fait la justice que je demande, & la grace que j'espère.

L'espérance est pour moi une vertu cardinale en qui je n'ai pas plus de foi que dans les cardinaux.

J'ai l'honneur d'être avec respect, &c.



*Extrait de la Lettre de M. le Comte de Guerchy à M. D'Eon,
du 4 Septembre ; joint à la Réponse de M. D'Eon, du 20 Septembre
1763.*

VOUS auriez mieux fait de vous en rapporter également à M. le Duc de Nivernois & à moi au lieu d'écrire à M. de Praslin la lettre particulière dont vous m'avez envoyée copie, & qui n'a pas réussi auprès de lui. Je vois bien que vous ne le connoissez pas encore ; on n'obtient rien de lui le marché à la main. Cette recette, qui effectivement a souvent été
bonne.

bonne à bien des gens vis-à-vis beaucoup de Ministres, est détestable vis-à-vis de lui ; d'ailleurs vous avez mal pris votre moment : comme depuis que nous sommes au monde, nous n'avons rien de caché l'un pour l'autre dans les choses qui nous intéressent réciproquement, & que j'ai de plus beaucoup de raisons, pour lui communiquer tout ce qui a trait à mon ambassade, je lui ai fait voir tous les états de dépense sur mon compte que vous m'avez envoiés qui ne l'ont pas disposé à croire que vous eussiez besoin d'être dédommagé de celle que vous pourriez faire pour le vôtre. Il a trouvé ainsi que moi, que la mienne étoit très forte, puisque la moitié de mes appointements se trouve par-là consommée, au lieu de les avoir employés, comme je le comptois aux dépenses de ma 1^{ere}. mise.



Réponse de M. D'Eon à M. le Duc de Praslin.

A Londres le 25 Septembre 1763.

Monfieur le Duc,

J'AI reçu avant-hier la lettre particulière que vous m'avez fait l'honneur de m'écrire le 17 ; je ne puis la regarder que comme un testament *ab irato* *. Je vous supplie très instamment de ne point prendre pour manque de respect la nécessité qui me force de répondre *en colonnes* à tous les articles de votre lettre. Il me seroit impossible d'y répondre autrement d'une façon satisfaisante, sans faire un volume d'écritures. Quelque soit votre décision, mon cœur sera toujours pénétré du plus profond respect & de la plus parfaite reconnoissance, pour toutes vos bontés & tous vos bienfaits passés ; & personne ne désire plus vivement & plus sincèrement que moi, de les mériter encore à l'avenir, s'il est possible.

* Le Testament *ab irato*, est celui qui est fait dans la colere ; il est déclaré non seulement nul & invalide dans le país contumier & dans le país de droit écrit, mais il est encore cassé & déchiré au Parlement de Paris.

Réponse

*Réponse de M. D'Eon.**à Londres le 25 Septembre 1764.*

AUSSITOT que j'ai eu appris, Monsieur le Duc, qu'on vouloit me donner malgré moi le titre de Ministre Plénipotentiaire, j'ai eu l'honneur d'écrire à M. le Duc de Nivernois, que je regardois ce titre plutôt comme un malheur ; que comme un bien pour moi ; en toutes choses, il faut envisager la fin.

Je suis parti fort jeune du *point* de Tonnerre ma patrie, où j'ai mon petit bien & une maison au-moins six-fois grande, comme celle qu'occupoit Monsieur le Duc de Nivernois à Londres. En 1756 je suis parti du *point* de l'hôtel Dons-en-bray ruë de Bourbon fauxbourg S. Germain. Je suis l'ami du maître de la maison, & j'en suis parti, malgré lui, pour faire trois voïages en Russie & autres Cours de l'Europe, pour aller à l'armée, pour venir en Angleterre, pour porter quatre ou cinq-traités à Versailles, non comme un courier, mais comme un homme qui y avoit travaillé & contribué. J'ai souvent fait ces

M courfes

*Lettre de M. le Duc de Praslin.**à Paris le 17 Septembre, 1763.*

JE n'aurois jamais cru, Monsieur, que le titre de Ministre Plénipotentiaire, vous fit si promptement oublier le point d'où vous êtes parti.

*Réponse de M. D'Eon.**Lettre de M. le Duc de Praslin.*

courfes, quoique malade à la mort & une fois avec une jambe cassée. Malgré tout cela, je suis, si le destin l'ordonne, prêt à retourner *au point d'où je suis parti*. J'y retrouverai mon ancien bonheur; mon nouveau n'est qu'idéal; & je regrette souvent des plaisirs que je ne goûtois pas lorsque j'en jouissois. Enfin Monsieur le Duc, tout ce que je puis assurer comme géometre, c'est que tous les points sont sortis & doivent aboutir à un centre commun. Je n'aurois qu'un mot à ajouter, pour achever la justification de mon oubli prétendu.

Les points d'où je suis parti, sont d'être gentilhomme, militaire & Secrétaire d'Ambassade: tout autant de *points* qui mènent naturellement à devenir Ministre dans les Cours étrangères. Le premier y donne un titre, le second confirme les sentimens & donne la fermeté que cette place exige: mais le troisieme en est l'école. J'avois parcouru cette dernière, à votre jugement-même, Monsieur le Duc, de façon à mériter des récompenses. Qu'y a-t-il donc d'étonnant qu'un
ap-

*Réponse de M. D'Eon.**Lettre de M. le Duc de Praslin.*

apprentissage long, dur, mais accompli avec éloge, m'ait fait parvenir à la Maîtrise ?

Mais quelqu'eût été *le point d'où je suis parti*, le Roi mon Maître m'ayant choisi pour le représenter j'ai dû avoir tout oublié ; & je dois n'avoir devant les yeux que *le point où je me trouve*. Voilà ma loi : & vous me la rappelleriez, Monsieur le Duc, si je l'oubliois.

Il s'agit de favoir si mes prétentions sont justes & bien fondées, & si mes nouvelles faveurs ne sont pas chimériques ; c'est ce qu'il me seroit très facile de démontrer.

J'ose vous assurer que vous avez eu la bonté de me promettre que vous examineriez de nouveau l'affaire de mon ancien voyage en Russie & que vous me rendriez justice. Vous avez eu cette bonté :

1°. A mon passage à Vienne, & vous me dites alors que, si vous étiez ministre, je serois bientôt païé :
cela.

& je n'avois pas lieu de m'attendre à vous voir augmenter de prétentions, à mesure que vous recevez de nouvelles faveurs.

1°. Je ne vous ai point fait espérer le remboursement de votre ancien voyage en Russie, puis que trois de mes prédécesseurs, à qui vous avez fait la même demande, n'ont apparemment pas trouvé qu'elle fût légitime.

Voici

Réponse de M. D'Eon.

Lettre de M. le Duc de Praslin.

cela seul ne devoit-il pas nourir mon espérance.

Voici, Monsieur le Duc, les propres paroles que vous m'adressâtes lorsque j'eus l'honneur de prendre congé de V. E. à Vienne: *adieu M. D'Eon, vous êtes jeune, je ne suis pas encore bien vieux : nous nous rencontrerons un jour.*

2°. Le hasard ou plutôt mon bonheur fit que, l'année suivante je vous rencontrai en chemin, vous venant en France pour le congrès d'Ausbourg & moi allant en Allemagne pour rejoindre l'armée. Vous étiez dans votre-berline, déjeunant avec le pauvre deffunt Président de la Verghe, en passant j'eus l'honneur de vous donner un mémoire : car j'en ai toujours un de prêt en poche, pour remettre aux Ministres que je rencontre en chemin.

3°. Vous m'avez notamment réitéré cette promesse, la dernière fois que j'ai eu l'honneur de dîner avec vous à Versailles. Il n'y avoit à table que vous, Madame la Duchesse de Praslin & moi. Bien tristement au dessert j'eus l'honneur
de

*Réponse de M. D'Eon.**Lettre de M. le Duc de Praslin.*

de vous rappeler tous mes anciens mémoires sur cette affaire ; par quel enchaînement de fatalités ma première caravane Moscovite n'avoit pas été païée ; & comment depuis près de 8 ans je païois annuellement les intérêts d'une somme de dix-mille-livres empruntées pour cela, sans compter une partie de mon petit patrimoine que j'avois vendu pour mieux servir.

A ce récit le cœur de Madame la Duchesse s'attendrit naturellement, & d'une voix aussi gracieuse que compatissante, elle vous dit. “ Monsieur le Duc, vous devriez bien faire paier ce pauvre M. D'Eon, qui a bien servi le Roi.” Vous fûtes aussi touché, Monsieur le Duc, & vous répondîtes avec bonté. “ He bien, j'examinerai cela, je voudrois bien le faire paier, mais comment le faire ? ” Après vous vous êtes levé de table, vous vous rinçâtes la bouche & il n'a plus été question de mon compte, il s'est trouvé apuré. Le soir du même jour, déchargé du fardeau des ratifications de la paix, je repartis pour l'Angleterre, où je suis arrivé & resté toujours accablé du

N poids

*Réponse de M. D'Eon.**Lettre de M. le Duc de Praslin.*

poids de mes petites dettes, qui me tournent la cervelle & m'empêchent de rien faire de bien. Je sens qu'il peut se rencontrer des difficultés pour mon paiement, mais rien n'est impossible pour des Ministres, qui portent les noms de Choiseul & de Praslin.

Je puis vous affirmer, Monsieur le Duc, que ma demande est légitime. J'en appelle à témoins M. Godin, M. Tercier, & M. de la Suze. Si vos prédécesseurs ne m'ont pas païé, c'est que M. Rouillé, de qui je tenois ma mission, a quitté le ministere & la vie. Si les Ministres vos prédécesseurs ne m'ont pas rendu justice, cela ne prouve pas que ma demande soit sans fondement. Vous savez qu'avant vous ils se sont succédés avec tant de rapidité, qu'ils ont rarement eu le tems d'examiner la multiplicité des affaires dont ils étoient chargés; & c'est précisément, Monsieur le Duc, parcequ'ils ne m'ont pas rendu justice que je vous la demande. Que diriez-vous d'un juge qui succédant à un autre, refuseroit de juger tous les procès que son devancier n'auroit pu, ou n'auroit pas voulu juger.

Par ma

Réponse de M. D'Eon.

Par ma lettre du 22 Août, j'ai eu l'honneur de vous marquer que l'on m'avoit beaucoup promis, & que les promesses & les prometteurs n'existoient plus.

Vous voiez par-là, Monsieur le Duc, que je ne me plains pas de vous, puisque je ne me plains que de ceux qui n'existent plus ; & vous existerez longtems pour moi en particulier & pour notre bonheur en général. Ceux qui n'existent plus pour moi, sont M. Rouillé, M. le Maréchal de Belleisle & M. le Cardinal de Bernis, qui tous m'ont promis beaucoup plus de beure que de pain ; & j'avoue à la face du public que sans vous & M. le Duc de Choiseul, je n'aurois peut-être pas eu un morceau de pain de la Cour, & tous les courtisans de Versailles auroient pu crier après moi, *sancta sanctis, foris canes.*

D'ailleurs, Monsieur le Duc, vous êtes mon chef ; si ce n'est pas à vous à qui je dois faire mes représentations, à qui faut-il que je m'adresse ?

Je

Lettre ae M. le Duc de Praslin.

2°. Vous vous plaignez à moi des vaines promesses qui vous ont été faites, & ce n'est assurément pas la maniere dont j'en agi avec vous.

Réponse de M. D'Eon.

Je me rappelle & me rappellerai toute ma vie, avec autant de respect que de reconnoissance, la façon noble, gracieuse & généreuse, avec laquelle vous avez eu la bonté de me recevoir à Vienne. Je prendrai seulement la liberté de vous observer que, lorsque je suis passé à Vienne, je n'y étois pas inconnu, puisque j'étois connu de l'Empereur de l'Impératrice & de leurs Ministres * ; pour y avoir été antécédemment trois-fois, pour y avoir porté différens traités & plans de campagne : & quand j'ai paru pour la 4^e fois à Vienne, en 1760, j'étois encore porteur de traités.

J'étois Secrétaire de l'Ambassade de France en Russie, j'étois particulièrement connu de M. de Saint-Foy & du Président De la Vergne qui
lo-

Lettre de M. le Duc de Praslin.

Rappelez-vous que je vous ai reçu à Vienne, dans un tems où je ne pouvois avoir aucune raison de vous obliger, puisque vous ne m'étiez nullement connu.

* L'anecdote suivante prouvera que j'étois déjà fort connu à Vienne en 1757. Dépêché de S. Pétersbourg pour porter à Vienne & à Versailles l'accession si désirée de la Russie au traité du 1^{er} May & une lettre de l'Impératrice Elisabeth à l'Impératrice Marie Thérèse, j'arrive le soir aux portes de Vienne ; on ne veut pas me laisser entrer & on prétend me fouiller malgré mes passe-ports. Moi qui ai de la tête je veux entrer & ne point être fouillé. Comme je n'étois pas le plus fort, je couchai à la porte. Cependant un Maréchal des logis de Hussards, faisant sa ronde sur les remparts, me donne l'hospitalité dans sa chambre. Le Roi n'ayant point alors d'Ambassadeur à Vienne, j'écrivis de grand matin toute mon aventure au Baron de Toussaint de qui j'étois connu & que je savois l'ami particulier de l'Empereur. Aussitôt il arriva un ordre qui cassa deux-commis de la douane, & le Maréchal des logis fut élevé sur le champ au grade de Lieutenant.

*Réponse de M. D'Eon.**Lettre de M. le Duc de Praslin.*

qui logeoit chez vous ; & si je n'avois pas le bonheur d'être connu de vous personnellement, je l'étois de M. le Duc de Choiseul, chez qui j'avois aussi logé & qui ne me l'a jamais reproché. J'étois recommandé fortement auprès de vous par Mrs. le Marquis de L'Hospital le Baron de Breteuil, le Marquis de Paulmy, & M. Durand. D'ailleurs j'étois porteur de traités & dépêches pour vous, pour la cour de Vienne & pour celle de Versailles. J'ai taché de me recommander aussi moi-même, si je n'étois nullement connu de vous, du moins il y a longtemps que mon nom est connu de votre maison. Vous pouvez demander à M. le Comte de Stainville pere de M. le Duc de Choiseul, s'il connoît le nom D'Eon.

Au surplus, Monsieur le Duc, vous étiez l'Ambassadeur du Roi à Vienne, j'étois Secrétaire de son ambassade en Russie, chargé de dépêches & de traités pour la Cour, je ne pouvois donc décemment avoir d'autre hospice que votre maison. Un capitaine qui porte un ordre du Roi au régiment, peut bien, chemin faisant loger chez son colonel,

O

&

*Réponse de M. D'Eon.**Lettre de M. le Duc de Praslin.*

& dans le cas où je me trouvois à Vienne vous étiez mon colonel. Vous savez, Monsieur le Duc, que je ne suis pas arrivé sans argent à Vienne, puisque je me suis fait faire un uniforme neuf brodé pour avoir l'honneur de vous accompagner à la cour. J'y ai encore acheté pour plus de 3000 l. de fabres & de fusils turcs, que j'ai distribué à mes amis à l'armée. Nous nous en sommes servis & si depuis mes amis les ont laissé prendre par les ennemis, ce n'est pas ma faute, mes Generaux n'y étoient plus. Je fais de bonne part qu'ils sont à présent entre les mains du Prince Henry & du Prince Ferdinand.

Il est vrai, Monsieur le Duc, que je suis arrivé chez vous à Vienne, exténué par le travail, le scorbut & les maladies, quoique malade je venois de traverser jour & nuit, pour le service du Roi, l'Ingrie, la Carelie, la Livonie, la Curlande, la Sémi-galie, la Lithuanie, la Pologne, la Hongrie, & l'Autriche. J'arrivai chez vous la mort sur les dents : j'étois le Lafare & vous étiez le doux Sauveur. Vous m'avez restauré & guéri à Vienne, & en arrivant à
Paris

Vous êtes arrivé chez moi malade & je vous ai guéri.

Réponse de M. D'Eon.

Paris, j'ai manqué d'y mourir de foiblesse & de la petite vérole. Ce font des faits pour le moins aussi authentiques que la résurrection du Lafare.

Je conviens que je suis parti dans l'incertitude de mon sort à Versailles; & vous conviendrez bien, Monsieur le Duc, que cela n'est pas étonnant. Mais il s'agit de savoir si j'avois mérité ou non cette pension que j'espérois. J'avoue que vous avez joint votre sollicitation aux fortes recommandations, que Messieurs les Marquis de L'hospital & de Paulmy & Monsieur le Baron de Breteuil m'avoient données auprès de Monsieur le Duc de Choiseul. Je suis de bonne foi : j'ai un grand contentement de vous avoir l'obligation de ma pension de 2000 £ que le Duc de Choiseul m'a donnée en 1760 sur le trésor-royal, & sur laquelle y aiant une retenue de 300 £. il ne me reste que 1700 £. que je n'ai encore touchées qu'une fois & que j'ai données à ma Mere pour la consoler de mon absence. Je suis son fils unique, & j'aime ma Mere, parce qu'elle aime son fils & qu'elle m'é-

crit

Lettre de M. le Duc de Praslin.

Vous en êtes parti dans l'incertitude du sort qui vous attendoit ici, & je vous ai procuré la pension qui vous a été donnée.

*Réponse de M. D'Eon.**Lettre de M. le Duc de Praslin.*

crit souvent de retourner vivre & mourir tranquillement auprès d'elle en Bourgogne, & de laisser-là les affaires des grands, où il n'y a rien à gagner pour les petits que des reproches, de l'amertume & des chagrins.

Deux ans après je me suis trouvé sans occupation, Monsieur le Duc, parceque malheureusement mes généraux, auxquels j'étois fort attaché ont été exilés. Je voulois retourner à mon régiment : mais comme, depuis mon passage à Vienne vous m'avez toujours aimé & choisi dans votre amour & prédilection, vous m'avez fait alors l'honneur de me dire à Versailles en présence de Sainte-Foy. " D'Eon, qu'irez-vous faire
 " à l'armée, restez ici, suspendez vos
 " sabres au croc, je vais demander
 " pour vous un congé au Duc de
 " Choiseul, & nous verrons ce que
 " nous pourons faire pour vous." Vous avez parlé, votre serviteur a écouté, obéi avec reconnoissance ; & je suis resté. Votre intention première, Monsieur le Duc, étoit de me faire retourner en Ruffie :
 mais

Deux ans après vous trouvant sans occupations vous avez eu recours à moi, & je vous ai donné le poste le plus agréable & l'occasion la plus avantageuse pour vous faire connoître.

*Réponse de M. D'Eon.**Lettre de M. le Duc de Praslin.*

mais le détronement subit de Pierre III & sa mort qui suivit de près, vous firent donner ordre au Baron de Breteuil, qui étoit déjà à Varsovie, de retourner à Pétersbourg ; & je reçus celui de rester encore à Paris.

Après cela il fut question de l'ambassade pacifique de M. le Duc de Nivernois en Angleterre. Il fallut choisir un Secrétaire d'ambassade. Trois-sujets, dont j'étois un, furent mis sur les rangs & envoyés sous différents prétextes chez M. le Duc de Nivernois. Le choix tomba sur moi, & j'avoue avec bien de la reconnoissance que toute l'influence de ce choix vient de vous, Monsieur le Duc. J'ai taché de le justifier par ma conduite, par mon travail, par ma douceur, & par mon zele à courir au devant de tout ce qui pouvoit être agréable & utile. J'ose dire que j'ai rempli tous vos desirs, que M. le Duc de Nivernois est content de moi, & que ma conduite m'a attaché son affection.

J'ai apporté à Versailles, il est vrai, les ratifications du Roi d'Angleterre, à votre grand étonnement, & à celui

P

de

Vous êtes enfin venu nous apporter les ratifications de l'Angleterre.

Reponse de M. D'Eon.

Lettre de M. le Duc de Praslin.

AB
de bien d'autres. Je dois cela aux bontés du Roi d'Angleterre, à celles de Milord Bute, de M. le Comte de Viry, de M. le Duc de Nivernois & enfin à mon savoir faire. Vous pouvez vous rappeler la lettre particuliere que M. le Duc de Nivernois vous écrivit à ce sujet.

AC
Il est certain que ce voiage m'a été païé comme celui de Pétersbourg, qui ne m'a pas été païé. En voici la preuve. M. de Newille a apporté le traité à Londres & a eu 24000*l.* en présent de sa Cour. J'ai porté les ratifications du traité à Versailles & j'ai eu 6000*l.* en présent de ma Cour, que je n'ai pas encore palpé. Je vous supplie, Monsieur le Duc, de ne pas vous facher contre moi, car mon cœur est reconnoissance & peu intéressé. Je regarde la fortune comme ma servante, & je lui donnerois volontiers cent-coups de pied dans le ventre.

La chose qui touche le plus mon cœur, qui m'éleve le plus l'ame, & que je prise cent-fois plus que l'or, l'argent & la fortune, c'est certainement la grace de la Croix de St.

Ce voiage vous a été païé, comme auroit pu l'être celui de Pétersbourg.

& Sa Majesté vous a récompensé comme si vous aviez fait dix-campagnes de guerre.

*Réponse de M. D'Eon.**Lettre de M. le Duc de Praslin.*

St. Louis qu'il a plu au Roi de m'accorder. Cette grace est d'un prix infini pour un homme comme moi qui ne vit que de gloire. Je serois à présent dans l'état d'un roi fortuné, si mes petites dettes étoient païées, & si l'on ne me faisoit pas l'injustice de regarder en ingrat l'homme qui se pique le plus de gratitude.

Comme il est cependant nécessaire de vous prouver, Monsieur le Duc, que je puis avoir mérité la croix de St. Louis, autant par *mes campagnes de paix que par mes campagnes de guerre*, je joins ici copie des certificats de Monsieur le Maréchal & de Monsieur le Comte de Broglio. Je me ferai en tout tems & en tout lieu gloire de montrer les certificats de pareils généraux, parceque j'ai le cœur reconnoissant, & que je suis le serviteur très humble des événemens.

Satisfait ou mécontent, je continuerai, Monsieur le Duc, à vous demander toujours respectueusement justice sur le paiement de mon premier voiage en Russie, & je ne cesserai point de servir le Roi avec mon zele ordinaire.

Je

Si ce tableau, Monsieur, vous offre des sujets de mécontentment, je vous avoue que je serai obligé de renoncer à vous emploier, de peur de manquer de moiens suffisans pour récompenser vos services. Mais j'aime mieux présumer que vous en
sen-

Réponse de M. D'Eon.

Je ne demande pas des récompenses, je demande le paiement de ce qui m'est dû. Je l'ai demandé & le demande avec instance & avec respect, pour être en état de bien servir le Roi, Comment mon esprit peut-il travailler tranquillement en Angleterre, tandis qu'il est tourmenté en France par des dettes ? Je respecte votre œconomie, qui ne veut pas païer mes petites dettes, mais je respecte encore plus votre justice qui doit les païer.

Si un Marquis, Monsieur le Duc, avoit fait la moitié des choses que j'ai faites depuis dix-ans, il demanderoit au moins un brevet de Duc ou de Maréchal ; pour moi je suis si modeste dans mes prétentions, que je demande à n'être rien ici, pas même Secrétaire d'Ambassade.

D'après ce petit tableau, je vous supplie, Monsieur le Duc, de juger si mes représentations sont mal fondées. Oui, j'ai toujours eu & j'aurai toujours la plus grande confiance dans vos bontés pour moi : mais de grace faites-moi païer ma course de Russie pour appaïser mes créanciers. Je ne demande rien
pour

Lettre de M. le Duc de Praslin.

sentirez la vérité, & que vous mettez à l'avenir plus de confiance en ma bonne volonté pour vous, qu'en des représentations aussi mal fondées.

Réponse de M. D'Eon.

pour mon petit bien de patrimoine
que j'ai vendu & dissipé au service
du Roi.

Je ne connois pas la dépense du
Plénipotentiaire M. de Newille à
Paris. Il peut bien se faire qu'il ait
des principes d'œconomie que je n'ai
pas. Il a eu ses modeles, j'ai les
miens; & sans m'arroger le droit
d'entrer dans le détail de sa maison,
je dirai que pour moi, M. le Duc
de Nivernois ne m'a donné aucun
exemple d'épargne, quand il s'est
agi de soutenir la nation. La vie &
l'allure de Paris sont bien différentes
de celles de Londres pour le prix
& la maniere. J'en appelle à la
conscience de M. le Duc de Niver-
nois; & j'en appellerai à celle de
M. le Comte de Guerchy lorsqu'il
connoîtra Londres. *Omnis compa-
ratio claudicat.*

Lettre de M. le Duc de Praslin.

Je ne dois point oublier de vous
dire que je n'ai pas apperçu que le
caractere de Plénipotentiaire enga-
geât M. de Newille à faire ici aucune
dépense. Je le vois toujours tel qu'il
étoit auprès de M. de Bedford, &
rien ne peut me faire soupçonner
la nécessité des fraix extraordinaires,
auxquels vous vous êtes livré sur
le compte de M. de Guerchy, &
qui sont extrêmement déplacés. Je
ne vous cache pas que j'ai trouvé très
mauvais que vous aïez fait autant de
dépense aux dépens de quelqu'un
que j'aime, à qui je m'intéresse au-
tant, & qui vous a donné sa confi-
ance sur ma parole. J'espère qu'à
l'avenir vous serez plus circonspect
dans vos demandes, & plus attentif
à ménager l'argent d'autrui; & que
vous vous attacherez autant à lui
être utile, que vous l'avez fait au-
près de M. le Duc de Nivernois.

2

D'ail-

*Réponse de M. D'Eon.**Lettre de M. le Duc de Praslin.*

D'ailleurs il faut voir & examiner mes comptes, il faut s'informer à Londres si je fais une dépense folle & extravagante. J'ai tout fait pour le mieux & la décence, sans avoir envie de faire le représentant & le représentatif. Je n'ai jamais été à la tête d'aucune maison, excepté de celle de mon pere, & un an après elle est tombée en ruine.

Si vous voulez me connoître, Monsieur le Duc, je vous dirai franchement que je ne suis bon que pour penser, imaginer, questioner, réfléchir, comparer, lire, écrire, ou pour courir du levant au couchant, du midi jusqu'au nord, & pour me battre dans la plaine ou sur les montagnes. Si j'eusse vécu du tems d'Alexandre ou de Dom-Quixotte, j'aurois été sûrement Parménion ou Sancho Pança. Si vous m'ôtez de-là, je vous mangerois, sans faire aucune sottise, tous les revenus de la France en un an ; & après cela je vous ferois un excellent traité sur l'économie. Si vous voulez en avoir la preuve, voiez tout ce que j'ai écrit dans mon histoire des finances, sur la distribution oeconomique des dé-
niers

*Réponse de M. D'Eon.**Lettre de M. le Duc de Praslin.*

niers publics dans un état ; & voiez toute la prétendue dépense que j'ai faite dans la maison de M. le Comte de Guerchy. Je pourois cependant défier les intendans & œconomés de trouver dans mes comptes, une dépense inutile de 15 ou 20 guinées sur le total.

Si ce n'étoit pas à vous, Monsieur le Duc, que j'eusse l'honneur d'écrire, je me servirois du proverbe : *Voilà bien du bruit pour une omelette au lard.*

Quoi qu'il en soit, la connoissance que j'avois de moi-même, m'avoit déterminé à représenter à M. le Duc de Nivernois avant son départ, combien peu j'étois propre à conduire une maison ; qu'il vaudroit mieux qu'un autre prit le soin de la maison de M. le Comte de Guerchy, que j'étois uniquement bon pour m'occuper des affaires du Roi, & que j'aimerois mieux vivre en liberté & à ma fantaisie, sur les appointemens qu'il vous plairoit m'accorder.

M. le Duc de Nivernois m'a répondu. “ Non, je ne veux pas de
“ cet

Réponse de M. D'Eon.

Lettre de M. le Duc de Praslin.

“ cet arrangement : il est plus con-
“ venable, mon cher D'Eon, mon
“ petit D'Eon, que vous viviez dans
“ la maison de M. le Comte de
“ Guerchy, & que vous lui païez
“ une petite pension.” J'ai obéi
bien malgré moi, il l'a voulu & voi-
là ce qui en est arrivé. Je suis inno-
cent du mal qui a pu en résulter & je
m'en lave les mains, mais dans ma
conscience je ne crois pas qu'il y ait
un chat à fouetter pour cette dé-
pense.

J'ai eu l'honneur de vous écrire
tout ceci, Monsieur le Duc, avec
d'autant plus de confiance que la
persuasion que j'ai de votre amour
pour la vérité ne me fait naître au-
cun doute sur la maniere impartiale
dont vous devez juger mes raisons.

J'ai l'honneur d'être avec respect.

P. S. Du 25 Septembre.

J'aurai l'honneur de vous observer,
Monsieur le Duc, que vous ne
m'avez pas répondu sur mon traite-
ment & sur mon état futur, supposé
que mes foibles services puissent être
encore ou utiles ou agréables.

Je suis très parfaitement, Mon-
sieur, votre très humble &
très obéissant serviteur.

Signé, le Duc de Praslin.

Note Sur la Lettre de M. le Duc de Praslin.

QUAND on compulseroit tous les fastes & toutes les archives du dépôt des affaires étrangères à Versailles, je ne crois pas qu'on pût jamais trouver une lettre écrite dans ce goût par un Secrétaire d'état à un Ministre du Roi dans une Cour étrangère & qui a bien servi son maître.



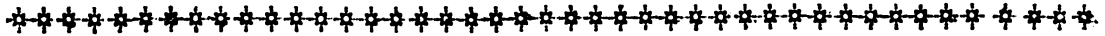
Lettre de M. de Saintc-Foy à M. D'Eon.

A Versailles le 18 Septembre 1763.

VOUS aurez reçu hier, mon cher D'Eon, une épître de notre principal qui vous a dû paroître bien seche ; j'aurois fort désiré de vous écrire par le même courier, afin de calmer un peu la fermentation qu'elle excitera peut-être en vous ; mais un maudit rhumatisme me retenoit au logis, où je n'ai su que ce matin le départ de la lettre. C'est le moment d'opter entre la philosophie & la politique, celle-ci vous engagera à vous taire & à prendre votre parti, comme le Maréchal de Villars disoit qu'il l'avoit fait sur quarante & tant de déboires qu'il avoit éprouvés dans sa vie, le chemin de la fortune est toujours semé de quelques épines, & qui n'y trouveroit que des fleurs, n'en connoîtroit pas assez le prix, quand il y seroit parvenu. Si vous agissez en philosophe, je vous le dis, mon ami, avec toute la franchise dont mon cœur a droit d'user envers le vôtre, vous ferez mal, vous en ferez la dupe, & vous vous perdrez sans que personne seulement vous plaigne. Le public croira impitoïablement que vous êtes une mauvaise tête ; & l'austérité de notre principal ne permettra pas aux indifférents de penser d'une autre maniere. Soïez sûr que vous avez des envieux, des ennemis grands & petits, & comptez que mille-gens diront que vous avez perdu par votre faute une fortune rapide : * (A) enfin tâchez de vous regarder dans un
R miroir

* (A) Je ne fais pas trop ce que veut dire mon ami de Sainte-Foy avec *sa fortune rapide*. M. le Comte de Guerry, le lendemain de son arrivée à Londres, me dit aussi que j'avois fait une fortune

miroir fidele, & soiez persuadé que personne au monde Anglois, Russe, ou François ne sera étonné de vous voir officier auprès de M. le Comte de Guerchy (B) & comme Secrétaire d'Ambassade après avoir rempli passagerement le Ministère. Confiez-vous en mes vuës qui sont droites, en mes conseils qui sont sages & dictés par une petite expérience de ce pais-ci, qui en vaut bien une vieille. Ne me donnez pas, je vous prie, le chagrin de vous voir traiter avec rigueur & mécontentement, tandis que vous avez mérité cent-fois mieux.



Lettre de M. D'Eon à M. de Sainte-Foy.

A Londres le 25 Septembre 1763.

J'A I reçu, mon cher ami, l'épître de votre principal austere, & j'y ai répondu suivant toutes les règles de la logique d'Aristote, & vous savez que

fortune trop rapide : je lui répondis : " Monsieur, je ne vous entens pas : ne suis-je pas fils, petit-fils, arriere-petit-fils, &c. de M. D'Eon ? Où est donc ma fortune ? Est-ce qu'un jeune homme, de famille noble, Capitaine de Dragons, Chevalier de St. Louis, qui a été pendant 9 à 10 ans premier Secrétaire de plusieurs grandes ambassades, fait une fortune rapide, en devenant Résident, puis Ministre-Plénipotentiaire sans l'avoir demandé ?" Si j'avois les 120000. ou 40 mille-écus de M. de Monteil, dont parle Sainte-Foy en badinant, cela pouroit s'appeller une fortune : mais le Ministre ne m'a jamais rien donné, ni même proposé pour mes appointemens de Résident & de Plénipotentiaire. Ainsi quand la Cour me feroit de cette maniere Empereur de la Chine, je donnerois la place à qui vou droit. J'ai donc fait une grande fortune, depuis environ 18 mois que je suis à Londres pour la conclusion du grand ouvrage de la paix, je n'ai pas reçu 60000. de la Cour & j'ai dépenfé plus de 180000. de mon argent suivant le compte que M. le Duc à de Nivernois a vu. Si je continue à faire fortune de la sorte, ma foi je pourrai bien aller l'hôpital.

* (B) Je prie M. de Sainte-Foy de relire sa lettre du 4 Décembre 1762, par laquelle il me conseille tout le contraire de ce qu'il veut me persuader ici. Si M. Regnier de Guerchy étoit un Rohan, un Beauffremont, un Choiseul, un Broglio, un Brissac, &c. &c. à la bonne heure : mais on fait parfaitement que M. Regnier ne tire toute sa force & toute sa gloire que de l'honneur qu'il a eu d'épouser une Harcourt. Or Guerchy est dans la coutume de Champagne, & suivant le texte de cette coutume, *la Truie n'anoblit pas le cochon*. Il ne faudroit pas remonter bien haut pour trouver M. Regnier, dont il descent en droite ligne, simple bailli à Auxerre. Dailleurs si un Regnier a épousé une Harcourt, un D'Eon a épousé une *Demoiselle de la Fonds petite-fille de Blanche de Courtenay*.

que je ne me fers jamais de l'éclat trompeur de la rhétorique, dont les ornemens entassés ne sont propres qu'à cacher & étouffer souvent la vérité. Je vous répondrai donc, avec toute la franchise de l'amitié & avec tout le sang-froid de la philosophie. Avalez des couleuvres, me dites-vous, & tout ira bien. Si je voulois faire le mauvais plaisant, je vous dirois que j'en ai tant avalées que j'ai presque aquis la prudence des serpens. Je connois mieux que personne toutes les épines, toute l'amertume, toute la coloquinte de la politique ; & les démarches que je fais aujourd'hui ne sont autre chose que le développement de cette connoissance, que mon expérience a mise en action. Je m'écrierois volontiers *Vanitas vanitatum & politica vanitas*, & vous pourriez vous en rapporter à moi, si vous vouliez. Je ne vous pardonne point cependant l'idée que vous avez de la philosophie. Vous m'assurez que je me perdrai sans que personne me plaigne, & que le public croira impitoyablement que je suis une mauvaise tête, le tout à cause de l'austérité du *principal*. Je conçois à merveilles qu'un maltraité qui va douloureusement faire le pied de grue dans l'œil de bœuf, & qui appelle cela de la philosophie, pourroit très justement encourir l'anathême que vous me dénoncez : mais ce que je ne conçois point du tout, c'est que je doive promener d'antichambre en antichambre des regrets que je n'aurai point, & déposer mes vaines tribulations aux pieds de toutes les pagodes encensées. Je vous dirai de plus que l'espèce de public dont vous me parlez, change tous les six-mois ; ses jugemens sont encore plus variables, & que vous savez aussi bien que personne qu'il décide toujours à tort & à travers. L'austérité peut être un excellent manteau aux yeux de ce même public, mais croiez-moi c'est un manteau qui s'use comme les autres, & dont votre gai serviteur ne cherchera jamais à se couvrir. Le sage Gassendi répondit au prêtre qui l'admonestoit pour l'autre vie.

Omnia præcepi, mecum que animo ante peregi.

J'imiterai Gassendi & je vous dirai : je me suis regardé dans un miroir fidele, je m'y suis vu des pieds à la tête sans tache, sans impureté ; irai-je aujourd'hui me souiller lâchement, & me mentir avec indignité ; il se peut bien que personne au monde Anglois, Russe, ou François ne fût étonné de me voir officier auprès de M. le Comte de Guerchy comme

Sécrétaire :

Sécrétaire d'Ambassade, mais il suffit que j'en fois étonné moi-même pour ne pas souscrire à cette démarche ; on doit se respecter un peu, sur tout lorsqu'on est sur le théâtre : je vous proteste donc que mes amis n'auront point lieu de se chagriner de ma prétendue humiliation, ni mes ennemis de s'en réjouir.

J'abdiqueraï mon Ministère *Passager* comme Dioclétien abdiqua l'empire ; Tonnerre sera pour moi Salone, avec cette différence, que ma maison est toute bâtie, & que je ne regarderai point derrière moi comme fit cet Empereur.

Adieu, mon très cher ami, vous voïez que devant vous je pense tout haut, & que mon amitié est aussi cordiale que ma philosophie est intrépide.

P. S. Mille tendres, sinceres, & respectueux complimens à Madame & à Monsieur de Brige & à toute votre maison, pour laquelle, ainsi que pour vous, mon cœur conservera toujours la plus pure & la plus parfaite reconnaissance : je ne vous fais nullement responsable d'aucun événement à mon égard. J'ai bon dos, & mon estomac est assez robuste, pour soutenir toute sorte de nourriture, même le *roast beef* & le *pudding*.

Je suis aujourd'hui accablé d'écritures pour Monsieur le Duc de Praslin, Monsieur le Duc de Choiseul, Monsieur le Duc de Nivernois, & Monsieur le Comte de Guerchy. Rapportez-vous en à moi pour enterrer la sinagogue avec tous les honneurs de la guerre.

Second P. S. Du 25 Septembre. Au soir.

LES Rois qui ont eu à cœur les affaires de leur Empire, se sont appliqués à mettre à leur tête des personnes de mérite, sans avoir égard à la haute naissance, étant très persuadés qu'elle étoit souvent un obstacle aux grandes qualités. Celle du Cardinal d'Osât étoit si obscure que l'on n'a jamais connu ses parens (& graces à Dieu les miens sont connus) mais cette bassesse d'extraction étoit relevée par des qualités si éminentes que Henri le Grand, qui connoissoit les hommes, après l'avoir employé dans les plus importantes affaires, obtint pour lui la première dignité ecclésiastique. Le
pre-

Président Jeannin fait encore bien honneur aux lumières de ce grand Roi dans le choix de ses ministres ; celui-ci étoit d'une famille honnête, mais de celles que le préjugé bifare place dans la classe des roturiers. Ces deux-hommes ont acquis certainement la plus haute réputation, & ont joui de toutes les faveurs dues au mérite, à l'expérience & aux succès ; & leurs négociations sont seules capables d'instruire un Ambassadeur, & d'en faire un Ministre accompli.

Les Grands Seigneurs ne sont réellement propres que pour faire figure, & loin de tirer avantage d'être employés en qualité d'Ambassadeurs, ils ont beaucoup plus à rougir de leur incapacité reconnue.

Le Président Jeannin fut envoyé Ambassadeur en Espagne, ce qui lui a valu depuis le nom de Jeannin de Castille. Les fiers Espagnols qui connoissoient l'extraction de ce grand homme se plainquirent à leur Roi que les François avoient tant de mépris pour eux qu'ils lui envoioient un Ambassadeur, qui n'étoit pas seulement gentil-homme. Le lendemain de cette plainte l'Ambassadeur eut son audience, le Roi en conséquence lui demanda : êtes-vous gentil-homme ? Il répondit, "*Oui, si Adam l'étoit.*" De qui êtes-vous fils ? continua le Roi : le Président répliqua, *de mes vertus.* Ces paroles pleines de noblesse & de vérité frappèrent le cœur du Roi, qui l'honora d'un accueil favorable & l'écouta. Il acquit dans la suite l'estime parfaite de S. M. & la vénération des grands, & il traita avec tout le succès à cette Cour où il fut généralement regretté.

Un auteur impartial à dit du Président Jeannin " je ne fais point si *Autun* doit tirer plus d'avantage d'avoir été appelée l'émule de Rome, que d'avoir donné le jour au Président Jeannin."

EXTRAIT de la Lettre de M. le Duc de Nivernois à M. D'Eon.

Les 9, 10 & 11 Septembre 1763.

PARDIEU, mon cher ami, c'est une terrible chose qu'une tête de Dragon, & quand cela se cogne contre une tête de Ministre, (comme mon ami Praslin) autant vaudroit se trouver à un tremblement de terre. Sérieusement parlant, vous avez mal fait de lui écrire cette diable de lettre qui l'a tant ému, & vous avez mal fait aussi, avec votre permission, mon cher ami, de faire dépenser à Guerchy près de la moitié des appointemens qu'il a par mois. Mais ce n'est pas le tout de gronder, il faut aller au fait, & au remède. Il y a deux-choses à mettre hors de souffrance.

1°. Votre état à venir, c'est-à-dire, à l'arrivée de l'Ambassadeur.

2°. La dépense actuelle à paier. *Sur ce dernier point, je crois qu'une gratification, soit sous votre nom, soit sous celui de M. de Guerchy, mais dans l'un & l'autre cas au profit de celui-ci, servira à boucher le trou de vos diners, & on n'en parlera plus.* Quant au premier article, celui de votre existence future à Londres, voici je crois [*mais je n'en suis pas sûr*] comme cela s'arrangera, & si je ne me trompe bien fort, vous en serez content. *Vous ferez les fonctions & le travail d'un Secrétaire d'Ambassade, mais vous n'en prendrez point le titre. Vous reprendrez celui de Résident & on vous enverra pour cela de nouvelles lettres ; attendu qu'il s'est glissé par mégarde, dans les premières, une clause qui ne les rendoit valables que jusqu'à l'arrivée de l'Ambassadeur. Lorsque l'Ambassadeur partira au commencement de l'été de chaque année pour venir passer trois-mois à Paris, vous tirerez alors de votre poche votre Résidence, & vous ferez les affaires en cette qualité jusqu'au retour du pauvre Guerchy, que vous les remettrez en-poche, & ainsi de même chaque année **. Après y avoir bien mûrement

* Depuis que la politique existe sur la surface de la terre, je défie que l'on puisse me citer l'exemple d'un pareil tripotage & commérage, & cela uniquement pour le plaisir de mon pauvre ami Guerchy, qui veut toutes les années aller faire son petit tour à Paris & à son régiment.

ment & amicalement réfléchi, je trouve que cet arrangement est fort bon pour vous. Car enfin vous serez, moiennant cela, Résident pendant quelques années * à la plus importante Cour de l'Europe ; à votre egard, cela vous vaudra mieux que d'être Ministre Plénipotentiaire ailleurs, & vous ne sauriez manquer d'arriver par-là, ou à une retraite fort honorable, ou à quelque belle & bonne place à Versailles: † or comme en toute chose il faut considérer la fin, j'argue de tout ce que dessus que vous devez être content. Quant aux appointemens, je pense qu'il faut qu'on vous donne douze-mille-livres par an, soit comme appointemens, soit par forme de gratification ; & je pense que, si on vous les donne, vous devrez encore être fort content du côté de la finance. A ce propos je vous prie, mon cher ami, de songer à une vérité que j'ai reconnue également vraie dans tous les pays : c'est qu'excepté dans les places, qui par elles-mêmes affichent la grande représentation, ce n'est point par la dépense que la considération s'obtient, c'est même plutôt par la modestie & par l'œconomie. Cela est aussi vrai à Londres qu'ailleurs, & notre ami le Comte de Viry en est un bel exemple.

AB

Adieu, mon cher Dragon Follet §, je vous embrasse très tendrement & vous prie de dire mille-choses pour moi au bon Maty. Ma famille & Madame de Rochefort vous disent mille choses. Vous l'avez échappé belle de n'être pas au Luxembourg quand vous avez écrit votre belle lettre au Ministre, car vous auriez eu les oreilles rudement tirées ; mais je crois qu'on les auroit baillées après pour les guérir.

Réponse

* M. le Duc de Nivernois, avec sa permission, se trompe ici, il veut dire apparament que je serai Résident pendant quelques mois de quelques années, car je ne pourrai point être Résident pendant quelques années, puisque je serai occupé sans cesse à remettre dans ma poche & à tirer de ma poche ma Résidence pour boucher le trou de l'absence ou de la lacune de M. le Comte de Guerchy.

C'est précisément cette belle & bonne place à Versailles dont je ne veux point ; j'ai toujours désiré servir le Roi dans les Cours étrangères ou à mon régiment ; mais Monsieur le Duc de Praslin, par une grace toute particuliere, veut forcer ma vocation : qu'il tache donc de rendre cette grace efficace pour forcer la volonté de mon cœur.

§ L'avenir nous apprendra si j'ai la folie ou la prudence du Dragon.

Réponse de M. D'Eon à M. le Duc de Nivernois.

A Londres le 25 Septembre 1763.

Monſieur le Duc,

VOUS l'avez donc juré, *conculcabis leonem & draconem*. La partie n'est pas égale, on veut me foudroier à droite & à gauche, me ſera-t-il permis de m'approprier le reſte du verſet *ſuper aſpidem & baſiliſcum ambulabis*. Si nous n'étions pas heureuſement en pleine paix, vous m'enverriez tout de ſuite me faire tuer à la guerre pour m'apptendre à vivre. C'eſt ſans doute une terrible choſe qu'une tête de dragon à l'épreuve ; elle va ſe cognant contre tout ce qui ſe préſente, ſans crainte de la fable du pot de fer & du pot de terre : mais au fait moi-même. Il y a des remèdes pires que les maladies ; ceux que vous me propoſez, Monſieur le Duc, ne ſeroient-ils pas un peu de cette eſpèce, & entre autres la petite gratification que l'on doit demander au Roi ſous mon nom, pour paſſer dans une poche étrangère. Je ne pourrois en conſcience conſentir à cet expédient qu'avec une belle & bonne quittance par devant notaire, laquelle fut en outre éterninée & homologuée au Parlement ; car je ſuis homme d'ordre, & je crois qu'il vaudra beaucoup mieux à la fin laſſer le trou de mes diners ouvert que de ſe ſervir d'un pareil bouchon. Si le Roi veut accorder une gratification au Comte de Guerchy, pour les ſervices qu'il n'a pas encore rendus en Angleterre, à la bonne heure ; il eſt le maître ; mais je ne conſentirai jamais qu'on la lui demande ſous mon nom pour paſſer dans une poche étrangère. Le Roi eſt déjà aſſez trompé ſans que je m'en mêle, & je ne veux pas le duper : il eſt trop bon. Je vois bien que l'intérêt ſe leve encore plus matin que la politique. L'article de mon exiſtence future à Londres ne me paroît pas moins embarraſſant, & vous me permettrez de vous dire que c'eſt bien l'exiſtence la plus compliquée dont j'aie jamais oui parler. *Sécritaire & non Sécritaire, Réſident & non Réſident, Miniſtre & non Miniſtre*, vous me voiez & puis vous ne me voiez plus, je deviens le prothée du corps diplomatique, je ſuis occupé ſans ceſſe à tirer ma Réſidence de ma poche, & à la remettre dans ma poche. Me répondriez-vous bien, Monſieur le Duc, qu'en ſouſcrivant à toutes ces alternatives *in Baroco*, je n'acheterai point *chat en poche*.
Car

Car vous devez vous ressouvenir que je n'ai jamais cru que ce fut une mégarde qui s'étoit glissée dans mes lettres de Résidence, mais une bien bonne méchanceté du Chevalier Buffy-Ragotin. Je ne trouve donc point que cet arrangement soit excellent pour moi, ni que je doive arriver par cette porte à la retraite que vous voulez bien me faire envisager. *Bartholomé* *all'it droit au solide*, dit feu Jean de la Fontaine; je suis Bartholomé à votre service, & je n'aperçois de tous côtés que du très fragile, de l'incertain, pour ne rien dire de pis.

Je vous prie cependant, M. le Duc, de me croire bien reconnoissant de toutes vos bontés passées & présentes. J'en conserverai toujours le souvenir le plus vif & le plus désintéressé. Je pense avec vous que dans les places où il ne s'agit pas d'éblouir, la considération ne s'obtient point par la dépense, & je ne doute pas que vous ne pensiez avec votre serviteur qu'on ne la gagne point non plus par la léfine. *Est modus in rebus*, dit notre ami Horace, que vous portez toujours en poche. C'est précisément ce que j'ai embrassé. Je me suis attaché à suivre un honnête milieu, & je crois y avoir réussi. Lorsque j'aurai soixante-quatre-ans, la pierre dans la vessie, la gravelle dans les reins comme notre cher Comte de Viry, je me propose bien alors de l'imiter; mais vous ne voudriez pas qu'un Capitaine de Dragons, Ministre Plénipotentiaire, âgé de 34 ans, qui n'a ni pierre, ni gravelle, ni goutte, ni rhumatisme, & qui se glorifiera toujours d'avoir eu le Duc de Nivernois pour maître; vous ne voudriez pas, dis-je, qu'il vécût en hermite, sous prétexte que l'argent est bon à ménager; & ne vous fâchez pas si je conclus que l'histoire universelle de mes diners ressemble comme deux gouttes d'eau à une négociation de cuisine. J'en suis, je vous assure, honteux M. le Duc, mais cette honte ne peut rejaillir sur moi, & tout cela ne seroit jamais arrivé si à votre départ on m'eût fixé un petit état honnête, comme je le desirois. J'aurois vécu à ma fantaisie, & M. de Guerchy auroit envoyé ici son œconome pour diriger la dépense des serviteurs, servantes, chevaux, & Secrétaires. Car vous savez que c'est avec la dernière répugnance que je me suis prêté à cet arrangement, parceque je n'ai jamais tenu de maison, & que je me suis toujours douté que M. & Madame la Comtesse de Guerchy crieroient horriblement contre la dépense. Je n'y ai consenti qu'à condition

T

que

que M. l'Escalier en feroit chargé lui-même, ainsi qu'il l'avoit été sous votre règne, & que je n'aurois d'autre soin que de voir tous les mois les états de dépense, & de lui donner de l'argent sur ses reçus & quittances. Tout cela a été fait & est en bonnes règles ; mais encore un coup la règle auroit été bien meilleure, si à votre départ on eût vendu, comme je le proposois, tous les chevaux & renvoié tous les domestiques, à l'exception de deux ou trois que j'aurois gardés. Vous m'avez toujours dit : *non, mon ami, cet arrangement-là ne convient point, il faut simplement renvoier le grand nombre de domestiques, garder les chevaux, & avoir un petit état de maison bonnête, comme il convient à un Ministre du Roi.* D'ailleurs Guerchy sera ici à la fin de Juillet ou au commencement d'Août au plus tard, cela ne vaut pas la peine de faire une réforme, & je te donne ma parole d'honneur, que mon pauvre Guerchy trouvera bien tout l'arrangement que j'aurai fait & tout ce que tu feras. Tachez donc à présent, Monsieur le Duc, de démêler la fusée, & d'arranger tout votre bel arrangement : car je ne connois rien à toute cette horreur de méragé, de crieries, & de plaintes ameres pour avoir voulu bien faire.

Sans reproches, vous m'avez embarqué dans une terrible galere. On ne pourra pas me dire, "tu l'as voulu George Dandin ; je prends le ciel & vous à témoins, si je le voulois. Vous m'avez toujours dit & répété" *laissez-nous faire & vous vous en trouverez bien* : mais vous savez que ce sont là les propres paroles du *Pere Girard à la Coliere* & elle s'en est trouvée fort mal. Quel qu'il en soit je suis un animal amphibie.

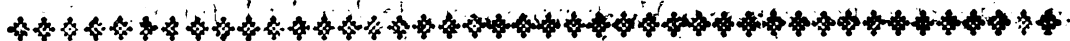
Si l'on ne veut plus [à cause de la prétendue grande dépense que j'ai faite] me nourrir dans la politique, je monterai sur mon Cheval de Dragon, j'irai fourager. La vie frugile & agitée convient plus à mon tempérament, & à mon ardeur pour le service du Roi. Ma philosophie tranquille n'est inquiète de rien. Le passé m'a réjoui, l'avenir me divertira.

Je réitere ici mes hommages très sinceres, & très respectueux à Madame la Duchesse de Nivernois, à ma petite sœur & à Madame la Comtesse de
Rohersfort

Rochefort. Je suis malheureusement trop loin d'elle, & je suis trop ancien docteur pour qu'elle puisse me faire venir les oreilles de Midas.

J'ai l'honneur d'être avec respect, &c.

P. S. J'ai l'honneur d'écrire aujourd'hui, Monsieur le Duc, à Monsieur le Duc de Prallin, à Monsieur le Comte de Guerchy & à mon ami Sainte-Foy ; je n'ai rien à me reprocher devant dieu, & devant les hommes. Je me conduis en homme d'honneur, vertueux & courageux. Je suis bien fâché de me servir d'une main étrangère. M. le Boucher est dangereusement malade, & M. Bostens est à Paris. Je vous avoue franchement que tout le physique de l'Ambassade est écrasé ; déjà depuis votre départ deux chevaux sont morts de chagrin.



Lettre de M. D'Eon à M. Miroau Secrétaire de M. le Duc de Nivernois.

A Londres le 25 Septembre 1763.

J'EN'AI que le tems, mon cher ami, de répondre fort à la hâte à votre lettre du 11 qui m'a fait grand plaisir. Continuez, je vous prie, à me donner de vos nouvelles ; mais retranchez tout cérémonial, tout compliment & même votre signature. Je ne veux que des petits bulletins. Songez que je ne suis fier qu'avec les fiers, & indomptable qu'avec ceux qui se hasardent de vouloir me dompter sans avoir en main les rênes de la justice & de la raison. Je suis de mon naturel doux, pacifique & humble avec les humbles. Autrement on me trouve un pied à terre, & la tête sarpassent les cedres du Liban. Soit donc que les dieux majeurs & mineurs ou subalternes soient contents ou non contents de moi, je n'ai rien à me reprocher ; ainsi moi je suis content & cela seul me suffit. J'irai toujours mon train, le fort en est jetté ; il faut que la bombe creve, le feu est à la mèche tant pis pour ceux qui recevront les éclablouffures ou les éclats. Ceux qui auront le plus peur reculeront ; & le diable m'emporte, si je recule. Tant pis pour ceux qui

ne m'ont pas connu, ils apprendront à me connoître, & à rendre justice à mon ancien zele qui sera toujours le même, lors qu'on voudra le connoître, le paier & s'en servir. Depuis dix-ans je sers presque gratis à pied, à cheval, l'épée & la plume à la main. Je crois qu'il n'y a gueres de fuisse fidele qui ait fait un pareil noviciat. J'ose le dire, jusqu'à présent on ne m'a pas encore donné de quoi paier les medecins & chirurgiens qui ont pris soin de mes maladies ou blessures. On peut donc aller chercher des dupes ailleurs, & me laisser tranquile voilà tout ce que je demande: si on ne veut pas me rendre justice, bon voiage au suppliant & au supplié.

Je suis bien touché de tout cela à cause de M. le Duc de Nivernois que je porterai toujours dans mon cœur, quelque chose qui arrive. Je ne le rends point responsable des événemens, parceque je suis juste. *Il me dit toujours que jene connois point les gens à qui j'ai à faire*; je suis peu curieux de les connoître à fond; mais c'est parceque je les connois assez, que je ne veux pas les connoître d'avantage. Eh! à quoi me serviroit cette connoissance, puisqu'ils ne veulent pas de leur côté me connoître.

Tout cela n'arriveroit point, si au lieu de vouloir finasser avec moi, on avoit voulu marcher dans la grande route de l'usage observé avec les gens d'honneur. Je ne connois que le grand chemin de l'honneur & de la probité, & jamais je ne m'embarque dans les sentiers détournés de la petite négociation & de la basse économie. Il faut faire avec moi ce qu'il faut, puis tout va bien; autrement tout va mal.

Je suis plus sensible, que je ne puis vous l'exprimer, au bon souvenir de Madame la Comtesse de Rochefort. Il faut convenir qu'en général les dames ont des yeux de lix & ont l'esprit plus pénétrant que la plupart des Ministres. Je dois lui rendre la justice qu'elle a mieux deviné ce que j'avois dans l'ame, que qui que ce soit. Elle a vu ce que j'avois envie de faire, lorsque je me suis vu traité à mon dernier voiage, comme un postillon que l'on caresse, à qui on donne de quoi boire pour avoir apporté la paix; elle est la premiere & la seule personne au monde, pour qui j'aie ôté
de

de ma tête ce qui y étoit gravé, une pareille complaisance ne m'est jamais arrivée dans ma vie, parce que je ne grave jamais dans ma tête que choses équitables, & de-là elle doit concevoir qu'il est mon respect pour elle. Mais elle se tromperoit, si elle croioit que la trace est totalement effacée de mon cœur, non, elle ne l'est pas. J'ai connu par-là les gens à qui j'avois à faire. Il faut passer le passé, après cela nous verrons l'avenir. Il faut traiter mon traitement, après cela on me trouvera toujours traitable, car j'aime encore plus l'honneur & la vertu que l'argent. Je ne demande de l'argent que parce que je n'en ai point, que parce que & l'on m'en doit à la Cour, & que j'en dois à la ville & que je ne l'ai pas dépensé pour mon service. Je ne crois pas qu'il ait quelqu'un assez hardi dans le monde pour dire que j'ai mangé mon argent à me divertir ou à faire des folies. Ma vie est assez connue, & l'on sait que j'ai toujours vécu dans tous les pays sans chevaux, sans cabriolet, sans chien, sans chat, sans perroquet, & sans maîtresse. La seule dépense que l'on pourroit me reprocher est d'avoir accepté plus de livres que je n'en puis lire, & plus d'armes que je ne puis me servir. Mais cette passion n'est pas capable de ruiner un pauvre homme, & quel est l'homme qui ne paie pas le tribut à la nature par quelque foible. Il est toujours grand lorsque ses passions ne sont point basses, & que dans le Cours de sa vie il se sert de l'argent pour faire du bien, & comme d'un honnête domestique. La fortune est pour moi une P... à qui je donne cent coup de pieds dans le ventre toutes les fois qu'elle se présente à ma porte avec un air mal honnête. J'ai habité longtems les contrées de l'Alexandre, & du César du Nord. Il ne me faut pour tout fortune que deux ou trois bons livres & mon épée ; avec cela je suis riche partout ; je couche aussi bien à terre que dans un bon lit. J'estime ma vie si peu de chose que je la donne au premier qui voudra ou qui pourra la prendre.

Adieu, mon cher ami, je vous embrasse de tout mon cœur ; embrassez avec un tendre respect votre chère moitié pour moi.

Mon homages respectueux & très sinceres au cher illustre Barbet, & à toute sa maison, toute la nôtre ou la votre vous embrasse.

Lettre de M. D'Eon à Monsieur le Comte de Guerchy.

A Londres le 25 Septembre 1763.

Monsieur,

J'AI eu l'honneur de vous marquer par ma dernière lettre du 20, que vos lettres du 4 & 14 Septembre étant arrivées à la fois au moment du départ de la poste, il m'étoit impossible de répondre en détail à tous les articles. Je me hâte aujourd'hui à vous faire parvenir mes observations & démonstrations à côté de vos objections & reproches. Si un jour j'ai le bonheur d'être connu plus particulièrement de votre excellencé, je suis bien persuadé quelle se fera un plaisir & un devoir de rendre toute la justice due à la droiture de mon cœur, & à la franchise de mon caractère.

Réponse de M. D'Eon.

A Londres le 25 Septembre 1763.

JE suis sensible autant que je dois l'être à l'arrangement que vous me faites envisager, d'après votre conférence avec Monsieur de Nivernois, & Monsieur de Praslin ; ce que je desiré est une chose si juste, que je n'ai jamais douté qu'on n'y acquiesçat à la fin, & je regarde tout ceci comme un *chipotage* passager qui n'est point capable de refroidir pour moi la bonne volonté de Monsieur le Duc de Praslin, de Monsieur le Duc de Nivernois, ni de Monsieur le Comte de Guerchy, je prendrai seulement la liberté de

VOUS

Extrait de la lettre de Monsieur le Comte de Guerchy.

A Jouy le 4 Septembre 1763.

M De Nivernois m'a dit vous avoir écrit depuis peu au sujet de ce que vous lui aviez mandé relativement au caractère que le *Hazard* vous avoit fait donner, & ce que vous desiré à cet égard lorsque je serois arrivé à Londres. Nous avons lui & moi traité cette matière avec Monsieur de Praslin, & j'ai lieu de croire que cela s'arrangera comme vous le souhaitez.

Réponse de M. D'Eon.

Lettre de M. le Comte de Guercby.

vous observer au sujet *du caractère que le Hasard m'a fait donner*, que Salomon a dit il y a bien longtems qu'ici bas tout étoit hasard, occasion, cas fortuit, bonheur & malheur, & que je suis plus persuadé que jamais que Salomon étoit un grand Clerc. J'ajouterai modestement que *le basard* qui-ferois donner le titre de Ministre Plénipotentiaire, à un homme qui a négocié heureusement depuis dix-ans, n'est peut-être pas un des plus aveugles de ce monde. Ce qui m'arrive par *le basard*, peut arriver à un autre par *bonne aventure*.

On ne fauroit plus s'on rapporter que je le fais à Monsieur le Duc de Nivernois, & à Monsieur le Comte de Guercby, je n'aurois jamais écrit à Monsieur le Duc de Praslin la lettre particuliere dont je vous ai envoié copie, si je n'eusse été intimement persuadé que c'étoit vous écrire à vous-même, Monsieur le Comte, & je ne pouvois mal prendre mon moment, parceque la vérité toute nue est la même en tout tems, à toute heure, & en tous lieux; voilà la recette détestable que j'ai pratiquée depuis mon enfance, & la seule.

Vous auriez mieux fait de vous en rapporter à nous deux, au lieu d'écrire à Monsieur de Praslin la lettre particuliere dont vous m'avez envoié copie, & qui n'a pas reussi auprès de lui : je vois bien que vous ne le connoissez pas encore; on n'obtient rien de lui, en lui mettant le marché à la main. Cette recette qui effectivement a souvent été bonne à bien de gens vis-à-vis beaucoup de Ministres, est détestable vis-à-vis de lui, d'ailleurs vous avez mal pris votre moment.

Réponse de M. D'Eon.

Lettre de M. le Comte de Guerchy.

seule à la quelle je ne renoncerais jamais. Tant mieux pour les Ministres auprès des quels elle a réussi. J'ai tant de respect pour Monsieur le Duc de Praslin, que j'aurois cru manquer & à sa qualité de Ministre, & à celle d'homme intégrè qui est bien au-dessus, si je n'aurois pas fait usage de cette recette vis-à-vis de lui. Un homme qui a servi sa patrie *totis viribus* & qui auroit lieu de présumer que ses services sont ignorés, ou m'econnus, ou inutiles, peut toujours sans offenser personne faire de très respectueuses remontrances. Celui qui seroit Ministre, ou Ambassadeur même par *Hasard*, ne sauroit non plus, sans donner une idée médiocre de son cœur & de son esprit, se prêter à des arrangements qui lui répugneront toujours. Ce n'est pas mettre le marché à la main que de dire *apparemment que vous ne voulez plus de moi.*

Je n'ai jamais craint que M. le Duc de Praslin vît les états de mes demandes, & à plus forte raison ceux des dépenses que j'ai dû faire. Je suis fâché seulement que les unes & les autres paroissent trop fortes, quoi-

Comme depuis que nous sommes au monde, nous n'avons rien eu de caché l'un pour l'autre dans les choses qui nous intéressent réciproquement, & que j'ai de plus beaucoup de raisons pour lui communiquer

Réponse de M. D'Eon.

quoique les premières soient justes, & que les dernières aient été indispensables. J'en appelle aux pièces justificatives sans nombre que j'ai à produire. Il est très démontré que ce n'est pas le Ministre Plénipotentiaire qui a consommé la moitié des appointemens de l'Ambassadeur. Il y a toujours eu ici un cortège nombreux à paier, nourrir & alimenter aux fraix de l'Ambassade future, dont il doit faire partie, & c'est là surtout ce qui a produit un si grand vuide dans la caisse des fonds de votre première mise, pour parler en termes mercantiles.

J'ai déjà eu l'honneur, M. le Comte, de vous demander l'explication de la phrase soulignée à côté, & je vous la demanderai encore avec instance. Après avoir donné la torture à mon esprit pour la concevoir, je vous avoue que je n'ai pas le bonheur de l'entendre, & que je n'ai jamais été plus pénétré, que je le suis aujourd'hui, du besoin d'être dédommagé.

Je conçois facilement que ce sont les diverses manieres d'envisager les choses

X

Lettre de M. le Comte de Guerchy.

quer tout ce qui a trait à mon ambassade, je lui ai fait voir tous - - -

les états de dépense sur mon compte que vous m'avez envoyés, & qui ne l'ont pas disposé à croire que vous eussiez besoin d'être dédommagé de celles que vous pouviez faire pour le vôtre. Il a trouvé ainsi que moi que la mienne étoit très forte, puisque la moitié de mes appointemens se trouve par-là consommée, au lieu de les avoir employés, comme je le comptois, aux dépenses de ma première mise.

Vous n'avez pas vu la chose telle qu'on l'a envisagée ici, où on n'exige pas

pas

Réponse de M. D'Eon.

choses qui causent la plupart des mal-entendus de ce bas monde, j'aurai la petite vanité de croire que je n'envisage pas toujours de travers. Le *Hazard* qui m'a fait Ministre, auroit bien dû en même tems être assez charitable pour m'assurer un état quelconque, parcequ'un Ministre sans état est un être qui n'exista jamais, ou qui exista toujours à sa honte & à celle des autres. J'ai dû prendre un état de moi-même, comme les corps prennent une position à raison de leur gravitation respective. N'éprouvant aucun remord, je dois être à l'abri des reproches ; ce sont des traits impuisans qui s'émeussent contre l'égide de la vérité, de la franchise & du défintéressement. Je suis flatté cependant, M. le Comte, que vous approuviez quelques uns des diners que j'ai pu donner ; mais en conscience vous n'auriez pas voulu que je vous prévinssé par un courier sur tous les autres. Par le rôle que j'en conserve soigneusement, il n'y en a pas trois d'apparat. Or il est bien facile en calculant tous les fraix de cet article, de se convaincre combien il est

Lettre de M. le Comte de Guerchy.

pas de vous que vous teniez aucun état. Si on l'avoit désiré, on auroit pris d'autres arrangemens qui n'auroient certainement *pas été à mes dépens*. M. de Newille que vous me citez ne tient ici aucun état, il n'y donne pas au verre d'eece, quoi qu'on sache bien, parmi les deux nations, que par lui-même il auroit de quoi en avoir un. Lorsque vous m'avez mandé, à votre retour à Londres, que vous me constituiez en dépense, en donnant à diner à M. le Bailly de Fleury & à Madame de Boufflers, j'ai trouvé très simples ces *deux diners-là*, ainsi que tous ceux que vous donneriez au Chevalier Carrion, ainsi que je vous l'avois mandé ; *mais je n'ai jamais imaginé d'après cela qu'ils s'étendissent plus loin*, & si vous ne vous étiez pas mis sur le pied d'en donner, il est vraisemblable que ceux qui vous en ont demandé le jour de la St. Louïs, ne l'auroient pas fait, sachant que vous n'aviez pas de maison.

Je

*Réponse de M. D'Eon.**Lettre de M. le Comte de Guercy.*

est médiocre, & combien j'y ai été
sobrement.

Quoique vous n'aiez jamais compté avoir 22. domestiques & Secrétaires à Londres, ils y sont cependant bien effectifs, & je vous proteste qu'il n'y a aucun passevolant. *Les arrangemens qui ont donné lieu à ce nombre ne sont point de mon bail, ainsi je n'en dirai rien.* Mais pour la proportion que j'ai adoptée, je prendrai la liberté, sans me comparer à M. le Duc de Nivernois, d'en maintenir la justesse, & de penser que dans tous les cas on doit compter par tête, & qu'en effet on y compte toujours. Voici comme je le prouverois géométriquement.

1°. Un homme quelconque ne peut se mesurer, même, dans l'opinion, que par un ou plusieurs hommes. Il y a même plusieurs proverbes qui serviroient à prouver la vérité de ceci. On dit communément. *Il est bête comme mille-hommes, il est méchant comme quatre, il est ladre comme dix:* c'est la seule échelle dont on puisse se servir, excepté

Je n'ai jamais compté avoir 22 domestiques là-bas, mais même en passant cela pour un moment, je n'adopte pas du tout la proportion énoncée dans les observations que vous m'avez envoiées, pour prouver que la dépense actuelle est encore au-dessous de ce qu'elle devrait être relativement à celle de M. de Nivernois. Le Sr. l'Escallier s'est trompé sur cela lourdement dans son calcul, attendu que la table d'un Ambassadeur de plus ou de moins, selon l'état que M. de Nivernois avoit, & qui doit être le mien, fait une grande différence, ce n'est pas du tout-là le cas de compter par tête.

Réponse de M. D'Eon.

Lettre de M. le Comte de Guerchy.

cepté dans certains cas, où les hommes se mesurent par les femmes.

2°. Un Ambassadeur quelconque équivaut à un demi-homme, ou à un homme entier, ou à vingt-hommes, ou à mille-hommes, ou à dix-mille.

3°. Il s'agiroit de trouver la proportion existante entre un Ministre-Plénipotentiaire Capitaine de Dragons, qui a fait dix-campagnes politiques [*sans compter les Campagnes de Guerre, comme dit M. le Duc de Praslin*] & un Ambassadeur Lieutenant-Général qui débute.

4°. En admettant que cette proportion fut décuple, le taux des dépenses seroit toujours en faveur du Ministre Plénipotentiaire, papiers sur table C. Q. F. D.

5°. Tout le monde comprendra que les domestiques, fervantes, chevaux & Secrétaires ont mangé, & continuent de manger la même quantité de ration, sous le bail du Plénipotentiaire D'Eon, que sous celui de Monsieur le Duc de Nivernois.

Réponse de M. D'Eon.

nois. Ils sont toujours restés sous le même atmosphère & avec le même appétit : donc il faut compter géométriquement par tête.

Le doute que vous avez sur les gratifications que j'ai fait donner, seroit bien capable de m'allarmer, si je n'avois pas la conviction la plus intime de votre candeur. J'ai pu oublier peut-être d'en former un état de *dépenses secrètes*, mais sans doute que je devois le faire. Je n'ai aucunes dépenses secrètes ; toutes celles que j'allégué sont *palam omnibus*, elles peuvent souffrir le creuset à votre arrivée ici. A certains jours de fête, M. le Comte, il faudra bien, malgré vous, distribuer des gratifications à ceux qui viendront vous donner les violons, & les aubades à votre porte, comme tambours, fifres, trompettes des gardes & des invalides, les bouchers, les boueurs, les sonneurs, les valets & pages de la Cour, sans compter que les ramoneurs de cheminée viendront aussi vous donner le carillon. Depuis le départ de M. le Duc de Nivernois ils sont venus à ma porte.

Lettre de M. le Comte de Guercby.

J'ai vu sur les états de l'Escallier différents articles de dépense pour des gratifications données par votre ordre, je ne fais si je les aurois fait donner étant sur les lieux, cela peut être suivant les circonstances, mais certainement en mon absence je ne suis tenu à rien, sur cela : ainsi je vous prie de les supprimer entièrement pour l'avenir. S'il y en a d'indispensables pour le service du Roi, l'usage, me semble, est d'en former un état qu'on porte en dépense secrète au Ministre.

Reponse de M. D'Eon.

Lettre de M. le Comte de Guercby.

1^o. Quand j'ai remis au Roi mes lettres de Résident.

2^o. Quand j'ai eu mon audience de Ministre Plénipotentiaire.

3^o. Le jour de la naissance du Roi.

4^o. Le jour que la Reine est accouchée du jeune Prince Frédéric.

5^o. Le jour de l'anniversaire du couronnement du Roi, qui étoit le 22 Septembre.

Il faut absolument donner à tous ces gens-là, sans quoi ils ne quittent pas la porte, font un sabbat abominable & finissent par la danse des *Cocus*. [Je suis heureusement à marier] Mais ce fera votre affaire quand vous ferez à Londres. Demandez à M. le Duc de Nivernois, pendant son ambassade ici, il lui en a couté plus de 150 guinées pour toutes ces aubades, aussi les bouchers ont bien fait retentir le bruit de sa grande réputation & jamais il ne leur est venu dans l'esprit l'idée de danser à sa porte la danse des *Cocus*.

Par ma dernière lettre du 22 Septembre je vous ai démontré suffisamment

Suivant le détail que vous me faites de la Maison de Milord Holland,

Réponse de M. D'Eon.

ffamment l'impossibilité de vous passer d'une petite maison. Si j'avois pu deviner votre intention, je n'aurois pas loué cette petite maison, où je vais prendre un logement décent ainsi qu'il me convient, & ainsi que vous m'en prévenez obligamment. Je vous remercie de m'avoir distingué de ceux qui seront l'un sur l'autre, Secrétaires & domestiques, d'autant plus que je n'aime point à avoir le dessous : ce n'est pas cependant que, si le bien de l'état l'exigeoit, je ne pussé négocier dessous comme dessus. J'ai mangé de la vache enragée politique ; passez-moi l'expression, mais il y a tems pour tout ; & je m'apperçois après toutes mes fatigues qu'on gagne encore plus à négocier dans un fauteuil à bras, qu'à courir les déserts de la Pologne, de la Lithuanie, de la Curlande, de la Livonie, de la Finlande, de la Carélie, de l'Ingrie, de la Moscovie, &c. &c.

J'ai déjà eu l'honneur, Monsieur, de vous faire mes sinceres remerciemens pour toutes vos offres gracieuses de services ; à l'égard des espérances à venir, j'aurai celui de
vous

Lettre de M. le Comte de Guerchy.

land, je crois que nous y ferons un peu à l'étroit, mais comme ce ne sera que momentanément, je prendrai sur cela mon parti, & mon intention n'est pas du tout de louer une autre maison. Excepté vous à qui un logement décent convient, tout le reste sera l'un sur l'autre, comme M. Monin & deux de mes amis que j'emmène ; à plus forte raison les secrétaires & domestiques. Madame de Guerchy donne sur cela ses ordres à Cachet, elle lui en donne aussi relativement à ce que vous m'avez mandé pour les meubles de L'Escallier. Je prévois que je vous trouverai établi dans cette maison, car quoiqu'on me dise toujours qu'il faudra que je parte à la fin de ce mois, j'entrevois qu'on ne me donnera mes instructions qu'en partant pour Fontainebleau. Ce voyage est fixé au 4 Octobre & vous savez, je crois, que je dois passer & m'arrêter à Dunquerque, ce qui me retardera encore un peu.

Adieu Monsieur, je désire & même j'espère fort trouver dans la suite des occasions de vous donner des preuves de mon estime & de mon amitié dans un autre genre, & je
je

Réponse de M. D'Eon.

Lettre de M. le Comte de Guerchy.

vous avouer franchement que je suis le second tome de ma sœur Anne de la barbe bleue qui regardoit toujours, & ne voïoit rien venir, & cela m'engage souvent à chanter en faux bourdon ce beau refrain.

je les faisirai avec grand empressement.

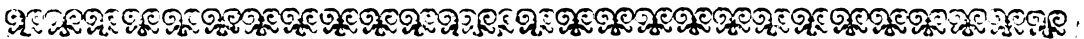
Signé Guerchy.

*Belle Philis on désespere.
Alors qu'on espere toujours.*

J'ai l'honneur d'être, &c.

N O T E.

Le 17 Octobre 1763, jour de l'heureuse arrivée de M. le Comte de Guerchy à Londres il ma demandé si je ne me repentois pas de lui avoir écrit cette lettre. J'ai répondu, non Monsieur, & si vous m'écriviez encore une lettre dans le goût de celle de Jouy en datte du 4 Septembre, je serois forcé de vous faire une contreréponse dane le même genre. Il m'a ajouté qu'il garderoit toute sa vie mon original. J'ai répliqué que, s'il avoit peur de le perdre, je lui offrois quatre-duplicatas signés de moi *ne varietur*, & c'est peut-être pour obvier au malheur de cette cruelle perte, que l'imprimeur a jugé à propos de tirer deux-mille-copies de la susdite lettre, afin qu'elle soit jugée par la postérité qui n'aura point d'égard pour les personnes, & qui ne se laissera point éblouir par les charmes enchanteurs d'une amitié triumvirale de trente-années passées.



Lettre de M. D'Eon à M. le Comte de Guerchy.

A Londres ce 27 Septembre 1763.

Monsieur,

MILORD Halifax m'a envoié hier au soir les deux passe-ports joints du Roi d'Angleterre que j'avois demandés dès le commencement.

ment d'Août à feu Milord Egremont. Je ne perds pas de tems pour avoir l'honneur de les faire parvenir à votre Excellence. L'un est pour sa personne, & l'autre est pour le bagage qui ira à sa suite.

J'ai reçu hier par la poste, dans un de mes paquets, une lettre que j'ai reconnu être de vous, Monsieur, pour M. le Duc de Bedford, & je la lui ai fait parvenir sur le champ.

Je supplie instamment votre Excellence d'avoir la bonté de demander pour moi à M. le Duc de Praslin mes lettres de récréance auprès de cette Cour. Cette petite formalité est absolument nécessaire, quoiqu'il soit dit dans ma lettre de créance du Roi au Roi d'Angleterre : *J'ai nommé le Sr. D'Eon de Beaumont Capitaine de dragons, Chevalier de mon Ordre Militaire de St. Louis, pour être mon Ministre Plénipotentiaire à votre Cour, & suivre en cette qualité la correspondance jusqu'à l'arrivée du Sr. Comte de Guerchy mon Ambassadeur près de vous.*

Malgré toute cette clause, le Ministre de cette Cour vous assurera, Monsieur, que mon caractère de Plénipotentiaire ne peut cesser absolument que par la présentation & l'admission de mes lettres de récréance de la part du Roi notre maître à Sa Majesté Britannique. Voilà l'usage constant des formalités diplomatiques, ainsi qu'on peut le voir d'ailleurs dans Wicquefort, dans Lamberty, & dans une multitude d'autres auteurs politiques, dont je ne veux pas ici grossir la liste.

Or, comme mon intention n'est point de faire le Ministre à votre arrivée ici, mais de travailler sous vos ordres, je ne désire, tant à cause de la dignité de notre Cour, que par rapport à la décence personnelle, que me conformer aux simples usages établis; je réitere en conséquence ma prière à votre Excellence, d'avoir la bonté de représenter à M. le Duc de Praslin l'objet de ma juste demande.

J'ai l'honneur d'être, &c.

P. S. Je n'ai pas l'honneur de vous marquer des nouvelles, parceque j'ai à peine le tems de finir mes écritures pour M. le Duc de Praslin & M. le
Z Duc

Duc de Choiseul. D'ailleurs je suis presque seul ici, M. Bontems est à Paris, M. Boucher a la fièvre depuis 15 jours, & depuis vendredi dernier, il est dans un état fâcheux. Je dois vous répéter naturellement que le pli-
sique de votre Ambassade est écrasé.

Note de M. D'Eon.

AULIEU de m'envoier des lettres de récréance purement & simplement suivant l'usage, ainsi que je le demandois, M. le Comte de Guerchy a jugé à propos de m'apporter mon Rappel en forme de disgrâce entière ; ainsi qu'on le verra par la lettre de M. le Duc de Praslin du 4 Octobre 1763. Le lecteur impartial peut juger par ce seul trait, *si c'est moi qui ai commencé les horreurs des bons procédés.*

S'il m'étoit permis de faire connoître seulement la trace légère de toutes les autres noirceurs & indignités que l'on m'a fait & suscitè, le public équitable en seroit révolté. J'aime mieux souffrir encore que de causer trop de peines & de chagrins à mes ennemis. Je regarde leur colere comme un orage passager qui se dissipera au grand jour de la vérité & à la pureté de ma conduite & de mon innocence.



Lettre de M. D'Eon à M. le Duc de Nivernois, & dont copie a été remise à M. le Comte de Guerchy, le jour même de son arrivée à Londres..

A Londres le 30 Septembre 1763.

Monfieur le Duc,

JE viens de recevoir votre dernière lettre du 20 Septembre. Pour vous marquer ma déférence à vos conseils amicaux, je me prêterai, malgré ma répugnance, à avoir simplement la qualité de Ministre du Roi à cette Cour, après

après avoir été Ministre Plénipotentiaire, pourvu que ma qualité soit stable : soit que M. de Guerchy demeure à Londres, soit qu'il vienne en France. L'on peut m'établir des appointemens différens dans ces deux-cas ; mais je vous préviens que, dans le dernier je désire avoir mon petit établissement à part ; ne pouvant ni ne voulant être l'intendant de l'Ambassadeur quelconque : mais volontiers dans l'intérieur du cabinet je travaillerai sous ses ordres avec ma douceur & mon zele ordinaire.

2°. Je demande avec autant de respect que de justice le paiement du passé, c'est-à-dire de mon premier voiage secret en Russie & de mes appointemens de Résident puis de Ministre Plénipotentiaire que M. le Duc de Praslin taxera comme il le jugera à propos, & sur lesquels je donnerai la pension que vous m'avez dit à votre départ, Monsieur le Duc, que je devois paier à son excellence Monsieur le Comte de Guerchy pour ma nourriture celle de deux ou trois-chevaux, d'un cocher, d'un Palefrenier & de deux domestiques.

Je me flatte que vous trouverez mes propositions raisonnables & même très equitables ; & je suis trop persuadé de la justice de M. le Duc de Praslin pour qu'il ne les trouve pas également dictées par la décence, la prudence & la raison. Vous sentez, Monsieur le Duc, qu'il est nécessaire que Monsieur de Guerchy soit censé avoir un Secrétaire d'Ambassade seulement pour l'extérieur ; & dans l'intérieur je m'offre pour le travail qui concernera les affaires du Roi, &c.

P. S. Quoique je ne demande que la simple qualité de Ministre mais stable, je pourrois cependant vous faire voir par les notes que j'ai faites, en m'amusant à compulser les fastes politiques des siècles passés, qu'il peut y avoir à une Cour un Ambassadeur & un Ministre Plénipotentiaire ; que le cas est arrivé souvent, qu'il y a même eu plusieurs Ambassadeurs & plusieurs Plénipotentiaires à la fois, & notamment de la part de la France en Angleterre : ainsi que vous pouvez vous en convaincre par le relevé de mes recherches ci-jointes.

Note:

Note de M. D'Eon.

POUR prouver qu'anciennement ainsi qu'aujourd'hui *une puissance* peut envoïer en même tems plusieurs Ambassadeurs, Ministres Plénipotentiaires, simples Ministres, Résidents, Chargés d'affaires, ou Agents & les avoir tous à la fois à une même Cour, sans que cette Cour, auprès de laquelle ils sont envoïés pour y résider, puisse l'empêcher légitimement, & sans que l'Ambassadeur principal puisse le trouver mauvais ou en prendre ombrage, à moins qu'il n'ait envie de prouver par-là au public qu'il est UN PETIT GENIE BOUFFI D'IGNORANCE, DE SUFFISANCE & D'ORGUEIL. *Le tout tiré de la république de Platon, de celle de Jean Baudin, de Wicquefort, de Lamberti, de Burlamaqui, de Rouffet, de Pféffel, & autres auteurs & autorités respectables.*

N^o. I. C'étoit la coutume sous nos premiers rois, & cette coutume dura longtems en France, d'envoïer dans les Cours étrangères plusieurs Ambassadeurs & Ministres éclairés qui composoient comme une espèce de conseil déterminant utilement les délibérations du Grand Conseil qui accompagnoit nos Rois à la guerre & aux voïages qu'ils faisoient dans les différentes provinces du Roïaume.

Histoire de France de Mézerai & du Pere Daniel.

N^o. II. En 1294, Célestin V. envoïa à Jaques I. d'Arragon Raimond Evêque de Valence & Boniface de la Calamandrana.

N^o. III. En 1296, Boniface VIII. envoïa en Sicile l'Evêque d'Urgel & Boniface de Calamandrana.

N^o. IV. En 1309, Jaques II d'Arragon envoïa au Pape Clement V. Pierre de Marfilio Dominicain & Fortugno Martinez.

N^o. V. En 1423, Alphonse V. d'Arragon envoïa en Castille D. Jean de Valterre Evêque de Tarascon, & Gonçales Monro.

N^o. VI. En 1424, Alfonse le magnanime Roi d'Arragon envoïa à Jean de Castille l'Archevêque de Tarragone & Berenger Bardaxi.

N^o. VII.

- N^o.VII. En 1456. Henri de Castille envoia à Alphonse le Magnanime Louis Gonçales d'Afiença & Henri de Figueredo.
- N^o.VIII. En 1457 & 1646. La Prologne & l'Empereur envoierent plusieurs Ambassadeurs à Paris.
- N^o. IX. En 1494. la République de Genes envoie seize Ambassadeurs au Duc de Milan.
- En 1499, vingt-quatre à Louis, XII.
- N^o. X. En 1524, la Reine Mere envoia pour Ambassadeurs à Madrid, l'Archevêque d'Embrun, Jean de Selve & Philippe Chabot Sieur de Brienne.
- N^o. XI. En 1537, Venise envoia à Madrid Louis Badouere pour gentil-homme-envoïé, quoique cette sage République y eût & y laissât son Ambassadeur Ordinaire.
- N^o. XII. En 1538, Venise emploia à Constantinople Laurent Grutti, quoi qu'elle y eût un Bayle; nom sous lequel elle désigne son Ambassadeur Ordinaire.
- N^o. XIII. En 1570, Venise envoia à Rome Juriano comme Ordinaire & Suranzo comme Extraordinaire.
- N^o. XIV. En 1572, La France envoia en Ecoffe M. Ducroc comme Ambassadeur & le fit accompagner d'une autre personne sous le titre de Ministre Plénipotentiaire.
- N^o. XV. En 1574, L'Empereur envoia deux Plénipotentiaires à Genes.
- N^o. XVI. En 1581, Henri III. Roi de France envoia en Angleterre la plus grande Ambassade que l'on ait vu, elle avoit pour chef le Prince Dauphin fils du Duc de Montpensier, Prince du Sang; & étoit composée du Duc de Bouillon, du Maréchal de Cossé, de Messieurs de Lanfac, de Carouges, de la Motte-Penelon, de Pinart Secrétaire d'Etat, & de Marchimont. Ils avoient tous le caractère d'Ambassadeurs,

deurs, & il y avoit dans ce tems-là à Londres M. de la Mauvissière Ambassadeur Ordinaire de France.

N^o. XVII. En 1581, Venise envoya en Espagne Vincent Tron & Hjerome Lippomano comme Extraordinaires, quoique cette République y eût Morosini comme Ordinaire & Matthieu Zoni qui devoit succéder au dernier.

N^o. XVIII. En 1585, La Hollande envoya en Angleterre Jacob de Grise & Noel Caron.

N^o. XIX. Sully refusa à Henry IV. d'aller en Ambassade en Angleterre avec le Duc de Bouillon. La raison de Sully qui est excellente dans tous les tems, est qu'il regardoit le Duc de Bouillon comme *très attaché à l'Ambassade* qui étoit lucrative même dans ce tems-là, & qu'il étoit persuadé de son peu d'attachement aux intérêts d'Henry IV.

N^o. XX. En 1600, La France envoya à Rome M. D'Alincourt, quoique M. de Sillery y fût Ambassadeur & M. Doffat Ministre.

N^o. XXI. En 1603, Le Marquis de Rosny fut envoyé à Londres dans le tems que le Comte de Beaumont Harlay y étoit Ambassadeur Extraordinaire.

N^o. XXII. En 1607, Lorsque la régente de France & Marguerite d'Autriche s'assemblerent à Cambrai, la République de Venise y députa deux-Ambassadeurs, Justiniani, & Novager. La France y Envoya le Président Jeannin, Buzanval & Ruffi qui étoient compris dans un même plein pouvoir avec cette clause que tous les trois ensemble, ou bien d'eux en l'absence du 3^e. pourroient agir, négocier.

N^o. XXIII. En 1607, Jeannin fut envoyé à la Haye comme Ambassadeur Extraordinaire, quoique Buzanval y fut ordinaire : & celui-ci devint extraordinaire & joint à Jeannin quand Ruffy y fut envoyé comme ordinaire.

No.

- N^o. XXIV. Sous l'Empereur Ferdinand II. au commencement de la guerre de Bohême, le Connétable de Luines qui en ce tems-là gouvernoit le Roi & le Roïaume de France, & qui n'en connoissoit pas les véritables intérêts, fit envoïer en Allemagne le Duc d'Engoulême, le Comte de Bethune. & M. de Chateau-neuf que l'on appelloit l'Abbé de Préaux, pour voir si on pourroit disposer les esprits à la paix.
- N^o. XXV. En 1618, M. Desmaretz étoit Ambassadeur de France en Angleterre & M. le Clercy étoit Ministre de cette même couronne.
- N^o. XXVI. En 1619, La Moscovie envoïa en Perse le Knez Juan Vorotinsky & Juan Juanoïtz.
- N^o. XXVII. En 1620, La Hollande envoïa à Londres D'Aarffens, Bas, & Stavenisse comme Extraordinaires pendant que Caron y étoit Ambassadeur Ordinaire.
- N^o. XXVIII. En 1623, L'Espagne avoit à Londres pour Ambassadeur Ordinaire D. Carlos Coloma & pour Extraordinaires le Marquis d'Inoïsa & D. Diego Hurtado de Mendosse.
- N^o. XXIX. En 1624, La Suede envoïa à Paris Jaques Doffier & Philippe Strerf.
- N^o. XXX. En 1625, Le Duc de Buckingham passa en France en qualité d'Ambassadeur Extraordinaire, malgré les deux Ambassadeurs qu'y entretenoit déjà l'Angleterre.
- N^o. XXXI. En 1625, l'Angleterre envoïa à Paris comme Ambassadeurs Extraordinaires le Comte de Carlisle & le Lord Rich depuis Comte de Hollande.
- N^o. XXXII. En 1627, La Hollande envoïa en Brandebourg & Pologne Roch Van den Honart, André Bicker & Simon de Beaumont.
- N^o. XXXIII. En 1634, La Hollande envoïa en France Pau & Knuït Ambassadeurs Extraordinaires, malgré l'ordinaire qui y Résidoit.

N^o.

N^o. XXXIV. En 1641, Le Portugal envoia à Londres deux Ambassadeurs.

N^o. XXXV. En 1643, Guillaume Boreel & Jean de Reede de Renf-
woude étoient Ministres de Hollande à Londres.

N^o. XXXVI. En 1644, Davaux & Servien étoient tous deux Ministres
en Hollande.

N^o. XXXVII. En 1646, Sabran étoit Résident de France à Londres,
pendant que Monstreuil y étoit Ministre.

N^o. XXXVIII. En 1648, au congrès de Westphalie plusieurs Ambassadeurs
de France & des autres Couronnes.

Le Comte de Nassau & les Docteurs Crane & Volmar Ambassa-
deurs de l'Empereur.

Le Comte de Witgenstein, & les Docteurs Ovesenberg & From-
hold Ambassadeurs de l'Electeur de Brandebourg, &c.

N^o. XXXIX. 1648 Au traité de Munster presque toutes les puissances de
l'Europe y avoient plusieurs Plénipotentiaires sur tout l'Empereur,
la France, l'Espagne & les Electeurs.

N^o. XL. En 1648, l'Electeur de Brandebourg envoia à la Haye Philippe
Otton de Swerin, Wirich de Bernsau & Jean Portman.

N^o. XLI. 1652. Le Duc de Créqui & Mancini Neveu du Cardinal Ma-
zazin Ambassadeurs auprès de Cromwel.

N^o. XLII. En 1654, les Hollandois envoient à Stade, Conrad van Beu-
ningen & Epo Bootima, tous deux avec le titre d'Ambassadeurs
Extraordinaires.

N^o. XLIII. En 1656 la Hollande envoia en Dannemarc Mrs. Slingeland,
Mazdam, Hubert & Ysbrants comme Envoyés Extraordinaires

N^o. XLIV. En 1657, le Maréchal de Grammont & M. de Lionne fu-
rent ensemble Ambassadeurs de France en Empire & ensuite au Nord.

N^o. XLV. En 1658, l'Electeur de Brandebourg envoia à Charles Gustave
Roi de Suede, Otton Baron de Swerin & Daniel Weiman.

N^o.

N^o. XLVI. En 1660, la Hollande envoya en Angleterre Louis de Nassauw de Beverwert, Simon Van Horn, Michel Van Gogh & M. de Ripperda de Farmium.

N^o. XLVII. En 1665, Le Duc de Verneuil & M. Courtin furent envoyés en qualité de Ministres de France en Angleterre, quoique le Comte de Comminges y fût Ambassadeur ordinaire.

N^o. XLVIII. En 1668, M. Trever étoit Envoyé Extraordinaire de Hollande à la Cour de France ; pendant que Conrad van Beuningen y étoit Ambassadeur extraordinaire de cette république.

N^o. XLIX. En 1672, la Hollande envoya en France, Messieurs de Guent, de Groot & deux-autres.

N^o. L. 1678, le Maréchal d'Estrades & Mrs. Davaux & Colbert Ambassadeurs à Niméque.

N^o. LI. En 1737, M. de Cambis Ambassadeur, & M. de Buffy accrédité auprès du Roi d'Angleterre sans aucun caractere spécifié.

N^o. LII. En 1740, Thamas Koulikan envoya en Russie une Ambassade composée de douze principaux Ambassadeurs, de quinze-cens-gentilshommes d'Ambassade tant à pied qu'à cheval, & de trente-sept- Elephans.

N^o. LIII. En 1742, M. le Marquis de la Chétardie étant Ambassadeur Extraordinaire de France en Russie, M. d'Usson d'Aillon qui lui avoit servi précédemment de Secrétaire d'Ambassade étoit en même tems Ministre Plénipotentiaire. On observera ici en passant que l'Ambassadeur & le Ministre Plénipotentiaire se battirent dans la Secrétairerie, & que S. E. M. L'Ambassadeur reçut un coup d'épée dans le bras. La querelle ne fut pas plus dangereuse pour le Ministre que la blessure pour l'Ambassadeur.

No. LIV. 1757 & 1758, M. le Comte de Broglio Ambassadeur de France à Warfovic.

M. Durand Ministre du Roi en même tems.

No. LV. En 1762 & 1763, Mrs. Quirini & Morosini Ambassadeurs de Venise à Londres, & M. Zuccato Ministre de la même république à Londres où il est toujours.

No. LVI. M. de Champmorel a été pendant plusieurs années Résident à Londres, même lorsqu'il y avoit des Ambassadeurs. Il y étoit du tems de feu M. le Maréchal de Broglio le pere.

M. Néricault Des Touches a eu la même place, occupée avant eux, par M. D'Iberville,



Lettre de M. D'Eon à M. de Sainte-Foy

A Londres le 18 Octobre 1763.

JE n'ai que le tems, mon cher ami, de vous envoyer ci-joint copie des lettres de Rappel, que Monsieur le Comte de Guerchy m'a apportées tout exprès de Versailles en date du 4 de ce mois. L'intérêt que vous voulez bien prendre à ce qui me regarde, m'engage seul à vous les envoyer, & ce même intérêt ne doit point vous aveugler dans ma propre cause. Vous êtes juste, vous savez une partie du passé, l'avenir vous éclairera d'avantage. En attendant, vous pouvez vous demander à vous-même si j'ai mérité un Rappel tel que celui-là. Toute la Cour de Londres en seroit indignée si je pouvois lui découvrir toute la manœuvre ténébreuse que l'on a employé pour cet objet.

Si l'Ambassadeur de France n'a pas ici tous les succès éclatans qu'il se promettoit de sa mission, pour épargner ses revenus, être nommé Duc & Pair & Maréchal de France ; il faudra s'en prendre aux horreurs des bons
procédés.

procédés du *Triumvirat* que vous connoissez, & qui, depuis trois-mois m'obsède de ses écritures, de ses tracasseries, de ses petites négociations; & dont les membres ne cessent de me demander à genoux d'avoir la complaisance de me déshonorer pour leur plaire, & pour obtenir une fortune que je méprise autant que ceux qui s'agenouillent devant moi.

D'une main, disent-ils, nous tenons le tonnerre & de l'autre la corne d'abondance. Fléchissez, ame audacieuse, si non nous vous perdrons. Pour moi, je réponds avec la constance que le ciel m'a prodiguée, faites à mon égard ce qui est juste & honnête, & aussitôt vous me trouverez très soumis; si non lancez vos foudres, je suis enfant du Tonnerre*; je ne le crains point. Pour vos cornes d'abondance, je n'en veux point, mettez-les sur vos têtes, vous en avez besoin. Quand vous m'aurez perdu, je me retrouverai. Enfin ils sont désespérés de ce que je ne le suis pas.

J'ose vous dire, mon cher ami, que vous m'avez connu dans le bonheur; & que c'est dans le malheur que vous apprendrez à me connoître. Mon ame ne connoît ni bonheur ni malheur dans ce monde. Elle ne connoît que l'honneur & la vertu, & elle suivra ces deux-focurs, jusqu'à extinction de chaleur naturelle.

J'ai reçu, mon cher ami, votre dernière lettre: je suis reconnoissant, comme je le dois, de tous les conseils d'ami que vous voulez bien m'y donner. Vous avez vu le passé; je me suis prêté, autant que mon honneur & mon devoir ont pu me le permettre; je ne puis pas faire d'avantage, quand vous me donneriez les quatre-parties du monde à la fois.

Encore hier, plusieurs membres du corps diplomatique me disoient: *M. D'Eon, nous attendions cette époque-ci, pour savoir quelle seroit votre conduite, & quel prix vous valiez. Votre conduite est telle qu'elle doit être, & si elle n'étoit pas aussi soutenue & aussi noble, nous ne vous regarderions pas de bon oeil. Votre Cour, en voulant vous dégrader se*

* M. D'Eon est né à Tonnerre capitale du comté de ce nom, à 7 lieues d'Auxerre en Bourgogne.

dégrade:

dégrade elle-même : il est heureux pour elle qu'elle ait trouvé un homme instruit & courageux.

Outre l'avilissement de mon caractère, il y auroit encore pour moi un avilissement pécuniaire, qui me déshonoreroit encore plus à mes yeux, aux vôtres & à ceux de tout ce qui m'entoureroit. Que votre amitié se réunisse ici toute entière pour bien peser toutes mes paroles, & en tirer toutes les conséquences nécessaires : & votre délicatesse en fera certainement révoltée.

Si je voulois jouer ici lâchement la comédie politique, c'est à-dire, si je voulois être *puis Ministre, puis Secrétaire, puis Ministre*, selon que M. de Guerchy seroit ici ou en France, il me faudroit chaque année de nouvelles lettres de créance de ma Cour. Or à chaque changement la Cour d'Angleterre est dans l'usage ancien & constant de faire un présent de 500 guinées au Ministre Plénipotentiaire. Ce seroit certainement une bonne aubaine qui détermineroit plus d'une ame commune à jouer périodiquement ici *l'Arlequin politique* : mais c'est précisément ce qui me détermine à ne me point prêter à cette bassesse, parcequ'il ne convient pas qu'un Ministre du grand Roi mon maître, reçoive annuellement 500 guinées d'une puissance étrangère.

Je réfuterai en deux-mots l'exemple de M. Porter que vous me citez, en vous apprenant que M. Porter n'étoit point Ambassadeur à Constantinople. Il étoit Envoïé Extraordinaire, & cette Cour Asiatique a la coutume commune, comme en Angleterre, de donner vulgairement & mal-à-propos le nom d'Ambassadeur à un Envoïé Extraordinaire. Ce n'est pas dans la gazette qu'il faut lire le titre d'un Ministre, mais dans sa lettre de Créance.

2°. M. Porter qui est d'un certain âge, & très gros, qui ne s'accommode pas du climat de Londres, a demandé lui-même la place de Ministre à Bruxelles, comme une retraite ; & parceque Madame Porter est de ce pays.

D'ail-

D'ailleurs, Monsieur, vous me permettrez de vous dire que M. Porter ne retourneroit jamais à Constantinople avec un caractère moindre que celui qu'il y a eu. Il a trop d'honneur, d'esprit & de talent pour s'abaisser lui-même, & les Ministres Anglois sont trop instruits, trop honnêtes & trop sensés pour faire une pareille proposition. Mais pour moi, il ne s'agit pas du passage d'une Cour à une autre, il s'agit de la même. Il ne s'agit pas même d'un changement de titre qui, en variant le nom, ne change point les fonctions; il s'agit d'une métamorphose de chef en subalterne, de Ministre Plénipotentiaire en Secrétaire; proprement enfin je devois représenter les métamorphoses d'Arlequin: & où? dans la même Cour. Voilà ce dont vous ne trouverez point d'exemples: & moi dès aujourd'hui, si j'avois le tems de transcrire, je vous enverrois cent-exemples d'un Ambassadeur & d'un ou de plusieurs Ministres Plénipotentiaires à la fois dans une même Cour, & notamment à Londres & notamment de la part de la France.



Lettre de M. D'Eon à M. le Duc de Choiseul.

A Londres le 21 Octobre 1763.

Monseigneur,

J'AI l'honneur de vous envoie ci-joint copie de ma lettre de Rappel, que M. le Comte de Guerchy a eu la bonté & la galanterie insigne de m'apporter.

1°. Parceque je n'ai pas voulu devenir d'évêque meunier, c'est-à-dire, de Ministre Plénipotentiaire Secrétaire d'Ambassade.

2°. Parceque son Excellence a prétendu, dans une lettre de sa main du 4 Septembre, que J'AVOIS MANGÉ LA MOITIE' DE SES APPOINTEMENTS, QU'ELLE COMPTOIT EMPLOÏER AUX DEPENSES DE SA PREMIERE MISE, suivant le texte original. C'est l'article de cette dépense qui lui fait le plus mal au cœur & qui l'irrite horriblement contre moi.

3°. Parcequ'à une épître très sèche, dont son excellence m'a honoré de Jouy le 4 Septembre, j'ai répondu de Londres, le 25 du même mois, aussi vertement que la bienséance le permettoit.

C c

Voilà

Voilà, Monseigneur, les trois grands chefs d'accusation, qui doivent me casser le col & me perdre sans ressource, suivant les propres paroles de M. de Guerchy. Le lieu de mon exil est encore inconnu comme celui d'Ovide, c'est un secret caché dans la matrice de la providence, & un mystère très profond *, ainsi que la lettre de M. le Duc de Praslin paroît me l'annoncer. En effet où pourroit-on exiler un homme comme moi qui, pour le service du Roi, ai parcouru tant de fois la terre d'un pôle à l'autre, qui depuis 1756 ai porté cinq-traités à Versailles, aux quels j'ai eu le bonheur de contribuer, & qui, se trouve toujours sans duché, marquisat, comté, vicomté ni baronie ; que dis-je ? qui, au lieu de s'enrichir au service du Roi, est plus pauvre que lorsqu'il a commencé. Tandis que de simples couriers sous mes ordres ont fait leur petite fortune, je me suis contenté uniquement des éloges que les Ministres & les Ambassadeurs m'ont prodigués, sans doute parcequ'il est plus facile de louer que de paier. Tout cela joint aux vilainies, ladreries & tracasseries de toute espece & de tout genre, que j'ai essuies depuis mon séjour à cette Cour, & qui ne me seroient jamais arrivées si j'avois toujours eu le bonheur de travailler, directement sous les ordres d'un grand Ministre, comme M. le Duc de Choiseul.

Je me souviendrai toute ma vie, Monseigneur, que, lorsqu'au grand étonnement de M. le Duc de Praslin j'apportai en France les ratifications du Roi d'Angleterre pour la paix, vous me fîtes l'honneur de me dire à Versailles, en présence du Comte de Guerchy : *M. D'En, je souhaite que vous soyez aussi content de mon cousin, que vous le serez de moi.*

Ces paroles mémorables me prouvent de jour en jour, Monseigneur, la grande connoissance que vous avez des hommes & surtout de l'acabit de M. votre Cousin le Duc de Praslin. Si vous en vouliez une plus grande preuve, j'aurois l'honneur de vous envoyer copie de la lettre dont il m'a honoré le 17 Septembre, par laquelle vous verriez qu'il me reproche jusqu'à l'apparence du plus petit bienfait. Aussi, lorsque Monsieur le Comte de

* Quand S. Augustin ne pouvoit pas expliquer un mystère, ni en pénétrer toute la profondeur, sa ressource ordinaire étoit de s'écrier : *ô altitudo !* je m'écrierois de même ici si je pouvois trouver en Latin l'opposé d'*altitudo*.

Guerchy

Guerchy est venu ici me répéter sa leçon, je lui ai répondu avec la franchise, dont j'ai toujours fait profession, que *je tenois de Monsieur le Duc de Choiseul cent-fois plus de bienfaits que de son Cousin ; & j'ai ajouté que j'étois bien sûr que Monsieur de Choiseul ne me les reprocheroit jamais, & que c'étoit en conséquence de cette façon noble & élevée de penser & d'agir que je me jetterois dans le feu pour lui.*

J'ai eu l'honneur, Monseigneur, de vous envoier des duplicatas des principales dépêches de ma négociation publique depuis que je suis à Londres ; je pourrai, si vous le voulez, vous envoier copie de mes négociations particulières, avec M. le Duc de Praslin, & avec ses amis M. le Duc de Nivernois, M. le Comte de Guerchy & Sainte-Foy qui, bien que dans la coulisse & bien mon ami, m'écrivoit son épître tout comme un autre, tant sur ma position ministériale à Londres que sur l'énorme dépense que j'y ai faite.

Mais ce qui paroît encore, suivant M. le Comte de Guerchy, avoir indisposé M. le Duc de Praslin contre moi, est un certain portrait que j'ai fait dans mes dépêches, & que ce Ministre a eu la bonté de s'appliquer fort mal à propos ; car certainement je ne suis pas assez grand peintre, pour attraper la ressemblance parfaite à cent-lieuës de distance. J'ai l'honneur de vous l'envoier ci-joint afin que vous en soiez vous-même le juge ; & quand mon portrait ressembleroit trait pour trait à la copie, il n'y a pas en vérité de quoi facher ni la copie ni l'original.

C'est dommage, Monseigneur, que vos grandes occupations ne vous laissent pas un pauvre petit quart-d'heure pour rire, vous verriez les grands pacificateurs de l'Europe s'abaisser devant moi & me demander *en grace de devenir d'évêque meunier, & de manger mon pain ou ma farine dans ma poche, pour complaire à leur pauvre ami Guerchy, ainsi qu'ils l'appellent.*

Certainement je me serois prêté à tout ce qui auroit pu être utile & honnête, si on avoit voulu seulement observer la décence extérieure, & ne pas venir contre moi la foudre à la main. Ce n'est pas-là le moien de m'adoucir le caractère. Plus on voudra m'intimider, plus mon courage s'enflammera & plus je m'indignerai contre la bassesse des grands : j'irai même jusqu'à me moquer du genre humain, si l'on m'y force.

Que:

Que votre tems, je le répète, ne vous le permet-il, & vous verriez ce qu'on n'a jamais vu, & ce dont les fastes de l'histoire politique ancienne & moderne n'ont jamais fait mention.

Vous verriez que l'existence qu'on me destinoit à Londres, étoit bien l'existence la plus compliquée dont on ait jamais oui parler, *Sécraire & non Sécraire, Résident & non Résident ; Ministre & non Ministre : on me voioit & puis on ne me voioit plus. Je devenois le Prothée du corps diplomatique. J'étois occupé sans cesse à tirer de ma poche mes lettres de créance & à les y remettre.* Je vous avouerai tout uniment, Mgr, que je n'ai pas voulu souscrire à toutes ces alternatives *in baroco*, de peur d'acheter chat en poche. Si j'avois voulu être cet homme Baroque, j'aurois été dans un des coins de Versailles pour le moins un aussi grand personnage que le cher de Buffy Ragotin.

Ce seroit-là un de ces malheurs inouis qui arrivent souvent par des fatalités très concevables, si mon zele pour le service du Roi & mon attachement pour vous en particulier, Monsieur le Duc, avoient souffert la plus petite altération.

Sans entrer dans le détail des raisons qui m'empêchent d'accepter la proposition de M. le Duc de Nivernois, d'être *puis Ministre, puis Plénipotentiaire, puis Résident, puis Sécraire, puis rien* : il suffiroit, pour ne pas l'accepter, que la dignité de ma Cour & la décence personnelle fussent compromises, je ne parle point de l'avilissement pécuniaire qui auroit résulté d'un arrangement si bifare. En effet si je voulois jouer ici lâchement mes rôles politiques, à chaque voiage de M. de Guerchy en France, & à son retour faire en son honneur & gloire *le souffleur ou le Compere derriere la tapisserie* ; il me faudroit à chaque année de nouvelles lettres de créance & à chaque changement un présent de *cinq-cens-guinées*, suivant l'étiquette ancien & constant de cette Cour. Cette bonne aubaine, qui pourroit déterminer quelqu'autre, est précisément ce qui me révolte, parcequ'il ne convient point que le *Ministre même indigent DU GRAND ROI MON MAÎTRE* se mette dans le cas de recevoir une pension annuelle d'une puissance étrangere.

J'ai l'honneur d'être avec respect.

Monseigneur,

Votre, &c.

Lettre de M. le Duc de Praslin à M. D'Eon.

A Versailles, le 4 Octobre 1763.

L'ARRIVÉE de l'Ambassadeur du Roi, Monsieur, faisant cesser la commission que sa Majesté vous avoit donnée, avec la qualité de son Ministre Plénipotentiaire, je vous envoie votre lettre de Rappel que vous remettrez à sa Majesté Britannique selon l'usage, & le plus promptement qu'il vous sera possible. Vous trouverez ci-joint la copie de cette lettre. *Vous partirez de Londres aussitôt après votre audience & vous vous rendrez tout de suite à Paris, d'où vous me donnerez avis de votre arrivée, & où vous attendrez les ordres que je vous adresserai, sans venir à la Cour.*

Je suis, très sincèrement, Monsieur, votre très humble & très obéissant serviteur.

Signé le Duc de Praslin.



*EXTRAIT d'un Portrait Peint de Bonne Foy par M. D'Eon, & que M. le D. de P***, a eu la bonté de s'appliquer fort mal a propos.*

LA Franchise & la gaieté sont le caractère principal de ce Ministre qui dans toutes les places & Ambassades qu'il a eues, y a toujours paru comme Anacréon couronné de roses & chantant les plaisirs au sein des plus pénibles travaux. Il aime naturellement à se livrer à l'oïveté, néanmoins il travaille comme s'il ne pouvoit vivre dans le repos, & il se rend à cette vie aisée & désœuvrée aussitôt qu'il se sent libre. Sa facilité naturelle & son heureux enjouement, sa sagacité & son activité dans les grandes affaires ne lui permettent pas d'avoir jamais aucune inquiétude dans la tête ni *Ride sur le Front* & quoi qu'il faille avoir vécu long temps avec un Ministre pour peindre son caractère, pour dire quel degré de courage ou de foiblesse il a dans l'esprit, à quel point il est prudent ou fourbe, je
D d puis

puis dire dès à présent que M * * * est fin & pénétrant sans ruses & sans astucité. Il est peu sensible à la haine & à l'amitié, quoi qu'en diverses occasions il paroisse entièrement possédés de l'une & de l'autre ; car d'un côté il est séparé de sa femme, il la hait & ne lui fait aucun mal ; de l'autre il a une maitresse, il la chérit & ne lui fait pas grand bien. En tout c'est certainement un des plus enjoués & des plus aimables Ministres de l'Europe.



Lettre de M. D'Eon à M. de Sainte-Foy.

A Londres le 21. Septembre 1763.

Venit summa dies & ineluctabile tempus.

OUI je l'ai voulu, mon cher ami, je me suis fait un calus, j'ai contracté un durillon, comme ce cuistère austre votre principal du collège de Montaigu dont parle Boileau dans une de ses préfaces, & je ne vois pas encore comment je me suis perdu ; quoi-qu'il en soit je tâcherai de me retrouver pour répondre à votre épître de condoléance, que vous n'auriez pas dû m'écrire si vous aviez bien voulu ajouter foi à ma dernière. Ma philosophie n'est point arrogante parcequ'elle n'est point fausse, & ceux-là ne sont gueres philosophes qui pourroient croire que c'est être fou, que de ne pas se soumettre à ce qu'on nomme en bon François *une indignité, ou d'envisager sans pâlir une catastrophe honorable.* J'appelle à la raison, de la sentence triumvirale * qui m'a condamné, & je vous dirai en passant que dans les tribunaux antiques, lorsque dame justice étoit encore sur la terre, on n'étoit pas ordinairement *juge & partie* ; au reste si je suis tombé dans un précipice, aiez la bonté de croire que c'est sur mes pieds, lesquels soutiennent deux-jambes qui n'en sont que meilleurs pour avoir été cassées. Si j'ai, comme vous le dites, la fièvre, & le délire, c'est au moins un fièvre froide, & un délire raisonné. Si l'on me jette

* Ce tribunal triumviral étoit composé du Duc de Praslin, du Duc de Nivernois, & du Comte de Querchy.

ette des pierres, je jetterai des pavés, & *impavidum ferient ruinae*. Je vous prie instamment, mon cher ami, de vous consoler ; si quelque chose étoit capable de m'attrister ce seroit de savoir que vous l'êtes ; parceque je suis déterminé à rester votre serviteur jusqu'à l'extrémité. Vous savez que lorsque nous nous connûmes, je m'attachai à vous par le cœur, & jamais par l'intérêt ; il faut pourtant malgré moi que j'en parle un peu ici. Vous me feriez plaisir de remettre à Monsieur le Comte D'ons-en-Bray Lieutenant Général chez qui je demeure à Paris rue de Bourbon, le plutôt possible les six-mille-francs * que vous gardez pour moi *pauvre disgracié, tranquille, & non affligé*. Vous sentez que j'aurai besoin d'argent à ma prochaine arrivée, & même auparavant. Comme M. D'ons-En-Bray pourroit être actuellement dans sa terre en picardie, je vous prie de remettre cette somme à M. Niort, avocat au Parlement rue Baillet près la monnoie à Paris, lequel vous donnera un reçu en mon nom. Je ferai pareillement un état de mes différents petits déboursés pour vous que je vous remettrai à mon retour avec la flanelle que vous m'avez demandée par votre dernière lettre ; je vous prie de renouveler à toute votre maison mes hommages sinceres.

P. S. Vous devez déjà avoir reçu les gands pour votre abbé epigrammatique tout ainsi comme votre serviteur.



Lettre de M. D'Eon à M. le Comte de Guerchy.

À Londres le Dimanche 23 Octobre 1763, à 3 heures après midi.

Monsieur,

JE viens d'apprendre en rentrant chez moi que votre excellence avoit envoyé à la maison ce matin. Je suis très fâché de ne m'y être pas trouvé, . j'étois

* C'est ma gratification de 6000l. que le Roi a eu la bonté de m'accorder pour avoir apporté la paix, & que mon ami Sainte-Foy a touché pour moi.

J'étois allé faire une petite promenade au parc St. James. Si votre Excellence a besoin de moi pour des affaires qui concernent le service du Roi je la supplie de me le marquer ; alors elle me trouvera toujours prêt à concourir, à voler même audevant de tout ce qui pourra être véritablement utile ou un tant soit peu avantageux au Service du Roi mon maître.

Je suis avec respect, &c.



Lettre de M. D'Eon à M. de Sainte-Foy.

A Londres le 28 Octobre 1763.

J'AI reçu votre dernière lettre, mon cher ami, je me contenterai de vous dire que vous savez aussi bien que moi que, quand il s'agit de passer quatre ou cinq-ans de sa vie dans le pais étranger après y en avoir déjà passé près de dix ; c'est pour un François autant de sacrifié & de retranché sur sa vie, ainsi le traitement & l'avancement doivent soutenir l'espérance & le zele de l'exilé.

M. Duc de Praslin, que j'ai si fort contenté jusqu'à l'époque *æconomique* de M. le Comte de Guerchy, seroit le premier Ministre que je n'aurois pas contenté pour les affaires de ma Cour ; mais je crois qu'il lui seroit difficile & que même il ne pense gueres m'attaquer de ce côté-là ; il ne lui restera donc pour cheval de Bataille que l'article *de la dépense faite à son pauvre ami Guerchy* ; mais en vérité mon intention n'a jamais été de le ruiner ni de vivre à ses dépends. Ce n'est pas M. le Comte de Guerchy que je sers, c'est le Roi que j'ai l'honneur de servir, & le susdit Comte ne doit pas plus paier ma solde politique que ma solde militaire. Le Ministre Plénipotentiaire de France, toute proportion gardée, *tout basard, bonheur, ou nécessité* combinée doit vivre, ainsi que l'Ambassadeur, aux dépends de sa Majesté.

L'Ecurie de son Excellence, les serviteurs que M. le Duc de Nivernois a laissés ici, & la nouvelle recrue de ses gens qui sont arrivés dès le commencement-

mencement de Septembre & qui me paroissent n'avoir été ni vêtus ni nourris, depuis qu'ils ont quitté la Westphalie. Ils ont une faim dévorante & cette faim canine jointe à l'appétit de toute l'écurie a causé quatre-fois plus de dépense que je n'en ai fais pour moi & la Secrétairerie. Il n'y avoit pour l'ordinaire que quatre-plats sur ma table, (sans compter ceux qui l'entouroient & qui n'étoient pas de mon choix.) Il n'y a pas-là de quoi ruiner *notre pauvre ami Guerchy*, qui a plus de cent-cinquante-mille-livres de rente à lui; 25 à 30 mille-livres de bienfaits du Roi, deux-cent-mille-livres d'appointemens & cinquante-mille-livres de gratification par an, le double ou le triple pour *la premiere mise*, sans compter les petites bonnes aubaines qui peuvent arriver, &c.

Si après cela on a peur de se ruiner, pour moi je dois trembler d'aller à l'hôpital. Cette fraïeur panique ne m'empêchera cependant pas de manger & de travailler avec courage. Je fais que nous servons UN BON & GRAND MAÎTRE, qui a le moien de nourrir les PETITS, puis qu'il engraisse si fort les GRANDS. Dites seulement, je vous prie, mon cher ami, à votre cher & austere principal que la premiere fois qu'il ira à vèspres je le prie de faire attention, à ce verset du *magnificat* qui fait lever tout le monde;

Esurientes implevit bonis, & divites dimisit inanes.

Il a renversé tout ce verset à mon égard & je ne trouve plus que : *Divites implevit bonis, & esurientes dimisit inanes.*

S'il entroit, mon cher ami, dans le plan du système œconomique, de faire une réforme générale sur tous les appointemens des Ministres du Roi, j'y souscrirois avec plaisir : de plus si par l'œconomie tant prêchée par les Ministres modernes, il étoit démontré géométriquement que le Roi gagne seulement une obole, il seroit d'un bon François de le servir de sa bourse comme il l'a servi de son epée : mais ici ce n'est plus le cas, ON A VOULU NE RIEN DONNER AU MINISTRE PLENIPOTENTIAIRE POUR QUE L'AMBASSADEUR EUT TOUT.

E e

Cela

Cela me rappelle ce que rapporte *Suetone* d'un des douze-Empereurs-Romains qui disoit à chaque nouveau Préfet des Gaules : *tu fais ce qu'il me faut ; faisons en sorte que personne n'ait rien.*

Je serois encore content de ne rien avoir, si on vouloit bien me laisser tranquille, mais n'est-il pas défolant qu'après tous mes travaux passés, & encore au milieu d'un travail immense & ministériel, j'éprouve des tracasseries, de petites injustices & des infamies diaboliques de la part des inextricables sacrificateurs des affaires, qui, passez-moi le terme, semblables à une compagnie d'illustres escrocs veulent renouveler la scène du légataire universel. Ces gens-là ont juré, je crois, de me faire aller du travail en repos hors de ce monde ; ils n'y réussiront pas, car Dieu m'a donné, dans un corps foible, un cœur robuste & toujours joieux, une ame pure, & droite & capable de tout oser & de tout entreprendre pour la cause de la justice & de la vérité. Si Dieu m'a préparé dans ses décrets pour découvrir l'abomination de Babilone, certes ses décrets seront bien accomplis, le mensonge & l'imposture paroîtront au grand jour : *Tunc stabunt justi in magnâ constantiâ, adversus eos qui se angustiaverunt, & qui abstulerunt labores eorum.* Lib. sap. Cap. V.

Ne regardez pas comme folie les discours de ma sagesse, la trempe de mon ame est de l'airain le plus pur, le serpent politique viendra y briser sa tête & ses dents. Le petit David cubuta d'un seul coup de fronde le géant Goliath ; & moi d'un seul trait de vérité incontestable je renverserai le colosse & la montagne du mensonge.

Ne craignez point pour moi, mon cher ami, parceque je n'ai jamais éprouvé le sentiment de la crainte. Il est écrit sur mon Bouclier *Au bon droit. Vaincre ou mourir.*

Les extrêmes sont toujours facheux, mais ce sont des moïens sages quand ils sont nécessaires. Ce qu'ils ont de consolant est qu'ils ne sont jamais médiocres, & qu'ils sont décisifs quand ils sont bons.

J'ai l'honneur d'être, &c.

P. S.

P. S. Si je persiste, mon cher ami, à me refuser à la basse complaisance que l'on désire de moi pour me dégrader, ce n'est en vérité ni le démon de l'argent ni celui de la vanité qui me possèdent : ce n'est que celui de la décence de ma Cour & de l'honneur personnel. Mon honneur ne dépend ni des grands ni des petits, ni des Ministres, ni de la France, ni de personne, il est à moi, c'est mon bien & je ne puis le laisser ravir par personne. Je vous entretiendrai l'ordinaire prochain de la pitoïable histoire du misérable aventurier Vergy, supposé que ce soit son nom. Elle seroit trop longue à détailler ici, d'ailleurs l'heure de la poste me presse, mais comme ce n'est qu'hier matin que la première représentation de la comédie s'est faite, dans la chambre où je vous écris, il faut, avant que de vous envoyer la description de la pièce, me donner le tems de me souvenir du prologue, c'est-à-dire, des procédés du Sr. Vergy depuis son arrivée subite à Londres. Vous en entendrez sûrement parler dans le public, qui raisonnera suivant sa coutume à tort & à travers & sur tout dans une semblable histoire, où il seroit peut-être trop dangereux de découvrir au public la vérité, puis que mes adversaires prennent tant de soin pour la cacher. Il me suffit de vous dire, pour vous seul, que tout le tissu de cette histoire est des plus noirs, & que ce n'est pas un NOVICE dans l'art de la méchanceté qui l'a trouvé à lui tout seul. Quelque soit la mission ténébreuse du Sr. Vergy, il ne dira pas & il ne se vantera certainement pas qu'elle ait réussi vis-à-vis moi. Si jamais aventurier, pour ne pas dire quelque chose de pis, a été mistifié dans sa vie, c'est certainement celui-là : Cet homme ne me connoissoit pas, il m'a pris pour un autre quand il a entrepris un pareil projet ; il est d'ailleurs trop bavard & n'a ni assez d'esprit pour cacher son jeu, ni assez de hardiesse pour le jouer noblement : cet imbécile après la petite scène qu'il a eu dimanche dernier chez l'Ambassadeur *attend trois-jours, & choisit le moment que je suis à la Cour, pour venir faire tapage chez moi, & crier à tous les domestiques qui étoient à ma porte, qu'il viendroit me trouver le lendemain matin & qu'il eseroit que je m'y trouverois* Il m'y a trouvé il doit être content à présent ; quand on a réellement envie de se battre, on ne va pas chercher les tambours : Du-moins cela ne se pratique pas chez nous autres dragons à moins que ce ne soit pour une bataille. J'ai deviné toute la manœuvre de ce drole & toute *sa mission secrete, sur une seule phrase qu'il a eu la sottise de me répéter deux-fois : Ses discours antécédents & subséquents, sa*

con-

conduite & d'autres preuves que j'ai pardevers moi m'ont dévoilé tout le mystère d'iniquité. En vérité le plus lâche des hommes, qui auroit un coquin dans sa manche, feroit dès demain, s'il le vouloit, une pareille aventure au Maréchal de Saxe s'il vivoit. Le plus brave & le plus honnête homme du monde n'est pas à labri d'un voleur, ou d'un aventurier obscur qui est païé pour faire le Dom Quichotte, & qui finit par le Role de Sancho-Pancha.



Lettre de M. le Duc de Choiseul à M. D'Eon.

A Paris ce 14 Novembre 1763.

QUI est-ce qui vous arrête donc là bas, mon cher D'Eon, abandonnez, je vous le conseille, la carrière politique & vos tracasseries ministérielles avec M. de Guerchy, pour venir me rejoindre ici, où je compte vous employer utilement dans le militaire ; JE VOUS PROMETS QUE VOUS N'ÉPROUVEREZ AUCUNS DESAGREMENTS QUAND JE VOUS EMPLOIERAI. Comme l'arrangement militaire va être consommé bientôt, j'ai prié M. de Praslin de vous faire revenir, rien désormais ne doit vous arrêter, & vous me ferez grand plaisir de revenir me joindre sans, perte de tems, à Versailles ; je vous y attends, mon cher D'Eon, avec tout l'intérêt que vous me connoissez pour vous, & les sentimens avec lesquels j'ai l'honneur d'être, Votre très humble & très obéissant serviteur.

*Signé Le Duc de Choiseul *.*

* Cette lettre n'étoit point signée de la *Griffe*, car elle est écrite toute entière de la main de M. le Duc de Choiseul ; & j'aurois volé sur le champ auprès de lui à Versailles pour lui demander justice, s'il n'avoit pas eu dans le Ministère un collègue prévenu en cette occasion ci contre moi en faveur du Comte de Guerchy-par une amitié de 30 ans cinq-mois & huit-jours, sans compter les nuits.

Lettre

Lettre de M. D'Eon à M. le Comte de Guercby.

A Londres le 1^{er}. Décembre 1763, à 4 heures du matin.

Monfieur,

M. Prémarets * s'est enfui hier au soir si vite de chez moi qu'il ne m'a donné ni le tems d'achever la lecture de la lettre de V. E. qu'il m'a apportée, ni celui de lui parler. Je lui ai cependant proposé de se mettre à table & de boire avec nous de mon vin de Tonnerre : mais une fausse peur s'est emparée de tous ses membres, & il a voulu s'enfuir absolument. Quoique dragon, je ne suis pourtant pas si diable que l'on veut me faire noir, & si V. E. pouvoit lire dans mon cœur, elle verroit que j'ai la conscience très pure & très blanche. Quelqu'extraordinaire que puisse lui paroître ma conduite, elle y liroit tous mes anciens sentimens d'amour & de respect pour votre ami M. le Duc de Praslin ; & jamais il n'auroit eu la plus petite plainte à faire de moi ni V. E. si après lui avoir exposé avec la confiance, & le respect d'un fils envers son pere, lui avoir exposé, dis-je, mes besoins & mes petites dettes, toutes contractées par un zele sans bornes pour le service du Roi, il eut daigné y répondre, & si en y répondant à la fin, il ne m'eût pas écrit des duretés, que je n'ai certainement pas méritées par la façon dont j'ai servi depuis dix-ans, & en dernier lieu pendant la négociation pacifique de M. le Duc de Nivernois. Enfin c'est apparemment une fatalité inconcevable dont je ne suis pas l'auteur & qui poursuit ma famille depuis plusieurs siècles, ainsi que je pourrois le prouver. Je le répète & le répéterai toujours ; *tout cela ne me seroit jamais arrivé si j'eusse toujours servi sous les ordres de M. le Duc de Choiseul, qui en grand Ministre fait apprécier les hommes, les employer & les paier.*

Quant à V. E. je puis bien lui protester que mon intention a toujours été de travailler sous ses ordres, d'une façon qu'elle auroit été certainement contente, & ma Cour aussi. Cela seroit encore arrivé sans votre grande lettre

* Chevalier de l'ordre Papale de St. Jean de Latran, Secrétaire, Conseiller intime & Trésorier Général de l'Epargne particuliere de S. E. M. le Comte de Guercby, Vicomte de Fontenay le Marmion.

de Jouy du 5 Septembre, qui m'a reproché d'une façon si dure la dépense qui s'est faite depuis le départ de M. le Duc de Nivernois jusqu'à votre arrivée ; dépense faite par le Sr. l'Escalier votre Secrétaire, & qui a été une suite nécessaire de l'état & du train de maison que M. le Duc de Nivernois a cru qu'il étoit nécessaire de laisser ici par l'approche de votre arrivée, mais qui a été retardée par des raisons que vous savez, sans doute, ainsi que votre ami M. le Duc de Praslin. Personne n'étant plus délicat que moi sur l'honneur, ces reproches amers & injustes feroient bien capables de me faire tourner la tête, *si j'avois aussi envie de devenir fol, que vous avez celle de le faire accroire & de le publier.*

Pour ce qui regarde les papiers du Roi, Monsieur, que vous me demandez, c'est en vérité le cœur ferré de douleur que je suis forcé de dire à V. E. que je ne puis avoir l'honneur de les lui remettre sans un ordre exprès du Roi, & je vous prie d'en faire part à ma Cour. Si vous avez cet ordre en bonne forme *, aïez la bonté de me l'envoïer par mon ami M. Monin, il me connoît depuis longtems, & il doit favoir qu'à l'ordre de mon maître, non seulement je fais obéir mais me faire tuer s'il le faut. J'estime ma vie quatre-fols & les quatre-fols je les donne aux pauvres.

Si pendant le peu de tems qu'il faut à V. E. pour avoir l'ordre du Roi, elle a besoin pour son service de quelques papiers, je lui en donnerai des expéditions, & tous les éclaircissemens qui pourront dépendre de moi.

Ne précipitez pas, Monsieur, votre jugement, & ne me condamnez pas encore, l'avenir pourra mieux vous instruire †. Je vous réitere ma priere d'être bien persuadé que je n'ai jamais eu envie de manquer à M. le Duc de Praslin ni à votre excellence. Mais souvenez-vous que je suis très déterminé à le faire, si vous persîtez toujours à

* Jusqu'à présent M. le Comte de Guerchy n'a pas pu m'envoïer un seul ordre en bonne forme, aussi je n'ai pas pu obéir en conscience.

† M. le Comte de Guerchy a confessé lui-même le 26 Octobre 1763 aux trois-Ministres de S. M. B. qu'il étoit *novice* dans la carrière des affaires, aussi n'est-il pas étonnant qu'il soit étonné de tout, n'ayant pas encore eu le tems de s'instruire des règles & des formes diplomatiques.

vouloir

vouloir me forcer jusques dans les retranchemens de mon devoir, de l'honneur, de l'équité & de la liberté. Souvenez-vous aussi que St. Pierre dormant sur le mont des olives reçut ce reproche de son divin maître, *spiritus quidem promptus est caro verò infirma* : ainsi je vous prie, Monsieur le Comte, de me laisser dormir tranquille dans la plaine de Londres, où j'attendrai de pied ferme les espions que l'on a fait venir contre moi.

J'ai l'honneur d'être.

*Tout est chez les humains ou tiran ou victime.
Sous le coupable heureux, le juste est abatu.
L'or étouffe l'honneur ; & les succès du crime
Fatiguent ma vertu.*

Laisse-moi donc dormir dans mon tranquille asile.

— — — — —
*Si je devois un jour pour de viles richesses
Vendre ma liberté, descendre à des bassesses,
Si mon cœur par mes sens devoit être amolli ;
O Temps, je te dirois, préviens ma dernière heure !
Hâtes-toi, que je meure ;*

J'aime mieux n'être pas, que de vivre avili.



Extrait de la Lettre de M. D'Eon à M. le Duc de Choiseul.

A Londres le 8 Décembre 1763.

Monseigneur,

J'A I l'honneur de vous envoyer ci-joint trois-pièces imprimées relatives à ma singulière aventure chez Milord H * * *.

La Première intitulée *Lettre d'un François à M. le Duc de Nivernois*, & composée par un certain G * * * Chevalier de l'ordre respectable de P * * * qui, après avoir été congédié de plus d'un Roïaume pour des écrits

écrits licentieux, s'est enfin réfugié en Angleterre, où chacun est libre au moins d'écrire à tort & à travers. J'ajouterai que ce G * * * a pris ses renseignements d'un Sr. L'Escalier son ami qui de distillateur de ratafiat & de vin & commis du commis du maître d'hôtel de M. le Duc de N - -s, est devenu en une nuit Secrétaire de Confiance & du cabinet de M. le Comte de G - -y, avec 150 guinées d'appointemens, somme plus que suffisante pour faire imprimer que tout officier général est un homme mûr *ipso facto*, & qu'un sang tranquille, doux, & moëlleux circule lentement dans ses veines ; qu'au-contre le tempérament vif, ardent, enflammé des officiers de Dragons n'a jamais donné de grands Ministres à la France. Si je m'en souviens, M. le Maréchal de Belleisle a été Capitaine & Colonel de Dragons, son testament Politique l'a cependant déclaré un grand homme. Comme il me faisoit l'honneur de m'admettre souvent à ses audiences particulières, même à ses travaux nocturnes, [*Et que plus d'une fois j'ai eu le bonheur de l'endormir*] il me souvient encore que je l'ai vu quelque fois me louer & me blâmer avec de petits emportemens très vifs, quoiqu'âgé de 75 ans : mais cela ne duroit pas longtems. C'étoient des éclairs de nuit, il n'étoit pas en son pouvoir d'oublier qu'il avoit été Dragon.

Naturam expellas furcâ, tamen usque recurret.

Tout le Régiment de Normandie se fait honneur & gloire de vous avoir eu Monsieur le Duc pour capitaine & pour colonel ; & toute la France, à commencer par moi, placera M. le Duc de Choiseul au rang des grands Ministres qu'elle ait eus.

Lorsqu'à mon insu & contre mon propre désir vous m'avez fait la grace de me faire nommer Ministre Plénipotentiaire, j'ai eu l'honneur de vous répondre ainsi qu'à M. le Duc de Praslin : *vous êtes, Monsieur le Duc, comme la providence, vous accordez non seulement ce qu'on demande, mais même ce que l'on ne demande pas.* Vous auriez bien dû en même tems me faire présent des grandes vertus & de la haute prudence du Président Jeannin qui, par parenthese, étoit Bourguignon & de mes parents, mais il étoit *Togatus* & moi je suis *Dragon*.

La

La seconde pièce qui a pour titre, *Lettre à Monsieur de la M*** Ecuier*, est le factum que l'aventurier Vergy publie pour son propre compte : c'est bien le Baragouin mensonger le plus insolemment débité qu'on ait encore vu, & je ne vous l'aurois point envoyé, Monsieur le Duc, si je n'avois cru ce petit ouvrage très propre à vous donner une idée de l'honnête liberté qui régné dans ce pais-ci. Comme Monsieur le Comte de G***, de sa pleine puissance & autorité, a jugé à propos de me déclarer publiquement fol à lier, vous ne ferez pas étonné que M. *Treyssac de Vergy* (auquel S. E. a chrétiennement, dit-il dans sa lettre, demandé grace pour moi, en faveur de ma prétendue démence) veuille bien me pardonner & me remettre mes péchés.

Le troisieme imprimé est la *Note ou le Mémoire que je me suis vu forcé de publier moi-même*, pour déabuser le public de l'idée qu'on avoit taché de lui faire adopter que je m'étois battu contre Monsieur le Comte de G***. Il devenoit absolument nécessaire de réciter toute mon histoire avec *Vergy*, d'entrer dans le détail de toutes mes conversations ; en un mot de rapporter jusqu'aux propres paroles, (que mes adversaires appellent minucies) parcequ'elles donnent à la vérité un caractere plus distinctif *. J'ai fait tout

* La *Contre-Note* appelle tout cela des minucies qu'il étoit inutile de rapporter.

L'auteur soudoïé de la *Contre-Note* devoit savoir que tout est enchaînement dans la vie & dans l'harmonie préétablie ; & qu'on ne parvient aux grandes choses que par les petites. *Qui facit malum, odit lucem*. Je ne me donnerai pas la peine de prendre la lanterne de Diogene pour chercher la vérité, je la tiens dans ma main, & si je voulois l'ouvrir toute entiere, ses raisons seroient si éclatans que la vuë du public en seroit offusquée : c'est bien ce qui inquiète mes adversaires. Mais je veux bien ne laisser échaper que quelques étincelles de lumiere, par ménagement pour M. le Comte de G*** qui n'en observe aucun vis-à-vis de moi. Son écrivain mercénaire, qui travaille plutôt *pro fame* que *pro fama*, devoit savoir que les plus grandes conjurations ont été découvertes par l'imprudence d'un seul mot échapé ; & Cicéron qui avoit un sang plus *moëlleux* que le mien, commence cependant sa harangue, *Quousque tandem, Catilina, abuteris patientiâ nostrâ?* J'en pourois dire autant aujourd'hui.

Un rien suffit donc pour faire découvrir les traces du mal ou du bien, & c'est peut-être pour cela qu'on a mis nouvellement des numéros sur les boutons de nos soldats, pour reconnoître ceux qui iroient à la maraude dénicher non des *Merles* mais des poules ou des filles, comme le S. de Vergy, qui nous a dit avoir servi dans les gardes Françaises, mais sans nous expliquer s'il y avoit été fifre ou tambour.

G g

cela

cela sans passion, pour montrer une bonne fois à la cabale ennemie, que votre capitaine de dragons, Ministre Plénipotentiaire, qui fait redoubler d'audace lorsque la dignité du Roi son maître & celle du nom François sont compromises, fait aussi exposer un fait avec le calme & le sang-froid d'un homme de robe.

Des circonstances bizarres, & presque toutes le sont dans cette histoire, m'ont forcé d'ajouter aux pièces justificatives sur lesquelles mon mémoire est appuyé, quelques pièces qui, à la première vue, ne paroissent avoir qu'une connexion éloignée avec le reste : mais comme elles se rapportent à des personnes qu'on a voulu impliquer, il étoit indispensable de réunir ces pièces aux autres, afin de ne rien omettre de ce qui tendoit à manifester la vérité sous toutes les faces dont elle est susceptible.

J'aurois dû, pour la parfaite intelligence du lecteur, donner des explications sur les raisons qui m'ont déterminé à faire entrer, dans mon mémoire, mes certificats de service, ceux de mon parent CARLET DE LA ROZIERE. J'aurois dû dire enfin le *pourquoi* j'ai mis notamment *l'ordre du Mabécrat de Broglie au Comte de G*** au sujet des 400,000 cartouches, &c. &c. &c.* Mais je n'ai pas voulu mortifier à un certain point Monsieur le Comte de G***. J'ai voulu seulement lui faire sentir que j'en avois la facilité : de mon naturel *j'ai l'ame bonne* ; & en conséquence j'ai mieux aimé que le public, qui ne peut savoir l'antécédent ni pénétrer le subséquent, ne vit pas l'étroite union & l'ensemble de toutes ces pièces entre elles, que de lui découvrir des choses, qu'il est bon de taire pour l'honneur de certains grands personnages, qui deviendroient des plus humbles, si les petits vouloient s'élever seulement de deux-pieds, pour faire voir la lumière au peuple étonné & toujours dupé.

L'affaire qui mérite le plus votre attention, Monsieur le Duc, est la scène extraordinaire, qui s'est passée le 26 Octobre au soir chez Milord H***. N'est-il pas étrange qu'on se soit porté à menacer des arrêts le Ministre du Roi de France, parceque le lendemain matin un aventurier devoit venir l'attaquer chez lui, & qu'on ait laissé cet aventurier en liberté ?

berté? Cela paroîtra toujours contre toutes les règles de justice ; car je ne parle pas de celles qui sont établies entre les nations policées, qui reconnoissent le droit-des-gens.

Les Ministres Anglois sont trop éclairés pour s'être portés d'eux-mêmes à une démarche aussi extraordinaire, & dont les conséquences pouvoient être très funestes. Il est démontré qu'ils se sont laissé entraîner par pure complaisance pour l'Ambassadeur de France, qui les en a suppliés. Sans cela ne se fut-il pas opposé à ce qu'on attaquât la dignité du Roi son maître, par des menaces faites à son représentant !

Vous êtes trop éclairé, M. le Duc, pour ne pas sentir qu'un Ambassadeur qui agit envers moi comme Monsieur le Comte de G....., qui envoie chercher des gardes pour arrêter le Ministre Plénipotentiaire du Roi, qui propose de lui donner des passeports pour aller se battre à Calais : parceque son beau frere Monsieur le Prince de Croy y est commandant ; qui ne fait point arrêter un aventurier qui a fait un appel au Ministre de France ; vous sentirez, dis-je, qu'un tel Ambassadeur mérite d'aller à l'école, & celui-ci doit y rester d'autant plus de tems, qu'il confesse lui-même aux trois-ministres de Sa Majesté Britannique *qu'il est novice dans la carrière des affaires politiques.*

Oui, l'on doit en convenir : l'envie de m'engager à faire quelques fausses démarches, ou à me laisser aller à quelque excès de colere, a pu seule déterminer S. E. à autoriser cette scène. Mais cette espérance a été frustrée ; car (si l'on veut lire mon Mémoire & s'en rapporter aux trois-Ministres Britanniques, au Colonel & aux grenadiers de la garde) je me suis conduit en Ministre & en soldat d'un grand Roi, lorsque M. de G..... a agi comme un homme qui ne fait pas, ou ne veut pas connoître les droits d'un Ambassadeur.

En ce cas S. E. paroît donc avoir sacrifié les intérêts du Roi son maître au désir de se venger personnellement ; & par-là le ridicule, dont elle cherchoit à me couvrir retombe malheureusement sur elle.

M. de G..... s'est affiché à toute l'Europe, comme ignorant la dignité de son caractère. Ne devoit-il pas demander justice de l'insulte faite

au Roi dans la personne de son Représentant ? mais au-contre tout annonce qu'il l'autorise, s'il n'y a pas donné lieu.

Une affaire, qui n'étoit rien dans son principe, est devenue très importante par les circonstances dont elle a été accompagnée. Mais j'espère, M. le Duc, que vous pardonneriez tout à Monsieur le Comte de G..... après l'aveu qu'il a fait de son peu de lumières dans la politique ; & moi-même j'aurois employé dès le commencement *le verd & le sec* pour l'excuser & tirer le rideau sur cette faute, si je n'avois pas pardevers moi toutes les preuves démonstratives pour l'attribuer encore plus aux mouvements de la vengeance particuliere, qu'à son ignorance générale.

J'ose me flatter ; & je suis persuadé que M. le Duc de Choiseul, Grand Ministre me fera cependant rendre une justice particuliere. Vous la devez à la dignité du Roi que j'ai servi avec amour & zèle, & pour lequel je donnerois mille-fois ma vie.

Réunissez-vous donc, M. le Duc, à vos amis pour me protéger contre la multitude des ennemis qu'on m'a suscité & contre une foule d'espions François que l'on a fait venir ici pour m'inquiéter, sans que je puisse en soupçonner le véritable motif. Réunissez vous pour défendre le foible opprimé contre le puissant Comte de G - - - - - Vicomte de F - - - le M - - - qui se le croit encore plus qu'il ne l'est. J'ai peur qu'il ne renouvelle la fable de la grenouille, depuis qu'il est Ambassadeur très extraordinaire, & qu'il se sent soutenu de l'amitié surannée de Messieurs les Duc de P****n & de N...s Il croit déjà à lui seul décider du destin de l'Europe. C'est encore la mouche de la fable qui se figure faire mouvoir & marcher le Coche d'Auxerre. Il fait tous ses efforts pour faire accroire à Londres, à Paris & à Versailles que je suis fol, & en conséquence il m'a fait interdire les Cours de France & d'Angleterre : mais si je voulois, je n'aurois pas de peine à démontrer qu'il ne deviendra jamais fol & qu'il ne perdra jamais l'esprit.

Dat. veniam Coruis, vexat censura Columbas.

J'avois sans doute un champ bien vaste pour la déclamation. Que ne pouvois-je pas dire sur l'autorité que l'on s'arrogéoit, & que M. le Comte de G****
soute-

soutenoit bonnement, sans s'appercevoir qu'il forgeoit des armes & contre lui & contre sa nation & contre tous les Ministres. J'aurois pu, sans citer ni Grotius ni Puffendorff, faire voir combien il est contraire au droit établi que, sur la simple déposition d'un *François inconnu*, le juge des brigands Anglois ose citer devant lui le Ministre Plénipotentiaire de Louis XV : combien il est insultant à la Majesté de mon maître que cette assignation ait été lachée si imprudemment, & que l'Ambassadeur de France, loin d'en demander satisfaction, soit le premier à y applaudir, puisqu'il souffre que celui qui l'avoit obtenue, ose avancer, sans être publiquement démenti, qu'il s'est abaissé à me *disculper* d'avoir fait ce que j'ai dû, & cela en me taxant de démençe & en *intercédant* pour moi. A Dieu ne plaise qu'un *sang aussi naïf, aussi modéré, aussi tranquille, aussi doux, aussi moëlleux circule aussi lentement dans mes veines*. J'aimerois encore mieux ressembler aux *Nogarets*, aux *d'Esbrades*, aux *Crequis*, aux *Lavardins*, & à tous les autres qui, au péril de leur vie, ont soutenu comme eux la dignité de la couronne & la gloire de mon país ; & je dirai, puisque je parle au Duc de Choiseul, que, si la fermeté est quelquefois nécessaire, elle est toujours indispensable en pareille occasion. L'extrême modération passe toujours pour une extrême foiblesse. Je pourrois citer beaucoup d'exemples semblables aux *Nogarets* & aux *Crequis* que les François ne doivent jamais perdre de vuë, il ne tiendra pas à moi qu'ils ne les aient toujours devant les yeux. Je ne cesserai de leur crier ! MALHEUR AU MINISTRE QUI CROIT REUSSIR DANS LE PAÏS ETRANGER PAR LA BONHOMIE, & MALHEUR à VOUS SI VOUS L'EN CROÏEZ ! & puisque c'est à un grand Ministre que j'écris, je puis encore lui dire hardiment, *que c'est parceque la France à été gouvernée souvent par des empiriques, qu'une fortune inconsistante, capricieuse & cruelle décide impérieusement de notre sort !*

Lettre de
G... d à
M. le Duc
de Niver-
nois page
12.

Si cette lettre devenoit par hasard mon testament politique, ce que je n'ose croire, ce seroit au moins celui d'un fidele sujet, passioné pour la gloire & les intérêts de son Roi & de la patrie. A qui pourrois-je mieux offrir ce testament qu'à vous, Monsieur le Duc, dont l'ame est au-dessus de toutes ces petites manœuvres ténébreuses & qui sont aujourd'hui si communes, la seule ressource des petites ames, à vous qui m'ayant toujours soutenu parceque j'ai persévéré dans les sentimens, patriotiques & François que

H h

mes

mes peres m'ont transmis. Daignez encore me renouveler les assurances flatteuses de votre amitié. Daignez toujours m'appeller mon cher petit * D'Eon, cela est plus doux à mon cœur que la fortune que l'on dit que je méprise & que je mépriserai toujours tant qu'il faudra l'obtenir pas des moïens méprisables.

J'ai l'honneur d'être avec un très respectueux attachement,
Monseigneur,

Votre très humble, & très obéissant serviteur,

Signé, Le Chev. D'E O N.

P. S. Je vous supplie d'observer, Monsieur le Duc, que ce n'est pas moi qui ai commencé à écrire, encore moins à me faire imprimer, je n'ai fait que me deffendre & parer les Botttes que des mafettes veulent me porter. Je dis toujours.

Monsieur Etienne, Ah ! ne m'imprimez pas.

Mais dès la fin d'Octobre dernier M. le Comte G - - -, a employé la plume famélique du Chev. G - - † pour composer une rapsodie en forme de
de

* Depuis une quinzaine d'années, il y a une circulation de Ministres en France qui n'ont cessé de m'appeller *Mon cher petit D'Eon, mon fils, mon pauvre enfant*, je devrois bien être grandi depuis ce temps car j'ai diablement couru l'Europe pour me dénouer. Ils vouloient tous aussi séparément, conjointement ou l'un pour l'autre faire ma fortune, & la fortune est morte ou a été exilée avec eux.

† L'Auteur de la Contre-Note ne peut se plaindre des qualifications que je donne à sa personne & à son écrit. toujours disposé à prêter sa plume à qui lui offre de l'argent, il est donc un auteur famélique. La facilité avec laquelle il s'est vanté lui-même de pouvoir pulvériser son propre ouvrage, démontre qu'il n'est à ses yeux qu'une rapsodie superficielle. Je n'ose en effet répéter ce que d'autres que moi lui ont entendu dire, que *rien ne lui étoit plus aisé que de démasquer & d'écraser toute cette C***** qui me poursuivait*. Le terme dont il se servit ne peut figurer que dans sa bouche. Instruit de ces propos, je voulus m'en assurer & lui fis proposer de se répondre. Auroit-il balancé? Non, sans doute. L'Avocat, dit-il, peut écrire pour & contre, & c'est le modele des écrivains. Quel avocat oseroit donc se vanter d'une pareille perversité? le soupçon seul le soumettroit à l'infamie, dont un homme, tel que l'auteur de la
Con-

de lettre à M. le Duc de Nivernois, & dès le commencement de Novembre le Sr. Vergy a été engagé à débiter au public, avec un ton d'arrogance ca-

Contre-Note fait trophée de se couvrir : aussi livré tout entier à l'espérance flatteuse de sa cupidité, m'envoia il le préambule de la réponse fulminante qu'il projettoit de faire à son écrit, & laquelle il disoit naturelle à ma cause. J'en conserve précieusement l'original écrit de sa main : mais pour que le public puisse juger de la foi qu'on doit ajouter à l'éloquence d'un pareil orateur, je lui soumetts ici la copie de ce préambule.

Réponse
à un écrit qui a pour titre
Contre-Note.
à Londres
1763.

Les Ministres doivent rendre compte de leur conduite. Les plus petits événemens qui leur arrivent ne sont point à eux : il faut qu'ils les déposent au temple de Mémoire. C'est qu'ils représentent les rois, & qu'il n'y a rien d'indifférent pour ceux qui occupent les trônes. Un particulier peut jouir de l'obscurité où le ciel l'a fait naître : mais l'homme en place ne peut point se dissimuler des faits que, dans une autre condition, il eût été le maître de laisser enfévelir dans l'oubli. La politique est faite ainsi ; & ce ne seront pas quelques raisonnemens publiés au hasard qui détruiront ces principes. Je n'aurois donc point parlé, si mon caractère ne m'eût défendu de me taire.

Je fis remettre ma Note à M. l'Ambassadeur de France. Je ne m'attendois à aucune réponse, car il n'y en avoit point à faire : mais il a paru une Contre-Note ou, pour mieux dire, un libelle.

Cet écrivain est-il païé par mes ennemis ? A-t-il vendu sa plume à leurs desseins cabés ? A-t-on achete ses phrases, pour donner une mauvaise tournure à mon affaire avec le Sr. de Vergy ? Ou veut-il seulement se faire un mérite auprès de ceux qui s'en font un de me desservir auprès de la Cour de France ? C'est ce que j'ignore. Quoiqu'il en soit, son procédé avec moi est irrégulier : je publie mon nom dans ma Note, & il garde l'incognito dans la sienne. Un écrivain qui porte le coup & retire la main, doit être regardé comme un homme dangereux.

J'aurois méprisé cette Contre-Note, si la maniere dont elle est écrite ne donnoit une mauvaise tournure à ma conduite, sur la maniere dont je me suis comporté dans le cours de cette affaire.

Cet auteur, quel'qu'il soit, me reproche d'abord la simplicité du stile : mais je me suis attaché notamment à publier des choses & non des mots. J'aurois pu mettre de l'esprit dans ma Note, si je l'avois voulu : mais la vérité n'a pas besoin de ces ornemens, dont on pare presque toujours le mensonge pour le faire recevoir. Mon dessein a été de publier des faits & non des phrases. J'ose dire qu'il seroit à souhaiter, pour l'âge où nous vivons, que ceux qui écrivent suivissent cette méthode, on verroit moins de cet esprit de parti que les auteurs incendiaires répandent par tout, & qui font de la société politique & civile un champ de bataille, rempli de divisions & de querelles.

pable

pable d'en imposer, *une lettre à M. de la M*** Ecuyer*, si remplie d'impostures que je lui donne le reste de ses jours pour détruire l'ensemble des faits & des vérités historiques énoncées dans ma Note à S. E. M. le Comte de Guerchy.

Ces deux infectes engendrés des Cadavres de *l'Abbé des Fontaines & de Chevrier* ont fait assaut entre eux à qui avanceroit le plus hardiment des absurdités, des plats & puants mensonges. Ils y ont réussi parfaitement & ils méritent *tous deux la Couronne de Chardons*.

Je n'ai pas daigné répondre à de tels docteurs & pareils adverfaires *ignavo sanguine nolo contaminari*, l'un deux devoit terriblement craindre le cordon ou la corde que son frere le Capucin traîne dans son ordre, *Francisco a fune Cavendum*. Mais forcé de répondre à ce que l'on avoit soin de faire imprimer dans les gazettes, que je m'étois battu avec l'Ambassadeur du Roi, j'ai été déterminé, malgré moi, à donner une Note adressée à S. E. pour plus grande authenticité ; & je ne l'ai donnée qu'au commencement de Décembre, les époques des imprimés font foi de la vérité des faits.

Après cela S. E. avec le ton de la gravité du *noviciat* dans le Ministère a la bonté de faire avancer par une Contre-Note que la Cour de Versailles *déteste les factum*. Est-ce parcequ'ils contiennent trop de vérités, c'est ce que l'on ne nous a pas expliqué. Il ne falloit donc pas commencer par imprimer les premiers contre moi, qui gardoit un profond silence.

Vous sentez, Monsieur le Duc, que toute cette petite manœuvre souter-raine, voutée par le crédit & l'autorité, peut parfaitement bien réussir dans un Roïaume despotique ; mais cela ne réussit nullement au-milieu d'une nation libre, juste, éclairée, & qui n'estime les petits qu'autant qu'ils ont le courage de se défendre avec les armes de la vérité contre l'oppression & la tyrannie des grands ou de ceux qui affectent & usurpent la grandeur.

M. le Comte de G*** m'a encore appris par sa Contre-Note & fait annoncer depuis que la Cour de Versailles n'aimoit pas les auteurs ni les écrivains,

écrivains, cela m'a parut nouveau ; car je fais qu'elle en entretient plusieurs à sa solde, qu'elle distribue des gratifications & des bénéfices à d'autres, qu'elle choisit & pensionne avec raison un *Voltaire*, un *Duclos* pour être historiographes & dépositaires des fastes du Règne de Louis XV.

Sous le Règne de Louis XIV. où il y avoit, je crois, de grands Ministres qui savoient lire & écrire, ils n'ont jamais affiché que la Cour n'aimoit pas les auteurs ; aussi ce Règne a eu des écrivains qui l'ont rendu immortel, & Colbert, qui en valoit bien un autre, écrivit au nom de son maître, à *Isaac Vossius*, en lui envoiant une gratification que *Louis le Grand* accordoit à cet illustre savant qui n'étoit pas son sujet.

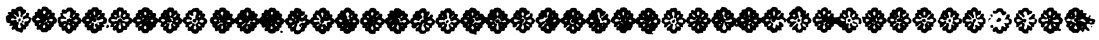
Que l'ignorance rabaisse tant qu'elle voudra les sciences & les arts *, & traite ceux qui s'y livrent de gens inutiles & dangereux dans les états ; je ne crains point de dire que les esprits qui s'élevent & se distinguent au-dessus des autres dans cette carrière, sont peut-être ceux qui servent le mieux leur patrie. Si la fortune, dit *Racine*, met entre-eux & les plus grands héros, quelque différence pendant leur vie ; la postérité, qui s'instruit par leurs ouvrages & qui s'enrichit par leurs découvertes, ne fait point de difficulté de les équaler à tout ce qu'il y a de plus considérable parmi les hommes. Elle fait souvent marcher de pair le savant illustre & le plus grand capitaine. La naissance d'*Hippocrate* est plus chere aux hommes que celle d'*Alexandre* ; L'Angleterre se glorifie encore plus de *Newton* que de *Mariboroug* : & la France ne se fait gueres moins d'honneur de *Corneille* que de *Turenne*. Je dirai plus ; si la guerre, ce monstre tant de fois terrassé par la force ou par la prudence, & tant de fois renaissant par l'intérêt ou par l'injustice, pouvoit

* M. le Comte G*** a peut-être adopté le système ingénieux du *citien de Geneve* pour avilir la condition des hommes, & les faire marcher à quatre pates. C'est sur quoi il ne s'est pas encore expliqué clairement.

C'est en vain qu'un philosophe moderne a ôsé s'élever contre les nobles travaux de l'esprit. Il n'a voulu appercevoir dans les noirs accès de sa misantropie que les abus des sciences, sans en vouloir reconnoître tous les avantages ; il n'a marqué aucun intervalle entre le vice & la stupidité ; il n'a cru pouvoir conserver l'innocence des hommes qu'en les condamnant à la Barbarie ; il exige le sacrifice entier de la raison pour en prévenir quelques écarts, c'est-à-dire, qu'il voudroit que les hommes ne sortissent jamais des ténèbres de l'enfance, pour épargner les écueils des passions à leur adolescence.

enfin être chassé de cette petite portion de la terre qu'occupent les nations policées ; si la paix, cette fille du ciel que suivent partout l'abondance & les vrais plaisirs, qui n'a des autels que pour l'innocence & la vertu, qui permet aux souverains de ne s'occuper que du bonheur de leurs peuples ; Si la paix, dis-je, pouvoit enfin réunir tous les Princes de l'Europe par des Traités solides & immuables, les sciences, qu'elle protège & qu'elle encourage toujours, fixeroient alors les rangs parmi les hommes ; les mieux instruits seroient sans contredit les seuls au-dessus des autres ; il ne resteroit plus en effet que cette voie pour conduire au temple de la gloire.

Il faut être bien *Jean Jacques*, ou bien *Claude*, ou *Ambassadeur* & ne savoir ni lire ni écrire * pour oser soutenir le contraire dans ce siècle éclairé.



*Extrait de la Lettre du Chevalier de S * * * à M. D'Eon.*

A Londres le Lundy 12 Décembre 1763.

Monfieur,

PLEIN du respect que vos malheurs peu mérités m'inspirent actuellement pour vous, & que toute la grandeur & la puissance de l'Empereur ou du Sultan ne fauroient seules faire naître chez moi : pénétré au même degré que vous pouvez l'être vous-même, du chagrin que doit vous causer le parallèle humiliant qui se fait ici, à la face de toute la terre, entre un homme comme vous & une espèce comme *Vergy* ; c'est avec la plus vive douleur que je viens d'apprendre qu'il a paru, Samedi au soir, une réponse à votre *Note*, sous le titre de *Contre-Note*, qui faisoit hier un bruit horrible à la Cour : cela m'a soulevé & donné une telle humeur ; que j'ai eu toutes les peines du monde à me retenir d'aller chez vous sur le champ, (il étoit Dimanche 6 heures du soir :) pour vous faire part de ces désagréables nouvelles, & vous offrir en même tems mes services, avec ce zèle & cette ardeur qui caractérisent ma nation ; & qui ne m'ont que

* Voyez la lettre de M. le Duc de Praslin du 8 Janvier 1763, sur les talents politiques de M. Claude Regnier Comte de Guerchy.

trop

trop note moi-même en particulier de ce côté-là. Vous allez rire sans doute d'une proposition de cette nature qui, ne me connoissant point, vous donnera peut-être de moi l'idée d'un aventurier. J'ose cependant vous dire que je ne suis ni l'un ni l'autre ; en attendant que je vous en fournisse d'autres preuves, ce qui fera à la première entrevue, si vous me jugez digne de m'en accorder une.

J'avois résolu, il y a quinze-jours, de faire de mon chef & sans vous connoître, ce que je vous offre aujourd'hui de faire sous vos yeux & de votre aveu. Mais aujourd'hui l'affaire devient plus sérieuse que jamais, elle mérite la plus particulière attention, & une réponse aussi prompte que vigoureuse. S'il est vrai que la *Contre-Note* de M. de *Guerchy* soit si bien écrite, il demeure pour constant & prouvé à mon esprit qu'elle n'est pas de lui. Mais quelle qu'elle soit, il y faut une réponse ; & si elle est forte, il faut opposer force contre force. Il faut au-moins pulvériser ici, dans un ouvrage sans réplique, ce *Vergy* cest à dire un sot, qu'on enverroit ailleurs boire un verre des eaux du noir *Cocyte*. J'ai le fatal avantage d'avoir la main malheureuse : il est perdu, si j'écris ; j'ose vous le dire, suffiez-vous vous moquer de moi : mais on ne me connoît que trop ce terrible talent. A ces titres, je vous offre ma plume en galant homme, comme je vous offrerois mon épée, si vous étiez hors de combat par une légère blessure à la main. J'usc quelquefois de l'une & de l'autre ; & toutes deux sont également à votre service. Réponse au plus vite, car votre affaire me semble pressée. Pour vous faire voir encore combien l'on est peu excusable aux yeux des connoisseurs, de publier des ouvrages mal corrigés, sous prétexte qu'ils sont imprimés par des ouvriers qui ne savent pas la langue, je vous envoie ci-joint une petite drogue que j'ai faite pour l'académie, & que j'ai fait imprimer moi-même, où je me flatte que vous ne trouverez pas une faute du côté de l'orthographe, quoique je ne vous le donne pas comme un modele de mon stile.

Je suis avec toute la considération & l'attachement que vous inspirez à tous les êtres délicats & pensants,

Monsieur,

Votre très humble & très obéissant serviteur,

Signé le Chevalier de S***.

Note

Note de M. D'Eon.

J'AI remercié M. le Chevalier de S*** de sa bonne volonté, de sa plume & de son épée ; attendu que mes ennemis ne savent ni écrire ni se battre, & quand ils auront appris l'un & l'autre ils peuvent venir à toute heure chez moi, ils me trouveront toujours prêt à les servir.

*Lettre de M. D'Eon à Madame D'Eon de Beaumont à Tonnerre.*

A Londres le 30 Décembre 1763.

J'AI reçu, ma chere mere, toutes les lettres lamentables & pitoïables que vous avez pris la peine de m'écrire : *pourquoi pleurez-vous, femme de peu de foi ?* comme il est dit dans l'écriture. Souvenez-vous que notre Seigneur, dans le fameux temple de Jérusalem, dit à sa mere, *femme, qu'y a-t-il de commun entre vous & moi ?* Cependant la mere étoit plus vieille que le fils. Comme ce mot de femme, &c. a fait rire les Scribes & les Pharisiens & a choqué tous les Docteurs de la nouvelle loi, même ceux de Sorbonne : je vous dirai plus tendrement, *ma mere, qu'y a-t-il de commun entre vos affaires Tonnerroises & mes affaires politiques à Londres ?* Plantez donc vos choux tranquillement, faites arracher les herbes de votre jardin, mangez les fruits de votre potager, buvez le lait de vos vaches & le vin de vos vignes & laissez-moi tranquille avec les sots discours de Paris & de Versailles ; sechez vos pleurs qui me désolent sans me consoler. Mais je n'ai pas besoin de consolation, puisque je ne suis nullement triste, & que mon cœur joue du violon ainsi que de la basse, comme je vous l'ai déjà écrit, attendu que je fais mon devoir ; & que mes adverfaires qui se disent de grands Seigneurs, *ne font pas le leur ; qu'ils veulent tout faire, tout conduire par caprice, intérêt particulier & nullement en vuë de la justice générale & du plus grand bien pour le Roi & la Patrie.* Qu'ils fassent donc comme ils voudront, je ferai comme je l'entendrai ; & je l'entendrai bien. Je ne crains ni de loin ni de près *les fondres de ces petits Jupiters.* Voilà tout ce que je puis vous dire, restez tranquille comme je le suis, & si vous venez à Londres me voir, j'en serai charmé parceque je vous garderai avec
les

les dépêches de la Cour ; & M. le Comte de Guerchy ne les aura qu'à bonnes enseignes, étendart déployé, mèche allumée, balle en bouche & tambour battant. Il n'aura pas même les envelopes des lettres, je vous le jure sur mes grands dieux, à moins qu'il ne m'apporte un ordre du Roi mon maître & le sien, en bonne forme, ce qu'il n'a pu faire jusqu'à présent.

Ne croÿez pas que je sois fol, parcequ'on l'a écrit à Paris ; je vous promets que les actions de ma prétendue folie seroient des actes de sagesse pour certains Ambassadeurs. *Je suis & serai bon serviteur du Roi, mais je ne suis & ne veux être le bas serviteur de certains Seigneurs, ses plats valets.*

Ceux qui vous diront que votre fils est un *animal sauvage élevé dans les forêts* de la Bourgogne ou de la Champagne, ainsi que me l'a déjà dit M. de G.... répondez-leur avec moi & mon ami *Jean Jacques* que la nature traite tous les animaux abandonnés à ses soins, avec une prédilection, qui semble montrer combien elle est jalouse de ce droit. Le cheval, le chat, le taureau, & l'âne-même, quand ils deviendroient Ambassadeurs, ont la plupart une taille plus haute, tous une constitution plus robuste ; plus de vigueur, de force, & de courage dans les forêts que dans nos maisons ; ils perdent la moitié de ces avantages en devenant domestiques, & l'on diroit que tous nos soins à bien traiter, & nourrir ces animaux, n'aboutissent qu'à les abattardir. Il en est ainsi de l'homme-même : en devenant *social & esclave des grands ou des snges de la grandeur*, il devient foible, craintif, rampant, & sa maniere de vivre molle & efféminée acheve d'énerver à la fois sa force & son courage. Vous ajouterez qu'entre les conditions sauvage & domestique, la différence d'*homme à homme* doit être plus grande encore que celle de *bête à bête* ; car l'animal, & l'homme aiant été traités également par la nature, toutes les commodités que l'homme se donne de plus qu'aux animaux qu'il apprivoise, toutes les soumissions & contraintes auxquelles il donne le nom pompeux de devoirs, sont autant de causes particulieres & d'effets généraux de la civilité puérile qui le font dégénerer plus sensiblement.

Quant à M. Gorman mon gros beau-frere, qu'il fasse ses affaires à Paris, je n'ai besoin ni de ses conseils ni de ceux de personne. S'il s'obstinoit à vou-

K k

loir.

Voilà ici me remontrer, admonester ou chapitrer, je lui ferois à lui-même tout le premier un très mauvais parti. Je l'en avertis pour la seconde fois, malgré mon amitié pour lui : un homme averti en vaut deux, ainsi qu'il se tienne sur ses gardes. Que chacun se mêle de ses affaires ; je connois les miennes, & personne au monde n'y mettra le nez, ou je lui brûlerai la moustache.

Occupez-vous surtout à arranger vos affaires en Bourgogne : je serai peu attaché à Tonnerre, si ses habitans s'avisent d'avoir peu d'attachement pour moi, & pour la mémoire de mon pere & de mon grand-pere, &c. Je ferai encore comme notre Seigneur, *je secoueraï à leur porte la poussière de mes pieds*, je me choisirai une meilleure patrie, & ils s'en repentiront un jour : mais il ne fera plus tems.

Ne croïez pas, *femme ou mere de peu de foi*, que la terre aille manquer sous vos pieds, parceque des petits dieux, qui ne valent pas des dieux lares, sont irrités contre moi. *Voïez les oïseaux, ils ne sement point : voïez les lis, ils ne filent point : & cependant les oïseaux ne meurent point de faim & les lis sont vêtus superbement.* Vous êtes presque dans ce cas, vous ne savez ni filer ni femer, cependant comme vous ne savez pas non plus voler comme les oïseaux, comme les grands Seigneurs & les grandes dames, je vous abandonnerai avec grand plaisir ma pension de 2000 l. sur le trésor roïal ; cela joint à ce que vous avez, vous suffira pour vivre commodément dans quelque couvent voisin de Paris. En attendant que j'aïlle vous y trouver, vous y vivrez tranquille avec Dieu & pour Dieu : & vous le prierez pour ceux qui ne sont point fols, & qui n'ont point envie de le devenir. Vous déposerez vos vaines tribulations aux pieds du doux Jésus, vous direz ; *filz de Dieu, vous m'avez donné un filz qui passoit pour un des plus grands politiques du monde connu, il est survenu tout-à-coup un politique inconnu, nommé le Comte G——y & surnommé le Vicomte de M——on, qui ne fait ni lire ni écrire ; he bien ce grand homme si connu à MINDEN, a prétendu que mon filz le politico-militaire étoit fol, & il a trouvé à Paris de plus grands fols que lui qui l'ont cru sur sa parole.* Pour moi j'ajouterai de mon côté. Ah ! mon Dieu, si je parois aussi fol aux yeux des autres hommes, qu'ils me paroissent tous fols, nous sommes tous f. . . .

Je

Je finis en vous disant que, si vous voulez faire pour le mieux, vous resterez tranquille dans votre charmante solitude à la porte de Tonnerre, & vous ne retournerez à Paris, qu'autant que *la Cour vous paiera vos courses mieux qu'à moi* ; & songez que soit que les hommes ou les femmes vous louent ou vous blament, vous n'en êtes ni meilleure ni plus mauvaise. *La gloire des bons est dans leur conscience, & non dans la bouche des hommes.*

Embrassez pour moi tous mes parens & amis & surtout Madame la Comtesse de Candale & toute sa maison, que j'aimerai plus que tout Tonnerre ensemble, si l'esprit de cabale, qui régné de tout tems dans cette petite ville, se fait sentir à mon égard. Un beau jour ils feront vengeance & j'irai baptiser leur vin pétulant. Mais c'est envain qu'on précéderoit cette morale à ses habitans, ils ressembleront toujours aux pierres à fusil qui se trouvent dans leurs vignes ; & qui plus on les bat, plus elles font feu.

Je vous embrasse bien tendrement. Attendez l'avenir, vous devez savoir que je ne suis pas embarrassé de mon existence : laissez passer la petite tempête. Le vent impétueux qu'il fait n'est qu'une pétarade ; & si vous continuez à pleurer, je serai obligé de vous envoyer des mouchoirs de la compagnie des Indes Angloises, & vous ne serez plus ma mere si vous n'êtes pas la femme forte dont parle Salomon, & que je n'ai trouvé nulle part.

Je me porte si bien que je compte enterrer tous mes ennemis, morts ou vifs. Soiez tranquille : ces ennemis-là sont doux comme des moutons ; ils sont plus méchants que dangereux.



RECIT DES PROJETS, FAITS, GESTES, & ACTES D'AUTORITE'
& DE DESPOTISME EXERCE'S à LONDRES, PAR S. E. M. LE
COMTE DE GUERCHY.

JE n'aurois jamais osé croire que le projet, mis au grand jour par S. E. M. de Guerchy, dès le lendemain de son arrivée, en tombant sur quelqu'un des miens, me forceroit d'appeller au public des deux-nations de la violence qui en est la base & le fondement.

Ce

Ce fameux plan avoit trois-branches principales. Il embrassoit (1°.) la résolution de se procurer un état de tous les François qui étoient en Angleterre ; afin (2°.) de juger de la validité des motifs qui les y retenoient, & de les contraindre à retourner dans leur patrie, si S. E. le jugeoit à propos ; sous peine, en cas de désobéissance, d'y voir leurs personnes & leurs biens contumacés. (3°.) Enfin il doutoit d'autant moins de réussir qu'il assura alors & publiquement qu'il étoit décidé avec M. le Duc de Praslin, que nul François ne pouvoit venir à Londres, fans en avoir préalablement obtenu la permission par écrit de S. E.

Dans toutes les parties de ce brillant projet, je n'entrevis qu'une tentative que sermoit l'esclavage pour placer sur les frontières de la France, les barrières que la sagesse de la Russie venoit d'arracher des siennes. Je ne pouvois prévoir ce qu'on en espiroit : on ne fut pas longtems à m'en instruire.

A peine les horreurs des bons procédés de S. E. eurent-ils mis un mur de séparation entre nous, semblable à celui que Ciceron éleva entre lui & Catilina, que tout ce qui m'approchoit en devint la victime. C'étoient-là sans doute ces François qu'on avoit en vuë. On leur écrit, non pour les connoître, mais pour leur intimer l'ordre de rompre tout commerce avec moi, ou de s'attendre que la France, par la bouche de son Ambassadeur, c'est-à-dire, de leur protecteur, les regardera comme ANGLAIS, afin de les traiter comme ETRANGERS, pour ne rien dire de plus.

Ces menaces, dont on fent tout le ridicule, augmentèrent à proportion des liens qui retenoient auprès de moi les uns ou les autres. Le S. le Boucher Secrétaire attaché à l'Ambassade, dont M. le Duc de Nivernois a toujours écrit & dit le plus grand bien au Ministre, dut partir sur le champ & sans réplique, quand la vente forcée & ruineuse de ses effets devoit seule lui en fournir les moïens. Quelles extrémités ! mais rien n'approche de la violence & de la tyrannie à quoi fut exposé M. D'Eon de Moulouze Lieutenant au régiment de Conty Cavalerie mon cousin. La conduite de S. E. à son égard est si éloignée de toute vrai-semblance, que je ne crains point de la soumettre au jugement de ceux-mêmes, qui sont le plus favorablement prévenus pour M. l'Ambassadeur.

Et

Ce jeune officier, curieux de connoître une nation à laquelle notre rivalité rend justice, passa en Angleterre, & obtint du Roi de France la permission d'y rester un an. Il vivoit avec moi, comme mon parent & mon ami. Il ne prétendoit se mêler en rien dans les affaires politiques. Il ne devoit point s'attendre à se voir envelopé dans les débats qu'il plaifoit à M. de Guerchy de me fusciter. Il en ignoroit même la plus grande partie, lorsque le 4 Décembre dernier S. E. lui notifia par un petit billet * qu'il avoit à lui parler.

Cette invitation ne lui fit naître aucun soupçon : mais quelle fut sa surprise d'entendre M. de Guerchy s'échaaper en propos absolus & menaçans, & reduire toute son éloquence à l'engager de convenir que *je suis fol, & qu'il ne peut le nier.* M. de Moulouise veut répliquer, & S. E. craignant de ne l'avoir point assez étourdi, le prévient en lui disant. *Sachez, Monsieur, qu'il faut convenir que votre cousin est fol, ou ne point espérer que j'ajoute aucune foi à vos paroles. Je m'y connois, ajouta-t-il, puisque j'ai fait enfermer un homme qui avoit la manie de se facher quand devant lui on crachoit par terre.* Cette histoire, dont je ne rapporte que le précis, fut détaillée fort au long & répétée deux-fois, afin de me mieux inculquer que cet homme, qui d'ailleurs, disoit-on, avoit de l'esprit & étoit très aimable, n'en étoit pas moins un fol très dangereux dans la société, puisqu'il n'y permettoit pas de cracher par terre †.

M. de Moulouise devoit-il & pouvoit-il se rendre à une pareille démonstration ? Non sans doute. Aussi refusa-t-il l'aveu que l'Ambassadeur exigeoit, & que sa conviction condamnoit. Transporté de colere, l'Ambassadeur hausse le ton, & ne met plus aucune borne dans ses propos. Oubliant qu'il parle à un gentil-homme & à un officier revêtu de son uniforme, ce n'est plus qu'emportement, fureur & menace. Il lui ordonne, au nom du

* Voyez pièces justificatives, No. I.

† Cet homme eut été très sage & très social en Angleterre, où la politesse & la propreté descendent de cracher par terre.

Roi § de me quitter & de partir pour la France dans les vingt-quatre heures. La réponse de mon Cousin fut simple, il fit voir à S. E. la permission de sa Majesté pour rester un an dans son voiage ¶, en ajoutant qu'un *ordre par écrit*, suivant tous les usages, ne pouvoit se détruire que par un *ordre contraire par écrit*. On lui promet de lui faire voir cet ordre par écrit qui déroge au sien & annule. Il le demande & promet d'obéir sans délais & sans même murmurer. Trouva-t-on jamais plus de facilité à se faire obéir, que lorsqu'il ne s'agit que de vérifier ses propres paroles ?

Mais nous passons ici de merveilleux en merveilleux. S. E. refuse d'exhiber l'ordre promis, & ne se possédant plus sans doute, elle s'écrie, *Monsieur, vous me dites une impertinence, je vais vous faire sortir par mes gens. Ne suis-je pas l'organe du Roi ?* Qui peut mieux caractériser un homme enivré de son autorité nouvelle & passagère ? Promettre d'obéir au Roi, dès qu'on verra ses ordres : mais les vouloir voir, quand on s'est offert de vous les montrer : *c'est donc-là une impertinence !* L'offre même ne marque-t-il pas qu'on étoit persuadé de leur nécessité, & y insister *c'est dire une impertinence !* Mais qui menace-t-on de *la vile & méprisable violence des gens ?* Un gentil-homme, un officier revêtu de son uniforme. Eh *Qui le menace ?* grand Dieu ! . . . C'est sur quoi je ne dois point prévenir les réflexions. *Où le menace-t-on* enfin ? dans cet asile sacré, où un AVANTURIER, suivant les propres paroles de la Contre-Note page 9. *avoit dû depuis peu jouir, malgré ses impostures évidentes, des droits de l'hospitalité :* mais il n'étoit pas du sang des D'EONS. Est-ce donc en cela que *S. E. est l'organe du Roi ?* Je rougis & m'arrête.

§ C'est ici la première fois que l'Ambassadeur ait parlé au nom du Roi, car dans tous ses discours avec les Ministres, dans toutes ses lettres & sa correspondance avec moi, il n'a jamais été question que de son ami le Duc de Praslin. Il ne disoit, ne pensoit, n'agissoit, ne parloit, &c. qu'au nom de ce protecteur. J'en étois surpris, & cette réflexion que je fis dès le commencement étoit suffisante pour me donner une singulière idée de mon successeur & de l'autorité qui seroit le principe de toutes, ses démarches.

¶ Voyez pièces justificatives, No. II:

De

De quelque côté que le Monarque se tourne, dit Montefquieu, il emporte la balance & est obéi. M. de Guerchy sentit fans doute quelque inspiration de ce principe naturel, car il se radoucit tout à coup & en faisant à M. de Moulouze des offres encore plus injurieuses que ses emportemens, il insista à ce qu'il partit dans les vingt-quatre-heures : en vain, mon cousin, objecta-t-il que sa santé s'opposoit à son départ*, que d'ailleurs il ne pouvoit obéir qu'à un ordre du Roi par écrit. Que va donc répliquer l'Ambassadeur ? *Je veux être obéi, quand je parle ;* ce sont ses expressions, & toutes les permissions cessent dès que je le juge ainsi. Est-ce donc-là être l'organe du Roi ? L'Histoire du monde entier ne nous fournit pas un seul exemple de ce DESPOTISME MINISTÉRIAL, & celui-ci seroit à la honte de notre nation, si on le pouvoit approuver, sur tout au milieu d'un peuple qui méprise si fort le nom d'esclavage, qu'il ny a pas un seul mot dans la langue Angloise pour l'exprimer.

M. de Guerchy n'auroit-il donc pas dû, comme Ambassadeur, graver dans sa mémoire ces principes, qu'enseignent de concert Wiquefort, Calliere & Berchisk, & qui sont un précis de ses devoirs les plus importans. Comme il a été fait trop subitement Ambassadeur, je conviens qu'il n'a pas encore eu le tems de connoître même le titre de ces ouvrages, c'est donc pour lui seul que je vais rapporter l'extrait suivant.

“ C'est un précepte inviolable à un Ambassadeur de ne rien altérer dans
 “ sa commission, sous peine de tomber un grand péril, même de sa personne.
 “ Les Rois qui font négocier par leurs Ministres, doivent être instruits
 “ que, quand même dans leurs pouvoirs & dans leurs instructions, cette
 “ clause seroit portée : *Du surplus nous confions & commençons à votre pru-*
 “ *dence & jugement, &c. &c. pour cet effet nous vous donnons un pouvoir*
 “ *libre & une générale administration : les Ambassadeurs ne sont pas néan-*
 “ *moins autorisés à accorder, à permettre, à solliciter, à demander, à exi-*
 “ *ger, ni à ordonner des choses injustes, évidemment contraires aux intérêts du*
 “ *Prince & de la nation qui les envoie, à ceux du Prince auprès de qui ils ré-*
 “ *sidant, OU AUX INTERETS DES SUJETS DE SON PRINCE QUI SE TROU-*
 “ *VENT DANS LE PAÏS OÙ L'AMBASSADEUR NÉGOCIE.* Il mérite ré-
 “ préhension, quoiqu'il réussisse, parcequ'alors il ne le fait qu'en étendant
 “ trop

* Voyez Pièces Justificatives No. 3.

“ trop ses pouvoirs ou en usant de violence. A plus forte raison ME RITE-
 “ T-IL CHATIMENT, s'il en arrive quelque inconvénient, parcequ'alors
 “ quoiqu'il ait interprété son ordre à la maniere, IL S'ATTIRE LE JUSTE
 “ COUROUX DE SON PRINCE.

Si M. de Guerchy eût connu ses maximes, auroit-il ordonné des choses injustes ? puis-qu'elles étoient *contraires aux volontés du Prince qui l'envoie*, manifestées par sa propre signature. *Auroit-il été contre les intérêts du Prince auprès duquel il réside ?* en faisant fortir de ses états des personnes qui, pour avoir la facilité de l'y admirer, contribuent à y entretenir l'abondance *. Les habitans sont la richesse d'un royaume, dit le savant auteur de l'esprit des loix. *Auroit-il enfin combattu l'intérêt des sujets de son Prince qui se trouvent dans le pais où il réside ?* en les soumettant à un despotisme rigoureux, l'effroi de l'humanité ; & en ne comptant pour rien, ni le péril de leur santé, ni le danger de leur fortune, ni même la permission du Roi son maître, qui faisoit leur tranquillité & leur assurance.

Qui pourroit eroire que tout ceci n'est qu'un récit fidele de tout ce qui s'est passée entre M. de Guerchy & M. de Moulouze dans deux-conversations l'une du 4 & l'autre du 6 Decembre ? dans celle-ci S. E. voïant que mon cousin persistoit à nier ma prétendue folie & dans son refus de partir sans voir un ordre de Sa Majesté, elle conclut par ces paroles remarquables. *Monsieur, je vous perdrai sans ressource, j'écrirai contre vous au Prince de Conti, à M. le Duc de Choiseul & à M. le Duc ds Praslin mon ami. J'obtiendrai de celui-ci tout ce que je voudrai, vous devez le savoir ; & je vous jure d'avance que, dès ce moment, je ne vous regarde plus que comme Anglois.*

M. de Moulouze ne devoit-il pas regarder cela comme de ces transports de vivacité que corrige la moindre réflexion c'est ce qu'il tacha de faire remettre sous les yeux de son Excellence en écrivant à M. Monin les 5 & 10

* Ce sont les aventuriers, les escrocs, & les filous François qu'un Ambassadeur de France devoit tacher d'expulser Je ne fais pas qu'elle fatalité M. le Comte G -- y a eu le malheur ou la maladresse de faire jusqu'à présent le contraire ; il faut avouer que le *Noviciat* dans tous les métiers est bien rude, quand le ciel ne nous a pas donné un rayon de lumiere & de conception. *Beati simplices spiritu quoniam Regnum Dei possidebunt.*

Décembre *. Il ne crut pas moins de la prudence de s'adresser à M. le Duc de Choiseul, pour prévenir le coup d'oeil défavorable sous lequel on pouvoit présenter sa conduite à ce Ministre †.

Que devois-je penser de toute cette conduite. Je n'y voïois que les effets aveugles d'une vengeance personnelle. Je sentoïis qu'en persécutant tout ce qui m'approchoit, & qu'en accablant mon Cousin, on cherchoit à m'intimider. Je ne voïois de notre côté que candeur & innocence, lorsque de l'autre tout marquoit la fureur & l'injustice. Ils ne peuvent aller loin, me disois-je : & je connoïsois peu les ressources de l'ambition ! S. E. avoit fait serment de perdre mon Cousin : mais n'eit-ce pas un second crime de tenir un serment criminel ? Que n'étourdit point la Haine !

M. l'Ambassadeur avoit sans doute dressé de loin toutes ses batteries, & le crédit de M. le Duc de Praslin lui avoit fait fabriquer au Bureau de M. le Duc de Choiseul des lettres de *casé*, dont le 25 Décembre 1763 il a envoyé à M. de Moulouze une copie légalisée par lui, & enfermée dans une lettre qu'il lui écrivoit ‡ pour mettre le comble au TRIOMPHE DE SON INJUSTICE.

Depuis qu'il existe de ces lettres, il n'y a certainement point d'exemple d'aucune fondée ou arrachée sur de pareils motifs. J'ose même dire qu'elles seroient contraires à toutes les loix de l'équité. Une simple lettre seroit en même tems le juge & la partie. Disons-le simplement, on n'y voit que le crédit aveugle qui prétend écraser tout ce qui lui résiste.

Quelqu'étonné que fût mon cousin à l'apparence d'un ordre pareil du Roi, il écrivit à M. de Guerchy || & dès les premiers mots il ne put s'empêcher.

* Voyez les Pièces justificatives, N^o. 4 & 5.

† Voyez les Pièces justificatives, N^o 6.

‡ Voyez Pièces justificatives, N^o. 7 & 8.

§ Voyez Pièces justificatives, N^o. 9.

de le féliciter fut la promptitude avec laquelle il étoit servi à Versailles ou plutôt dans l'arrière-cabinet de son ami Praslin. On le menace à Londres le 6 au soir & le 10 la foudre part de Versailles lancée par M. le Duc de Praslin. Il ne doit donc pas paroître étonnant que l'effet en ait été si lent. Quatre-jours ont suffi pour en faire passer le besoin & le composer : mais il en a fallu 16 pour qu'il parvint jusqu'à mon Cousin. Que dire de cette contrariété de circonstances ? Ces lettres de *casse* sont-elles aussi, de ces *prétendus ordres grillés*, dont on se nantit sans doute pour en décider l'usage suivant l'occasion. Car ceux-ci doivent avoir évité LA JUSTICE DU ROI & CRAINT L'EQUITE' DE M. LE DUC DE CHOISEUL, qu'une maladie sérieuse devoit naturellement mettre hors d'état d'y concourir.

M. de Moulouise en a été si persuadé que dès le 26 Décembre il crut devoir soumettre ses justes plaintes à M. de Choiseul, en le suppliant d'accorder sa protection à l'innocence opprimée * Mais comme il ne reçoit aucune réponse de ce Ministre, & qu'il a lieu de penser que ses lettres ne lui sont pas parvenues, il s'est vu forcé de me faire part de toutes les circonstances de son affaire. Intimement liée avec la mienne, je n'y ai vu qu'un parent sur lequel on réunissoit tous les traits qu'on auroit voulu me lancer. On a senti que l'injustice qu'il éprouvoit me seroit sensible; & l'on n'en a aggravé les coups que pour mettre mieux mon cœur à l'épreuve. Foibles efforts ! j'en gémis : mais plus pour leurs auteurs, que pour moi ni pour mon Cousin. La réputation d'un Officier est ce qu'il doit conserver ; que lui importe l'idée d'un châtiment, s'il remplace les récompenses qu'il a droit d'attendre ? Mon jugement m'auroit paru suspect : que le public lise & juge ; qu'il soit l'organe qui fasse passer la vérité au Ministre & à ceux qui lui doivent la justice. Il faut, dit le poëte Saadi, *que la voix de l'innocence & de l'équité, que la légitimité des plaintes & le cri public puissent percer jusqu'au trône.*"

* Voyez Pièces justificatives, N° 10.

PIECES JUSTIFFICATIVES.

Pour M. de Moulouize.

Lettre de M. le Comte de Guerchy à M. D'Eon de Moulouize. No. I.

A Londres le 4 Décembre 1763.

JE prie Monsieur de Moulouize de se donner la peine de passer ce matin chez moi, le plûtôt qu'il pourra, aiant à lui parler †.

Signé, GUERCHY.



PERMISSION DU ROI

No. II.

à M. D'Eon de Moulouize d'aller à Londres & d'y passer un an.

De par le ROI,

ATous nos gouverneurs & nos lieutenans généraux en nos provinces & armées, gouverneurs particuliers & commandans de nos villes places & troupes, & à tous autres nos officiers, justiciers & sujets qu'il appartiendra, SALUT. Nous voulons, & vous mandons très expressement que vous aiez à laisser sûrement & librement passer & repasser le S. D'Eon de Moulouize Lieutenant au régiment de Conti cavalerie allant à Londres avec ses domestiques & équipages sans lui donner, ni souffrir qu'il lui soit donné aucun empêchement, mais au-contre toute l'aide & assistance dont il aura besoin : le présent passeport valable pour une année seulement, car tel est notre plaisir. Donné à Compiègne le treize Août 1763.

Signé LOUIS.

plus bas,

Par le ROI,

Signé, Le Duc de Praslin.

Voiez encore la lettre de M. de Sainte-Foy, premier commis des affaires étrangères du 14 Août 1763.

* M. le Comte de Guerchy écrivit le même jour une pareille lettre circulaire à tous les François qui avoient coutume de venir chez moi.

C E R-



No. III.

C E R T I F I C A T.

JE souffigné Louis la Peyre Chirurgien Maître-ez-arts, demeurant à Londres in Church-Street, St. Anns, ci-devant employé au service de l'Ambassade & de la Maison de M. le Duc de Nivernois & de Monsieur le Chev. D'Eon, certifie & atteste véritable que M. D'Eon de Mouloize Lieutenant au Régiment de Conti Cavalerie actuellement à Londres y est malade, & que sa situation ne lui permet point absolument de voyager, surtout dans cette saison : qu'à son arrivée il a été retenu au lit & a été forcé de garder la chambre pendant près d'un mois à cause d'un rhumatisme & d'une fluxion considérable à la tête que j'ai d'abord cru occasionnés par le trajet de la mer, & par une douleur compliquée de deux-dents dont je lui ai fait arracher une : mais, que M. de Mouloize m'aïant assuré qu'il avoit eu l'année dernière la même maladie pendant trois-mois entiers, & que malgré tous les soins de Monsieur Dabovai Chirurgien à Paris dont il m'a fait voir le certificat, il n'avoit pas eu le tems de se faire parfaitement guérir, j'ai en conséquence, jusqu'à présent, traité avec ménagement & j'ai vu tous les jours M. D'Eon de Mouloize, & j'ai attendu, selon qu'il l'a exigé, ce tems-ci où il supposoit pouvoir travailler plus tranquillement au rétablissement de sa santé, pour le traiter radicalement. Depuis 12. jours je lui fais prendre les remèdes nécessaires pour empêcher que l'humeur ne se jette sur la poitrine, suivant les symptômes qui s'en décloient par des défaillances & maux de cœur assez fréquents & une petite toux que j'ai soupçonné pouvoir tendre à la pulmonie, & malgré que le régime prescrit ne l'empêche pas absolument de sortir, ce qu'il fait cependant rarement, j'assure qu'il est impossible que M. D'Eon de Mouloize puisse entreprendre aucun voyage sans qu'il soit très-préjudiciable à sa santé qui a besoin de grands ménagemens. En foi de quoi je signe le présent certificat pour valoir ce que de raison. Fait à Londres le 10 Décembre 1763.

Signé, La Peyre.

EXTRAIT

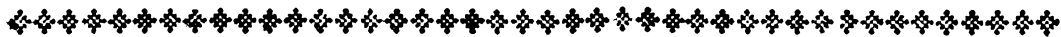
*Extrait de la lettre de Monsieur D'Eon de Mouroize à M. Monin à l'hôtel de No. IV.
l'Ambassadeur de France.*

à Londres le 5 Décembre 1763.

JE suis bien fâché, Monsieur, de ne m'être point trouvé chez vous hier au sortir de la Cour comme nous en étions convenus. Les cruelles réflexions où me jetterent la conversation que j'avois eue le matin avec M. de Guerchy, & les ordres qu'il m'avoit donnés, me firent oublier de m'y rendre.

J'éprouve aujourd'hui tout le malheur d'une ame née sensible, en me voyant forcé de quitter un parent, un ami qui m'est si cher. Si je le faisois effectivement, le sang, l'amitié, la reconnoissance sembleroient toujours me reprocher mon ingratitude ; quoique M. de Guerchy l'ait rendu un sentiment forcé chez moi, en m'ordonnant de partir.

J'en appelle à vous, Monsieur, qui me connoissez, à M. de Guerchy-même qui s'est sûrement fait rendre compte de toute la candeur de ma conduite, & qui doit se dire intérieurement : A quoi bon cette persécution de ma part ? je ne craindrai pas d'ajouter que, si le Roi en étoit instruit, je suis certain que Sa Majesté non seulement me permettroit, mais qu'elle m'ordonneroit de rester auprès de mon cousin, & que je serois à l'abri de tous les ressentimens dont M. l'Ambassadeur me menace. Je vous prie, Monsieur, de vous servir de tout le crédit que vous avez sur son esprit pour lui prouver qu'il y auroit de l'injustice à vouloir me faire partir, &c. &c. &c.



Lettre de Monsieur D'Eon de Mouroize à Monsieur Monin à l'hôtel de l'Ambassadeur de France. No. V.

à Londres le 10 Décembre 1763.

ENFIN me voilà donc aussi condamné, Monsieur, sans avoir été entendu. Il a plu à M. de Guerchy de me faire un crime d'être parent
N n rent

rent de M. D'Eon, ou de ce que je m'appelle moi-même D'Eon. (*Car je ne vous cacherai point que je ne puis attribuer à autre chose le traitement que j'éprouve.*) M. l'Ambassadeur auroit voulu que je lui eusse accordé que mon Cousin est fol, & par grace spéciale il dit que je suis un imbécile. Il faut que je parte, & sans avoir aucun égard à ma position actuelle, ni à la permission du Roi que j'ai par écrit, je dois partir parceque M. de Guerchy le veut ; il n'a certainement aucunes plaintes à faire contre moi, & il se sert d'une prétendue défobéissance à un ordre verbal que les circonstances & mon état personnel justifient, pour me dire *Monfieur je vous perdrai sans ressource.* Il ne veut point m'écouter & croiant me deviner, il me fait des offres injurieufes, il assure que si je ne puis faire ma route en voiture ou à cheval, il faudra que j'aïlle à pied. Ma foi, Monsieur, je n'ai jamais de ma vie rien oui de si dur, & de si déplacé. Je suis bien mortifié que la vérité me force à vous l'avouer. Je connois bien des Seigneurs avec lesquels je suis même très étroitement uni, j'ai particulièrement connu des lieutenans généraux, j'ai été presque élevé sous les yeux d'un de ceux-ci qui m'avoit accordé une parfaite amitié, il est vrai qu'ils n'ont jamais été Ambassadeurs, mais je vous dirai franchement qu'ils m'ont donné une toute autre idée de la grandeur & des grands, du moins de ceux qu'on doit regarder tels. Ceci est donc pour moi du très nouveau, il me reste cependant encore la consolation, ne comprenant rien dans tout ceci, de n'avoir rien à me reprocher, c'en est une bien douce aujourd'hui.

J'ai l'honneur d'être, &c. &c.

Signe, D'Eon de Moulouize.

Lettre

*Lettre de Monsieur D'Eon de Moulouze à Monsieur le Duc de Choiseul No. VI.
Ministre de la guerre & de la marine.*

A Londres le 10. Décembre 1763.

Monseigneur,

JE manquerois à mon devoir si je dérobois à votre connoissance les détails de la position forcée où je me trouve, & alors je me rendrois coupable. Je suis venu ici auprès de M. D'Eon du consentement que vous avez bien voulu me faire avoir de Sa Majesté, en m'accordant, ainsi que Monsieur le Duc de Praslin, les passeports nécessaires pour rester un an en Angleterre, c'est-à-dire, jusqu'à la fin d'Août prochain. La conduite que j'y ai toujours tenue, mon attachement pour mon Cousin, ont justifié le jugement qu'on a porté de moi.

M. de Guerchy ne pense pas de même aujourd'hui à mon égard. Il semble qu'il veuille me faire un crime d'être parent de M. D'Eon & de ce que je n'ai pas pu convenir que mon Cousin étoit fol. Parcequ'il le juge tel, il me deffend de le voir, il m'ordonne de partir dans 24 heures au plus tard : pour moi j'aurois pensé, Monseigneur, que Monsieur de Guerchy, étant persuadé de la folie de mon Cousin, auroit au-contraire dû m'engager à ne le point quitter. D'un autre côté S. E. regarde le même M. D'Eon comme réfractaire aux ordres de Sa Majesté : ceci est pour moi une nouvelle énigme : il me semble qu'un fol étant incapable d'être astreint à aucun ordre, il ne peut être coupable quand il enfreindroit toutes les règles.

Je ne vous dissimulerai point, Monseigneur, que Monsieur de Guerchy n'a pas hésité, non plus, à se porter aux dernières extrémités vis-à-vis de moi en me menaçant *de me faire sortir par ses gens*, parcequ'après lui avoir assuré, dans la plus exacte vérité, que ma santé, & quelques arrangements personnels s'opposoient à un départ aussi précipité ; après lui avoir signifié plusieurs fois que j'avois l'agrément de rester ici jusqu'à la fin du mois d'Août, je lui ai demandé très poliment & très respectueusement qu'il eut la complaisance de me communiquer l'ordre du Roi, qu'un moment auparavant

ravant il avoit offert de me montrer. *Ce fut alors, Monseigneur, que S. E. s'échauffa, me menaca avec chaleur, m'assura avec emportement que je lui disois des impertinences, & que je devois savoir que, quand il lui plaisoit de parler, les ordres du Roi, les vôtres & tous autres cessoient.* Cet aveu, & les procédés de M. de Guerchy me surprirent beaucoup. J'ignorois les usages du corps diplomatique ; il ne m'étoit jamais venu dans l'idée (*d'ailleurs je ne l'eusse pu concevoir*) qu'une permission par écrit du Roi & de ses Ministres pût être annullée sur le champ par un simple mot d'un Ambassadeur. M. de Guerchy *Ambassadeur* me donne ordre de partir, M. D'Eon *Ministre Plenipotentiaire* me le défend : dans cette perplexité, j'ai cru devoir m'en tenir à la permission que j'ai pour éviter toutes les discussions actuelles, dont je ne suis nullement instruit. En conséquence ne pouvant prendre, par prudence, dans un moment aussi critique, de conseils de personne, je me suis vu tristement forcé à quitter mon Cousin. Je ne vous détaillerai point ici tout ce qu'il m'en a couté pour faire ce sacrifice, mais vous saurez, Monseigneur, que j'étois entièrement confié à ses soins & à ses ordres sans aucune restriction. Je me garderai bien aussi de porter le plus petit jugement de tout ceci, je n'y comprends rien : mais j'aurai l'honneur de vous avouer sincèrement, Monseigneur, que m'étant conduit avec la prudence que l'expérience du jour m'a donnée, malgré le peu d'objets qui l'ont exercée & avec cette droiture de cœur qui est le premier organe de la vérité, je suis surpris de me voir à la veille d'être peut-être écrasé sans savoir pourquoi (*c'est du-moins le projet de M. de Guerchy.*) Il réussiroit sans doute, si je n'étois sûr de trouver auprès de vous, Monseigneur, une ressource infailible qui le détruise. Lorsqu'on vous expose la vérité, on la voit aussitôt écoutée & favorisée. C'est de ce principe, si bien connu de tous ceux qui ont l'honneur de s'adresser à vous, que je suis parti. J'attends avec la plus grande confiance vos ordres, & je compte sur la confirmation de votre agrément, pour travailler ici au rétablissement de ma santé, & à mes affaires personnelles.

J'ai l'honneur d'être avec respect,

Monseigneur,

Votre très humble & très obéissant serviteur.

Signé, D'Eon de Moulouze.

P. S. J'ai l'honneur de vous envoyer ci-joint, Monseigneur, un certificat détaillé de ma situation actuelle quant à ma santé.

J'avois

J'avois aussi envie de vous mettre sous les yeux les deux conversations que j'ai eues avec M. de Guerchy, dont j'ai fait le relevé le plus exact, mais le récit d'un chapitre d'inconféquences & de duretés vous auroit ennuié, &c. &c. &c.



Lettre de Monsieur de Guerchy à Monsieur D'Eon de Moulboize.

No. VII.

SUR le compte que j'ai rendu à la Cour, Monsieur, du refus que vous m'avez fait d'exécuter l'ordre que je vous ai donné, de vous en retourner en France, quoique j'eusse levé vis-à-vis de vous le seul obstacle fondé qui pouvoit s'y opposer, en vous offrant de l'argent (a) pour faire votre voïage, M. le Duc de Choiseul m'a écrit ces jours-ci *, qu'ayant informé le Roi de votre conduite, il avoit reçu des ordres de sa Majesté pour vous

Note de M. D'Eon de Moulboize à M. le Duc de Choiseul.

(a) Il est bien vrai, Monseigneur, que quand j'eus répété plusieurs fois à M. de Guerchy que ma santé & mes affaires personnelles ne me permettoient pas de partir dans les 24 heures, comme il l'exigeoit : S. E. ne voulant entendre aucune de mes raisons, malgré que je l'en priaïe, & croiant me deviner, (mais elle se trompoit) dit quelle donneroit ordre à sa Secrétairerie qu'on me prêtât dix-guinées, elle a ajouté avec bonté que si cette somme ne suffisoit pas pour l'arrangement de mes affaires, & pour faire mon voïage à cheval ou dans les voitures publiques " je pourrois bien le faire à pied." Ce propos d'autant plus dur qu'il n'étoit point mérité avoit été inconnu jusqu' alors à tous les Ambassadeurs de Sa Majesté, & n'auroit jamais dû être tenu à un officier. S. E. finit enfin par m'assurer " qu'elle n'écouloit plus " rien, que tout étoit dit, que je devois être content, que je partirois le lendemain ou le " surlendemain au plus tard dès le matin. Ce sont les propres paroles avec lesquelles elle me congédia le premier jour. Je vous avouerai, Monseigneur, qu'à la vérité, je ne répondis rien à l'offre obligeante de M. de Guerchy, à laquelle je n'avois pas donné lieu, ni à tous ses discours, puisqu'il m'avoit prouvé qu'il ne vouloit rien entendre, & que je revins chez moi confus de toutes les politesses de l'Ambassadeur de France.

* J'observerai que M. de Guerchy seroit bien embarrassé de montrer cette lettre que M. le Duc de Choiseul lui a écrite, puisque je fais, & qu'il est très vrai que ce Ministre étoit dangereusement malade dans ce tems.

O o

caffer

caffer de l'emploi que vous aviez précédemment à son service, & m'a adressé ces lettres de casse, dont je vous envoie la copie.

Je suis très parfaitement, Monsieur, votre très humble & très obéissant serviteur.

Signé, Guerehy.



No. VIII Copie de l'ordre prétendu du Roi envoyée à Monsieur D'Eon de Mouroize, par Monsieur de Guerchy le 26 Décembre 1763.

De par le Roi

SA Majesté étant informée que le Sr. Charles Maurice D'Eon de Mouroize ci-devant lieutenant au régiment de Cavalerie de Conti à manqué essentiellement à ce qu'il devoit au Sr. Comte de Guerchy, lieutenant général en ses armées, & son Ambassadeur près le Roi d'Angleterre, en refusant de se conformer à l'ordre qu'il lui en avoit donné de sa part, de repasser en France, & ne voulant pas souffrir une conduite de si mauvais exemple, elle l'a cassé & privé du titre de lieutenant de cavalerie qu'elle lui avoit accordé au dit régiment, par ordre du premier Avril mil sept cent foixante deux, & elle l'a déclaré & déclare dès à présent incapable de posséder aucune charge militaire. Deffend sa Majesté à tous qu'il appartiendra de le reconnoître dorénavant en qualité d'officier, & de lui obéir en icelle sous peine de désobéissance. Veut sa Majesté que le présent ordre soit lu partout où besoin sera, & qu'il soit exécuté sans difficulté. Fait à Versailles, le dix Décembre 1763.

Signé, LOUIS.

plus bas,

Signé, Le Duc de Choiseul.

Je certifie la présente copie conforme à l'original resté entre mes mains.

à Londres le 25 Décembre, 1763.

Signé, Guerehy.

Réponse

Réponse de M. D'Eon de Mouroize à M. le Comte de Guerchy.

No. IX.

A Londres le 26 Décembre 1763.

Monsieur,

VOUS êtes servi à point nommé * & votre E. est si obligeante qu'on la voit toujours portée à servir les autres contre leur propre gré. Le compte que vous avez rendu pour obtenir l'ordre que vous avez reçu étoit sans doute bien conforme à vos intentions : mais l'étoit-il à la vérité & à la pureté des représentations que vous a faites celui pour qui vous avez si vivement sollicité ? Vous me permettrez bien d'être persuadé que je ne puis le croire, parceque la droiture de cœur qui fait ma première qualité s'y oppose. Comme on ne peut, je pense, me deffendre d'être bon catholique & que je fais ma religion, je bénis la main qui me frappe. C'est avec ces sentimens que j'ai l'honneur d'être,

Monsieur,

Votre très humble & très obéissant serviteur.

Signé, D'Eon de Mouroize.

* J'espère, Monseigneur, que vous ne désapprouverez pas cette réponse, elle est l'interprète fidèle de ma façon de penser.

Effectivement M. de Guerchy a été servi à point nommé : Ma seconde & dernière conversation avec S. E. où elle me prouva, par les menaces qu'elle me fit, toute la noblesse & la générosité de son ame, fut le 6 à 2 heures après midi : Son courier ne partit que très tard le même jour, & il est clair qu'on s'occupa de mon affaire aussitôt à son arrivée &c. puisque l'ordre est daté du 10.

Lorsque S. A. S. Monseigneur le Prince de Conti voulut bien m'accorder l'agrément d'entrer dans son régiment de Cavalerie, il se passa plus de 8 mois avant que je n'eusse obtenu de la Cour l'ordre qui m'y attachoit. Vous savez, Monseigneur, l'intérêt que S. A. S. prit à l'expédition & à la date de mon brevet, puisque vous l'en informâtes vous-même.

Lettre

No. X. *Lettre de Monsieur D'Eon de Mouloize à Monsieur le Duc de Choiseul.*

à Londres le 26 Décembre 1763.

Monseigneur,

MON étonnement & ma peine ne peuvent s'exprimer. L'arrêt de ma condamnation que vous avez signé y met le comble par la preuve qu'il me donne que je vous ai paru coupable. Si j'avois pu me faire entendre aussi tôt que M. de Guerchy, je suis bien certain que vous m'auriez fait la grace de suspendre votre jugement, mais toutes les précautions que je suis obligé de prendre pour vous faire parvenir mes raisons, ralentissent cruellement le désir que j'ai de vous prévenir promptement sur tout le mal que M. l'Ambassadeur a juré de me faire, je ne fais à quel propos. J'ignore si la lettre que j'ai eu l'honneur de vous écrire le 10 de ce mois vous a été remise, & je ne fais pas même quand celle-ci aura le bonheur d'aller jusqu'à vous, mais en quelque tems que ce soit, je vous supplie, Monseigneur, de la croire dictée par la vérité. Cette vérité a des droits certains à réclamer sur tous les cœurs faits comme le vôtre, elle fait qu'un Ministre tel que vous éloigne la prévention de son esprit, pour écouter favorablement les plaintes légitimes que lui porte un des fideles & soumis serviteurs du Roi sur l'inouïe vexation qu'on lui fait éprouver. Mon Cousin m'a fait si souvent en particulier & en public le portrait de vos grandes & rares qualités que je conçois les espérances les plus flatteuses de votre justice & de vos lumieres, qui savent si promptement faire éclipser le mensonge quelqu'accrédité qu'il paroisse. C'est ainsi que M. D'Eon & moi jurons par vous, Monseigneur, & que vous pouvez être assuré de nous trouver toujours prêts à vous donner des preuves d'un zele & d'un attachement inviolable.

J'ai l'honneur d'être avec respect,

Monseigneur,

Votre très humble & très,

Obéissant serviteur,

Signé, D'E O N de Mouloize.

Lettre

Lettre du Chevalier D'Eon à Monsieur le Duc de Choiseul.

A Londres le 12 Janvier 1764.

Monsieur le Duc,

A Toutes les pièces que mon Cousin de Moulouze a eu l'honneur de vous adresser sur la vexation bien extraordinaire, & l'acte de despotisme révoltant qu'il éprouve de la part de Monsieur le Comte de Guerchy, je me contenterai d'en ajouter ici le simple récit historique*, tel que les circonstances & votre silence rigoureux l'ont obligé de me le faire.

C'est d'après ces faits véridiques & incontestables, que je vous supplie, Monsieur le Duc, de juger avec cette équité qui caractérise le grand Ministre, & qui vous assurera la vénération d'un peuple aussi respectable que l'est le peuple Anglois. Cette nation voit ces faits ; & en les jugeant elle n'a point les yeux fascinés par les charmes d'une coterie & d'une amitié triumvirale de trente-années.

Elle regarde avec raison comme le comble de la tyrannie & de l'injustice un ordre qui casse un officier, pour n'avoir pas pu obéir sur le champ à un ordre verbal d'un Ambassadeur ; surtout lorsqu'il est diamétralement contraire à un autre ordre du Roi par écrit dont cet officier est muni : & dans un cas où il n'est nullement question de service militaire, mais simplement d'une vengeance particulière de l'Ambassadeur contre moi, sur lequel il prétendoit sans doute porter *des coups indirects*.

Je suis bien persuadé, Monsieur le Duc, que, si Monsieur le Comte de Guerchy avoit eu de la mémoire, & qu'il se fût rappelé le passé, il auroit agi avec beaucoup plus de circonspection, tant à mon égard qu'à celui de mon Cousin. Il se seroit souvenu, que le 19 Août 1761, jour que l'armée Française exécuta le passage du Weser sous Hoxter, je fus chargé de l'évacuation des effets du Roi qui étoient dans cette petite place, & de l'ordre ci-dessous † de M. le Maréchal pour M. le Comte de Guerchy.

P p

Après

* Voyez les pages 127 & suivantes.

† Ordre du Général.

M. le Maréchal prie M. le Comte de Guerchy de faire prendre sur le champ par toutes les brigades d'infanterie qui sont à la rive droite du Weser quatre-cens-mille-cartouches qui s'y tron-

Après avoir fait transporter, à plusieurs reprises, tous ces effets sur la rive droite du Weser, j'allai, pour achever de remplir mon ordre, chercher M. le Comte de Guerchy. Je le trouvai à cheval avec quelques uns de ses domestiques, à environ une petite demi-lieuë de la rive droite du Weser. J'eus l'honneur de lui remettre l'ordre de M. le Maréchal. Il le lut, le mit dans sa poche & galopa en longeant le bois vers la hauteur de l'Abbaïe de Corvey, après m'avoir dit, *Monsieur, si vous avez des poudres, vous n'avez qu'à les faire porter au Parc d'artillerie ; vous le trouverez à une demi-lieuë d'ici.*

Comme cette réponse & le mouvement de M. de Guerchy ne me parurent nullement propres à remplir les intentions du Général, je tachai de :

trouver, qu'un garde-magasin de l'Artillerie leur fera distribuer, à l'endroit où M. D'Eon porteur de ce billet les conduira ; fait à Haxter le 19 Août 1761.

Signé, le Comte de Broglie.

P. S. Il seroit bon qu'il vint sur le champ un officier major avec M. D'Eon, pour faire cette distribution aux troupes sous vos ordres.

Lorsque dans ma Note j'ai rapporté cet ordre, ainsi que plusieurs autres, sans faire connoître au public la connexion & le rapport du passé avec le présent, c'est que cette Note n'avoit pas d'abord été destinée pour l'impression. Elle avoit été faite uniquement pour M. le Comte de Guerchy, & comme il m'avoit dit plusieurs fois en public qu'il ne m'avoit jamais vu à l'armée, je lui rapportois ces témoignages, afin qu'il ne pût pas douter du contraire. C'étoit encore pour M. de Guerchy que j'ai rapporté le billet de M. le Comte de Broglie à M. le Maréchal, écrit à la tête des Grenadiers du Régiment du Roi, dont M. de Guerchy est Colonel. Certainement je ne pouvois pas rapporter des témoignages plus authentiques pour prouver à M. de Guerchy que, s'il ne m'avoit pas vu à l'armée, ce n'étoit pas ma faute. Dans une seule campagne, j'ai combattu plusieurs fois à la tête du Régiment du Roi, si le Colonel ne m'y a pas vu, il est à presumer qu'il étoit employé plus utilement soit ailleurs soit au quartier-général.

M. de Guerchy devoit se ressouvenir du-moins qu'il m'a fait manger plus d'une fois de bons petits patés † à son quartier Général & dans différentes haltes ; & que sa colonne s'étant égarée à notre retraite d'Embeck, je l'ai ramené, lui à la tête, dans le bon chemin sur Northeim.

† Le Patissier de M. de Guerchy jouïssoit à l'armée de la plus grande réputation pour les *PETITS PÂTES TOUT CHAUDS.*

Je rejoindre au galop, & lui dis en l'abordant. *M. le Comte, puisque vous ne voulez pas ou que vous ne pouvez pas exécuter, dans ce moment, l'ordre de M. le Maréchal, je vous prie de me le rendre, je vais agir de mon mieux pour l'exécuter ou le faire exécuter.*

M. le Comte eut la bonté de suspendre sa course, pour me répliquer, *Tenez, Monsieur, voilà votre ordre, remplissez-le comme vous l'entendrez ; & continua sa route. Tenez, Monsieur, voilà votre ordre. Quelle reprise ! Etoit-ce donc à moi qu'il étoit adressé ? & en vertu de cet ordre, avois-je droit de me faire obéir de toute l'infanterie Française pour remplir les intentions du Maréchal & conserver les effets du Roi ? Non sans doute, & ceux à qui je me suis adressé pouvoient m'opposer ma témérité d'agir, sans que M. de Guerchy fût présent, & nommât un officier major qui agit avec moi sous ses ordres. Si quelqu'un a concouru à mon zele, convenons que l'importance seule de l'action les y a décidés, comme elle m'avoit déterminé.*

On douteroit peut-être de ce fait, si je n'avois entre mes mains cet ORDRE EN ORIGINAL, & il semble que ce soit l'effet d'une providence particulière qui me l'ait fait conserver. Il étoit sans doute alors très important & très pressant, puis qu'il s'agissoit d'une très grande quantité de poudres à distribuer aux troupes qui en avoient besoin. D'ailleurs l'on étoit en présence de l'ennemi qui ne cessoit de tirer du haut des montagnes avec du canon & des obus, dont les coups se dirigeoient principalement vers l'endroit où j'avois fait rassembler tous les chariots de poudre.

Je fus, je vous l'avouerai, Monsieur, le Duc, en cette occasion dans un très grand embarras, par le refus qu'avoit fait M. le Comte de Guerchy d'exécuter l'ordre du Maréchal. Je me trouvois en chef & j'y étois *aussi novice* que son excellence dit l'être dans *la politique*. Mais le bonheur me seconda, & graces à quelques officiers d'artillerie qui volèrent à mon secours, je remplis heureusement, mais seul, les intentions de M. le Maréchal.

Loin de me plaindre de M. le Comte de Guerchy, je n'ouvris la bouche de son abandon ni à M. le Maréchal ni à M. le Comte de Broglie. Je n'en aurois même jamais parlé à personne, si M. le Comte de Guerchy n'en eut
pass

pas agi envers moi, comme il a fait depuis son arrivée à Londres : & ce fait seroit resté dans le plus profond oubli, d'où ma Note sembloit ne le tirer que pour lui, s'il ne se fût pas fait en cette Cour un triomphe d'avoir fait *casser* mon Cousin, pour n'avoir pas pu obéir sur le champ au commandement de *sa voix* contredit par un ordre du Roi son maître.

En vérité, dira peut-être quelqu'un, si on casse un *simple lieutenant* de cavalerie pour une désobéissance de cette nature en tems de paix ; & pour un fait qui n'est nullement militaire ; quel sort ne devoit pas redouter un LIEUTENANT-GENERAL qui refuse d'exécuter l'ordre de son général, en présence de l'ennemi, & pour un fait d'où pouvoit dépendre le sort de l'armée, & des armes de son Roi ?

J'ai l'honneur d'être avec le plus sincere, & le plus respectueux attachement.

Monsieur le Duc,

Votre très humble & très,
obéissant Serviteur.

Signé Le Chevalier D'Eon.



Comptes du Comte De GUERCHY

AMBASSADEUR EXTRAORDINAIRE,

A V E C

Les Lettres & Pièces qui y ont raport.



Lettre de M. D'Eon à M. le Comte de Guerchy.

A Londres le 1^{er}. Janvier 1764.

Monfieur le Comte,

J'AI l'honneur de vous envoie^r ci-joint un double de vos comptes pour vos étrennes, avec mes observations & copie des lettres qui y ont rapport. Je ne comprends pas en vérité pourquoi vous criez après vos comptes, comme un aveugle qui a perdu son baton. Je ne vois en tout cela que l'envie de faire tapage, & d'exciter une clameur publique. Vous m'avez demandé, Monfieur le Comte, vos comptes par votre Contre-Note imprimée. Il est naturel, que je vous les rende en public, & que je vous rembourse de la même monnoie. La *réponse* doit être aussi *publique* que la *demande*.

Vous pouviez d'autant mieux éviter cet éclat, que vous avez toujours eu fort exactement, à la fin de chaque mois, (ainsi que le public peut le voir aujourd'hui) l'état de votre dépense quittancé au bas par le Sr. Lescallier. Vous avez eu la totalité de ce compte jusqu'au 31 Septembre dernier, & vous êtes arrivé le 17 Octobre : ainsi la lacune n'étoit que de 17 jours ; & cette lacune ne pouvoit point me regarder, puisque, dès le jour même

Q

que

que VOTRE GRAND MAÎTRE D'HÔTEL MIGNOT * est arrivé, je n'ai plus voulu que le Sr. Lescallier & le Sr. Hugonet fussent chargés de la dépense. Or Mignot est arrivé à la fin de Septembre, & aussitôt il a pris en mains les rênes du gouvernement de votre maison.

Je vous prie à présent, Monsieur le Conte, de me rendre compte de la raison d'état, ou de la malice particulière qui vous a poussé à faire imprimer dans votre Contre-Note, page 20, les reproches amers, faux & déplacés, conçus en ces termes.

“ M. l'Ambassadeur lui demande compte d'une somme d'environ soixante & quinze-mille-livres tournois, qu'il a pris sur le sien en grande partie chez M. Van-neck, pour les meubles de sa maison, & pour laquelle il s'est entendu à Paris avec M. de la Borde Banquier de la Cour ; & il lui répond qu'il n'est pas son intendant, qu'il informera le Roi de son administration, & qu'il n'a point de compte à lui rendre de cet argent, &c.”

Quand on se mêle, Monsieur le Conte, de rendre compte de la conduite des autres, & surtout d'un Ministre Plénipotentiaire ; il faut faire en sorte que cela ne paroisse pas un conte pour rire. Quand on veut faire imprimer des Contre-Notes, il faut accuser la vérité au public, parce que le public veut être respecté. Je ne puis vous pardonner cette faute, qu'en faveur du peu d'expérience & d'habitude que vous avez d'écrire, † c'est sûrement la première fois que vous vous faites imprimer. Vous êtes novice dans ce métier, ainsi que dans plusieurs autres. Il n'est donc pas étonnant que votre première édition fourmille de fautes, sans compter celles d'orthographe, de vérité & de bon sens. J'aurai donc l'honneur, Monsieur le Conte, de vous répéter,

1°. Que je ne suis ni votre tapissier ni votre intendant :

* *Oui, Mignot, c'est tout dire, & dans le monde entier,
Jamais empoisonneur ne fut mieux son métier.*

BOILEAU.

† Voyez la lettre de M. le Duc de Praslin du 8 Janvier 1763 à la fin de la II. partie.

2°.

2°. Que l'argent que j'ai touché chez M. le Chevalier Van-neck étoit pour la dépense de toute l'Ambassade :

3°. Que M. le Chevalier Van-neck & M. Thomas Walpole savent très bien & peuvent attester, que la Cour a approuvé tous mes reçus ; (M. de Guerchy même étant pour lors à Paris) & une preuve qu'elle les a approuvés, c'est que M. de la Borde a remboursé la maison de M. Van-neck à mesure que j'ai touché de l'argent.

4°. Vos comptes quittancés vous ont été envoyés en bonne forme, régulièrement tous les mois, jusqu'à la fin de Septembre inclusivement.

5°. J'ai toujours dit, tant à vous Monsieur le Comte, qu'à M. Monin votre ancien pédagogue & votre ami*, que je vous rendrois le reliqua de votre compte général, aussitôt que le Sr. Lescallier viendrait le finir. C'est lui qui a fait la dépense, c'est lui qui a tenu les comptes, il a encore entre ses mains la plus grande partie des quittances : ainsi sa présence étoit absolument nécessaire pour parachever les dits comptes. D'ailleurs personne ne fait mieux que lui tenir les comptes à *parties doubles*.

6°. Vous n'avez point voulu m'envoier le Sr. Lescallier ; ou le dit Sr. Lescallier n'a pas osé remettre les pieds chez moi : ainsi ce n'est pas ma faute, Monsieur le Conte, si vous n'avez pas eu votre Compte plutôt.

* M. Monin a eu l'avantage de former l'éducation de M. le Comte de Guerchy, & S. E. n'a pas osé venir à cette Cour sans son ancien Gouverneur. Il a craint de faire quelque faux pas.

Là défiance est nécessaire,
Il est bon de prévoir un fâcheux accident
On ne doit point ici marcher en téméraire,

QUIN:

Nous devons donc savoir gré à S. E. de cette défiance de lui-même, elle convient à UN JEUNE NOVICE DE 55 ANS, qui débute dans la carrière politique. Si la défiance est conçue avec raison, elle est juste, utile & nécessaire ; si elle est trop inquiète & mal fondée, c'est une foiblesse injuste ; honteuse & ridicule, & Saint Mathieu nous apprend dans son Saint Evangile que si un aveugle méfiant conduit un autre aveugle méfiant, *ils tombent tous deux dans la fosse.*

7°.

7°. Si j'eusse aimé & si j'eusse été envieux de toucher l'argent des autres, j'aurois pu faire usage d'un crédit de *cent-mille-écus* de M. de la Borde, que M. le Duc de Nivernois m'avoit laissé sur la maison de M. Van-neck. J'ai encore l'original de ce billet de crédit † entre mes mains, sur lequel je n'ai pas pris une seule guinée pour moi, ni même songé à le faire. J'en appelle ici aux témoignages de M. le Chev. Van-neck & de M. Thomas Walpole ; & certainement ils ne peuvent me le refuser, même par écrit, si je le désire.

8°. Lorsque vous m'avez demandé vos comptes au palais S. James, aux pieds même du trône, j'ai attendu que Sa Majesté fut retirée dans son cabinet, pour vous répondre tout bas à l'oreille, “ Monsieur je n'ai ni l'avantage d'être votre intendant, ni l'envie de le devenir. M. D'Eon n'est pas fait pour cela. Le Ministre Plénipotentiaire de France a vécu & vivra aux dépens du Roi, ainsi que l'Ambassadeur y doit vivre. Quant à votre réliqua de compte, je ne vous ai pas dit, Monsieur le Comte, que je le rendrais au Roi ; je vous ai dit en propres termes que je le rendrais à la Cour, & que je vous en remettrais un duplicata.

9°. J'ai ajouté : “ Je vous remettrai ce réliqua de compte, Monsieur le Comte, lorsque je serai païé de mes appointemens de Résident, puis de Ministre Plénipotentiaire ; & lorsque *V. E. m'aura elle-même tenu compte d'une certaine gratification, que votre ami M. le Duc de Praslin a dû demander sous mon nom au Roi mon maître, & qui, aux termes d'une certaine lettre de M. le Duc de Nivernois en datte du 9, 10. & 11 Septembre 1763 * doit entrer, dans tous les cas, dans votre poche, pour*

† Voyez Pièces Justificatives Du Compte, N^o 12.

* Voyez la page 66 première partie.

Je ne fais pourquoi M. le Duc de Nivernois qui a tant de facilité à écrire, a été trois-jours entiers pour composer cette lettre ; je n'en vois pas d'autre raison, que la noblesse & l'élevation de ses sentimens ; il a réfléchi beaucoup pour m'écrire & m'entortiller une proposition basse en elle-même, sa main s'est refusée, son cornet est réculé épouvanté, mais enfin la bonté & la foiblesse de son cœur pour ses amis de 30-ans ont été forcés jusques dans leurs derniers retranchemens ; il a fallu que ce cœur élevé s'abaissât malgré lui, pour complaire à ses pauvres amis Ministre & Ambassadeur Extraordinaire.

Toute réflexion faite, je trouve que trois jours ne sont pas trop pour une pareille lettre, je ne me chargerois pas d'en écrire une semblable en trois ans.

“ *boucher.*

“ boucher le trou de mes diners”. J’ai encore ajouté : “ *Je vous observerai seulement en passant que je ne conseille pas à V. E. de se servir d’un pareil bouchon, pour boucher aucun trou.*”

Voilà mon compte, Monsieur le Comte, apuré devant le public, & vous verrez, par la récapitulation du compte général, que, loin de redevoir à la Cour, c’est elle qui me redoit de l’argent ; & elle m’est en outre redevable de plus d’une service qu’elle ne m’a jamais païé, & dont je la tiens quitte.

Mais, si je vous redevois de l’argent, Monsieur le Comte, chose qui n’a jamais été & ne sera jamais, je ne craindrois pas de vous dire en face du public, auquel vous m’avez appelé, que V. E. dès le moment de son arrivée, m’ayant déclaré *une guerre injuste*, son argent seroit de bonne prise, suivant Grotius, Puffendorff & tous les bons auteurs sacrés & prophanes. J’ai vu de mes yeux l’Alexandre du Nord mettre cet usage merveilleusement bien en pratique. Quoique l’exemple de ce grand Prince suffise seul pour m’autoriser, je dirai qu’il y a été autorisé lui-même par celui des Romains, qui, quoiqu’enivrés de l’amour de la gloire, n’ont jamais perdu de vuë le système de faire toujours la guerre aux dépens de l’ennemi. Tantôt ils s’emparoié d’une partie de la nation vaincue, & y envoioient des colonies de pauvres citoiens qui servoient de garnisons & assuroient leurs conquêtes. Quelquefois ils réduisoient les roïaumes en provinces, se réservant une partie des tributs que les naturels du païs avoient coutume de païer à leurs Rois. Outre ces sommes, les Romains obligeoient les peuples subjugués à fournir une certaine quantité de bled. Ils commandoient aux autres de leur donner des vaisseaux de guerre & de transport. C’est ainsi que Sylla obligea Mithridate, lors de leur entrevuë à Dardane dans la Troade, de lui remettre soixante-dix-galeres équipées. Par ce moïen, les armées hors du territoire de la république, ne lui étoient presque plus à charge : aussi Portius Caton, qui commandoit l’armée d’Espagne, congédia les pourvoïeurs & les vivriers, qui étoient venus de Rome faire des provisions pour la subsistance de l’armée, en leur disant ces paroles célèbres : *Bel lum se ipsum alat.*

Si nous voulons remonter plus haut, nous lisons au Liv. 11. des Rois Chap. xxix & au 1. des Paralip. Chap. xix. que David non seulement fit la guerre, mais pillâ, vola, saccagea les Ammonites, pour venger l'injure faite à son Ministre Plénipotentiaire ? Vous savez peut-être qu'auparavant cette petite expédition militaire ce prophète belliqueux avoit déjà mis le Sanctuaire à contribution, en enlevant jusqu'aux pains consacrés à Dieu, malgré les cris des prêtres qui devoient les manger. Au liv. 1. des Rois, on lit ce qui suit.

“ Or voici ce que dit le Dieu Sabaoth, autrement le seigneur des armées,
 “ j'ai rappelé en ma mémoire tout ce qu' *Amalech a fait autrefois à Israël.*
 “ & de quelle sorte il s'apposa à lui dans son chemin, lorsqu'il sortit de
 “ l'Egipte.”

“ C'est pourquoi je veux que vous exécutiez maintenant l'arrêt, que je
 “ prononçai alors contre lui. Marchez donc contre *Amalech, taillez-le*
 “ *en pièces* & vous me rendrez compte de ses morceaux. Dé-
 “ truiſez tout ce qui est à lui : ne lui pardonnez point : ne désirez ni sa
 “ femme, ni son ane, (ni son écuyer, ni son Secrétaire,) ni rien de ce qui lui
 “ appartient : mais tuez tout, depuis l'homme jusqu'à la femme, jus-
 “ qu'aux petits enfans & ceux qui sont encore à la mammelle, jusqu'aux
 “ bœufs, aux brebis, aux chameaux & AUX ANES. Reg. liv. 1. c. xv.
 “ v. 2, 3.

En vérité, Monsieur le Comte, je vous demande mille-pardons d'être si éru-
 dit ; mais vous êtes Amalech, je suis Israël. J'étois prêt à sortir de l'Egipte,
 c'est-à-dire, de l'Angleterre, & vous vous êtes opposé à mon chemin.
Qu'est-ce que je vous ai fait, répondez-moi ? Parceque je voulois que votre
 Ambassade vous parut toute couleur de rose, vous ne m'avez présenté que des
 noirs chagrins & vous avez semé des épines sur ma voie. *Parceque* j'ai voulu
 vous abreuver à Londres avec du miel, vous m'avez fait boire du vinaigre &
 de la colinquinte. *Parceque* j'ai voulu vous faire du bien malgré vous *, vous
 m'avez fait du mal malgré moi, enfin *parceque* je vous ai demandé la paix
 dès le moment de votre arrivée, vous m'avez déclaré la guerre.

* Voici la lettre du 22 Septembre & du 4 Octobre, Dans le Compte du Comte de Guerchy.
 Daprès:

D'après des exemples aussi recommandables, tant sacrés que profanes, je suis bien fâché, Monsieur le Comte, qu'il me soit resté entre les mains très peu d'argent du Roi, que vous prétendez être à vous. Si j'eusse pu prévoir votre déclaration de guerre, je vous proteste que j'aurois pris, ainsi que j'en avois & le droit & le pouvoir, le double de la somme chez M. Vanneck : & que c'auroit été alors à la Cour à décider si elle devoit vous faire paier les fraix de la guerre injuste que vous me faites. Je n'ai pu prévoir toute cette iniquité, parceque j'ai le cœur droit. Je n'ai pu prévoir la guerre au sein de la paix & d'une amitié feinte de votre part : * voilà donc ce qui m'a engagé à être sobre sur l'article de l'argent de la Cour, dont le Ministre Plénipotentiaire avoit droit de disposer. Je vous en rends un compte fidele, & bientôt je pourai vous envoie, si j'ai le tems, une *Anti-Contre-Note*, où je répondrai à toutes vos propositions, qui sont fausses, téméraires, malsonnantes, approchant de l'hérésie, hérétiques même en matière de vérité, de politique & de loiauté. Dans peu je vous ferai voir *si j'ai manqué* (ainsi que vous l'avez avancé Pag. 18, 19, 20, & 21.) *Si j'ai manqué*, dis-je, *de soumission au Roi mon maître. Si j'ai manqué de respect au Roi d'Angleterre.* Nous verrons si c'est l'Ambassadeur Lieutenant-Général, ou le Ministre Plénipotentiaire Capitaine de Dragons *qui a donné la France en spectacle.*

Pour notre instruction, nous discuterons cette fameuse these, Savoir, *Si c'est le Capitaine de Dragons qui a cherché à RENDRE MEPRISABLE LA NATION † : ou si c'est le Lieutenant-Général, ou si c'est la nation elle-même ou si ce sont ses chefs ou seulement ses membres.*

L'histoire seule de la dernière guerre pouroit décider cette grande question. En attendant j'ai l'honneur d'être, &c.

* Voyez la fin de la lettre du 4 Octobre dans le Compte du Comte de Guerchy.

† Voyez la Contre-Note Pag. 19.

PIECES

Ambassade
d'Angleterre
1763.

PIECES JUSTIFICATIVES.

Etat de la Dépense de la Maison de S. E. M. le Comte de Guerby,
à Londres, pour le Mois de Juin 1763.

Le 30 Juin.
N^o. 1.

	l.	s.	d.
Païé aux Domestiques Anglois pour un mois de gages & nourriture, depuis le premier jusqu'au 30 Juin, suivant le mémoire quittancé N ^o . 1. - - - - -	18	15	0
Païé aux Cochers & Palefreniers pour un mois de gages depuis le premier jusqu'au 30 Juin, suivant le Mémoire quittancé N ^o . 2. - - - - -	4	3	4
Païé aux quatre servantes Angloises pour un mois de gages, leur blanchissage compris, depuis le premier jusqu'au 30 Juin suivant le Mémoire quittancé N ^o . 3. - - - - -	4	5	8
Païé à Bryan Marshall pour les Gazettes Angloises, depuis le premier jusqu'au 30 Juin, suivant le Mémoire quittancé N ^o . 4. }	1	11	11
Païé au Tailleur pour cinq Culottes de Panne écarlate & divers racommodages pour les Laquais, suivant le Mémoire quittancé No. 5. - - - - -	7	9	9
Païé à Hugonet pour la dépense de Bouche & de la maison depuis le 6 jusqu'au 30 Juin, suivant le Mémoire quittancé No. 6. - - - - -	90	2	0
Païé au même pour la dépense de l'écurie, y compris la nourriture des Cochers & Palefreniers, depuis le premier jusqu'au 30 Juin, suivant le Mémoire quittancé No. 7. - - - }	28	1	0
Païé à la Blanchisseuse, pour le Blanchissage du linge de chambre, de table & de cuisine, depuis le premier jusqu'au 30 Juin, suivant le Mémoire quittancé N ^o . 8. - - - - - }	5	17	11
Païé au Suisse pour ports de lettres, commissions, messages, &c. depuis le départ de M. le Duc de Nivernois, jusqu'au 30 Juin, suivant le Mémoire quittancé N ^o . 9. - - - - - }	15	16	0
Reçu de Monsieur le Chevalier D'Eon le montant de ce Mémoire à Londres le premier Juillet 1763.	176	2	7

Signé, B. A. Lefcallier pour duplicata.

O B-

O B S E R V A T I O N.

DANS l'état général de Dépense de l'Ambassade de M. le Duc de No. 2. Nivernois, tous les articles de l'état ci-dessus n'en formoient que deux, l'un sous le titre de DEPENSE DE BOUCHE, l'autre sous celui de DEPENSE COURANTE. Ces deux articles de l'état général, non compris l'état particulier, montent, le premier à 2485l. 4s. 9d. Sterl. le second à 8636l. 2s. 6d. aussi Sterl. & ces deux sommes réunies forment le total de 11,121l. 7s. 3d. qui réparti en 8 mois & demi qu'a duré l'Ambassade fait un objet de 1308l. 7s. 10. par mois, pour cinquante-deux-personnes tant maîtres, qu'officiers & domestiques, dont étoit composée la maison de M. le Duc de Nivernois, & pour vingt & un chevaux de carosse ou de selle entretenus dans son écurie.

Après le départ de M. le Duc de Nivernois & par la réforme faite par M. D'Eon, la maison qui est restée aux frais du successeur de cet Ambassadeur, s'est trouvé réduite à vingt-deux-personnes, tant maîtres qu'officiers & domestiques : & l'écurie à huit ou dix-chevaux de carosse ou de selle, dont la dépense pour le mois de Juin n'a monté qu'à 176l. 2s. 7d. Sterl. CE QUI FAIT UNE DIMINUTION POUR CE MOIS DE 1132l. 5s. 3d. qui est bien au-dessus de ce qu'elle devrait être, proportion gardée du nombre des bouches qui restent, au nombre de celles qu'avoit M. le Duc de Nivernois, puisque par un calcul bien simple il est aisé de se convaincre que, si cinquante-deux personnes ont dépensé 1308l. 7s. 10d. par mois, vingt-deux qui restent devraient dépenser actuellement 553l. 11. parmois, ce qui excéderoit la dépense présente de 377l. 8s. 5d. Il ne s'en faut d'ailleurs que d'un cheval & ou d'environ deux-chevaux, que la proportion de l'écurie ne soit géométriquement juste avec celle de la maison : *différence qui ne vaut pas la peine d'être relevée.*

M. D'Eon, après avoir fait, sur le seul mois de Juin, une diminution de dépense de 1132l. 5s. 7d. Sterl. prie ses lecteurs de juger s'il méritoit les reproches amers qu'on lui a fait, & les épithetes de prodigue & de dissipateur qu'on lui a donné : mais toutes ces épithetes injustes l'auroient peu

S. s.

touché,

touché, si elles n'eussent pas été accompagnées de mauvais traitemens. C'est CETTE OECONOMIE TANT PRECHE'E, qu'il n'étoit pas au pouvoir de M. D'Eon de pratiquer d'avantage, qu'il faut regarder comme la véritable source & l'origine de toute l'animadverfion & de tous les mauvais procédés de M. le Comte de Guerchy à son égard.



Ambassade
d'Angleterre
1763.

No. 3.
Juillet 14.

*Etat de Dépense de la maison de S. E. M. le Comte de Guerchy à
Londres pour le mois de Juillet 1763.*

	<i>l.</i>	<i>s.</i>	<i>d.</i>
Donné, par ordre de M. D'Eon, à Madame la veuve Baronne d'Aulnay, dont le Mari est mort en passant à Londres, & avoit été recommandé par Madame la Dauphine à M. le Marquis de L'hospital, lorsqu'il étoit Ambassadeur en Ruffie, suivant la requête dite la de Dame No. 10. — — — —	2	2	0
24. Donné, par le même ordre, à un François du Canada. — — — —	0	10	6
29. Donné, par le même ordre, au Sr. Charles Plunkett Lieutenant au Régiment de Lally, qui doit le rembourser à Paris à M. le Comte de Guerchy, suivant son reçu, No. 11. — — — —	3	3	0
Donné par le même ordre, à Charles le Febvre officier de la Compagnie des Indes pour lui & un soldat de sa Compagnie, suivant son reçu, No. 12. — — — —	3	3	0
Donné, par le même ordre, à un prisonnier François suivant son reçu, No. 13. — — — —	1	1	0
Païé au Suisse, pour ports de lettres, commissions, messages, gratifications, &c. suivant son mémoire quittancé No. 14. — — — —	14	10	8
31. Païé aux domestiques Anglois pour gages & nourriture du premier au 31 Juillet, suivant l'état quittancé No. 15 — — — —	19	7	6
Païé aux cochers & palefreniers pour un mois de gages du premier au 31 Juillet, suivant l'état quittancé No. 16. — — — —	4	3	4
Suite & montant portés ci-après — — — —	48	1	0

	l.	s.	d.
1763. Montant de l'autre part à — — — —	48	1	0
Juillet 31. Paié aux quatre servantes Angloises pour un mois de gages, leur blanchissage compris, du premier au 31 Juillet suivant l'état quittancé N ^o . 17. — — — —	4	8	10
Donné, par ordre de M. D'Eon, au Sr. Premorin officier de la Compagnie des Indes, suivant sa quittance, N ^o . 18. — — — —	5	5	0
Donné, par le même ordre, au Sr. André Allen Irlandois, suivant sa lettre N ^o . 19 — — — —	1	1	0
Donné, par le même ordre, au S. de la Chevretiere Officier dans les troupes du Canada, qu'il a promis de rendre suivant son reçu N ^o . 20. — — — —	4	4	0
Paié à la blanchisseuse pour le blanchissage du linge de chambre, de table & de cuisine pour le mois de Juillet, suivant le mémoire quittancé N ^o . 21. — — — —	4	17	10½
Paié à Bryan Marshall pour les gazettes Angloises du premier au 31 Juillet suivant son mémoire quittancé N ^o . 22. — — — —	1	14	0½
Paié à Hugonet pour la dépense de bouche & de la maison du premier au 31 Juillet, suivant son mémoire quittancé N ^o . 23. — — — —	178	12	4
Paié au même, pour la dépense de l'écurie, compris la nourriture des cochers & du postillon suivant son mémoire quittancé N ^o . 24. — — — —	31	0	9
Reçu de Monsieur le Chevalier D'Eon le montant de l'état ci-dessus à Londres le 31 Juillet 1763 pour duplicata.	<u>279</u>	<u>4</u>	<u>10</u>

Signé, B. A. Lescallier.

O B S E R V A T I O N.

No. 4.

ON fera sans doute étonné de ce que l'état de dépense du mois de Juillet va à près de cent-guinées de plus que celui du mois précédent. Si on en demande les raisons, les voici.

1.^o. On voit que, dans l'état de ce mois, il est porté en dépense une somme de dix-neuf-guinées & demi données à différens particuliers, dont suivant les comptes particuliers ci-dessous, M. de Guerchy doit être remboursé par M. le Duc de Choiseul.

2.^o. L'état du mois de Juin pour la dépense de bouche & de la maison n'a commencé que le 6 de Juin.

3.^o. Les provisions que M. le Duc de Nivernois avoit donné ordre de laisser étoient consommées.

4.^o. On a été obligé de donner souvent à diner, à différens seigneurs & Académiciens * de Paris qui se trouvoient pour lors à Londres. D'ailleurs M. le Duc de Nivernois en partant a prié quantité de ses amis de venir à la maison boire à sa santé du bon vin de Bourgogne qu'il laissoit à M. D'Eon. Ils se sont ainsi que moi acquittés de cette douce commission. Je ne doute pas qu'il n'en soit résulté un grand bien pour la santé de M. le Duc de Nivernois & par conséquent pour l'état.

5.^o. Il est naturel qu'une personne qui ne connoît pas Londres, & qui fait tous ses calculs sur le Méridien de Paris, se trouve fort éloigné de son compte. Mais quand elle viendra à Londres, elle sera convaincue par elle-même que cette dépense, sur laquelle on se récrie, a été réglée par l'économie & la décence.

* Je ne comprends pas dans cette dépense le petits diners journaliers de M. De la Condamine ; parcequ'il ne buvoit que du lait & ne mangeoit que des biscuits & des macarons ; il me faisoit grand plaisir de venir tous les jours ; je le consolais d'être venu à Londres pour voir la pendule de M. Harrison & de s'en retourner sans la voir & l'entendre. Je le consolais de la petite-Mévrerie que lui a fait le juge Garnon & de son appel à la nation qui n'a pas voulu s'assembler pour juger le cas ; cela étoit d'autant plus triste que M. le Chev. Fielding étoit disposé à faire rendre justice. Voilà un *sourd & un aveugle* qui ont voulu *entendre & voir clair* dans une *affaire muette* ; il n'est pas étonnant que le public en ait été étourdi. C'est presque le cas de l'affaire de M. le Comte de G---y ; il cache toujours la Botte secrète qu'il comptoit me porter.

Etat:

Ambassade
d'Angleterre
1763.

No. 5.

Août 2.

*Etat de la dépense de la maison de S. E. M. le Comte de
Guercby à Londres, pour le mois d'Août 1763.*

l. s. d.

Donné, par ordre de M. D'Eon, à Marc Butelle prisonnier } François resté malade, suivant son reçu N ^o . 25 ———	0	10	6
3. Donné, par le même ordre, à Jean Brisian autre prisonnier } François, suivant son reçu N ^o . 26 ——— ———	0	10	6
4. Donné, par le même ordre, à François Gautier prisonnier } venu de Plymouth, suivant son reçu N ^o . 27 ———	0	10	6
15. Donné, par le même ordre, à Jean Latiner de Bourdeaux } prisonnier, resté malade, suivant son reçu N ^o . 28 — —	0	10	6
20. Païé au S. Jean Spizanni Aumônier pour ses appointemens } de trois-mois échus le 31 de ce mois suivant son reçu N ^o . 29 —	9	9	0
25. Païé, par ordre de M. D'Eon, aux S ^{rs} . Chev. Loubier & } Teiffier, pour pareille somme qu'ils ont fait compter au Sr. Mo- rel Beaulieu capitaine du bateau du Roi N ^o . 23 pour frais de pilotage, &c. suivant son reçu N ^o . 30 ——— ———	10	10	0
31. Païé à Etienne Horncastle pour papier, plumes, encre, &c. } depuis le 20 Mai jusqu'à ce jour, suivant son mémoire quit- tancé N ^o . 31 ——— ——— ——— ———	10	12	6
Païé à Joseph Ashby pour diverses réparations & fournitures } aux pompes & cîternes, depuis le 24 Juin jusqu'à ce jour, suivant son mémoire quittancé N ^o . 32 — — —	5	8	7
Païé à Elifabeth Magwick, pour le blanchissage du linge } de chambre, de table & de cuisine pour le mois d'Août, suivant le mémoire quittancé N ^o . 33 — — — —	7	1	2½

Suite & montant portés ci-après — 45 3 3½

T. t

Donné

		l.	s.	d.
1763.	Montant de l'autre part à	45	3	3½
Août 31.	Donné, par ordre de M. D'Eon, à Thomas de Sayes prisonnier, pour retourner en France, suivant son reçu N ^o . 34	0	10	6
	Païé au Suisse pour divers déboursés en ports de lettres, messages, commissions, étrennes &c. suivant le mémoire quittancé N ^o . 35	12	4	9
	Païé aux domestiques Anglois pour un mois de gages & nourriture, depuis le 1 ^{er} jusqu'au 31 Août, suivant l'état quittancé N ^o . 36	19	7	6.
	Païé aux deux-cochers & aux palefreniers un mois de gages, depuis le 1 ^{er} jusqu'au 31 Août, suivant l'état quittancé N ^o . 37	4	3	4.
	Païé aux quatre-servantes Angloises pour un mois de gages, leur blanchissage compris depuis, le premier jusqu'au 31 Août, suivant l'état quittancé, N ^o . 38.	4	9	0.
	Païé à Lescallier pour divers déboursés pour frais de bateaux carosses, dépense à la Cité, à la Douane & autres frais dont j'ai donné le détail à M. D'Eon, suivant le mémoire quittancé, N ^o . 39.	9	3	9.
	Païé à Hugonet pour la dépense de bouche & de la maison, depuis le premier jusqu'au 31 Août, suivant le mémoire quittancé, N ^o . 40.	178	6	0.
	Païé au même, pour la dépense de l'écurie, y compris la nourriture des cochers & palefreniers, depuis le premier jusqu'au 31 Août, suivant le mémoire quittancé, N ^o . 41.	49	16	5.
	Païé à Bryan Marshall pour les gazettes Angloises, depuis le premier jusqu'au 31 Août, suivant le mémoire quittancé, N ^o . 42.	1	13	5
		324	17	11½
		Païé		

1763- Août 31.		l. s. d.	
	Montant de l'autre part à ———	324 17 11½	
	Païé aux officiers de la maison pour trois-mois d'appointemens, du pr. Juin au 31 Août, suivant l'état quittancé N ^o . 43 —	17 10 1	
	Donné en deux-fois à Madame la Fargue femme d'officier François qui étoit dans le besoin, & dont le mari a été tué au service de France suivant sa lettre N ^o . 44 - - - - -	4 4 0	
	J'ai reçu de Monsieur le Chevalier D'Eon le montant ci-dessus : à Londres le 31 Août 1763. Pour Duplicata.	346 12 1½	

Signé, B. A. Lescallier.



No. 6. O B S E R V A T I O N.

IL ne faut pas s'étonner si l'état du mois d'Août monte encore plus haut que celui de Juillet, puisque ce mois fait la clôture du quartier & est chargé des articles suivans qui ne se paient que tous les trois mois.

1^o. Les appointemens de l'Aumônier qui ont été réglés sur ceux que M. le Comte de Viry donne à ses chapelains, qui ont ici 3 guinées par mois, qui est le prix le plus bas pour les messes.

2^o. Ceux des officiers, quoique Cottereau n'y ait point été compris, parcequ'il ne veut point rester sur le même pied qu'il étoit ci-devant, & qu'en conséquence j'ai laissé cet article à régler entre le maître d'hôtel de M. le Comte de Guerry & lui.

3^o. Les mémoires des papetiers & menues réparations, &c.

4^o. Le mémoire du nouveau fuisse monte à quelques guinées de moins que celui de l'ancien, que j'ai toujours soupçonné de se tromper à son avantage. J'ai envoyé alors à M. le Comte de Guerry une copie de ce mémoire, pour qu'il en vît le détail, & en quoi consistoient les gratifications qui.

qui avoient pu le surprendre : en lui disant que, lorsqu'il seroit ici, il seroit à ce sujet ce qu'il jugeroit à propos.

5°. L'Article du Sr. Lescallier pour divers déboursés montant à 9l. 3s. 9d. se partage en deux 1°. 2l. 19s. 3d. pour fraix de douane & dépenses pour retirer les équipages de cinq-officiers Chevaliers de Saint Louis qui alloient au Canada, qui manquoient d'argent & à qui il étoit dû des appointemens. 2°. 6l. 4s. 6d. pour déboursés en bateaux, carosses & dépenses pour divers voïages à la cité & aux environs de Londres, pour affaires relatives à l'Ambassade. Cet article ne peut paroître extraordinaire qu'à qui ne connoît pas Londres. Pour peu qu'on y ait des affaires qui appellent dans différens quartiers éloignés les uns des autres, on ne sauroit y aller à pied, & on est obligé de diner où l'on se trouve, n'étant pas possible souvent de revenir de plus d'une lieuë & demie pour diner.

6°. On avoit joint à ce compte pour l'état de dépense qui regarde la marine, quatorze-quittances ou pièces justificatives, qui par conséquent ne se trouveront plus parmi celles de la maison, qu'on devoit remettre à M. le Comte de Guerchy lors de son arrivée.

7°. Les appointemens des Sécétaires ne font point compris dans ce compte, parceque M. le Comte de Guerchy n'avoit rien fixé à ce sujet.

La dépense se seroit donc encore trouvé plus forte si les appointemens de ces Messieurs y eussent été compris, comme ils l'auroient dû être, étant échus ; ainsi que les taxes dont on n'a pas réclamé le paiement.



Ambassade
d'Angleterre
1763.

*Etat de la Dépense de la Maison de S. E. M. le Comte de Guerchy,
à Londres, en Septembre 1763.*

No. 7.

l. s. a.

Septembre 30 **P**AÏE à Bryan Marshall pour les gazettes angloïses, depuis le premier jusqu'au 30 Septembre, suivant son mémoire quittancé, N°. 45 - - - - - } I II 0

Païé

1763.		l. s. d.
Sept. 30.	Montant de l'autre part à — — — —	1 11 0
	Païé aux domestiques Anglois pour un mois de gages & nourriture, depuis le premier jusqu'au 30 Septembre, suivant l'état quittancé, N ^o . 46. — — — —	18 15 0
	Païé aux cochers & palefreniers pour leurs gages d'un mois, suivant l'état quittancé, N ^o . 47. — — — —	4 3 4
	Païé aux servantes Angloises pour un mois de gages, leur blanchissage compris, suivant l'état quittancé, N ^o . 48. — — — —	4 7 8
	Païé à Hugonet pour la dépense de bouche & de la maison pour Septembre, suivant le mémoire quittancé, N ^o . 49. — — — —	282 4 11
	Païé au Sr. Chazal pour celle de l'écurie, suivant le mémoire quittancé, N ^o . 50. — — — —	43 10 0
	Païé au Suisse pour ports de lettres, &c. suivant son mémoire quittancé, N ^o . 51. — — — —	11 1 10
	Païé à la blanchisseuse pour le blanchissage du linge de chambre, de table & de cuisine, suivant son mémoire quittancé, N ^o . 52. — — — —	7 14 2½
	Païé à diverses prisonniers François, pour le compte de la Marine, suivant l'état, N ^o . 53. — — — —	18 18 0
	Païé à Jackson pour les gazettes de la Haye & d'Amsterdam, depuis le 31 Mai jusqu'au premier Octobre, suivant le mémoire quittancé, No. 54. — — — —	2 13 0
	Païé à Lescallier pour déboursés & fraix à l'occasion du paquet perdu, suivant le mémoire détaillé, N ^o . 55. — — — —	6 14 9
	Païé au Papetier pour ce qu'il a fourni pendant le mois, suivant le mémoire quittancé, N ^o . 56. — — — —	4 16 0
	Reçu le montant ci-dessus de Monsieur le Chevalier D'Eon à Londres le premier Octobre 1763 pour duplicata.	406 9 8½

Signé, B. A. Lescallier.

U u

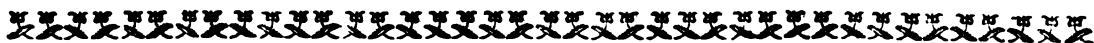
Etat

8. *Etat détaillé de la dépense de bouche du mois de Septembre 1763,
faite par Hugonet. Savoir.*

	<i>l.</i>	<i>s.</i>	<i>d.</i>
P Aïé au Boulanger, suivant son mémoire quittancé, ci ———	14	10	8
Païé idem au Boucher, suivant son mémoire idem ———	36	12	6
Païé à l'Epicier, pour du sucre, café, huile, vinaigre, flambeaux, &c. suivant son mémoire quittancé, ci ———	19	8	0
Païé idem, à la Fruitiere, pour légumes & fruits, suivant son mémoire quittancé. ——— ——— ———	34	15	6
Païé idem au Poissonnier, suivant son mémoire quittancé, ci	14	3	6
Païé idem au Rotisseur, pour la volaille, &c. qu'il a fournie, suivant son mémoire quittancé. ——— ——— ———	10	9	6
Païé au Chaircuitier, pour du beurre, des œufs, lard, jam- bons, &c. suivant son mémoire quittancé, ci ———	22	19	8
Païé pour 13 <i>l.</i> de thé suivant le reçu ——— ———	6	9	0
Païé au Charbonnier, pour le charbon & bois qu'il a fournis, suivant son mémoire quittancé, ci ——— ———	47	2	0
Païé au Chandelier pour cinq-cens-livres de chandelles, suivant son mémoire quittancé, ci ——— ——— ———	14	11	8
Païé au Tourneur pour des ballets, paniers tapis, &c. sui- vant son mémoire quittancé, ci ——— ———	7	9	6
Païé au Menuisier pour les ouvrages qu'il a faits dans Albermal Street, suivant son mémoire quittancé, ci ——— ———	2	10	6
Païé au Chaudronier pour l'étamage de la batterie de cuisine, suivant son mémoire quittancé ——— ——— ———	5	16	9
Suite & montant portés ci-après —	236	18	9
		Païé	

1763.

Montant de l'autre part à	_____	236 18 9
Païé au Faïancier pour la faïance qu'il a fournie, suivant son mémoire quittancé, ci	_____	6 6 6
Païé à l'Allumeur de lampes pour toutes les lampes qu'il à fournies d'huile, suivant son mémoire quittancé, ci,	_____	4 18 0
Païé au Sommelier pour son mémoire de huit-pièces de bierre consommées dans Albermal Street, six-pièces mises dans Piccadilly, deux dans Dover Street, pour des goblets, bouchons & le transport de ses vins, le tout suivant son mémoire quittancé	_____	19 11 0
Païé pour faire arroser la ruë pendant tout l'été, suivant le reçu, ci	_____	1 1 0
Païé pour six-cierges pour la chapelle, suivant le reçu	_____	0 17 0
Païé à un homme qui apporte de l'eau tous les jours	_____	1 10 0
Païé aux filles pour leurs légumes	_____	0 15 0
Païé pour l'emprunt de linge plusieurs fois, pour de l'argenterie & des draps que le Sr. Cachet à empruntés en arrivant ici	_____	1 18 6
Dépenses journalieres	_____	2 7 0
Païé à la Laitiere, suivant son mémoire quittancé	_____	4 2 6
Païé au Confiseur, suivant son mémoire quittancé	_____	1 19 8
		<hr/>
		282 4 11
		<hr/>



N. 9.

O B S E R V A T I O N.

ART: I.

LES sept premiers articles font plus hauts que les mêmes des mois passés, attendu l'augmentation du grand nombre de personnes qui sont arrivées avec le Sr. Cachet valet de chambre de S. E.

ART.

ART. II.

Sur les 13*l.* de thé, il y en a eu cinq de consommées, 4*l.* ont été remises, au Sr. Millot & 4*l.* me restent.

ART. III.

Du Charbon, bois & fagots, il y en a eu de consommé dans Albermal Street, l'on-en-a mis dans Piccadilly & le reste dans Dover Street.

ART. IV.

Il y a eu 100*l.* de chandelles de consommées dans Albermal Street & j'en ai remis environ 400*l.* au Sr. Millot.



Ambassade
d'Angleterre
1763.

Etat de la Dépense Courante pour la Maison de S. E. M. le Comte de Guerchy.

N ^o . 10. Juillet 17.	P A I E' au Tailleur pour le mémoire des habits des domestiques - - - - -	} 32 4 4
18.	Païé au Relieur pour cartons de dépêches - - - - -	1 11 0
Septembre 10	Païé au Sr. Lescallier pour déboursés & frais suivant sa quit- tance - - - - -	} 21 13 2
11.	Païé à Cachet valet de chambre de M. de Guerchy, pour l'achat des meubles du Sr. Lescallier, suivant son reçu - - - - -	} 300 0 0
16.	Païé au Sr. Lescallier, pour fret de deux-navires & fraix des équipages de M. de Guerchy venus par Rouen, suivant son reçu, par lequel il promet me rendre compte, mais il ne m'en a jamais rendu de la somme ci - - - - -	} 300 0 0
	Païé à M. Guy de Marcenay pour sa traite sur moi, ordre de M. Karagnagh de Dunquerque du 25 Juillet païable en Sep- tembre, pour petit vin de la Bassé-Bourgogne, à consommer pour l'ordinaire de la maison - - - - -	} 55 14 4

Suite & montant portés ci-après ——— 711 2 10
Païé

Montant de l'autre part à _____ 711 2 10

Octobre 5. Paié à Madame Rudeman pour le loier de la maison in }
Dover Street, du premier Octobre 1763 au premier Janvier 1764 } 68 5 0
suivant sa quittance, la somme de _____

6. Paié à Mignot Maître d'hôtel de M. le Comte de Guercby, } 105 0 0
suivant son reçu de _____

13. Pour une commode & un pupitre de bois de Mahogany — 9 0 0

Pour un Secrétaire de même bois — 10 0 0

Paié à Langlois pour une grande armoire à double clef, pour }
fermer mes dépêches de la Cour & à la Cour, de façon qu'on }
ne puisse pas les avoir, même quand on séduiroit un dome- } 13 13 0
stique pour les escamoter ou pour prendre l'empreinte de la }
clef _____

Pour remplacer une canne cassée sur le dos d'un domestique }
François, qui est venu me demander un caractere*, après avoir }
été renvoié poliment, quoiqu'il eût pris la veille l'empreinte de } 3 0 0
la clef de ma porte, vraisemblablement par quelque ordre }
grillé ou supérieur _____

Paié à Jean Weber pour ferrures, suivant sa quittance — 3 0 0

Pour une petite table, tablettes & petits guéridons de Maho- } 18 5 0
gony _____

Pour frais journaliers & menues dépenses de la maison dont }
le détail est inutile ici, environ _____ } 20 0 0

961 5 10

Laquelle somme de 961l. 5s. 10d. Sterling, à raison d'une guinée ou
11. 1s. Sterling pour 24l. tournois, fait argent de France 21977l. 15s. 9d.
& environ 1/4.

x X

Premier

* On entend à Londres par Caractere un certificat de bons & loiaux services.

Ambassade
d'Angleterre
1763.

Premier Etat de Dépense particuliere, ou Relevé des articles contenus dans les Etats de dépense de bouche de la maison de S. E. M. le Comte de Guerchy & qui doivent lui être remboursés par la Cour.

No. 11.

		l.	s.	d.
Juillet 14.	D ONNE' à Madame la Baronne d'Aulnay, dont le mari est mort en passant à Londres, & qui avoit été recom- mandé par Madame la Dauphine à M. le Marquis de L'hof- pital, lorsqu'il étoit Ambassadeur en Ruffie	2	2	0
24.	Donné à un François du Canada	0	10	6
29.	Donné à quatre-Officiers au service de la Compagnie des In- des suivant leurs reçus Nos. 11, 12, & 13.	7	7	0
31.	Donné à deux-Officiers, l'un de la Compagnie des Indes & l'autre Canadien, & à un pauvre prêtre Irlandois, jadis Au- mônier au service de France, suivant les reçus Nos. 18, 19, & 20.	10	10	0
Août 2.	Donné à quatre-prisonniers François pour se rendre en France, suivant les reçus Nos. 25, 26, 27 & 28	2	2	0
6.	Dépenses faites à la douane pour des Officiers du Canada - -	2	19	3
20.	Donné au Sr. Morel de Beaulieu Capitaine du Bateau du Roi No. 23 que le mauvais tems a obligé de relacher à Exon, pour frais de pilotage, suivant le reçu No. 30	10	10	0
31.	Donné à un prisonnier François, suivant son reçu No. 34.	0	10	6
	Donné à une pauvre veuve d'officier François tué au service de France, suivant sa lettre No. 44	4	4	0
Septembre	Donné aux prisonniers François & Espagnols ci-dessous dé- nommés, pour les aider à retourner dans leur patrie.			
2.	A Pedro Astalacta, suivant quittance No. 1.	0	10	6
	Suite & montant portés ci-après	41	5	9
		Au		

	l.	s.	d.
Montant de l'autre part à _____	41	5	9
4. Au Sr. Pemquet François, suivant sa lettre N ^o . 2 —	1	1	0
6. A Jean Jaques Louis Lemaitre, Antoine Fernandes & Pedro Rodrigues suivant quittance N ^o . 3. _____	1	11	6
7. A P. Billot la Chapelle, Jos. Chevalier & Jean Baptiste, suivant quittance N ^o . 4. _____	1	11	6
8. A I. F. Chevalier de la Maltelliere, suivant quittance N ^o . 5. _____	0	10	6
10. A F. Bognant, M. Breton & au Sr. Chane, suivant quittance, N ^o . 6. _____	3	3	0
11. A P. Olivier, I. Boulier & L. F. de Neuville, suivant quittance, N ^o . 7. _____	1	11	6
14. A Jean Chape & Mat. Chalade, suivant quittance N ^o . 8. —	1	1	0
15. A Jean Tatile suivant quittance N ^o . 9. _____	0	10	6
16. A Antoine Dominique suivant quittance N ^o . 10. —	0	10	6
17. A M. La Soujac, L. Ortier, F. Marchand, L. Repelle, La Dupuis, Jos. Pitalago, G. Tofin, F. Loreno, J. Lombardi & S. Mansono, suivant quittance, N ^o . 11. - - -	5	5	0
19. A Bonico Olivier, J. B. Soulere & A. Viar, suivant quittance, N ^o . 12. - - -	1	11	6
	<u>59</u>	<u>13</u>	<u>3</u>

Laquelle somme de 59l. 13s. 3d. Sterl. à raison d'une guinée ou 11. 1s. Sterl. pour 24l. Tournois, fait argent de France, celle de 1363l. 12s 10d. & à peu près $\frac{1}{2}$.

Nota Bene. Cet argent a été donné par le Sr. Lescallier & les quittances particulieres de chacun ont été envoiées dans le tems à M. le Comte de Guerchy.

Second

(172)

Second état de dépense particulière, laquelle n'est point portée dans les états de la maison de S. E. M. le Comte de Guerchy, & dont il doit être certainement remboursé.

		l.	s.	d.
13 Juin 15.	A VANCÉ aux ouvriers Anglois de la manufacture de toiles peintes, tant hommes que femmes, débauchés par le Sr. Lescallier à Londres & ez environs pour les faire passer ailleurs - - - - -	195	0	0
Juillet 1.	Païé à Mrs. * * *, par ordre & suivant la lettre de M. le Duc de Nivernois en datte du 16 Juin 1763, laquelle somme, par arrangement concerté avec M. le Duc de Praslin, doit être prise sur l'argent que M. le Duc de Nivernois a laissé à Londres -	65	15	0
	2. Païé pour mon voïage en Yorkshire * - - - -	16	16	0
	<i>{ * M. le Duc de Nivernois aiant passé sur le compte de la Cour ses différens voïages ; } je crois qu'autorise par un si noble exemple, je puis passer ici ce petit voïage, qui } est le seul que j'aie fait en Angleterre chez M. de Stanley.</i>			
Août. 10	Païé pour une petite chienne noire que m'a demandé M. le Duc de Praslin, & qui lui a été portée par M. le Chevalier de Fontanieu. - - - - -	3	0	0
	Païé pour dépenses extraordinaires en habits, suivant l'état en-voïé à M. le Duc de Praslin. - - - - -	97	0	0
	Païé au Sr. le Cointre pour trois-chapeaux bordés d'argent pour les domestiques. - - - - -	3	16	3
	Païé au Graveur pour planches & papiers de passeports, certificats de vie & cachets pour la Secrétairerie. - - - - -	11	2	8
Septembre 2.	Prété au Sr. Lescallier Secrétaire de S. E. M. le Comte de Guerchy 52 l. 10 s. sterling pour diverses commissions de Paris dont il m'a dit être chargé & dont il doit rendre compte à M. le Comte de Guerchy - - - - -	52	10	0
	Suite & montant portés ci-après - - - - -	444	19	18
			Por	

	Montant de l'autre part a —	444 19 11
Sept. 10.	Pour une magnifique bible Angloise, in folio grand papier, de l'impression de Baskerville, destinée pour la bibliothèque du Roi	6 6 0
	Pour achat de differens livres de politique & d'histoire, pour l'instruction générale & particuliere de l'Ambassade de M. le Comte de Guerchy.	90 0 0
15.	Païé pour reliure d'une partie des dits livres.	11 0 0
	Avancé à Louis Beauford, à sa femme & à ses enfans, la somme de 76 <i>l.</i> 15 <i>s.</i> laquelle somme doit être remboursée à M. de Guerchy par M. le Controlleur General des finances, ci	76 15 0
28.	Païé à M. O-Gorman gentilhomme Irlandois pour porter à Versailles mes dépêches du 28 Septembre, un traité & des pillules de Mademoiselle Stephens, pour MADAME VICTOIRE, —	60 0 0
	<i>{ J'avois ordre de M. le Duc de Praslin d'expédier un courier pour ce dernier objet, j'ai expédié ce gentilhomme pour remplir ces trois articles; ainsi sa course doit être remboursée à M. le Comte de Guerchy. }</i>	
29.	Païé pour un porte feuille & un recueil des plus belles femmes de l'Angleterre en mignature pour M. le Duc de Praslin	15 0 0
Octobre 1.	Païé au Docteur d'Escherry pour six caisses de pillules en trois envois du remede de Mad ^e . Stephens pour MADAME VICTOIRE DE FRANCE, à dix-guinées chaque envoi, ci —	31 10 0
15.	Païé au S. Paul Vaillant, Libraire dans le Strand, cinq-guinées pour la récompense de pareille somme qu'il a donnée au garçon de Greenwich, qui dit avoir trouvé l'acte de la garantie de l'Angleterre, que le S. Lescallier a assuré avoir perdu lui-même comme une bête ou comme un innocent, ci —	5 5 0
		<hr/> 740 15 11 <hr/>

Y y

Donné

1763.

		l.	s.	d.
Montant de l'autre part		740	15	11
	Donné au Sr. Louis Beaufort qui a fait des recherches à ce sujet	0	15	0
Octobre 16.	Donné une petite gratification au Poëe Des Cazeau Cheva- lier des Neuf-Muses, pour avoir célébré l'arrivée de S. E. M. le Comte de Guerchy	2	2	0
20.	Païé à Hugonet pour sa course à Calais au-devant de S. E. M. le Comte de Guerchy, & pour le restant de sa précédente course à Compiègne, suivant ses mémoires quittancés	58	9	0
	Prêté ou plutôt donné à différens François, dont il est inu- tile de dire ici les noms, qui se sont trouvés dans la misere à Londres, qui tous m'ont touché par de bonnes raisons qui pa- roîtront peut-être mauvaises à S. E. M. le Comte de Guerchy : mais je lui en donnerai un petit état particulier : dont le total va à	30	0	0
Total de la premiere partie		832	4	11
2e. Partie Novembre 4.	Donné aux filles & domestiques de S. E. que j'ai laissés dans la maison <i>in Dover Street</i>	5	0	0
<i>Deboursés & avances faites par M. D'Eon & de son ar- gent, dont M. de Guerchy est comptable.</i>	Pour frais de mon déménagement forcé de la maison <i>in</i> <i>Dover Street</i>	4	0	0
	Pour faire monter & transporter une voiture de charbon de la maison <i>in Dover Street</i> dans celle que j'occupe <i>in Brewers- Street</i> , la quelle voiture fut arrêtée inopinément <i>in Piccadilly</i> par les ordres œconomiques de S. E. M. le Comte de Guerchy	0	13	0
	Pour petits fraix de mon emménagement	5	0	0
Décembre 9.	Païé à M. Dixwell pour l'impression & le papier roial de ma note à S. E. Claude-Louis-François-Regnier, Comte de Guer- chy, &c. &c. &c. suivant sa quittance	18	0	0
Suite & montant portés ci-après		32	13	0
		Païé		

(175)

	l.	s.	d.
Montant de l'autre part à _____	32	13	0
Païé au Sr. Padeloup pour avoir broché & couvert les exemplaires de la d ^e . note, suivant sa quittance _____	12	0	0
Pour l'expédition & le retour de deux couriers extraordinaires, munis des passeports de S. E. M. le Comte de Guerchy, & dépêchés à M. le Duc de Choiseul _____	180	0	0
^{1764.} Pour frais de papier & impression du 1 ^e . vol. in 4 ^o . de lettres mémoires & négociations du Chev. D'Eon Ministre Plénipotentiaire de France avec Messieurs les Ducs de Nivernois & de Praslin, M. le Comte de Guerchy, M. de Sainte-Foy, &c. tant au sujet de sa dépense & de sa position ministériale à la Cour de Londres, que pour servir d'éclaircissement à sa justification complete, par rapport aux démêlés qui se sont élevés entre lui & S. E. M. Regnier Comte de Guerchy Ambassadeur Extraordinaire. Ouvrage posthume, nécessaire aux jeunes ou aux vieux novices négociateurs, précédé d'une préface & accompagné d'une postface.	300	0	0
L'Auteur aiant été forcé, bien malgré lui, de publier cet ouvrage, pour se justifier au-moins dans l'esprit du public, s'il ne peut obtenir justice du <i>Triumvirat</i> , les frais du dit ouvrage ne peuvent que regarder les auteurs de l'injustice. Cette dépense sera fixée seulement ici à la somme de 300l. parcequ'on n'y comprend pas les exemplaires délivrés gratis, ci - -			
Pour la brochure du dit ouvrage païé au Sr. Padeloup - - -	30	0	0
Dépense pour mon logement, nourriture, domestiques, &c. depuis le 17 Octobre jour de l'arrivée & des hostilités de S. E. M. le Comte de Guerchy jusqu'au 17 Mars pour le soutien d'une juste guerre, cent-livres Sterl. par mois, ci _____	5000	0	0
Suite & montant portés ci-après _____	1054	13	0
			Pou.

	Montant de l'autre part à	1886 14 11
1764.	Pour la continuation de la guerre juste & légitime devant Dieu & devant les hommes que je soutiens, jusqu'au 1 ^e . Juillet, jour de la cessation des hostilités ou d'une suspension d'armes. Ce qui fait plus de trois mois & demi de campagne de guerre d'été; en conséquence cette dépense ne sera portée qu'à la somme de	} 350 0 0 <hr/> 1404 13 0
	Rapport des sommes qui seront incontestablement remboursées à M. le Comte de Guerchy	} 832 1 11 <hr/> 2236 14 11
	Laquelle somme de 2236l. 14s. 11d. Sterl. à raison d'une guinée ou 1l. 1s. pour 24l. Tournois font argent de France 51124l. 7s. 7d. 1 obole.	



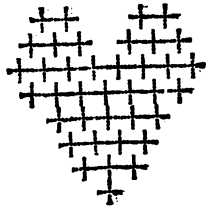
No. 13. *Etat de l'argent reçu par M. le Chevalier D'Eon Ministre Plénipotentiaire de France auprès du Roi de la Grande Bretagne.*

		l. s. d.
1763 May 22.	M. le Duc de Nivernois suivant sa lettre du 16 Juin a laissé en partant en or & en billets 600 & tant de Guinées * ci	} 600 0 0
24.	Reçu de M. le Comte de Guerchy par sa lettre du 24 Mai un billet de banque de	} 200 0 0
	Suite & montant portés ci-après	800 0 0

* M. le Duc de Nivernois par sa lettre du 16 Juin dit 600 & tant de guinées sans en fixer le nombre; le Sr. L'Escallier qui a reçu cet argent doit en savoir le montant au juste. J'observerai seulement ici que ces 600 guinées ont été comprises dans l'état général de la dépense de M. le Duc de Nivernois que le Roi a liquidé; aussi M. de Guerchy doit aujourd'hui en compter avec M. de la Borde banquier de la Cour: je ne dis cela que pour la décharge de ma conscience pour éviter les doubles emplois, & afin que Sa Majesté ne soit pas trompée dans les comptes que l'on rend à la chambre des comptes.

(177)

			<i>l.</i>	<i>s.</i>	<i>a.</i>
	Montant de l'autre part à	————	800	0	0
	Reçu de M. le Chevalier Van-Neck & Compe. ci	-- --	600	0	0
Sept. 15.	Reçu des mêmes comme dessus ci	— —	600	0	0
	Reçu des mêmes comme dessus ci	— —	600	0	0
Oct. 4.	Reçu des mêmes comme dessus ci	— —	600	0	0
			<u>3200</u>	<u>0</u>	<u>0</u>



Z z

E T A T

E T A T
DU CRÉDIT PARTICULIER

Que M. de la Borde avoit donné à M. le Duc de Nivernois,

Sur M. le Chevalier Van-Neck.

Montant du Crédit.

Sommes dont s'est prévalu M. le Duc de Nivernois.

1763.	1763.		l.	s.	d.
Janvier	Janvier 14	Pr. un reçu de M. le Duc de Nivernois	3000	0	0
1763.	Avril 11	Pr. Idem	599	1	3
Janvier	Mai 21	Pr. Solde que M. le Duc de Nivernois transferte à M. D'Eon de Beaumont	9525	18	9
1763.			13125	0	0

Je Souffigné transporte à Monsieur D'Eon de Beaumont, Ministre Résident de sa Majesté très Chrétienne auprès du Roi de la Grande-Bretagne, la somme de neuf-mille cinq-cens vingt-cinq livres, dix-huit schellings, neuf-déniers-sterling pour solde de mon crédit particulier suivant l'état ci-dessus ; & je prie Messieurs Gérard & Josué Van-Neck & Comp. de vouloir bien tenir la dite somme à sa disposition : à Londres le 21 Mai 1763.

Signé, Le Duc de Nivernois:

No.

—	£ 600	0	0.
—	200	0	0.
—	600	0	0.
—	600	0	0.
—	600	0	0.
—	600	0	0.
te monte	<u>3200</u>	<u>0</u>	<u>0.</u>

fade }	3001	12	9½
—	1404	13	0
—	<u>4406</u>	<u>5</u>	<u>9½</u>
3 }			
11 }	891	15	2
—	<u>3514</u>	<u>10</u>	<u>7½</u>
pas }	1206	5	9½
—	<u>£ 2308</u>	<u>4</u>	<u>10</u>

N^o. 16.

ETAT SÉPARÉ

De l'argent dû par la Cour à M. D'Eon.

	l.	s.	d.
1 ^o . UN capital de dix-mille-livres qu'il a emprunté en 1756 pour son premier voiage à Berlin, à Hambourg & à St. Pétersbourg, ci	10,000	0	0
2 ^o . Pour les intérêts du dit capital qu'il paie régulièrement depuis 1756, montant ensemble à	4500	0	0
3 ^o . Le paiement de la première année de pénibles travaux à St. Pétersbourg * qu'il ne comprendra ici que pour la somme de	3000	0	0

4^o. Depuis le 1 Septembre 1763 tems où M. D'Eon a été Secrétaire de l'Ambassade de France à Londres, jusqu'au 17 Avril 1763 qu'il y a eu le titre de Résident, il n'a reçu que mille écus d'appointemens † de la Cour, pour avoir travaillé nuit & jour sous les ordres de M. le Duc de Nivernois à la Paix Générale. Le public peut voir, par ce seul fait incontestable, si les plaintes pécuniaires de M. D'Eon sont légitimes.

Pendant ce séjour en Angleterre, il a dépensé plus de vingt-mille-livres de son argent ; & l'état général de sa dépense montoit à plus de dix-huit-mille-livres, quand M. le Duc de Ni-

Suite & montant portés ci-après 17500 0 0

* M. le Chevalier Douglas & M. Tercier favent les raisons particulieres qui ont retardé dans ce tems le paiement du voiage & du travail de M. D'Eon.

† Ces mille-écus d'appointement ont été distribués aux domestiques des Milords chez lesquels M. D'Eon a mangé, tant pour faire la coutume du país, que pour faire honneur à la Majesté du Maître qu'il a l'honneur de servir : car la grandeur des Rois ne se mesure que sur celle de leurs serviteurs & sujets.

A a a

vernois

Montant de l'autre part ——— i. s. d.
17500 0 0

vernois a pris la peine de le vérifier. Or comme, à cause de l'importance de la commission, l'Ambassadeur a été totalement défraïé par la Cour; il est naturel que le Secrétaire d'Ambassade soit traité de même, surtout pour une aussi petite somme vis-à-vis le grand ouvrage de la paix, & réduite à } 17000 0 0

5°. Les appointemens de Résident à Londres depuis le 17 Avril jusqu'au 3 Juillet, à raison de quinze-mille-livres tournois par an, font pour deux-mois-seize-jours ——— } 3166 13 4

6°. Les appointemens de Ministre Plénipotentiaire depuis le 3 Juillet jusqu'au 1^{er}. Janvier 1764 * que l'on porte ici à cinquante-mille-livres par an, somme la plus modique que le Roi accorde à ses Plénipotentiaires dans les Cours d'Allemagne, ce qui fait pour cinq-mois & vingt-huit-jours la somme de ——— } 24722 4 5½

7°. M. de Newille aiant reçu 24000 l. en présent de la Cour de Londres, pour y avoir apporté le traité de paix, & M. D'Eon aiant porté à Paris les ratifications du Roi d'Angleterre, il lui est naturellement dû un pareil présent par la Cour de Versailles, qui ne veut & ne doit céder à aucune Cour de l'Europe en grandeur, dignité & générosité. Or sur cette gratification de † 24 mille-livres, M. D'Eon n'a encore reçu qu'un à compte de six-mille-livres; ainsi la somme ne fera employée ici que pour celle de ——— } 18000 0 0

Suite & montant portés ci-après ——— 80388 17 9½

* M. D'Eon se réserve ici ses prétentions sur la suite de ses appointemens de Ministre Plénipotentiaire, lorsque le Roi son maître aura décidé la validité ou l'invalidité du Rappel à Griffé, à patte ou à grillage que lui a apporté S. E. M. le Comte de Guerchy.

† On n'alléguera point qu'en dédommagement du présent de 24 mille-livres, M. D'Eon ait obtenu la croix de Saint Louis; car outre que cette marque de distinction est un prix de ses services militaires, il peut opposer que M. Richard Newille a obtenu du Roi d'Angleterre pour lui & ses héritiers à perpétuité le droit de prendre le nom & les armoiries de NEWILLE DE BILLINGBRAR, & une place dans le Ministère qui lui rapporte annuellement 50 à 60 mille-livres tournois.

LETTRES qui ont rapport aux Comptes ou autres
affaires de M. le Comte de Guerchy.

Extrait de la Lettre de M. D'Eon à M. le Comte de Guerchy.

A Londrès le 14 Avril 1763.

VOUS ferez très bien, Monsieur, de faire prendre copie des dépêches de la Cour & de celles de M. le Duc de Nivernois, que vous trouverez les plus importantes. Quant à la proposition que vous faites à M. le Duc de Nivernois de laisser ici les dépêches de la Cour au lieu de les remettre au bureau à Versailles ; cette double proposition est improposable. Les dépêches originales de la Cour ne peuvent rester ici ni être remises au bureau de Versailles. Elles doivent rester & resteront entre les mains de M. le Duc de Nivernois jusqu'à sa mort, & si jamais, Monsieur, quelque Ministre vous fait une pareille proposition, vous n'aurez pas d'autre réponse à donner ; *à moins qu'à la fin de votre Ambassade, le Roi ne vous donne de sa propre main une décharge pleine & entière de tout le passé, &c.* Si on trouve à Versailles que cette besogne seroit de trop longue haleine à copier, M. le Duc de Nivernois répondra avec raison qu'elle a été bien plus difficile à composer & à exécuter en six-mois.

Je ne pourrai, Monsieur, avoir l'honneur de vous répondre que la semaine prochaine d'une façon certaine sur les franchises de vos douanes pendant votre Ambassade à Londrès, parceque pour répondre sûrement il faut être instruit positivement, & on a ici bien de la peine à avoir des réponses douteuses. Un pirronisme affreux régné souvent dans toute sorte de Ministère & cela arrive de tems en tems & suivant les occurrences dans celui d'Angleterre.

Je ne vous parle point des nerfs, de l'œil, & de la santé de M. le Duc de Nivernois, parceque cette dernière est affreuse, & dans un état d'anéantissement qu'il n'y a que le repos qui puisse la rétablir. Je ne vous parle point non plus de la mienne, parcequ'elle est misérable & en consommation. L'intérêt que vous voulez bien y prendre seroit seul capable de me donner des forces, mais
elles

elles me manquent quoique le courage d'esprit ne m'ait jamais manqué jusqu'à présent. J'ai été faigné deux-fois, purgé trois-fois & je suis toujours accablé de bile & de foiblesse. Je ne puis rendre compte moi-même de mon état, je n'en ai jamais ressenti un pareil. Je ne reste ici que par reconnoissance des anciennes bontés de M. le Duc de Praslin, de celles de M. le Duc de Nivernois, & par l'envie que j'ai de pouvoir vous être utile & mériter les vôtres un jour, autrement le Ministre des affaires étrangères auroit beau me faire un bon traitement, je donnerois encore le double si j'étois riche pour avoir le BONHEUR & L'HONNEUR de ne rien faire. Tout ce que je désire c'est de dormir du sommeil de la Fontaine éloigné des affaires, de la Cour, & de la ville. Si M. le Duc de Praslin doutoit de ma franchise à cet égard, il me feroit grand plaisir de la mettre à l'épreuve, ce seroit le seul-moyen de me rendre la santé.

On espere que le Roi d'Angleterre nommera dans une huitaine de jours son nouvel Ambassadeur en France. On croit toujours que ce sera Milord Hertfort Chevalier de l'ordre de la jarretiere & pere de six-filles & de six-garçons vivants, sans compter ceux qui viendront ; Miledi Hertford étant encore grosse & jeune. Ce Seigneur parle très bien le François, son caractère est très propre à entretenir la paix si heureusement rétablie entre les deux-nations. Il est très poli, très doux, des plus aimables, & de la même & illustre famille de la belle Seymour, une des femmes sans tête de ce Roi sans cœur, je veux dire, d'Henri VIII.

J'ai l'honneur d'être avec respect, &c.



Extrait de la Lettre de M. D'Eon à M. le Comte de Guerchy.

A Londres le 8 Juin 1763.

Monfieur,

LE départ de M. le Duc de Nivernois & son arrivée à Paris m'ont rendu un peu paresseux sur mon devoir envers vous, & sur les détails

B b b

tails

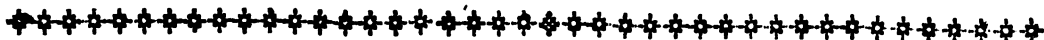
tails de vos arrangemens ici. Mais tout ce que j'aurois pu avoir l'honneur de vous écrire là-dessus auroit été superflu, puisque vous possédez M. le Duc de Nivernois qui vous aura instruit plus exactement de la situation de toutes choses ; & d'après les conférences que vous aurez ensemble, j'agirai conformément à vos intentions.

J'ai reçu, Monsieur, le billet de 190 Louis que renfermoit la lettre dont vous m'avez honoré le 24 il sera employé par M. Lescallier & Hugonet à la dépense de la maison par un compte bien en règle & avec toute l'œconomie possible, car je me pique d'être avare de l'argent d'autrui. Aussitôt après le départ de M. le Duc de Nivernois j'ai réformé les secondes tables qui sont toujours les abîmes des maisons, j'ai congédié honnêtement toutes les personnes qui, alléchées par la bonne chère Françoisise, avoient pris l'habitude d'y venir souvent en goûter sous le règne heureux de M. le Duc de Nivernois. Il n'y a plus qu'une seule table pour moi & vos Secrétaires, qui est simple & bonne ; & si par hasard ou par la force des circonstances, je suis obligé de recevoir quelques étrangers, François ou académiciens de Paris qui sont ici en grand nombre, ils seront obligés de se contenter de la table telle qu'elle est, ou de n'y pas revenir, mais j'apprends que cette table ne soit encore trop bonne, puisqu'ils y viennent assez souvent : ils me font tous beaucoup d'honneur & de plaisir, ma seule crainte est le contrôle de la dépense.

On m'a assuré que vous auriez, Monsieur, vos franchises pour votre premier établissement & même qu'on ne vous refuseroit pas les passeports pour les choses dont vous pourriez avoir besoin par la suite, POURVU QUE CES CHOSES SOIENT UNIQUEMENT POUR VOTRE MAISON.

Je ne vous parlerai point d'affaires, puisque vous lisez les dépêches de la Cour, il me seroit d'ailleurs bien difficile de vous en parler, car depuis longtems il ne s'en présente point d'essentielles ; & j'en suis presque fâché parceque j'aimerois bien mieux avoir à écrire à la Cour sur des affaires que sur des riens. Il est vrai que depuis le départ de M. le Duc rien ne me paroît intéressant ici. Son absence est cruelle pour bien du monde & pour moi

moi en particulier ; IL ME FAUT TOUTE VOTRE PRESENCE, & VOTRE PRESENCE PROMTE POUR NE POINT RETOMBER DANS LA MELANCOLIE.



Extrait de la Lettre de M. D'Eon à M. le Comte de Guerchy.

A Londres le 12 Juillet 1763:

Monsieur,

IL est inutile de prévenir les Seigneurs de la trésorerie du départ de vos effets ; il suffira, lorsque les effets seront arrivés, que j'en donne avis à M. le Comte de Greenville premier Seigneur de la trésorerie. Alors, mais pas plutôt, il expédiera les ordres nécessaires aux commissaires de la douanne, & j'enverrai le S. Lescallier les retirer. L'affurance qu'on vous a donné, qu'il étoit nécessaire d'adresser à une compagnie de commerçans à Londres tous vos effets, est un piège qu'on vous tend pour vous surprendre & couvrir de votre nom quelque projet de fraude, *ce à quoi vous devez bien prendre garde pour ne point causer aucun déshonneur, qui rejailliroit sur votre Ambassade.* Le gain modique d'une commission pour les effets que vous lui adresseriez, n'a pu être un motif assez puissant pour porter une compagnie telle que celle que vous me nommez à faire auprès de vous cette démarche, si elle n'eut eu des vues *ultérieures* & plus étendues ; mais sans m'arrêter à les approfondir, je me contenterai de vous prouver la futilité de sa proposition & le danger qu'il y auroit de l'accepter.

1^o. Il n'y a pas un seul marchand à Londres qui soit en état de faire lui-même l'entrée à la douanne de ses propres effets ; il est obligé, ainsi que tous ceux qui ont des droits à y paier, sans en excepter les directeurs & le Secrétaire de la douanne-même, d'avoir recours à des commis préposés & gagés par le gouvernement pour faire l'entrée de toutes les marchandises & en calculer les droits qui sont extrêmement compliqués, parcequ'il n'y a pas un seul article de marchandises, qui ne soit sujet à plusieurs droits imposés en différens tems, à mesure que les besoins de l'état l'ont exigé.

2^o. *Vos*

2^o. Vos effets, pour jouir sans aucun reproche du privilège de franchise, doivent non seulement paroître être à vous, MAIS ENCORE ÊTRE POUR VOUS RÉELLEMENT OU UNIQUEMENT POUR VOTRE SUITE & le tout doit être adressé à vous-même directement, car si l'on soupçonnoit que le marchand en eût parmi les vôtres, c'en seroit assez pour autoriser avec raison les commissaires de la douanne à suspendre l'exécution de l'ordre de la trésorerie. Ainsi ce marchand qui prétend que vous êtes dans la nécessité de lui adresser vos effets ne peut agir en son nom, ni par lui-même. La seule nécessité que j'y voie ; c'est l'occasion qu'il cherche de faire passer de la contrebande & de vous faire païer une commission qui se fera plus aisément sans lui, que s'il s'en mêle. Tout cela ne serviroit qu'à compromettre votre caractère, soit en faisant servir votre nom à une fraude, soit en vous mettant aux prises avec le gouvernement par les difficultés qui en résulteront nécessairement, * ce qu'un ambassadeur surtout d'un grand prince doit éviter avec beaucoup de soin & de scrupule ; ainsi, monsieur, je me flatte que vous ne désapprouverez pas mes représentations & que vous voudrez, qu'à l'arrivée de vos premiers effets, je fasse suivre la route qu'on a tenu jusqu'à présent sous l'heureux ministère de M. le Duc de Nivernois.



Extrait de la Lettre de M. D'Eon à M. le Comte de Guerchy.

A Londres le 19, Juillet 1763.

Monsieur,

J'AI l'honneur de vous envoyer ci-joint deux-états, l'un de votre maison, l'autre de la dépense du mois de Juin montant à la somme de 176l. 2s. 7d. Sterl. qui fait argent de France celle de 4025l. 16s. Je ne vous envoie

* Si d'après les deux-lettres ci-dessus & plusieurs autres avertissements que j'ai pris la liberté de donner à M. l'Ambassadeur, S. E. a essuyé quelques petits désagréments aux douannes de Londres, tant pour l'immensité de ses effets que pour la contrebande que plusieurs de ses gens ont fait entrer ; si par parenthèse S. E. a été forcée de renvoyer en France un vaisseau moitié chargé de vin, je supplie le lecteur de décider si c'est ma faute ; quant à ce qui me regarde personnellement, je puis défier toute la France & toute l'Angleterre de me prouver que j'aie fait entrer pour une guinée de contrebande depuis que je suis à Londres.

point

point les pièces justificatives de cet état, parcequ'elles feroient un trop gros volume, mais j'aurai l'honneur de vous les remettre lorsque vous serez ici, elles sont entre les mains du Sr. Lescallier. D'ailleurs elles pourront aussi servir de document à votre maître-d'hôtel, lorsqu'il arrivera. Vous trouverez peut-être, Monsieur, que cette dépense monte un peu haut, cependant elle a été réglée avec la plus scrupuleuse économie; & pour vous en convaincre, vous n'aurez qu'à jeter les yeux sur les comptes de M. le Duc de Nivernois dont la dépense, toute considérable qu'elle puisse vous paroître, l'eut été encore bien plus, s'il eut eu ici sa famille. Lorsque vous serez sur les lieux, vous verrez par vous-même qu'on ne vous dit rien de trop.

J'ai envoié deux-fois, Monsieur, chez Milord Winchelsey pour lui demander quand il comptoit réellement sortir de la maison; on n'a pu lui parler, & depuis quelques jours il est parti pour sa campagne. Ainsi comme j'ai vu qu'il n'y falloit plus compter, j'ai fait dire au tapissier de Milord Holland, que vous pourriez arriver vers la fin d'août, ou au commencement de Septembre & il m'a assuré qu'elle seroit prête pour ce tems - -



Extrait de la Lettre de M. le Comte de Guerby à M. D'Eon.

A Paris ce 4 Août 1763.

VOUS avez raison de croire que je trouverois un peu chere la dépense du mois de Juin que vous m'avez envoiée, elle m'a même paru **EX-TREME***, ET ME FEROIT FREMIR PAR LA SUITE, si je n'espérois pas que dans la proportion, elle n'ira pas à beaucoup près si haut. Tachez aussi, je vous prie, que d'ici à mon arrivée elle ne soit pas si forte. Je soupçonne que ce Lescallier est un dépensier, &c.

* Cette dépense extrême montoit à 176l. 2s. 7d. pour nourrir vingt-deux personnes tant maîtres, qu'officiers & domestiques, & l'écurie de huit ou dix-chevaux. ↓

Lettre de M. D'Eon à M. le Comte de Guerchy.

A Londres le 26 Août 1763.

Monfieur,

J'AI l'honneur de vous informer que Messieurs le Chevalier Van-Neck & Compagnie me remirent hier 600l. Sterl. que je leur avois demandées & dont je leur ai fourni mon reçu. J'avois besoin de cette somme, tant pour fournir à la dépense courante qu'aux frais considérables que j'aurai à faire paier à l'arrivée des deux navires chargés de vos équipages, & que j'attends d'un jour à l'autre, puisque je reçois dans ce moment avis de M. le Moine de Rouen qu'ils étoient partis le 21 de ce mois. J'ai tout lieu de présumer, Monsieur, que vous aviez calculé que la somme que M. le Duc de Nivernois m'avoit laissée, jointe au billet de banque que vous avez eu la bonté de m'envoyer, seroit plus que suffisante pour fournir à la dépense courante jusqu'à votre arrivée, & en effet je n'aurois pas été obligé de recourir si tôt à M. Van-Neck, si j'eusse été remboursé de différentes commissions & principalement pour M. le Duc de Choiseul, M. le Comte de Stainville & M. Parent premier commis des finances. Je ne fais point de dépense qui ne soit indispensable. J'en fais tenir des comptes bien exacts par le Sr. Lescallier, je vous les remettrai & folderai à livres, sous, & deniers à votre arrivée à Londres.

Nous avons eu ici, Monsieur, le 19 de ce mois un ouragan terrible qui étoit mêlé de tonnerre, d'éclairs & de grêle. Il paroît avoir été général & sur terre & sur mer. Chaque jour on lit dans la gazette des récits lamentables des ravages qu'il a fait dans les villes, dans la campagne & sur les côtes. Je vous félicite de ce que les deux vaisseaux chargés de vos effets étoient encore dans la riviere le jour de cet ouragan.

P. S. Je vous supplie de présenter mes respects à Madame la Comtesse de Guerchy. J'ai diné aujourd'hui chez Milord Hertford avec le corps diplomatique où étoient aussi Milord Sandwich, Milord March & plusieurs autres Seigneurs. Nous avons bu à la Santé de l'ancien & du nouvel Ambassadeur. Hier jour de Saint Louis, Milord Hertford & Milord March

me

nous nous trouverions dans un grand embarras, attendu qu'il faut quitter avant la fin de Septembre la maison de M. le Duc de Nivernois : enfin je ferai pour le mieux.

XX

Extrait de la Lettre de M. le Comte de Guercby à M. D'Eon.

A Paris ce 14 Septembre 1763.

JE ne viens que d'apprendre, Monsieur, qu'une grande lettre, que je vous ai écrite, il y a quelque tems en réponse à celle où vous m'aviez envoié différens états de dépense, n'étoit point encore partie ; je l'avois remise ici à M. le Duc de Praslin, sur ce qu'il m'avoit dit qu'il comptoit vous envoier un courier, pour rapporter des pillules à Madame Victoire ; mais il m'a dit ces jours-ci, n'en avoir point expédié sur ce qu'il avoit su que cela ne pressoit pas : voilà ce qui est cause, que vous n'aurez point reçu de lettres de moi, par la poste, comme je vois par votre lettre du 6 que vous y attendiez : il y en avoit une de Madame de Guercy, pour Cachet dans la mienne, qui lui expliquoit nos intentions, relativement à l'article d'une maison à louer dans le voisinage de celle de Milord Holland, la sienne ne pouvant pas tous nous contenir, selon ce qu'il m'avoit aussi mandé en m'ajoutant qu'il en avoit trouvé une dans le voisinage, contenant deux appartemens, de trois-pièces chacun, qu'il destinoit à Mrs. de Blosset, d'Alonville & Monin & de quoi loger cinq-domestiques, pour LE PRIX DE 3 PIECES & DEMIE PAR SEMAINE, CE QUI M'AVOIT PARU UNE DEPENSE UN PEU FORTE à FAIRE, & me faisoit préférer de loger dans la maison de Milord Bateman, ce qui ne pourroit pas tenir dans celle de Milord Holland, après nous être *toutes fois entassés*, dans cette dernière : c'est à ce parti que je me propose de m'en tenir, ou *de louer tout au plus deux-chambres*, dans le voisinage de Milord Holland, ce qui ne sera pas vrai-semblablement *un objet de loier aussi considérable* que celui dont Cachet me parle.

.
.
.

Il n'est pas douteux, que cachet ne pouvoit pas se charger, ainsi qu'il vous l'a dit, de la dépense de la maison, aiant d'autres occupations dans ce moment-ci, & d'ailleurs ce n'est pas-là sa partie; ainsi il faut que Hugonet continue à en être chargé, jusques à l'arrivée de mon maître-d'hôtel que je fais partir dimanche prochain, avec quelques autres de mes gens, & mes chevaux; quant à moi je ne prévois pas que je parte avant le 1^{er}. Octobre au plutôt; je vous le manderai plus positivement d'ici à ce tems-là.

Nota.

On a eu une attention particuliere de suivre exactement l'ortographe & la ponctuation de L'ORIGINAL.



Lettre de M. D'Eon à M. le Comte de Guerchy.

A Londres le 22 Septembre 1763.

Monfieur,

SUIVANT ce que j'ai eu l'honneur de vous marquer par ma lettre du 6 de ce mois, & sur l'assurance positive que me donna Cachet que vous ne pouviez absolument vous passer d'une autre maison, j'en ai loué une toute meublée dans le voisinage de celle de Milord Holland; & Cachet en a signé l'agrément avec le propriétaire le 15 de ce mois pour trois-mois certains, au prix de 5 guinées par semaine. Elle n'est point chere à ce prix, vû la saison où nous entrons; il y a cinq-lits de maîtres & quatre de domestiques. J'irai m'y établir avec la Secrétairerie jusqu'à votre arrivée, alors vous en disposerez comme vous le trouverez bon, mais vous ne pouvez pas vous passer de cette maison. La vôtre dans Soho-Square ne sera pas en état de recevoir un seul domestique que les réparations ne soient faites, d'ailleurs Milord Winchelsey l'occupe encore & votre bail ne doit commencer qu'à Noel. Je vous prie de suspendre votre jugement sur toutes choses jusqu'à votre arrivée ici, *alors bien loin de blâmer, vous remercirez ceux qui vous*

D d d

ont

ont servi malgré vous. On s'expose toujours à de fortes erreurs, lorsqu'on prétend juger, de 100 lieues de distance, d'un païs qu'on ne connoît pas.

Pour subvenir, Monsieur, aux frais de vos équipages & à 300*l. sterling* que *Cachet* m'a demandées, tant pour païer quelques meubles qu'il a achetés du *Sr. Lescallier* que d'autres qu'il a fait faire, j'ai été obligé d'avoir recours à la caisse de *Mrs. Van-Neck* pour 600*l. sterling* qu'ils m'ont données sur mon reçu, & dont vous aurez la bonté de vous entendre avec *M. de la Borde*, j'aurai besoin d'y avoir encore recours dans peu pour fournir à la dépense courante.

*J'ai l'honneur de joindre ici l'état de celle du mois d'Août, & un petit état de dépense qui en est extrait, montant à 931*l. 2s.* argent de France qui doit vous être remboursé par M. le Duc de Choiseul qui a ce département.*

J'ai l'honneur d'être, &c.

P. S. J'ai prévenu, Monsieur, *Milord Hertford* que vous vous disposiez à partir dans les premiers jours du mois prochain, il arrange en conséquence son départ pour ce tems. D'ailleurs le Roi d'Angleterre le presse aussi pour partir. *Je désire, Monsieur, avec empressement l'arrivée de votre excellence afin qu'elle puisse juger de tout par elle-même, & pour n'être plus chargé du soin, des inquiétudes & de la dépense d'une grosse maison, qui me tourmentent cent-fois plus que les affaires politiques. J'aimerois cent-fois mieux faire un traité qui partagea & divisa le monde en autant de souverainetés qu'il y a de petits Princes en Allemagne & en Russie, que de faire faire des états de dépense de maison qui ne m'appartient pas; on est à chaque moment dans le cas d'être controllé, malgré l'envie & les soins que l'on apporte pour bien faire.*



Lettre de M. le Comte de Guerchy à M. D'Eon.

A Paris ce 4 Octobre 1763.

J'A I reçu, Monsieur, votre lettre du 22 du mois passé avec tous les états qui y étoient joints. Comme je suis fort pressé dans ce moment, voulant faire

faire partir cette lettre par la poste d'aujourd'hui, je n'entrerai dans aucun détail, & me bornerai seulement à vous envoyer une lettre qui m'avoit été adressée à Londres & que vous m'avez renvoyée; je crois qu'il est nécessaire, qu'elle vous parvienne incessamment, pour faire retirer le vin dont il est question dans cette lettre, & pour faire paier ce qui se trouvera dû selon les papiers qui l'accompagnent.

Je n'avois pas fait attention que, si j'envoiois loger quelqu'un dans la maison de Milord Bateman dès à présent, je serois dans le cas de lui paier le quartier d'Octobre, au lieu de ne commencer qu'à Noel comme le porte mon bail, je vous remercie bien sincerement de m'en avoir fait faire la remarque; ainsi je trouve effectivement que vous m'avez fait faire un bon marché en louant un logement, au lieu de cela, dans le voisinage de Milord Holland.

Je comptois partir le 5 ou le 6. comme je vous l'avois mandé: mais le départ de la famille roïale dans ce même tems pour Fontainebleau & celui du Roi de Pologne pour retourner en Lorraine ne me laisseroient pas de chevaux, ainsi je me suis déterminé à ne partir que le 8 pour aller coucher le même jour en Picardie chez M. d'Hautefort, le 10 à Lisles, le 11 à Dunquerque, où je crois que je serai forcé de séjourner au moins deux-jours, avant de me rendre à Calais.

Je prévois que cette lettre-ci fera ma dernière, à moins de quelque changement nouveau, ce que je ne présume pas.

Je vous prie Monsieur, de ne pas douter des sentimens d'estime & d'amitié* que je vous ai assuré avoir pour vous.

Lettre

* Je me contenterai de faire ici la simple observation que M. de Guerchy me prie par cette lettre du 4 Octobre de ne pas douter des sentimens d'estime & d'amitié qu'il a pour moi; & mes lettres de rappel & de disgrâce sont aussi du 4 Octobre. M. le Comte de Guerchy allégueroit en vain qu'il l'ignoroit, lorsqu'il m'a écrit; puis qu'il m'a marqué précédemment (par sa lettre du 4 Septembre, voyez pag. 76.) en propres termes ce qui suit, *depuis que nous sommes au monde, M. de Choiseul Merle & moi n'avons rien eu de caché l'un pour l'autre dans les choses qui nous intéressent réciproquement & j'ai de plus beaucoup de raisons pour lui communiquer tout ce qui a trait à mon Ambassade, ainsi* dan.

Lettre de M. D'Eon à M. le Comte de Guerchy.

A Londres le 10 Octobre 1763.

Monfieur,

J'A I l'honneur devons envoïer ci-joint *l'état de la dépense de votre maison pour le mois de Septembre, qui sera le dernier que j'aurai à vous envoïer*, puisque Mignot votre maitre-d'hôtel qui est arrivé le 30 s'est chargé, dès le lendemain, du ménage. Je souhaite qu'il s'en tire à votre satisfaction : j'auerois bien désiré qu'il fût arrivé au commencement de Juin au lieu de la fin de Septembre, cela m'aueroit évité bien des embarras & des tracasseries. Je suis charmé qu'Hugonet en soit débarassé. Mignot m'a demandé *Cent-guinées* que je lui ai données & dont il m'a fait son reçu. J'eus encore recours Vendredi dernier à Mrs. Van-Neck & ce pour de l'argent, & ils me donnerent £600 sterling dont je leur fournis mon reçu à l'ordinaire ; ils s'en feront prévalus sans doute dès le même jour sur M. de la Borde qui s'en entendra avec vous. *Ne soyez point inquiet sur tout l'argent que j'ai pris, je vous en tiendrai un compte fidele ; il ne s'est fait de dépense que celle qui étoit inévitable, & que vous trouverez telle vous-même, lors que vous serez ici.*

Sur la dépense de ce mois, il y a un article de 18l. 18s. Sterl. ou 432l. argent de France *pour le compte de la marine* & qui doit vous être remboursé par le ministre de ce département, & pour cet effet, j'ai l'honneur de vous en envoïer ci-joint l'état détaillé avec les pièces justificatives.

Je ferai peut-être partir avec le courier de M. le Duc de Praslin que j'expédie, Hugonet qui vous attendra à Calais avec deux-paquet-bots que j'avois

dans le même jour & dans le même moment M. Regnier de Guerchy avoit dans sa poche gauche de l'estime & de l'amitié pour moi, & dans sa poche droite il avoit la haine & la disgrâce pour moi. Il faut être en vérité de BIEN GRANDS MINISTRES pour pouvoir comprendre tout le sublime de ce tripotage politique. Ce qu'il y a de certain c'est que le Roi mon Maître n'a pas été instruit du rappel de son Ministre à Londres. C'EST UN ORDRE GRILLE', dit M. le Comte de Guerchy, ce terme est plus neuf à mon oreille que le mot ULTERIEUR ne l'a été à celle de son Excellence, chez Milord Halifax. Elle peut aller Griller qui bon lui semblera ; pour moi je ne me laisse pas rotir si facilement.

donné

donné ordre qu'on tint prêts, l'un pour vous, l'autre pour vos équipages ; & vous trouverez à Douvres le Sr. Lescallier qui désire fortement de vous y aller trouver & qui vous y fera d'une grande utilité. Pour moi, j'attendrai ici avec empressement votre arrivée, pour vous y recevoir, & vous renouvelles les assurances du très respectueux attachement avec lequel j'ai l'honneur d'être.

Monfieur, votre, &c.



Lettre de M. D'Eon à M. le Duc de Praslin.

A Londres le 15 Février 1764.

Monfieur le Duc,

J'AI l'honneur de vous envoie ci-joint un exemplaire imprimé de toute ma correspondance particuliere, tant avec vous qu'avec vos amis. Convenez à présent, Monfieur le Duc, que vous avez pris bien mal à propos de la mauvaise humeur contre moi.

Ma premiere épître suppliant vous aura fait croire que j'avois peur. Ma seconde respectueuse vous aura fait imaginer que j'étois vaincu. Ma troisieme Ministériale vous sera parvenue dans un accès de goutte, & comme vous aurez dit alors NON à mes demandes, vous vous êtes persuadé depuis qu'il étoit de votre honneur de ne pas dire OUI par la fuite.

Si vous n'étiez pas Ministre, Monfieur le Duc, peut-être vous demanderois-je pardon, parceque naturellement j'aime & respecte le nom de l'illustre maison de Choiseul : mais vous êtes Ministre, & vous n'avez pas raison, ainsi je ne puis vous demander pardon ; surtout lorsque je suis en Angleterre, où vous devez savoir que l'on dit assez fréquemment aux Ministres qu'ils ont tort.

E e e

Si

(198)

Si un retour de bon cœur vous porte cependant à mettre le passé en oubli, & à rendre plus de justice à mon ancien attachement pour votre personne, à la franchise de mon caractère, à la droiture de mes actions & au désintéressement de ma conduite, (j'en accepte l'augure) vous me trouverez toujours prêt à servir mon Roi & ma patrie. Mais si votre cœur est irrité & endurci à mon égard, je me passerai d'autant plus facilement d'absolution, que j'y suis accoutumé depuis plus longtems.

Je suis avec respect,
Monsieur le Duc,

Votre très humble & très obéissant serviteur,

Signé, Le Chevalier D'EON.

Lettre de M. D'Eon à M. le Duc de Choiseul.

A Londres le 15 Février 1764.

Monsieur le Duc,

JAI eu l'honneur de vous instruire, dès la fin d'Octobre dernier de la guerre injuste, que M. le Comte de Guerchy m'a déclarée dès le moment de son arrivée : je fais que vous en avez gémi, la lettre dont vous m'avez honoré le 14 Novembre, en est une preuve bien authentique : mais votre cousinage avec M. le Duc de Praslin, qui par la hauteur & la dureté de son caractère, [que les gens honorent du beau nom d'austérité] gâte tout l'éclat de votre ministère ; & des raisons particulières vous auront sans doute empêché de me faire rendre la justice qui m'est due & qui est dans votre cœur.

Je sens, Monsieur le Duc, les obstacles de Cour qui vous retiennent, & qui rendent muette aujourd'hui toute votre ancienne bienveillance pour moi. J'en conserverai néanmoins toute la vie la plus parfaite reconnaissance, & c'est cette même reconnaissance qui m'a retenu jusqu'à présent dans les bornes

bornes de la modération, de la patience de l'espérance d'une décision sur ma position présente. Les dépêches que j'ai adressées à M. le Duc de Praslin, pendant le cours de mon petit Ministère, déposeront un jour en faveur de mon zèle & de mon attachement sans bornes pour le Roi & ma patrie; elles déposeront contre la triste expérience que j'ai faite que les avis qu'on lui donne passent pour des crimes, toutes les fois qu'on ne lui est point *ou plus* agréable.

Mon attente a donc été trompée; & forcé par la somme des injustices révoltantes que j'éprouve, par la suppression de ma pension sur le trésor royal, & par la multitude d'ennemis que mon zèle, aveugle sans doute pour la patrie, ou que des envieux & des traîtres à cette même patrie ont élevé contre moi; forcé, dis-je, par des circonstances aussi violentes, je me trouve dans l'accablante nécessité de vous supplier de me faire la triste grace de m'envoyer une permission du Roi, pour moi & deux de mes cousins, afin de passer au service d'une puissance étrangère.

C'est en vérité, Monsieur le Duc, avec un cœur brisé de douleur, que nous quittons le service d'un si BON MAÎTRE, POUR LEQUEL NOUS DECLARONS ET PROTESTONS DEVANT LE PUBLIC, QUE NOUS DESIRONS, AVEC LA PLUS GRANDE SINCE'RITÉ DE CŒUR, DE REPANDRE JUSQU'A LA DERNIERE GOUTE DE NOTRE SANG. Mais il ne nous est plus permis que de former des vœux pour son bonheur & celui de son peuple.

La plupart de ses *valets*, grands Seigneurs, sont si mauvais, qu'à leurs yeux c'est un crime pour un simple gentilhomme de campagne, d'être né avec de l'élevation dans l'ame, & un courage intrépide dans les actions lorsqu'il s'agit du service du Roi & de la patrie.

Ma démarche cessera de vous étonner, Monsieur le Duc, lorsque vous vous rappellerez que, *là où il n'y a point de patrie, il n'est plus de citoyen.*

Je suis, avec un profond respect,

Monsieur le Duc,

Votre très humble & très obéissant serviteur.

Signé, Le Chevalier D'EON.

Lettre.

Lettre de M. D'Eon à M. le Duc de Nivernois.

A Londres le 15 Février 1764.

Monsieur le Duc,

C'EST à vous-même à qui j'ai l'honneur d'adresser la lettre ci-jointe à cachet volant que j'écris, non les yeux baignés de larmes, mais avec un noble désespoir à M. le Duc de Choiseul ; toute ma confiance est dans votre tendre amitié pour moi, & toute ma crainte est dans la foiblesse de votre cœur pour vos pauvres amis de trente-ans. C'est vous, Monsieur le Duc, qui m'avez plongé dans le labyrinthe sans le vouloir ; daignez m'en tirer, si vous le pouvez ; c'est vous qui à votre départ avez fait tout le bel arrangement * qui a manqué ruiner la bourse de votre ami Guerchy, arrangez-le, si vous le pouvez, & en conscience faites-moi rendre justice. Depuis le mois de Juillet dernier je l'attends avec une patience qui peut servir d'exemple au fujet le plus soumis, soumis sans bassesse, & vertueux sans crainte.

Si la puissance de mes ennemis est si forte qu'il vous soit impossible de rompre la chaîne de l'erreur, du mensonge & de l'iniquité, la seule grâce que je vous demande aujourd'hui, ainsi qu'à M. le Duc de Choiseul, c'est de m'envoier une permission du Roi, qui me donne la liberté, ainsi qu'à deux de mes Cousins, de nous choisir une patrie & de nous attacher au service d'une puissance étrangère. C'est avec un cœur plongé dans l'amertume de la douleur la plus vive, que nous sommes forcés à cette dernière extrémité. Personne ne désireroit plus que nous de répandre jusqu'à la dernière goutte de notre sang pour le service *d'un Roi que nous adorons & d'une patrie que nous chérissions*. Nous avons fait nos preuves en plus d'une occasion & nous serions trop heureux de nous y trouver encore ; mais puisque dans ma chère patrie les désordres & les abus sont changés en loix, que les mœurs y sont corrompues par l'avilissement des âmes, & que les ressorts de l'état sont relâchés par la mollesse, la volupté & la satiété des richesses ; puisque dans ce temps malheureux, l'image auguste de la vertu ne paroît plus qu'un fantôme menaçant,

* Voyez première partie, pag. 59, 60, 69, 70, 79, &c.

naçant, & que celui qui ose la louer & la pratiquer est traité comme l'ennemi de sa patrie ; puis qu'enfin mon zele, mes services & mon désintéressement sont des crimes pour moi dans mon païs, il faut que je cherche malgré moi un païs où j'aurai la liberté d'être impunément *un citoyen vertueux*. Ce païs est tout trouvé pour moi, Monsieur le Duc, vous le connaissez & je ne vous le dissimulerai pas. La décision de M. le Duc de Choiseul me décidera à rester *bon François* ou à devenir *bon citoyen d'un autre état*. Dans la position où des ennemis grands, cruels, & injustes m'ont réduit, il n'y a point de milieu, *aut Cæsar aut nihil*.

Lorsque l'on apprendra en France à ne pas confondre l'or avec l'honneur, la nation commencera à soupçonner que la pauvreté honnête peut avoir un prix, & que la fortune accorde un nouvel avantage pour devenir grand, à celui qu'elle fait naître pauvre. On se plaint que tout a dégénéré ; que peut-on attendre d'un peuple pour qui l'or est le premier des biens ; où l'esprit mercénaire anéantit tout principe noble, où tout est marchandise jusqu'à la vertu, où dès que l'on a en sa faveur la simple apparence d'une bonne action, s'il s'en fait encore, on se hâte d'en demander le salaire en argent ; voilà le germe de la destruction ; point de mœurs, point d'état. Vos vils métaux ne font que retrécir les ames & les tuent avant qu'elles soient nées ; la considération & l'honneur seuls les élèvent & les agrandissent : qui ne seroit indigné de voir les grands pendant la guerre plus avides d'enlever l'argent de l'ennemi que de surprendre des villes & de gagner des batailles ; éblouis pendant la paix du luxe des financiers, se rabaisser jusqu'à ne désirer plus que de l'argent & faire un trafic honteux entre ceux qui ont besoin de protection & ceux qui en ont à vendre ! Le vieil honneur est dépéri avec l'abatardissement des races ; la noblesse n'a plus cet orgueil généreux * qui s'indigne des bassesses & qui s'élance à la gloire par la vertu. L'exemple corrupteur d'une opulente oisiveté est venu frapper de trop près des ames qui ne devoient être occupées que de travaux, de combats, de sang versé pour la patrie, de sacrifices pour l'état & pour le Roi.

* Je connois cependant encore quelques gentilshommes François de la vieille Roche, & je vous citerai entre autres le Duc de Briffac.

C'est ainsi, Monsieur le Duc, qu'en arrosant des larmes de ma douleur amere vos mains & votre tête couronnée de myrthes & de lauriers poétiques & pacifiques, je vous envoie mon testament politique contre une nation que j'aime à la rage malgré tous ses deffauts ; & je serois bien fâché qu'elle me forca de lui crier, *ingrata patria non habebis ossa* ; je finirai par ce passage remarquable du testament de BACON. *Je laisse, dit-il, & je legue mon nom & ma mémoire aux nations étrangères, car mes concitoïens ne me connoîtront qu'après ma mort.*

Je suis avec respect,

Monsieur le Duc,

Votre très humble & très obéissant serviteur,

Le Chevalier D'EON.

P. S. Je présente mon respectueux hommage à Madame la Duchesse de Nivernois & à Mesdames les Comtesses de Gisors & de Rochefort.

M. le Comte de Guerchy ne m'a pas encore fait remettre votre portrait ; c'est apparament parcequ'il est persuadé que j'aime bien l'original qu'il veut me priver du plaisir de la ressemblance. En attendant, je vais vous envoyer le carton des cent-exemplaires de votre portraiture d'après Ramsay, gravés en maniere noire autrement dite *mezzo-tinto*, lequel carton s'étoit perdu dans mon décampement militaire, & qu'on vient de retrouver dans ma tente ; car vous devez voir par mes lettres que je suis dans un camp-volant.



SECONDE PARTIE
L E T T R E S

Relatives aux Intérêts particuliers

D U

CHEVALIER D'ÉON

Pendant son Séjour à Londres

L'innocente amitié de la terre exilée
Retourna dans le Ciel, où Dieu l'a rappelée.
Son nom seul est resté : l'espoir, l'ambition,
Le plaisir, l'intérêt ont emprunté son nom.

Tous deux d'une même ame ils furent la moitié :
Mais souvent leur amour troubla leur amitié.

MENAGE.



Copie de la Lettre de M. le Duc de Brissac, à M. le Duc de Nivernois.

à Brissac, ce 1 Octobre 1762.

EN vérité, Monsieur le Duc, ce n'est pas d'aujourd'hui que vous complétez ma joie par la distinction dont vous jouissez en notre nation, elle est bien satisfaite de voir ses intérêts en vos mains spirituelles. Vous êtes reconnu le bouquet favori de la vertu, j'en fais grande fête à mon cœur votre allié. Je prie votre santé d'être rassurante aux travaux de votre gloire si couvée d'embarras; soiez heureux dans les prééminences que vous donne l'opinion générale. Je souhaite à de prompts préliminaires la course de mon fils vers son beaupere. La Ste. émanation de vous si guirlandée de charmes qui allument ma vétusté m'a écrit la lettre la mieux pensée. Ma chere petite n'a que faire de douter de l'amour le plus tendre, & le mieux ordonné à mes sentimens. Vivez en bonne santé pour la paix de la mienne; on ne peut vous aimer & estimer mieux que je fais.

J'ai l'honneur d'être,

Monsieur le Duc,

Votre très humble, & très obéissant serviteur,

Signé, Le Duc de Brissac.

P. S. Je vous recommande M. D'Eon, mon fils m'a dit que c'étoit un véritable dragon à l'armée & au cabinet.

Note de M. D'Eon.

Je suis fâché que l'on n'ait pas nommé M. le Duc de Brissac Ambassadeur Extraordinaire en Angleterre, j'aurois été charmé de lui être utile, & de travailler sous ses ordres

B

ordres, parcequ'il a toute la noblesse & la bravoure de l'ancienne chevalerie, aussi il y a longtems que je l'aime, & le respecte pour cela; avant même que M. le Duc de Coiffé se fut conjoint à la Ste. émanation de M. le Duc de Nivernois, que je porterai toujours dans mon coeur, malgré les petites tracasseries qu'il ma faites par pure complaisance pour ses amis de 30 ans.



Extrait de la Lettre de M. le Duc de Nivernois, à M. le Comte de Choiseul.

à Londres, le 2 Octobre 1762.

LE pauvre petit D'Eon est malade. Il travaille comme à son ordinaire, c'est-à-dire, du matin au soir. Quoique vous lui rendiez toute la justice qu'il mérite, je ne puis vous le nommer sans vous en dire du bien. Je ne saurois vous en trop dire de son zele, de sa vigilance, de sa douceur & de son activité, &c.



Extrait de la Lettre de M. le Duc de Nivernois, à M. le Duc de Praslin.

à Londres, le 14 Novembre 1762.

JE vous recommande, auprès du Duc de Choiseul, ma proposition d'envoier M. Durand à Lisbonne. Je la crois excellente, plus j'y réfléchis. Quand ma mauvaise santé me forcera de quitter ce pais-ci au printems, avec votre permission j'y laisserai notre petit D'Eon en attendant mon successeur; & je vous promets qu'il y fera bien, & y sera bien voulu. Il est fort actif, fort avisé, & fort discret, ne faisant jamais le curieux ni l'empresé, & partant ne pouvant inspirer aucun ombrage ni défiance, *quod est inveniendum*: car ici, la plupart des hommes sont comme les chevaux, les plus ombrageux & les plus durs à manier de tout l'univers.

Ex-



Extrait de la Lettre de M. de Sainte Foy, à M. D'Eon.

à Versailles, le 4 Décembre 1762.

LA petite correspondance dont vous m'avez envoïé copie, mon cher ami, m'a réjouï plus que l'opéra comique, il est vrai qu'il y entre bien quelque chose de la foire. En vérité le seigneur Rabutino-Polichinello méritoit complètement les nardes que votre Duc lui a si joliment distribuées dans sa réponse ; la transition de la fin est délicieuse, charmante, & je l'estime autant que la meilleure satire de notre ami Despréaux. Je compte bien en régaler M. le Duc de Praslin, & le Pt. dès que j'irai le voir, & je suis sûr de lui rendre un moment de santé dont il a grand besoin le pauvre Filade.

Je trouve, cher ami, qu'il est assez indifférent que vous apportiez ou non le traité définitif. Le patron à qui j'ai parlé de votre envie de l'apporter m'a dit que vous n'aviez pas besoin de cela pour parvenir à ses graces, & qu'il n'avoit pas besoin d'être poussé pour désirer de vous obliger. A l'égard de vos amis que vous seriez bien aisé de revoir, c'est trois-mois plus tôt, ou plus tart & même pas tant, puisque M. le Duc de Nivernois ne restera sûrement que le moins possible après la confection du grand ouvrage, *Et que vous reviendrez avec lui ainsi qu'il a été convenu.* Ne manquez pas de rejeter toute insinuation qui tendroit à vous perpétuer dans le poste de secrétaire d'ambassade à Londres, il n'en a pas été question entre le patron & moi, mais je craindrois que cette idée ne vint à M. le Duc de Nivernois, & si cela arrivoit, comme je connois votre attachement pour lui, il faudroit lui dire qu'après avoir eu le bonheur de lui être attaché, *vosre cœur ne sauroit plus l'être à d'autres.*

Vous sentez, cher ami, que ce seroit encore rester dans un état précaire, *Et cet état pour un capitaine de dragons ne vous convient point ni à moi non plus, qui vous regarde comme mon jumeau politique, Et un second moi-même.* Cet état est ~~vo~~ avec M. le Duc de Nivernois qui est un grand seigneur, & qui est employé momentanément pour la plus grande affaire du Roi & du roïaume, *mais cet état deviendroit mauvais pour vous, si on vous le faisoit continuer sous un autre ministre que je ne connois pas encore, Et qui n'aura sûrement ni sa naissance, ni ses grandes qualités **.

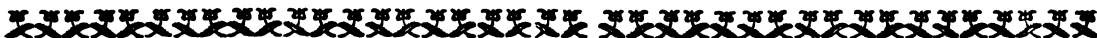
* Mon ami Sainte-Foy étoit un très grand prophète sans le favoir ; mais je voudrois qu'il pût concilier cette lettre avec celle qu'il m'a écrit le 18 Septembre 1763.

Je.

Je vous dirai sur ce sujet, qu'un jour en parlant de vous, & cela nous arrive souvent, M. le Duc de Praslin me dit qu'il avoit bien des projets sur vous & que sûrement vous seriez bien placé de sa main, &c.

Si vous ne pouvez avoir à présent la Russie, nous vous trouverons d'autres lieux pour exercer & faire resplendir vos talents politiques. Vous pouvez être tranquille sur ce sujet-là, je réponds que vous serez content *. Mille graces, très cher ami, de l'imprimé des préliminaires que vous avez bien voulu m'adresser, vous êtes d'une exactitude charmante; & je conviens avec bien du plaisir qu'il n'y a pas un meilleur ami que vous dans le monde, aussi puis-je dire que vous feriez infiniment de chemin sans en rencontrer un qui vous aime plus tendrement que moi. Mes parents ne vous oublient point, & Madame de Brige est enchantée de vous, & d'une certaine épître que vous avez écrite à un certain Cardinal, & que celui-ci lui a montrée.

* Je m'en aperçois bien aujourd'hui, je suis très content, puisque je suis dans le royaume de Papi-manie de la Fontaine.



Extrait de la Lettre de M. le Duc de Nivernois, a M. le Comte de Choiseul.

à Londres, le 9 Octobre 1762.

QUOIQUE je ne sois pas rancunier, Monsieur le Comte, je ne puis m'empêcher d'avoir encore sur le cœur la prétendue irrégularité & erreur que vos Bureaux ont trouvées dans les Nos. de notre correspondance. Il y en a une à la vérité, mais elle est dans les Nos. partis de Versailles & non pas dans ceux partis de Londres, comme il vous sera facile de le vérifier par le relevé de toutes vos dépêches & des miennes que je joins ici & que j'ai vérifié moi-même. Je sens toute l'importance d'éviter la confusion dans notre correspondance, & vous savez que je suis très amateur de l'ordre. Ce n'est pas en maniere de reproche que je dis ceci, c'est seulement en forme d'apologie, & je n'ajouterai rien à cette importante dépêche que les assurances du très sincere attachement avec lequel

J'ai l'honneur, &c.

Extrait

Extrait de la Lettre de M. le Comte de Choiseul, à M. le Duc de Nivernois.

à Fontainebleau, le 10 Octobre 1761.

J'AI fait vérifier dans mes Bureaux la suite des Nos. de vos dépêches qui se sont trouvés justes, ainsi, je fais réparation à votre Secrétairerie.

Observations sur la Lettre de M. Buffy, que M. D'Eon à faite en Courant la Poste.

1. *Edifié, &c.*] L'Auteur de cette lettre regarde sans doute son bureau comme sa chapelle ou sa paroisse. Il veut dire apparament que son bureau trouve des erreurs où il n'y en a point, & ne les remarque pas où elles sont; mais sa phrase est si obscure qu'on ne voit pas clairement ce qu'il veut dire.

2. *Insinué.*] On dit plutôt *inspirer* qu'*insinuer* une idée, mais cette insinuation de Buffy vouloit tomber sur M. D'Eon avec lequel il avoit eu une petite querelle, dont il ne cherchera pas à se glorifier.

3. *Puissiez.*] Il faut vous *puissiez* sans quoi il faudroit je suis au lieu de je serois.

4. *Nous*

Lettre de M. de Buffy, à M. le Duc de Nivernois.

Monseigneur,

VOUS avez adressé le 15 à M. le Comte de Choiseul une lettre, dans laquelle vous paroissez peu (1) *édifié de la régularité de MON BUREAU, à trouver des erreurs où il n'y en a point & à ne les pas remarquer ou il y en a.* Comme je crains qu'on ne vous ait (2) *insinué cette idée*, bien moins pour vous indisposer contre mon bureau, que contre le chef; & que je serois au désespoir que vous (3) *puissiez* me soupçonner ou mon bureau d'avoir manqué d'attention à votre égard, j'espere que vous voudrez bien me permettre de vous faire, connoître l'exacte vérité. Je
C n'étois

Observations.

4. *Nous n'avons, &c.]* Il faudroit nous n'avons pas eu d'autres lettre portant les mêmes Nos. La phrase telle qu'elle est construite est purement Gothique, une dissertation complete pour la critiquer ne suffiroit pas.

5. *Exacts de part ou d'autre.]* Il faudroit quels Nos. sont exacts. Toute cette lettre est d'une obscurité du diable, aussi lorsque l'auteur de cette épître étoit à Londres, les Anglois ont bien eu raison de le faire conférer & dialoguer avec Satan.

6. *Bureau.]* En vérité ce Bussy est un terrible Bureau. Avec son bureau il m'écorche les oreilles & me fend l'ame en deux. On croiroit à l'entendre que son Bureau est un établissement aussi royal que l'hôtel de la guerre ou des invalides, & cependant son bureau est sous les goutieres au 4 étage c'est un nid à rats. Le mot Bureau est répété 11 à 12 fois dans cette petite lettre aussi lamentable que les Jérémiades. Ce n'est pas comme cela que M. l'Abbé de la Ville écrit quelle différence pour l'esprit & le génie!

7. *A quelque chose malheur est bon.]*

se

Lettre de M. de Bussy.

n'étois point à mon bureau, quand la lettre du 7 de M. le Comte de Choiseul vous a été écrite; & ni moi ni mon bureau n'en avons eu connoissance que par la réception de la vôtre du 15. (4) Nous n'avons pas eu d'avantage des lettres qui vous ont été écrites, portant les memes numeros: ainsi nous avons été hors d'état de savoir si les Nos. ont été (5) exacts de part ou d'autre. Ce qui prouve encore, Monseigneur, que l'observation sur les Nos. de vos lettres ne vient pas de mon bureau, c'est qu'elle se trouve dans la lettre même du ministre, & qu'il est établi dans mon bureau, que quand il s'est glissé quelque erreur dans les Nos. soit d'une part soit de l'autre, on n'en parle ni au ministre des affaires étrangères ni à l'Ambassadeur: on en écrit seulement au secrétaire principal de l'Ambassadeur ou au chef du bureau des affaires étrangères, par ce qu'on ne croit pas que cela vaille la peine d'interrompre les ministres, & que c'est une affaire des bureaux. Je crois, Monseigneur, qu'en voilà suffisamment pour vous prouver l'innocence de mon (6) bureau & de son chef. Je vous demande mille pardons d'être entré dans une si longue discussion pour une si petite affaire: mais j'ai la conscience si délicate sur ce qui peut vous inspirer le moindre soupçon de manque d'attention de ma part ou de mon bureau, que j'espère que vous voudrez bien m'excuser. (7) A quelque chose malheur est bon, puis que cette discussion me donne l'occasion de vous renouveler les assurances du sincere dé-

vous

Observations.

ce passage est tiré d'Æsopé qui faisoit parler les bêtes. L'auteur de la lettre ne pouvoit pas choisir un meilleur modele, il a le corps de ce grand homme & l'esprit des dernieres.

Lettre de M. de Buffon.

vouement & du profond respect avec lesquels

J'ai l'honneur d'être,

Monseigneur,

Votre très humble & très obéissant serviteur,

à Fontainebleau,
le 30 Octobre.

Signé de Buffon.

L'original de cette lettre, ou plutôt cette lettre originale a été si longtems, entre les mains de M. D'Eon, que toute la secrétairerie de M. de Guerchy doit la favoir par cœur, ainsi que la moitié de Londres qui l'a lue, tenue & maniée en original véritable.



Lettre de M. le Duc de Nivernois, à M. de Buffon,

à Londres, le 4 Novembre 1762.

Je vois, Monsieur, par la lettre que vous m'avez fait l'honneur de m'écrire le 30 Octobre, que les plaisanteries, faites de cent lieues, ne valent jamais rien. Ma lettre apologétique sur les numéros étoit une pure plaisanterie, qui est venue au courant de ma plume, & qui n'y seroit pas venue, si ce n'est que j'écrivois à un ministre dont je suis ami depuis trente-ans, & qui est accoutumé à mon allure. Je vous en demande pardon, Monsieur: mais il me paroît que vous vous êtes trompé en lisant ma lettre, & que vous lui avez attribué un sens & une intention qu'elle n'avoit pas. Je crois superflu de vous dire qu'il n'y a eu dans tout cela aucune inspiration étrangere. Cette idée seroit injurieuse pour tout le monde & pour moi: au-

si

C'est ainsi, Monsieur le Duc, qu'en arrosant des larmes de ma douleur amere vos mains & votre tête couronnée de myrthes & de lauriers poétiques & pacifiques, je vous envoie mon testament politique contre une nation que j'aime à la rage malgré tous ses deffauts ; & je serois bien fâché qu'elle me forca de lui crier, *ingrata patria non habebis ossa* ; je finirai par ce passage remarquable du testament de BACON. Je laisse, dit-il, & je legue mon nom & ma mémoire aux nations étrangères, car mes concitoïens ne me connoîtront qu'après ma mort.

Je suis avec respect,

Monsieur le Duc,

Votre très humble & très obéissant serviteur,

Le Chevalier D'EON.

P. S. Je présente mon respectueux hommage à Madame la Duchesse de Niverinois & à Mesdames les Comtesses de Gisors & de Rochefort.

M. le Comte de Guerchy ne m'a pas encore fait remettre votre portrait ; c'est apparament parcequ'il est persuadé que j'aime bien l'original qu'il veut me priver du plaisir de la ressemblance. En attendant, je vais vous envoyer le carton des cent-exemplaires de votre portraiture d'après Ramsay, gravés en maniere noire autrement dite *mezzo-tinto*, lequel carton s'étoit perdu dans mon décampement militaire, & qu'on vient de retrouver dans ma tente ; car vous devez voir par mes lettres que je suis dans un camp volant.



SECONDE PARTIE

LETTRES

Relatives aux Intérêts particuliers

DU

CHEVALIER D'ÉON

Pendant son Séjour à Londres

L'innocente amitié de la terre exilée
Retourna dans le Ciel, où Dieu l'a rappelée.
Son nom seul est resté : l'espoir, l'ambition,
Le plaisir, l'intérêt ont emprunté son nom.

Tous deux d'une même ame ils furent la moitié :
Mais souvent leur amour troubla leur amitié.

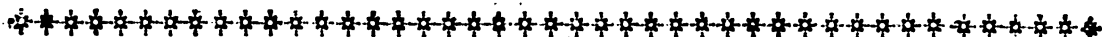
MENAGE.

Et je passe bien vite la-dessus, & je vous renouvelle les assurances de tous les sentimens avec lesquels,

J'ai l'honneur d'être très parfaitement,

Monsieur,

Votre très humble & très obéissant serviteur, &c.



Extrait de la Lettre de M. de Sainte-Foy, à M. D'Eon.

à Versailles ce 8 Janvier, 1763.

BON jour et bon an, très cher ami, si la fortune veut répondre dans le cours de 1763 aux vœux que je ferai pour votre bonheur, je vous certifie qu'il sera complet. Le mien est d'avoir un ami tel que vous, et ce sera celui qui ne m'échappera pas. Vous avez commencé l'année par être furieusement occupé de moi; je vous réponds bien de vous le rendre, & je me flatte que vous connoissez assez mon cœur pour n'en pas douter.

Vous ne voulez donc absolument pas être de nos commensaux de Versailles, le séjour de ce pais-ci vous ennuie, vous effraie, il me déplairoit autant qu'à vous, & je n'y suis pas encore plus attaché, mais il faut savoir se plier quelquefois aux circonstances, & mériter le repos dont on jouit après avec d'autant plus de plaisir qu'il nous a plus coûté. Enfin, très cher ami, je vois qu'il seroit superflu de vous présenter des réflexions sur ce sujet, & de combattre des idées qui me semblent très profondément gravées dans votre imagination. Il faudra donc vous laisser courir la carriere du pais étranger, & même vous y pousser de façon que vous n'aïez jamais à vous repentir de n'avoir pas voulu de Versailles, * vous voïez que je ne suis pas ob-

NOTE de M. D'Eon.

* Le Grand projet de M. le Duc de Praslin pour moi étoit de me donner la place de M. de Buffy, mais j'aimerois mieux être tambour dans mon Régiment, que de succeder à ce Grand homme. Je n'en suis pas moins reconnoissant envers M. le Duc de Praslin, qui ne connoît pas mon goût, & qui veut toujours dominer despotiquement sur les esprits comme sur les cœurs.

tiné,

stiné, & que je n'en aime pas moins mes amis, quand même ils semblent vouloir s'éloigner de moi. Je ne disconviens pas, cher ami, que la croix de St. Louis ne soit très intéressante, & très agréable, c'est, à vous parler vrai, le seul inconvénient que je trouvois au projet de M. le Duc de Praslin, & la seule de vos objections qui me semble bonne, ainsi je conviens volontiers qu'il faut la suivre.



Extrait de la Lettre de M. le Duc de Praslin, à M. le Duc de Nivernois.

à Versailles, ce 8 Janvier 1763.

TENEZ vous pour assuré, mon cher ami, qu'il n'y a pas un mot de vrai dans les sots propos qui se tiennent & qui se mandent sur le prétendu refroidissement qu'il y a entre mon cousin & moi. Madame de Grammont seroit bien capable de nous raccommoder, si nous étions brouillés; elle en auroit la volonté, le crédit, & les talents; car elle a beaucoup d'ascendant sur nous deux*, & l'un parcequ'elle donne l'amitié; mais elle n'a aucun usage à faire de tous ces moyens. Il arrive rarement que le Duc de Choiseul & moi ne soions pas de même avis, parcequ'en général nous avons les mêmes principes sur la politique & le gouvernement †; cependant aucun de nous n'a fait voeu de n'être jamais d'un avis contraire à l'autre; nous n'avons ni l'un ni l'autre de prétention à l'infailibilité; & nous n'avons pas voulu absolument des Jesuites, parcequ'ils leur institut leur interdit d'avoir d'autres sentimens que ceux du général.

Vous pouvez conclure de-là que nous sommes ensemble comme nous l'avons toujours été; je vous assure, mon ami, que nous disputons beaucoup moins sur les affaires que sur l'opéra & la comédie, & si l'on dit que nous sommes brouillés, c'est qu'on voudroit que cela fût.

Voilà ma profession de foi, je suis sûr que celle du Duc de Choiseul seroit la même, &

† J'en serois bien fâché pour la France & pour M. le Duc de Choiseul.

vous pouvez m'en croire, il y a assez longtems que vous lisez dans mon cœur, les caractères n'en sont pas changés.

Adieu, adieu, mon cher ami.



Extrait de la Lettre de M. le Duc de Nivernois, à M. le Duc de Praslin.

à Londres, le 20 Janvier 1763.

OH! oh! mon cher ami, la terrible besogne dont je me suis chargé en venant ici. Je suis en vérité hors de combat, & il me faut,
. dix bonnes années de repos absolu
ces gens-ci sont bien loin d'être des hommes à l'ordinaire; & la négociation dans ce pays-ci est un vrai métier de galérien. Cela me fait trembler (*quand j'y pense*) pour notre pauvre ami Guerchy *qui est tout neuf* à la négociation, il aura diablement de peine: mais heureusement il aura, j'espère, notre petit D'Eon. Vous me demandez s'il faut le lui laisser, vraiment vous ne pouvez mieux faire, mais cependant je crois que M. D'Eon, qui est un excellent sujet, vous seroit encore plus utile à Pétersbourg qu'ailleurs, & peut-être est-il le seul en état de bien servir le Roi en Russie. Au demeurant il vous aime de cœur, & s'il étoit sûr que vous fussiez éternellement en place, il aimeroit autant se fixer en enfer qu'en Paradis pour vous plaire, & avec la certitude que ce seroit pour vous servir. Partez de la combinaison de toutes ces vérités, mon cher ami, je n'ai pas d'autres matériaux **A** fournir à votre décision.

Mais une chose que je dois vous dire encore ici sur notre ami, c'est que, s'il a même ici *sa femme*, il fera très mal. Je ne parle pas pour la dépense: mais une femme Françoisse ne réussira jamais ici, & sachez que Madame la Duchesse de Mi-repoix, qui est très aimable, qui a même l'humeur très prévenante, les manières très flexibles, a eu bien de la peine à y réussir. D'ailleurs notre pauvre ami allant toutes les années passer trois ou quatre-mois à Versailles; cet arrangement rendroit une Femme bien embarrassante, * & aussi je pense qu'au moien

* M. le Duc de Nivernois auroit pu ajouter & bien embarrassée.

d'un

d'un pareil arrangement, la Femme de notre ami consentiroit à le laisser aller sans elle. Quand nous nous reverrons, je vous en dirai encore bien d'avantage; & en attendant si vous voulez questionner sur cela M. Durand qui va vous rejoindre bientôt, qui connoît ce país-ci, il pourra éclaircir vos idées. En vérité c'est une bien vertueuse & honnête créature que le bon Durand, c'est en même tems un bien bon serviteur & dont la tête est extrêmement bien meublée, & par dessus le marché je lui crois un sincere & véritable attachement pour vous. Je fais toute l'amitié que vous avez pour lui, & non seulement je la trouve bien placée, mais je vous assure que vous la lui devez, & que vous ne sauriez mieux faire que de lui en donner des marques.



Lettre de M. le Duc de Nivernois, à M. le Duc de Choiseul.

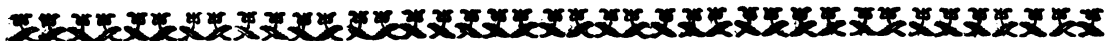
à Londres, le 20 Janvier 1763.

M. le Duc,

LE congé de quatre-mois, que vous avez eu la bonté d'accorder, au commencement de Juin dernier, à M. D'Eon Capitaine à la suite du régiment D'Autichamp dragons, étant expiré depuis longtems, & le travail sans fin que je lui ai donné depuis qu'il est auprès de moi lui aiant fait oublier le besoin d'une prolongation que son Colonel lui demande, je vous serai infiniment obligé, Monsieur le Duc, d'en ordonner l'expédition & la prolongation, jusqu'à ce que le Roi & M. votre cousin le retirent d'ici. Je serois bien fâché de perdre M. D'Eon, dont le travail ici est plus utile au service du Roi, que ne le seroit sa présence au régiment pour lequel il a cependant beaucoup d'amour, malgré son goût & ses talens politiques, dont M. le Duc de Praslin peut se servir avec fruit en plus d'un país; & je crois que c'est son intention parceque je sais qu'il l'aime beaucoup, & que vous avez aussi, M. le Duc, des bontés particulieres pour lui dont il est très reconnoissant.

J'ai l'honneur d'être, &c.

Extrait



Extrait de la Lettre de M. le Duc de Nivernois, à M. le Duc
de Praslin.

à Londres le 17 Janvier, 1763.

RASSUREZ-VOUS, mon cher ami, tout ce que vous désirez s'arrangera; & il dépend de vous de l'arranger à la satisfaction de tout le monde, *vous devez savoir que le petit D'Eon n'est venu à Londres avec plaisir que dans l'espérance de s'en retourner avec moi en France* * pour être ensuite placé par vous en quelque part en qualité de Résident ou de Ministre & non de Secrétaire, étant un peu las d'avoir secrétarisé depuis si longtems & avec tant de personnages divers. Mais il vous est tendrement attaché, toutes ses répugnances & tous ses desirs se combineront toujours avec vos intentions; & ce qu'il souhaite par préférence à tout, est de faire ce qui vous plait. En revanche il est juste que vous cherchiez aussi de votre côté à lui faire plaisir; & voici comme cela se peut arranger très parfaitement & très utilement pour son bien, pour celui du service du Roi, & pour celui de mon successeur que je suppose *notre ami Guercby*. Donnez-lui la place de Résident avec tels appointements que vous voudrez *il est très aisé à vivre*; il en sera plus considéré ici & partant plus utile, & il sera aussi plus content, parcequ'il aura la certitude de passer en sortant d'ici à une autre place, y compris celle de Pétersbourg, pour laquelle il a toujours du foible. D'ailleurs vous devez & vous pouvez compter sur ma parole que rien n'est mieux que d'avoir ici un Résident à demeure; comptez que le service du Roi se trouvera fort bien de cet arrangement, & comptez que le petit D'Eon est le plus propre que vous puissiez trouver pour remplir cet objet-là. Je regarde donc cela comme arrangé & je passe à un autre article qui est celui de la Femme.

N O T E.

* C'étoit même une *conditio sine qua non* que j'avois pris la liberté de faire avec M. le Duc de Nivernois; attendu que je n'ai pas le cœur banal, que ma volonté n'est pas d'être le Secrétaire de tous les grands Seigneurs de la Cour de France; & que je n'aime pas à succéder dans une ambassade comme un immeuble.

Sans

Sans doute il vaudroit mieux qu'il n'y eut jamais ici d'Ambassadrice Française : mais je dois vous dire aussi qu'une femme d'un certain âge & sans aucune prétentions, de figure comme est celle de notre ami, réussira moins mal qu'une autre & aura moins d'inconvénient; ainsi que cela ne vous arrête point, & laissez venir notre ami avec toute sa famille, s'il l'aime mieux.

AB

Il ne m'a pas été possible de vous écrire cela de ma main. Je ne vois en vérité pas clair, & je suis vraiment tué par le travail, qui me porte sur les nerfs & sur l'estomac d'une manière insupportable. J'ai outre cela un bon gros rhume bien étoffé qui, selon l'usage d'Angleterre, ne finit point, & que je promène pourtant tous les jours, soit à pied, soit à cheval; à pied pour faire vos affaires de mon mieux, & à cheval pour ne pas périr tout-à-fait d'insomnie, de vapeurs, & de non-digestion, vienne le mois d'avril, tout cela ne fera rien & en attendant je me résigne. Je vous embrasse, mon très cher ami, avec toute la tendresse de mon cœur.

Je crois bien faire de vous envoyer ma dépêche par un courier, dans la crainte que quelqu' accident ne retarde M. Durand qui part demain. Celui-ci vous portera les détails économiques d'où résultera la décision DE NOTRE AMI, & je ne doute pas qu'il n'accepte.

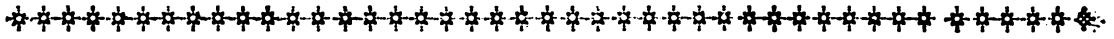


Extrait de la Lettre de M. le Duc de Nivernois, à M. le Duc de Praslin.

A Londres, le 7 Février 1763.

J'Apprends dans ce moment, par une lettre de ma femme, la mort de notre pauvre président. J'en suis en vérité bien affligé. Je fais combien vous aviez de confiance en lui & combien il vous étoit attaché. Le petit D'Eon, qui étoit son ami, est pénétré de douleur de cette perte. Ce pauvre président avoit un consulat quelque part, que vous devriez bien donner au malheureux Favier, que vous avez pris en grippe fort mal à propos. Ce seroit le moïen de mettre en
E
activité

activité ses talens. Quant au petit D'Eon, c'est en vérité un bien bon cœur & un excellent sujet, dont je ne puis vous dire trop de bien. Je ne doute pas que Sainte-Foy ne soit bien affligé, & je vous prie de lui dire combien je prends part à sa peine.



Extrait de la Lettre de M. de Sainte-Foy, à M. D'Eon.

A Versailles, le 8 Février 1763.

JE n'ai qu'un mot à vous dire aujourd'hui, mon cher ami, nous avons perdu le pauvre président, & ses souffrances m'ont trop vivement percé le cœur pour que je puisse essayer de vous en entretenir. C'est un malheur de l'humanité que de voir ainsi éteindre ceux que l'on a chéri le plus. Il faut ou mourir avant eux, ou leur survivre ; rien n'est plus affreux que cette image, mais il n'est pas en nous de la changer, ni de l'adoucir. J'ai perdu un ami unique, & rien au monde ne me consolera de cette perte ; le traité définitif va se signer, ainsi je n'ai plus rien à vous demander à cet égard. M. Durand est arrivé & dit beaucoup de bien de vous. Je vous embrasse & vous aime, mon cher ami, de tout mon cœur.



P O S T S C R I P T U M :

D'une Lettre de M. le Duc de Nivernois, à M. le Duc de Praslin.

En date de Londres, le 10 Février 1763.

MON très cher ami, je vous recommande de toute ma force mon-petit D'Eon ; en vérité il mérite encouragement, récompense & consolation. Je lui ai prêté 3500^l pour le tirer d'une vexation malicieuse qu'il éprouve, & ce n'est pas de l'argent :

l'argent du Roi que je lui ai prêté cette petite somme. Mais je présume que vous me manderez de m'en faire rembourser ici chez M. Vanneck, & de vous la porter en compte. Sa santé est bien mauvaise à mon pauvre secrétaire, mais pourtant il n'en travaille ni moins, ni moins bien, mais il en mérite d'avantage.

Si vous vouliez mettre de la réciprocité en tout vis-à-vis de l'Angleterre, mon petit D'Eon seroit mieux dans ses affaires qu'il n'y est. On donne ici douze-cens-guinées d'appointement à un secrétaire d'ambassade, & de la vaisselle d'argent pour environ trente-mille-livres : cela ne vous fait-il pas venir l'eau à la bouche d'être secrétaire Anglois, & du moins cela doit vous faire mettre la main à la poche pour les François.

N O T E.

M. D'Eon ne fait pas si cela a fait venir l'eau à la bouche de M. le Duc de Praslin : mais ce qu'il y a de certain, c'est que cela ne lui a pas fait mettre la main à la poche ; car M. D'Eon a rendu de sa bourse ces 3500 l. à M. le Duc de Nivernois.

~~~~~

Extrait de la Lettre de M. le Duc de Nivernois, à M. le Duc de Praslin.

Du 13 Février 1763.

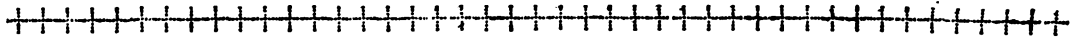
**V**OUS ne m'avez rien répondu sur les propositions que je vous ai faites par rapport à notre petit D'Eon, & je n'en suis pas étonné, car, comme disoit le bon Homme Beauregard qui a élevé votre serviteur, *vous aviez d'autres prunes à vendre quand vous m'avez écrit* : mais cela n'empêche pas que tout ce que je vous ai mandé à son sujet, ne soit très vrai, très raisonnable & très convenable, & j'espère que vous y ferez droit. Je crois que vous ne pouvez mieux faire, je ne dis pas pour son bien, mais pour celui du service du Roi.



Extrait de la Lettre de M. le Duc de Nivernois, à M. le Duc de Praslin.

A Londres, le 13 Février 1763.

**L** est bon que vous sachiez que M. de Newille Secrétaire de l'ambassade du Duc de Bedford, qui apportera le traité, recevra une récompense & une gratification de mille-louis au moins, & l'usage est aussi qu'on fasse une grace quelconque à celui qui apporte les ratifications. Si vous voulez vous conformer à cet usage très digne de vous, je ferai en sorte de vous envoyer les ratifications d'Angleterre par mon petit D'Eon; qui, je vous assure, a eu plus de peine ici que M. de Newille à Paris; & est, comme vous savez d'ailleurs, très digne & très susceptible des graces du Roi. Vous ne me le garderiez pas longtems, & dans ce peu de tems il vous dirait bien des choses qui pourroient vous être utiles ainsi qu'à celui qui me succédera.



Extrait de la Lettre de M. le Duc de Nivernois, à M. le Duc de Praslin.

A Londres, le 13 Février 1763.

**L**'ON m'avertit dans l'instant, mon cher ami, qu'il va partir un courier pour Londres, & le tems étant trop court pour vous écrire autant en détail que je le désirerois, je me borne à vous envoyer les deux-lettres ci-jointes, dont une est pour vous, & l'autre pour le Roux, & à vous dire que j'ai reçu votre épître du 15. & tout ce qui y étoit joint, que j'ai déjà remis votre adresse au Duc notre ministre, & que je suis chargé par lui d'aviser aux moyens de vous procurer les lettres



Lettres d'état, au lieu de vous donner de l'argent comptant que vous désirez. M. de Guercby est nommé pour remplir l'ambassade de Londres après M. de Nivernois, & l'on a terriblement envie que vous y restiez avec lui. Je vous écrirai plus amplement, mon cher ami, par le premier courier. M. Durand se porte bien, il est à Paris, & moi confiné à Versailles. Mes hommages à votre Duc, dont le cœur est aussi bon que l'esprit. Je vous embrasse de toute mon ame.



Extrait d'une autre Lettre du même au même.

En date de Versailles, le 24 Février 1763.

**J**E ne vous écris encore, cher ami, qu'un mot, parceque c'est tout uniment par la poste & pour vous envoyer plusieurs lettres qui me sont venues pour vous, & dont le retard pourroit peut-être nuire à vos affaires. M. le Duc de Praslin vous a fait expédier des lettres d'état, elles ont été signées par lui-même avant-hier & envoyées tout de suite au sceau. j'ai écrit à M. Niorte de les retirer & de paier le prix de cette formalité, après quoi vos créanciers seront tenus de vous laisser tranquille.

Les lettres d'état qu'on vous a donné ne sont que pour six-mois, parceque c'est une règle imprescriptible. On vous les renouvellera sûrement au bout de ce tems, si on ne vous donne pas d'argent.



Extrait de la Lettre de M. le Duc de Nivernois au Roi.

A Londres, le 17 Février 1763.

S I R E,

**C'**EST M. D'Eon, Capitaine au régiment d'Autichamp dragons, & mon Secrétaire d'ambassade, qui porte au Duc de Bedford les ratifications de la paix; & c'est une galanterie du Roi d'Angleterre. Ce prince se sert avec plaisir d'un  
F Fran-

François pour cette honorable & importante commission, regardant cette tournure, qui n'est pas dans l'ordre ordinaire, comme une marque éclatante d'union & de cordialité de sa part.

Je ne puis, SIRE, à cette occasion me dispenser de rendre à M. D'EON tous les témoignages que méritent son zèle & ses talents; & je dois assurer avec vérité VOTRE MAJESTÉ qu'il est à tous égards très digne de sa protection, & de ses graces tant, comme politique que comme militaire.



Extrait des Lettres de M. le Duc de Nivernois, à M. le Duc de Choiseul, & à M. le Duc de Praslin..

A Londres, les 17 & 19 Février 1763;

Monfieur le Duc,

C'EST M. D'Eon, Capitaine au régiment d'Autichamp dragons & mon Secrétaire d'ambassade, qui va à Paris porter à M. le Duc de Bedford les ratifications de la paix. C'est une galanterie de Milord Bute, de Milord Egremont, & même du Roi d'Angleterre, qui se sert avec plaisir d'un François pour cet honorable & importante commission, regardant cette tournure, qui n'est pas dans l'ordre ordinaire, comme une marque éclatante d'union & de cordialité de sa part & qui met le sceau à la conformation du grand ouvrage de la paix. Le Roi d'Angleterre désire avec ardeur que l'heureux rétablissement de la paix dure, non seulement entre les deux nations, mais qu'elle pose sur le fondement d'une amitié & cordialité sincere entre les deux monarques.

Vous savez, Monsieur le Duc, que l'usage est ici de récompenser magnifiquement ceux qui sont chargés de commissions pareilles à celle de M. D'EON; mais il est trop désintéressé pour avoir une semblable perspective. Je fais que vous le connoissez & l'aimez depuis longtems. Il est digne de votre protection par ses services & l'attachement sincere qu'il a pour vous. Vous le mettriez au comble de ses vœux, en lui procurant la croix de Saint Louis, ou le brevet de colonel à la suite de son régiment, car il est toujours dans le cœur aussi militaire que vous le connoissez; & il est muni de certificats bien honorables & distingués par rapport à ses services à la guerre; mas au reste quelque chose que vous jugiez à propos de faire pour lui, je puis vous assurer qu'il en sera content; & seulement je dois pour l'aquit de ma conscience vous dire

dire qu'indépendamment de tout ce qu'il vaut d'ailleurs, le travail prodigieux, qu'il a fait ici sous mes yeux depuis que je suis ici avec un zèle & une intelligence infinie, le rend plus susceptible de quelque grâce éclatante du Roi en cette occasion. Il convient qu'il revienne à Londres avec une grâce quelconque, malgré la mauvaise crainte qu'il a que vous ne le soupçonniez de s'être fait donner cette commission à cet effet. En vérité cela n'est ni vrai, ni dans sa façon de penser.

Milord Bute & Milord Egremont m'ont assuré, M. le Duc, que les ordres sont donnés pour que les évacuations de la part de l'Angleterre se fassent & s'achevent avec la plus grande diligence & bonne foi.

Signé, Le Duc de Nivernois.



Extrait d'une Lettre de M. le Duc de Nivernois, à M. le Duc de Bedford.

A Londres le 20 Février, 1763.

Milord;

**M** D'Eon, Capitaine au régiment d'Autichamp dragons & mon Secrétaire d'ambassade, a l'honneur de porter à votre Excellence les ratifications de la paix. C'est, Milord, une galanterie de votre ministère, & une bonté du Roi votre maître qui se sert avec plaisir d'un François pour cette tournure, qui n'est pas dans l'ordre ordinaire, comme une marque éclatante d'union & de cordialité de sa part. Je vois avec la joie la plus vive que sa Majesté Britannique désire avec ardeur, ainsi que le Roi mon maître, que l'heureux rétablissement de la paix dure non seulement entre les deux nations, mais qu'elle pose le fondement d'une amitié & cordialité entre les deux monarques, & qu'il en résulte un concert véritable entre les deux ministères.

Je ne finirois point, Milord, si je me laissois aller au plaisir de vous entretenir de toutes les vertus que je connois à votre jeune Monarque; & de la justice qu'il rend à toutes celles du Roi mon maître. En mon particulier je suis pénétré de toutes les marques de bonté dont il ne cesse de m'honorer.

Je charge M. D'Eon de féliciter de ma part V. E. sur l'heureuse conclusion de cette paix, à laquelle votre franchise, Milord, votre noblesse & votre honnêteté ont tant contribué; & de vous témoigner tout l'intérêt que je prends à votre

votre gloire, ainsi qu'à votre santé & à celle de Madame la Duchesse de Bedford. M. de Newille m'a fait bien du plaisir, en m'apprenant l'intérêt que vous voulez bien prendre à ma santé, qui est toujours fort délabrée; & qui a grand besoin de repos,

Je prends beaucoup de part au rétablissement de la vôtre, & je renouvelle à V. E. avec grand plaisir les assurances du très sincère & inviolable attachement avec lequel j'ai l'honneur d'être,

Milord,

Votre, &c.



Extrait de la Lettre de M. le Duc de Nivernois, à M. le Duc de Praslin.

A Londres le 20 Février, 1763.

**D**IEU soit loué, mon très cher ami, de ce que l'affaire de Guerchy est con-  
sommée, mais pourquoi ne le nommez-vous pas tout-à-fait? 1. il y a mille-  
exemples de deux ambassadeurs à la fois & puis moi je suis un animal extraordinaire,  
& puis je suis sans appointements; ainsi dans la forme je ne vois pas de difficulté réelle  
à la nomination. Vous avez raison de n'être pas en peine de ce que je dirai de lui ici,  
mais il ne falloit pas mettre cela au futur contingent, car il y a longtems que tout est  
dit, & j'ose vous répondre que j'ai fait cette besogne d'ami, avec toute l'adresse & la  
réserve convenable, aussi vous pouvez tenir pour certain que notre ami est connu  
ici pour ce qu'il vaut \*. Quant à l'intérim, certainement & sans aucun doute,  
mon cher ami, il faut en charger le petit D'Eon. Ce seroit un dégoût qui le dé-  
goûteroit entierement, que de le donner à un autre, & il ne mérite pas cela. Mais  
il y a plus, c'est qu'il fera fort bien ce que personne ne feroit aussi bien que lui;  
on sera fort aise de le voir suivre les affaires après moi & dans ma maniere;  
& tout autre donneroit de l'inquiétude, M. Bute l'a pris en amitié & a très  
bonne opinion de lui, ce qui n'est pas peu dire; cela ne se trouve pas dans

\* M. le Duc de Nivernois parle-t-il tout de bon ?

le pas d'un cheval, & quiconque viendroit manqueroit probablement cette trouvaillle, les affaires iront ainsi *uno tenore*: les personnes n'auront pas la crainte de trouver à déchanter, ainsi point d'ombrage, & tout ira aussi bien que la nature des choses & du país le comporte. Au demeurant je suis toujours d'avis que vous donniez au petit D'Eon le titre de Résident, c'en est même-là une occasion naturelle, & quand il ne s'agiroit pas de lui que nous aimons, je vous donne ma parole que la chose en soi-même est très bonne pour le bien du service.

Voilà, je crois, cet article suffisamment nettoïé, & maintenant il faut que je vous gronde. Vous me priez de rester ici jusqu'à la séparation du Parlement, & vous craignez que je ne me presse comme un enfant de revenir. Vous ne me connoissez donc pas, mon cher ami? je suis venu ici pour vous faire plaisir, je ne m'en irai pas en vous faisant de la peine, & de plus je vois que *vous ne lisez pas mes lettres* †. Toutes les fois que je vous ai demandé mes récréances, je vous ai mandé que je n'en abuserois pas, je vous ai mandé plusieurs fois que je ne partirois qu'au commencement de Mai: alors tout sera fini, ou dumoins il ne restera que de ces queuës de détail, dont le petit D'Eon se tirera aussi bien que moi, & peut-être mieux. Je vous chanterois bien plus pouille, si je n'étois pas aveugle: *mais en voilà assez, mon cher ami, pour vous faire bonte, & je serai content dès que vous m'aurez demandé pardon, en m'envoiant mon rappel dont, encore une fois, j'en'abusserai pas.*

A présent pour me raccommoier avec vous, il faut que je vous remercie bien tendrement, de m'avoir envoïé votre discours au Parlement. Il est en vérité de toute excellence, & c'est une admirable *mercuriale* pour les Rois, pour leurs ministres, pour les parlements, & pour les sujets. Il y a tout ce qu'il vous convenoit de dire & que personne n'auroit dit si bien que vous \*, parceque personne ne l'auroit si bien senti. Je l'ai confié au petit D'Eon & à mon ami Dromgold; & je ne puis vous dire combien cette lecture nous a fait de bien; *mais ce discours doit vous avoir bien coûté & fait bien de l'honneur, & j'ai bien du regret de n'avoir pas été témoin de l'impression en tout genre qu'il a dû faire.*

† Cela arrive de tems en tems à M. le Duc de Praslin & même de n'y pas répondre, ou de répondre des duretés à ceux qui ont eu le bonheur, ou qui sont encore dans la volonté de servir la patrie avec le plus grand zele.

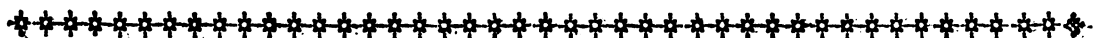
\* Ou que M. Thomas.



Extrait de la Lettre de M. le Duc de Praslin, à M. le Duc de Nivernois.

A Versailles le 23 Février 1763.

**J**L n'est pas possible que vous envoïez M. D'Eon porter la ratification du traité de Paix; le ministre Anglois ne la confieroit sûrement pas à un étranger: cela seroit contre toute règle & contre tout usage; & n'aïant pas ce prétexte, il n'y auroit nulle raison pour envoïer ici M. D'Eon. Je suis très aise de la gratification qu'a obtenu M. de Newille, c'est un honnête homme, bien intentionné, & qui est digne des graces du Roi son maître.



Copie de la Lettre de M. le Duc de Nivernois, à M. D'Eon.

A Londres, le 24 Février 1763.

**V**OUS nous avez bien manqué hier, mon cher ami, & vous auriez été content; car nous avons étalé votre chere nappe de bois, nous avons *toasté* & chanté fort gaïment, & enfin nous avons été quatre bonnes heures à table. M. de Newille est on ne peut pas plus aimable, mais je n'en jouïrai pas beaucoup, car il s'en va passer quelques jours à la campagne, selon la louable & irrésistible coutume Angloise.

Je crois vous avoir chargé de mille amitiés & remercimens pour notre ami Durand. Madame de Rochefort m'a mandé qu'il a eu la bonté de dire beaucoup de bien de moi, vous me connoissez assez pour savoir combien j'en suis touché, & je vous prie instamment de le lui bien exprimer.

Nous sommes actuellement occupés le petit Boucher & moi à réparer 5 ou 600 absurdités & méprises faites par votre grandeur dans l'intitulé de la chemise de l'expédition d'hier. Je n'en manderai rien au Roi, afin de ne vous pas détruire dans son esprit, & je finis le badinage en vous souhaitant de tout mon cœur une bonne santé, & un prompt retour.

Je

Je vous embrasse, mon cher enfant, je m'en vais chez Milord Halifax à pied, & puis je monterai à cheval, & puis je verrai le pauvre Comte de Viry qui souffre beaucoup aujourd'hui, & puis je dinrai chez moi, & puis je vous dicterai peut-être un mot en P. S. s'il y a matiere.

Extrait de la Lettre de M. le Duc de Praslin, à M. le Duc de Nivernois.

A Versailles ce Mercredi, 25 Février 1763:

**V**OUS vous avouez, mon cher ami, par le bien que vous voulez à M. D'Eon, comment pouvez-vous penser que la Cour de Londres le charge de porter ici les ratifications? Au surplus il est jeune, il a le tems de rendre encore des services & de mériter des récompenses, je m'intéresse à lui, & je le mettrai volontiers à portée de les obtenir avec le tems & le travail.

Extrait de la Lettre de M. le Duc de Praslin, à M. le Duc de Nivernois.

A Paris, le 26 Février 1763:

**L**E petit D'Eon arrive dans ce moment, Monsieur le Duc, & je me hâte de vous en informer par la poste qui part aujourd'hui & dont l'heure me presse. Je ne croïois pas que ce projet fût exécutable & c'est un procédé bien honnête de la part du Roi d'Angleterre & de ses ministres. Ils nous donnent en toute occasion des preuves de la noblesse de leurs sentiments, qui font a la fois désirer & espérer d'établir & de maintenir la bonne intelligence & une union solide entre les deux Cours.

Je ne répondrai point aujourd'hui, Monsieur, au contenu de vos dépêches & de vos lettres particulieres, parceque j'ai eu à peine le tems de les parcourir & que je ne veux pas manquer l'heure de la poste.

J'ai

J'ai d'un autre côté une nouvelle très intéressante à vous mander, c'est la conclusion de la paix entre l'Impératrice, le Roi de Pologne & le Roi de Prusse, leur traité définitif a été signé le 15 de ce mois à Hubertzburg, ainsi voilà la paix rétablie dans toutes les parties, cela est bien heureux. Nous ne devons plus nous occuper aujourd'hui que de l'exécution de notre traité.

Je ne vous envoie pas, Monsieur le Duc, la copie du traité de l'Impératrice avec le Roi de Prusse par la raison que je ne l'ai pas encore; mais j'en chargerai M. D'Eon quand il retournera à Londres. Je fais seulement que les parties contractantes restent dans l'état où elles étoient avant la guerre, que les ratifications doivent se faire dans l'espace de 14 jours pour la Cour de Vienne, & que les évacuations respectives doivent avoir lieu 21 jours après l'échange des ratifications; ce qui quadre parfaitement avec les époques de notre traité.



Extrait de la Lettre de M. le Duc de Praslin, à M. le Duc de Nivernois.

A Versailles, le 1 Mars 1763.

**J**E vous ai accusé, Monsieur le Duc, l'arrivée de M. D'Eon qui a fait une grande diligence, & que j'ai reçu avec beaucoup de plaisir. Vous savez que je l'aime, & vous ne devez pas douter que je ne fasse de mon mieux pour que son voïage ne soit pas infructueux. J'ai vu le même jour M. le Duc de Bedford qui m'a paru fort content de l'arrivée des ratifications, il me dit que l'échange s'en feroit quand nous le voudrions, que rien ne le gênoit à cet égard, &c.

Je compte vous renvoyer M. D'Eon dès que l'échange des ratifications sera faite, & il vous portera vos lettres de récréance.

Ex-





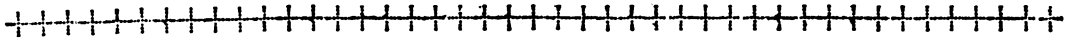
Extrait de la Lettre de M. le Duc de Praslin, à M. le Duc de Nivernois.

A Versailles le 1 Mars 1763.

**V**OTRE petit D'Eon aura la croix de Saint Louis & une gratification du Roi. Je crois qu'il fera content, pour moi je le suis fort : car c'est un joli garçon, bon travailleur, à qui je veux toutes sortes de biens; & j'ai grand plaisir à faire les choses qui peuvent vous plaire.

Je ne réponds pas aux critiques que vous avez faites sur notre traité. J'ai instruit M. D'Eon, & il y répondra pour moi lors qu'il sera de retour auprès de vous.

Je ne suis pas embarrassé de la manière dont vous avez annoncé notre pauvre ami Gueichy; & je suis persuadé que vous aurez bien préparé les voies. M. D'Eon portera les présens du Roi au Comte de Viry. Renvoïez-nous M. de Newille le plutôt qu'il sera possible.



Extrait de la Lettre de M. le Duc de Nivernois, à M. le Duc de Praslin.

A Londres, le 3 Mars 1763.

**J**E suis bien aisé que vous aïez été une bête en croïant, mon cher ami, qu'il étoit inexécutable de faire porter les ratifications du Roi d'Angleterre par le Secrétaire de France mon petit D'Eon. C'est que vous ne savez pas à quel point va la bonté & l'estime qu'on a ici pour votre Ambassadeur, & il n'y a pas de mal que vous l'aïez touché au doigt en cette occasion, car sans cela vous auriez été homme à me mépriser toute votre vie, au lieu qu'à présent vous me considerez sans doute un peu.



Lettre de M. le Duc de Nivernois, à M. D'Eon.

A Londres, le 3 Mars 1763, à 9 heures du soir.

**J**E reçois dans l'instant, mon cher ami, votre dépêche nocturne, & je vous remercie bien sincèrement des détails qu'elle contient, de toutes les courses que vous avez bien voulu faire malgré votre fatigue, de tous les comptes que vous avez rendu de ma santé, de notre besogne, &c. &c.

Je suis très charmé que vous ayez été bien reçu, & je souhaite que l'on vous renvoie bien vite & content. Il semble que le diable s'en mêle depuis votre départ; je suis accablé de besogne, tous les jours de nouveaux embarras, j'ai en outre un mal de gorge fort désagréable, ainsi vous jugez bien que le plutôt vous reviendrez sera le meilleur. Je ne vous en dirai pas d'avantage aujourd'hui, parceque je ne veux pas trop retarder l'envoi de mes lettres à la poste, & je me borne pour ce soir à vous aimer.

J'ai dicté ceci au petit le Boucher parceque j'avois du monde, j'ai pourtant trouvé moïen de vous dire mon petit mot à part. Le pauvre petit Boucher est malade aussi, & on l'a saigné hier, c'est un joli enfant en vérité.



Lettre de M. le Duc de Nivernois, à M. D'Eon.

Londres, le 3 Mars, à 8 heures du soir 1763.

**M**ON cher petit ami, je reçois votre lettre seulement tout à l'heure par ce be-noit courier ecclésiastique. Je ne puis que vous embrasser tendrement, car je suis assommé. Je lis ou j'écris depuis sept-heures du matin avec mon mal de gorge. Oh! ma foi, assurez le Duc de Praslin que, si je reste encore ici trois-mois, j'y resterai par-delà ma vie; & n'est-ce pas bien assez d'y rester par-delà mes forces.

Ma femme raffole de vous, ma fille aussi, M. de Rochefort aussi & rien de tout cela ne m'étonne, car j'en fais autant de mon côté. Revenez vite & avec un bon traite-

traitement. Voilà ce qu'il me faut, mais il me le faut. Adieu mon cher ami, je vous embrasse de bien bon cœur. Dromgold vous embrasse de tout son cœur. N'oubliez pas, je vous prie, de voir l'Abbé de l'Isle Dieu, dont je viens de recevoir encore une grande diable de lettre.



Extrait des Lettres de M. le Duc de Nivernois, à M. le Duc de Praslin, & à M. le Duc de Choiseul.

A Londres, le 7 Mars 1763.

**J**E ne suis pas moins reconnoissant de l'accueil que vous avez fait à mon petit D'Eon. A dire vrai il est vôtre, plus anciennement qu'il n'est mien; mais ce que je dois vous dire, c'est qu'on fera très aise ici du bien, que vous lui aurez fait, & très aise d'y avoir contribué, par la commission dont on l'a honoré par bienveillance pour lui, & par égard pour moi.



Extrait de la Lettre de M. le Duc de Nivernois, à M. D'Eon.

A Londres, le 7 Mars 1763.

**J'**AI reçu, mon cher ami, votre lettre. Elle m'a fait un plaisir infini & je vous remercie bien sincèrement des détails qu'elle contient. Je suis, on ne peut plus, charmé de tous vos succès & je vous en fais mon compliment de bien bon cœur: J'écris au Duc de Praslin sur la résidence, de façon à lui ôter tous les scrupules & je regarde cette affaire comme certaine.

En vous parlant de ma femme & de Madame de Rochefort, je ne puis m'empêcher de vous dire qu'elles ont la même façon de penser que moi sur mon petit D'Eon, & qu'il est aussi aimé à l'hôtel Tournon & au Luxembourg qu'à l'hôtel Granby.

M. Dromgold, à qui j'ai tout bonnement lu l'article de votre lettre, est très reconnoissant de tout ce que vous avez fait pour lui & très sensible aux marques de votre amitié. Nous vous en faisons l'un & l'autre bien des remerciemens.

Id.

Je vous prie d'assurer Guerchy qu'une maison plus grande que la mienne est presque introuvable à Londres. Je crois qu'il feroit très bien d'envoier son homme de confiance pour voir par ses yeux. \* *Cet homme ne lui coutera rien*, tant que je serai ici, parceque je le nourirai chez moi & le logerai dans mon voisinage, & il pourra prendre d'avance des arrangemens qui faciliteront le prompt établissement de mon successeur.

N'oubliez pas, mon cher ami, d'annoncer bien positivement mon retour nécessaire pour le mois de May, si l'on veut que je retourne vivant. Je suis tué de fatigue & je commence à ne pouvoir plus résister au travail continuel qui, comme vous savez, est nécessaire dans ce pais-ci.

J'aurois mille autres choses à vous dire, mon cher ami, sur tous les objets de votre lettre : mais je me réserve à m'en entretenir avec vous à votre retour & je vous embrasse de tout mon cœur, mon cher ami.



Extrait de la Lettre de M. le Duc de Praslin, à M. le Duc de Nivernois.

A Versailles, ce 11 Mars 1763.

JE vous aurois renvoïé aujourd'hui votre petit D'Eon, si je n'avois eu pitié de sa convalescence. Il a été assez malade sans être cependant en danger, & je me serois fait conscience de l'exposer à une tempête comme celle que nous avons aujourd'hui en relevant de maladie.

Je souhaite toute sorte de bien & d'avantage à M. de Newille, car c'est un bon & galant homme, & je vous prie de lui faire bien des amitiés de ma part, mais je serois fort fâché qu'il ne revint pas.

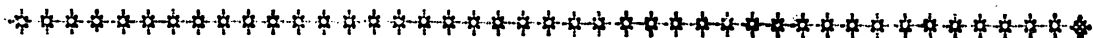
Je compte vous renvoier dans cinq ou six-jours votre Ambassadeur le petit D'Eon.

---

\* On voit bien que M. le Duc de Nivernois connoit le foible de ses amis.

Voilà

Voilà une lettre de Madame de P\*\*\*\*\* elle me chante pouille & prétend que je ne l'avertis jamais quand il faut vous écrire. Elle pourroit bien avoir quelque raison.



Extrait de la Lettre de Madame la Marquise de P\*\*\*\*\*, au Duc de Nivernois.

A Versailles, le 11 Mars 1763.

M. D'Eon m'a bien dit, . . . . . des nouvelles de votre santé. L'air de France la raccommode, à ce que j'espère, ainsi que vos méchants yeux. Ce M. D'Eon est, dit-on, un fort bon fujet, qui a servi le Roi en plus d'un país; & Mrs. les Anglois ont été très polis de lui donner à apporter le traité. Je ne doute pas qu'il ne s'en trouve bien. J'aime, ainsi que vous, le Roi d'Angleterre. Il me paroît rempli de candeur, d'humanité & de toutes les vertus qui forment un bon Roi. C'est le plus grand éloge à mon gré: *les conquérants ne sont que des tirans, qu'à tort on appelle grands hommes. Ah! les vilaines bourses que vous nous avez envoyées; elles sont grosses comme des cordes, aussi notre ami Praslin en a-t-il été gratifié.* Quand je ne vous rappellerois pas au souvenir de notre très aimé Maître, la besogne que vous avez faite ne vous auroit pas laissé oublié: elle est enfin terminée: embrassons-nous, . . . . . pour nous en féliciter l'un & l'autre. Les petites dames vous saluent.



Lettre de M. le Duc de Nivernois, à M. D'Eon.

A Londres, le 14 Mars 1763.

LE valet de chambre Patissier de mon successeur parti le samedi 5 au matin, est arrivé bravement le vendredi 11 au soir. Il m'a remis votre lettre du 4, mon cher ami, & je suis bien touché de tout ce que vous faites & dites en mémoire & en amour de moi. J'en suis informé par mes parens & amis, encore mieux que par vous; & je crois que vous me connoissez assez pour être bien sûr de ma reconnoissance. Mon pauvre Dromgold en est pénétré de son côté & il vous aime aussi de tout son cœur. Mais, mon cher ami, je suis bien affligé de votre mal de gorge & de cette fièvre qui  
I l'ac-

l'accompagnoit quand vous avez écrit. Il n'y a qu'une chose qui me console, c'est que dans le même tems précisément ou à peu près j'étois dans la même situation que vous, & j'avois aussi moi mon mal de gorge, qui ma retenu plusieurs jours dans ma chambre. Faites comme-j'ai fait, mon cher ami, ménagez-vous beaucoup & guérifiez-vous bien vite. Je le souhaite en vérité aussi ardemment que qui que ce puisse être.

Milord Butte m'a demandé si vous seriez content & si votre voïage vous auroit profité. Je lui ai dit que Oui, sans lui en dire d'avantage, & je vous assure que cette nouvelle lui a fait un grand plaisir.

A Dieu, mon cher ami, je vous embrasse de tout mon cœur & n'ai pas la force de vous en dire d'avantage, car j'ai encore la tête bien foible. Je commence pourtant à être mieux.



Extrait de la Lettre de M. le Duc de Praslin, à M. le Duc de Nivernois.

A Versailles le 21 Mars, 1763.

**J**E comptois, M. le Duc, vous renvoïer aujourd'hui M. D'Eon, mais il se trouve un peu indisposé, & j'ai cru lui rendre service en différant son départ jusqu'à la fin de la semaine; cependant comme je vous ai promis depuis longtems vos lettres de Rappel, je ne veux pas vous les faire attendre d'avantage, & je vous les envoie ci-jointes, afin que vous en fassiez usage quand vous le jugerez à propos. Le Roi s'en rapporte sur cet article à votre zele pour son service; mais en même tems sa Majesté seroit bien fâché que l'excès de ce même zele pût être nuisible à votre santé.

Ex-

Extrait de la Lettre de M. le Duc de Praslin, à M. le Duc de Nivernois.

A Versailles, le 21 Mars 1763.

**J**E vous garde le petit D'Eon, mon cher ami, parcequ'il ne se porte pas bien; mais il fera en état de partir à la fin de la semaine. Je compte qu'il sera content, il portera la croix de S. Louis qu'il a voulu recevoir de vos mains & qui aquerra par-là un nouveau prix. De plus je lui ai fait avoir un gratification de deux-mille-écus, ainsi il ne doit pas avoir regret à son voïage.

A propos le petit D'Eon n'est sur aucun état pour être païé, parceque l'on compte que vous le paierez sur vos dépenses. Il faut vous dire que les secrétaires d'ambassade les mieux païés n'ont que mille-écus, & je ne puis changer cette étiquette à cause des conséquences. Vous pouvez donc le faire païer sur ce pied-là & porter cette dépense sur vos états.

Lettre de M. de Sainte-Foy, à M. D'Eon.

A Versailles, le jeudi 24 Mars 1763.

**V**OUS n'avez pas voulu m'attendre hier au soir chez mes parents, mon cher ami, vous les avez quittés une minute avant mon retour, & j'avois à vous dire une chose assez intéressante, c'est que l'on ne païe pas chez M. de la Borde pendant la sainte semaine, & que sur l'avis qu'on m'en a donné, j'ai été obligé d'y envoyer ce matin pour toucher ma subsistance du quartier. Jè n'avois point d'ordonnance ni de billet de vous, ainsi je n'ai pu rien faire à cet égard; mais je viens de voir M. Gaudin qui m'a dit que l'état de distribution générale aïant été envoyé à M. de la Borde, vous pouviez vous présenter chez lui dans la matinée de demain pour palper vos deux-mille-écus, si vous en avez le tems. Si vous ne l'avez pas, & que d'un autre

cô

côté l'argent ne vous manque point, je serai recevoir pour vous après votre départ. Sur ce, très cher ami, je vous embrasse de tout mon cœur \*.



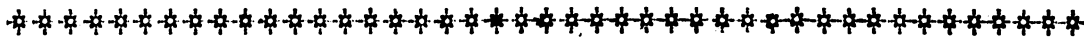
Extrait de la Lettre de M. le Duc de Nivernois, à M. le Duc de Praslin.

A Londres le 29 Mars 1763.

**M**ON cher ami, je vous rends mille tendres graces de ce que vous avez fait & fait faire pour mon petit D'Eon, mon grand aide de camp, que j'attends avec bien de l'impatience. Je fais que vous l'amiez avant que je le connusse; mais je suis sûr que l'amitié qu'il a pris pour moi vous le fait aimer encore d'avantage, & cela m'est bien doux à penser. J'aurai soin de lui paier ses appointements conformament à ce que vous me dites là-dessus dans votre lettre particulière; c'est-à-dire, sur le pied de 3000 l. par an; mais chemin faisant & non pas relativement à lui, il est bon que vous sachiez qu'avec 3000 l. de France à Londres, on ne fait pas autant qu'avec 1500 l. à Paris.

13

J'ai grand besoin que M. D'Eon revienne: à propos n'apportera-t-il pas toutes ses flûtes de Résident, car songez que je dois prendre congé dans 4 ou 5 semaines; & en vérité ce ne sera pas trop-tôt.



Extrait de la Lettre de M. le Duc de Nivernois, à M. le Duc de Praslin.

A Londres, le 29 Mars 1763.

**J**E commene par vous remercier bien sincerement & de m'avoir envoié mes lettres de Rappel dont ma santé avoit grand besoin, & de la forme obligeante

---

\* M. D'Eon aiant été obligé de partir pour Londres, M. de Sainte-Foy a bien voulu se charger de recevoir cet argent pour lui.

&



& honorable pour moi dont vous avez bien voulu les tourner. Le Roi d'Angleterre y reconnoitra votre amitié pour moi & il m'en aimera & estimera d'avantage. A vuë de païs je compte prendre congé de lui dans le commencement de Mai, &c.

Il n'y aura qu'à suivre ici le chemin tracé, M. D'Eon s'en aquittera aussi bien que moi; & il est capable de bien plus que cela. Il réussira d'autant mieux dans *l'intérim* qu'on a ici beaucoup de bienveillance pour lui. Milord Bute en particulier l'a pris en amitié, ce qui n'est pas peu dire.

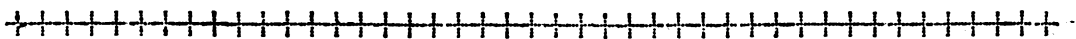
13



Extrait de la Lettre de M. le Duc de Nivernois, à M. le Duc de Choiseul.

A Londres, le 31 Mars 1763.

**H**IER une heure après l'arrivée de M. D'Eon, j'ai eu l'honneur de le recevoir au nom du Roi chevalier de Saint Louis, selon les formes prescrites; & j'ai bien du plaisir à vous en rendre compte, en vous renouvelant mes très sinceres remerciemens de la bonté que vous avez eue de lui accorder cette grace, & de toutes les autres dont vous l'avez comblé: il en est pénétré de reconnoissance & je la partage bien véritablement. Je ne manquerai pas de lui remettre entre les mains un certificat selon l'usage & selon qu'il est prescrit dans l'instruction du Roi.



Extrait de la Lettre de M. le Duc de Nivernois, à M. le Duc de Praslin.

A Londres, le 31 Mars 1763.

**V**OTRE présent au Comte de Viry apporté par notre petit D'Eon est bien royal & magnifique.

M. D'Eon ne me parle que de vous, de votre excellent cœur & de votre tendre amitié pour moi, il ne m'a rien appris, mais cela est bien doux à entendre. Pour moi,

K.

moi, mon cher ami, vous savez comme je vous aime, & vous pouvez être bien sûr que c'est pour toute ma pauvre chienne de vie.



Extrait de la Lettre de M. le Duc de Nivernois, à M. le Duc de Praslin.

A Londres le 5 Avril 1763.

Monsieur le Duc,

**M** D'Eon, dès le jour de son arrivée ici, a remis à M. le Comte de Viry le portrait du Roi enrichi de diamants & la lettre dont vous l'aviez chargé. Ce ministre a reçu avec beaucoup de sensibilité & de reconnaissance ce bienfait de Sa Majesté, ainsi que l'annonce des Tapisseries des Gobelins & des Tapis de la Savonnerie qui lui sont aussi destinés, que M. D'Eon a passés sur son paquebot & qu'il a remis à Douvres chez M. Minet, pour être envoyés ici incessamment. M. le Comte de Viry doit déjà vous avoir fait, M. le Duc, tous ses remerciements par le dernier courier Torsey. Son premier empressement a été de faire voir à Milord Bute. le portrait de Sa Majesté & la lettre que vous lui avez écrite; ce Ministre a porté sur le champ l'un & l'autre au Roi d'Angleterre, qui a trouvé ces présens magnifiques, & la lettre charmante.

J'ai l'honneur d'être, &c.



Extrait de la Lettre de M. le Duc de Nivernois, à M. le Duc de Praslin.

A Londres le 6 Avril 1763.

**L**E pauvre petit D'Eon n'est toujours mal porté depuis son retour ici; mais cette nuit il est vraiment malade. C'est un cathare violent avec fièvre & grande oppression de poitrine, en même temps qu'il a presque la jaunisse. Le médecin y est bien embarrassé & moi je suis bien fâché.

On

On va le saigner, & lui donner l'émétique deux heures après; vous trouverez peut-être cela un peu roide, mais il faut bien être traité ici à l'Angloise.



Extrait de la Lettre de M. de Sainte-Foy, à M. D'Eon.

A Versailles, le 6 Avril 1763.

J'AI su, mon cher ami, par le retour du dernier courrier que vous étiez arrivé sain & sauf à Londres. Vous êtes sans doute actuellement décoré des marques honorifiques de vos exploits militaires, & cela de la main qui vous est la plus chère; je vous en fais mon double compliment & vous le répéterai de bon cœur sur l'enveloppe de mon épître. Vous ne m'avez point encore donné de vos nouvelles, mon cher ami, mais j'espère que j'en aurai tout incessamment. Vous avez bien des commissions à faire pour des gens de ma connoissance, cargraces à mon zèle patriotique, vous savez que je ne demande jamais rien pour moi de Mrs. les étrangers.

J'ai reçu votre gratification montant à 6000 l. & lui donnerai la destination convenue. Le Roi ne fait point de voïages, & nous restons à Versailles, comme s'il n'y avoit plus de Paris dans le monde, cependant il y fait bien chaud au moment que je vous écris, dans cette bonne ville. Un courrier de M. de Chevreuse vient d'annoncer ici que l'opéra brûloit, vous jugez bien que l'on a quelque peur pour le palais roïal.

Hier jour très remarquable, on a assemblé un conseil extraordinaire des finances, M. \* \* \* y a exposé les opérations qu'il projette. Il y en a de toutes sortes & de toutes mains. Les unes ont été dressées par des conseillers de cours supérieures, un autre par M. \* \* \* premier commis des finances, & un autre, dit-on, par M. \* \* \* Il est certain que cette dernière accolade est de toute justice, parceque la jambe de ce dernier & la tête du premier ont probablement été taillés à la même foughe. Au demeurant comme j'ai des amis dans le Parlement qui ne sont pas des têtes à perruque, je vous assure que les opérations en question ne sont que de légères emplâtres, qui sont bien éloignées de produire le bien qu'il faudroit faire; que tout est petit dans les idées motrices, & dans la maniere de l'exécution, & qui pis est qu'il va y avoir du grabuge, parceque très certainement le Parlement n'enregistrera pas le 2. vingtième. Je l'ai dit d'avance à notre ministre, parceque j'espérois qu'il en feroit son profit ou plutôt celui du Roi: mais la chose a passé, & nous verrons ce que le  
Par-

Parlement va dire. On m'a répondu qu'on tiendrait, s'il le falloit, un lit de justice, & j'ai pris la liberté d'observer à ce sujet deux-chofes. La premiere que ce feroit une odiofité que de conduire le Roi au palais pour établir un impôt dans le moment de la paix, & de l'érection de fa statue; la 2. qu'on auroit d'autant plus lieu de regretter cette démarche, lorsque l'on verroit que le fecond 20e. étoit impossible à percevoir dans plusieurs provinces, & qu'au lieu de 20, il ne rendroit peut-être pas 8 millions. Ajoutez à cela la poffibilité d'une mauvaife année, & vous verrez qu'il eût mieux valu mettre des fous fur les confommations ou reprendre une partie de l'édit de fubvention *Silhouette*, mais c'est ce que M. \* \* \*. ne fauroit jamais entendre. S'il trébuche par le poids de Sa maladresse, je ne fais pas qui l'on mettra fur fon fiége: mais ce qu'il y a de sûr, c'est qu'il faudroit de grandes chofes, & un homme qui eût de la confidération par lui-même pour les exécuter. Vous voiez, mon cher ami, que, quand la paix eft faite & qu'il n'y a plus à politiquer, mon esprit fe donne carrière fur autre matiere. Je vous embraffe & vous aime de tout mon cœur, je compte bien que vous n'aurez pas oublié de préfenter mes hommages à M. le Duc de Nivernois, & de lui dire combien je le refpecte, & lui fuis attaché.



Extrait de la Lettre de M. le Duc de Nivernois, à M. le Duc de Praslin.

A Londres, le 13 Avril 1763.

**V**OUS pouvez compter que le Roi George III. quoiqu'il fe ferve du fceau de fon prédeceffeur, a beaucoup de caractère & de fermeté; & qu'il eft très déterminé à n'être pas le jouet des factions. Il l'eft également à ne facrifier ni fon fiftème, ni fon autorité. Milord Hertford doit avoir pour fecretaire d'ambaffade M. Banbury, dont la femme eft fœur du Duc de Richemont. Elle s'appelle Miladi Sarah Banbury; mais fon mari n'eft point Milord; il pourra le devenir tout comme un autre. C'eft une des plus aimables femmes de la Cour; elle eft charmante. Vous voiez, mon cher ami, que, pour figurer paffablement vis-à-vis d'une pareille fecretairerie, il faut que vous traitiez bien le petit D'Eon à tous égards; & je vous avertis, pour l'aquit de ma confcience & de la vôtre, que 3000l. de France ici font le falaire commun d'un fcribe fubalterne; c'eft un des inconveniens de cette ambaffade-ci, & je voudrois bien que ce fût le plus grand. Envoiez-moi vite, mon cher ami, la réfidence & l'intérim de M. D'Eon, & foiez bien sûr de deux-chofes; l'une que vous n'avez plus que faire de moi ici, l'autre que j'ai grand befoin d'en fortir.

Exr.



Extrait de la Lettre de M. le Duc de Praslin, à M. le Duc de Nivernois.

A Versailles, ce 15 Avril 1763.

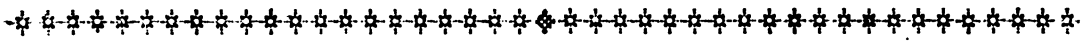
**V**OUS avez bien fait, mon cher ami, de me rassurer sur votre état, car j'aurois été vraiment inquiet de vous favoir dans votre lit avec la fièvre.

J'attends de vos nouvelles avec impatience, & je vous promets le secret pour votre famille & vos amis.

Je suis très aise de favoir le petit D'Eon guéri, il n'a pas une bonne santé & il a besoin de la ménager pour le travail de l'ambassade & pour satisfaire un jour la fureur qu'il a de guerrier & dont nous ne pouvons le guérir.

Je n'ai rien à vous mander aujourd'hui, c'est pour Madame Victoire que je vous dépêche ce courier, elle est cependant mieux, mais son mal subsiste & il y a grande apparence qu'elle a une pierre dans les reins.

Adieu, mon cher ami, je vous aime & vous embrasse bien tendrement.



Extrait de la Lettre de M. le Duc de Praslin, à M. le Duc de Nivernois.

A Versailles ce 16 Avril 1763.

**V**OUS me rendez malade, mon cher ami, en me disant toujours que vous l'êtes, & en vérité je ne fais si je souffre autant de mes maux que des vôtres, & j'oublie plus volontiers les uns que les autres, car je suis accoutumé à souffrir, & je ne puis m'accoutumer de même à vous favoir malade. *Il est bien vrai que nous faisons tous deux un métier qui ne nous convient pas, vous en serez bientôt dehors, & je vous assure que je serois bien content, si j'avois la même perspective.*

L

Je

Je vous prie de presser, autant qu'il dépendra de vous, le retour de nos prisonniers. Adieu, mon cher ami, je vous embrasse & je vous aime aussi tendrement que si nous nous portions bien l'un & l'autre.



Extrait de la Lettre de M. de Sainte-Foy, à M. D'Eon.

A Versailles, ce 16 Avril 1763.

**J'**AI reçu, très cher ami, votre épitre du 8 qui m'a fait bien du plaisir, puisqu'elle m'a prouvé que vous étiez débarassé de cette maudite bile, & qu'enfin vous en aviez été quitte pour un peu de peur & de tranchées purgatives. Grand-merci des détails que vous avez eu le soin de me donner sur la retraite de Milord Bute, Ministre véritablement grand, & que les Bretons sensés ou patriotes regretteront, lorsqu'ils ne l'auront plus à la tête de leurs affaires. En vérité, mon cher ami, votre peuple Anglois est une étrange espèce, & vos Ecoffois font des benets de bien bonne pâte. Il me semble que, si le sort m'avoit fait naître parmi ces derniers, je n'aurois pas de plus cruels ennemis que ceux qui, tout en me traitant de frere, me vexeroient en esclave, & me feroient sentir un mépris si outrageant. Je ne conçois pas enfin comment on peut être Ecoffois, & ne se pas couper la gorge avec tous les Jean-Chandos qu'on rencontre en son chemin. Nous n'avons encore rien de décidé ici sur la finance. Les projets de M. le Controleur-Général sont entre les mains du premier Président & des Gens du Roi du Parlement. Ce ne sera gueres que dans une huitaine de jours qu'on communiquera le tout aux Chambres, & nous verrons alors ce que vous devinez bien & ce que j'ai prévu du tems que vous étiez ici.

Je finis par tous les compliments & amitiés des gens que vous aimez & avec lesquels je parle souvent de vous ici; & tant pour eux que pour moi bien plus encore, je vous embrasse, très cher ami, de tout mon cœur.

Vous savez que Madame la Duchesse de Praslin désiroit avoir & savoir combien coute l'eau de miel\*.

---

\* J'ai répondu que Madame la Duchesse n'en avoit pas besoin, qu'elle étoit naturellement assez douce, & assez mielleuse, mais que, si l'on vouloit, j'en enverrois une petite barrique pour M. le Duc de Praslin.

LETTRE

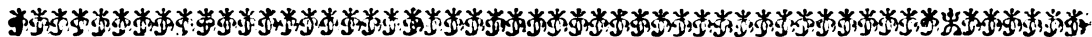


Lettre de M. le Duc de Nivernois, à M. D'Eon.

A Oxford, le Mercredi 20 Avril 1763.

**M**E voilà ici, mon cher petit Aide de Camp, & je vais m'y mettre à table, après avoir vu les plus belles choses du monde tant ici que sur la route. Je me porte beaucoup mieux, mon rhume n'est plus rien & j'ai dormi très joliment cette nuit, dans le plus mauvais cabaret de l'Angleterre. Il est tout à l'heure 4 heures & la poste pour Londres part à cinq. J'en conclus que cette lettre vous arrivera demain avant le départ de la poste pour France, & par ainsi je vous prie, mon cher ami, d'envoyer ce présent billet à mon Mouton, autrement dit la Duchesse de Nivernois, ou si vous l'aimez mieux, Madame Barbet. Je n'ai pas le tems de lui écrire & encore moins à d'autres, ainsi je la prie de dire de mes nouvelles à mes parents & amis.

N'oubliez pas de m'envoyer mes lettres de la ruë de Tournon à Bath. J'y serai vendredi au soir jusqu'au samedi au soir. N'oubliez pas non plus d'arranger mon audience de congé du Roi pour le lundi 2 de Mai. Adieu, mon très cher ami, portez-vous bien, embrassez bien M. Du Clos \* pour moi, & aïez bien soin de lui. Recommandez à Moreau nos comptes &c. & comptez sur la tendre amitié que vous m'avez inspirée pour ma vie.



Lettre de M. le Duc de Nivernois, à M. D'Eon.

A Oxford, le jeudi 21 Avril 1763.

**V**OILA que je vais être doctorifié *in facultate juris*; cela n'empêche pas que je ne sois rendu de fatigue: mais pourtant je me porte mieux qu'à Londres. Je ferai encore plus las quand j'ariverai mardi *in Albemarle-street*: car j'ai

---

\* Ce n'est pas le jéuite: mais l'académicien & l'historiographe de France.

fatigue:

furieusement à courir jusques-là, & le sommeil n'augmente pas à proportion de la fatigue : mais pourtant je me porte moins mal en vérité, mon cher ami, & j'espère que quant à vous, vous vous portez tout-à-fait bien.

Je vous envoie deux-lettres pour la poste de lundi prochain & vous prie de recommander à Moreau de ne pas oublier de les faire partir. Je vous prie aussi de recommander à qui il appartient mon diner de mercredi. Je ne fais qui s'est chargé de la liste, il faut arranger cela, si vous voulez bien, & faire arranger le diner en lui-même par le grand bonnet. Il va y avoir bien des bonnets dans la maison, car Dromgold fera doctorisé aussi & jugez comme il disputera désormais.

Adieu, mon cher ami, songez aussi à mon amitié pour vous qui est bien sincère & qui durera toute ma vie.

Faites bien ma cour à Madame de Boufflers & soignez bien Monsieur notre historien mon confrère.



### Lettre de M. D'Eon, à M. le Duc de Praslin.

A Londres, ce 21 Avril 1763.

COMME M. le Duc de Nivernois m'a ordonné d'être ici son petit singe pendant son absence, je prends la liberté de vous écrire comme lui une lettre particulière; & j'y suis d'autant plus autorisé que j'ai ordre de vous faire passer la lettre ci-jointe pour Madame la Duchesse de Nivernois, que M. le Duc m'a écrite d'Oxford. Je fais tout le plaisir que vous aurez en apprenant par lui-même des nouvelles de sa meilleure santé, depuis le peu de jours qu'il a quitté les brouillards de Londres; c'est ce qui me fait espérer qu'elle sera bientôt rétablie par le repos & le séjour de la France; mais je ne serai pas moins affligé de son absence, & je la regarderai comme un véritable malheur pour moi & plus encore pour les affaires du Roi à cette Cour. Je vais me trouver seul ici, livré à mes propres forces, ou plutôt à ma foiblesse, ma seule confiance est dans votre indulgence, M. le Duc, & dans le zèle que je mettrai à exécuter vos ordres & à m'instruire sans déplaire aux ministres Anglois. Vous avez eu une preuve récente & authentique de leurs bontés pour moi, que je dois entièrement à celles dont M. le Duc de Nivernois m'a honoré. Il ne quittera pas ce pais-ci sans les engager à prendre quelque confiance en moi: & cette confiance augmentera beaucoup, si vous daignez toujours, M. le Duc, me continuer vos anciennes



mes bontés & bons traitements. Je désire toujours la Résidence plutôt que le titre de Chargé d'affaires; j'ai eu l'honneur de vous en expliquer les raisons, ainsi qu'à M. le Comte de Guerchy : & comme vous m'avez demandé des exemples, je puis citer M. Deschamp-Morel qui a été pendant plusieurs années Résident à Londres, même lorsqu'il y avoit des Ambassadeurs de France. Il y étoit du tems de M. le Maréchal de Broglie le Pere. M. Néricault Destouches a eu la même place occupée avant eux par M. D'Iberville. Je pourrois citer plusieurs autres exemples pareils tirés de chez nous, sans avoir recours à ceux des puissances étrangères Enfin, M. le Duc, je regarderai toujours comme une grace tout ce que vous voudrez bien faire pour moi : & je vous supplie d'être bien persuadé d'avance de la sincere, & respectueuse reconnaissance, avec laquelle je suis &c.



Extrait de la Lettre de M. le Duc de Nivernois, à M. le Duc  
de Praslin.

A Londres, le 27 Avril 1763.

**M**ON bon ami, je vous embrasse tendrement. Je suis arrivé hier au soir, après avoir fait une tournée de 4 à 5 cens-milles, qui m'a fait voir bien de belles choses, qui ma montré bien des objets d'instruction & qui a vraiment fait du bien à ma santé; mais ce qui a le plus frappé mon étonnement est la culture du païs, & la disette de pauvres. Le plus pauvre me paroît riche & passeroit pour un Bourgeois de nos petites villes de province. Mon rhume est guéri & je ne sens plus rien à ma poitrine: mes nerfs ne sont pas si bien remis, & le sommeil n'est pas encore bien revenu. Mes meilleures nuits, les jours de la plus grande fatigue, sont de cinq-heures au plus, & voilà ce qui me tue. J'ai réellement, à présent, la tête incapable de travail, mais avec le repos & le climat de France, je ne doute pas que mon pauvre petit sistême nerveux ne se rétablisse.

N'êtes-vous pas content de l'expédition que vous a fait pendant mon absence notre petit D'Eon? J'ai vu avec plaisir, à mon retour, que je n'aurois pas fait si bien que lui; je vous remercie de ses lettres de Résident. Il n'y a plus qu'à lui régler un traitement pécuniaire, & je présume que vous ne tarderez pas à faire cet arrangement, qu'il faut un peu calculer sur l'allure Angloise, qui est singulierement dispendieuse à tous égards & en tout ordre de choses & de personnes.

M

Je

Je pars demain à six-heures du matin pour aller passer trois-jours aux courtes de Newmarket, ou je suis invité avec amour par plusieurs seigneurs. Je reviendrai ici le 1<sup>er</sup> de Mai, & j'aurai le 4 mon audience de congé du Roi d'Angleterre. Je ne ferai plus que le secrétaire de M. le Résident jusqu'à mon départ qui, je crois, aura lieu du 20 au 25. Les affaires n'en iront pas plus mal & ma santé ira mieux.

J'ai trouvé ici Madame de Boufflers & Du Clos. Heureusement pour moi, je n'ai pas peur des esprits. Adieu, mon bon cher ami, portez-vous mieux, je vous en conjure, & je vous promets que je ferai de même de mon côté avec le tems. Je vous embrasse avec toute la tendresse de mon cœur.

Vous ne trouverez pas grand-chose dans les lettres de M. le Résident de l'ordinaire de demain, car il n'y a rien d'intéressant.



### Lettre de M. le Duc de Nivernois, Madame Adélaïde de France.

A Londres le 27 Avril 1763,

MADAME,

**J**E serois inconsolable de m'être trouvé absent de Londres quand la lettre de Madame y est arrivée, si je n'avois un Aide de Camp plus intelligent & aussi zélé que moi, qui a fait mieux que moi tout ce qu'il y avoit à faire, c'est M. D'Eon mon Secrétaire d'Ambassade, le plus honnête & le plus joli sujet du monde que je prends la liberté de vous présenter, Madame, en vous assurant qu'il est digne que vous l'honoriez de quelque bonté. Il va être à présent Résident chargé des affaires du Roi, & je les remettrai entre ses mains avec bien de la confiance; parceque je fais qu'il s'en acquittera à merveille. Vous pouvez compter, Madame, que, si vous avez quelques nouveaux ordres à lui donner au sujet de ces différents remèdes, pour cette cruelle maladie que je n'ai pas le courage de vous nommer, il les exécutera aussi avec tout le zèle, l'intelligence & la diligence possible. Oh mon Dieu, Madame, que nous serions heureux lui & moi, si notre voiage en Angleterre alloit être de quelque utilité pour la guérison, ou du moins pour le soulagement de Madame Victoire! je n'ose gueres l'espérer; tant je vois de pour & de contre par rapport aux remèdes pour sa maladie: mais cependant il est certain que

que ces remèdes ont vraiment réussi plusieurs-fois. Je ne saurois en dire d'avantage à Madame, & je me borne aux vœux les plus ardens pour le succès.

Je suis avec le plus profond respect,

De Madame,

Le très humble, &c.



Extrait de la Lettre de M. le Duc de Nivernois, à M. le Duc de Praslin.

A Londres le 3 May 1763.

**L**E petit D'Eon est bien reconnoissant de ses lettres de Résident, & moi je vous en remercie aussi de tout mon cœur: mais je vous avertis, mon cher ami, qu'elles ne sont pas parfaitement bien dressées. Il semble par la tournure des expressions que sa Résidence devra cesser à l'arrivée de l'Ambassadeur: ce n'est pas comme cela que nous l'entendons. Sa Résidence doit rester incorporée à son existence à Londres: sans quoi, cela ne lui feroit d'aucune utilité pour la suite de sa vie. Il faudra remédier à cette petite inattention de vos bureaux; & cela ne sera pas difficile \*.

Le petit Boucher, qui est un bien joli sujet, me demande la permission d'aller faire un tour de quelques semaines en France, & je ne saurois la lui refuser; car il en a vraiment besoin, 1. pour ses affaires & puis pour sa santé qui est extrêmement mauvaise depuis plus de deux-mois. Il n'en mettra qu'un à son voiage; & pendant ce tems-là, un frere qu'il a ici, servira à sa place sous le petit D'Eon; c'est-à-dire, qu'il servira à copier: car Boucher est bien propre à autre chose, & avant qu'il soit peu, ce fera un Secrétaire d'Ambassade charmant, surtout pour l'Angleterre.

---

\* Cette petite inattention est une grande attention de la méchanceté du cher de Buffy-Ragotin.

Ex.



Extrait de la Lettre de M. le Duc de Nivernois, à M. le Duc  
de Praslin.

A Londres le 6 May 1763.

**M**ON cher ami, les rhumes de votre ami de Londres sont comme les forties de Dom Quichotte : me voici à mon huitieme, mais j'espere que celui-ci ne sera pas si rude que le dernier. Je n'ai eu de fièvre qu'une nuit & un demi-jour, mais pour mon malheur, c'étoit le jour de mon audience de congé, & j'avois bien de la peine à me tenir si longtems sur mes jambes. Je continuerai jusqu'à mon départ à voir le Roi d'Angleterre, car il a la bonté de le vouloir, & en vérité je n'ose pas vous dire (du-moins vous mander) jusqu'à quel point il m'honore de ses bontés. Ce n'est pas pour cela que je le trouve un Prince excellent, il l'est je vous assure à tous égards; & je ne saurois vous en dire trop de bien. Vous lui devez vous-même une vraie reconnoissance, car il pense & parle de vous d'une maniere à laquelle il me seroit à moi-même impossible de rien ajouter.

Vous verrez dans ma lettre au Roi que je compte partir du 20 au 22, après cela il y a l'histoire du vent, ainsi je ne saurois fixer le jour de mon arrivée: mais je dépêcherai de ma route un courier à ma femme, & ce courier arrivera 24 heures avant moi, & il vous portera un petit mot de moi pour vous instruire avec précision de mon arrivée. Je m'en irai par où je suis venu, ainsi que *Jean d'heureuse* mémoire: mais je ne prendrai à Douvres qu'un paquebot & je ne demande point d'yacht. De Calais je prendrai la route d'Arras, parceque celle de Picardie est détestable au dire des voïageurs. Je prévois à vuë de país que jarriverai à Paris vers le 30. Ma femme me mande que notre bon ami Praslin veut venir à Paris à mon débotté, dites-lui je vous prie, à cet honnête Ministre, combien j'en suis touché, & engagez-le à effectuer ce dessein amical.

Lettre

Extrait de la Lettre de M. le Duc de Praslin, à M. le Duc de Nivernois.

A Marly le 6 May 1763.

M E Senac a été très content de la maniere dont M. D'Eon s'est acquitté de la commission que je lui avois donnée, relativement à la maladie de Madame Victoire. Il s'est répandu en grands éloges sur son compte & même auprès du Roi; & a trouvé le remède de Mlle. Stephens très bien conditionné.

Madame Victoire en fait usage avec succès depuis vendredi dernier; & elle s'en trouve fort foulagée.

Lettre de M. D'Eon, à M. le Duc de Praslin.

A Londres le 11 May. 1763.

Monsieur le Duc.

M LE DUC de Nivernois qui est incommodé me charge de répondre à votre lettre particuliere du 6. il ne fait si c'est un effet de la providence ou de l'arrivée de votre courier, mais depuis hier il lui a pris un dévoiement qui le tourmente beaucoup; & quoique dise M. le Duc de Bedford de la bonne fanté de M. le Duc de Nivernois, il n'arrivera certainement à Versailles ni gros ni gras. Vous ferez en état d'en juger par vous-même à la fin de ce mois.

Nous n'avons point reçu du tout, Monsieur le Duc, la lettre circulaire dont vous parlez, écrite à tous les Ministres du Roi dans les Cours étrangères, au sujet de l'ouvrage que se propose M. l'Abbé Arnault, pour étendre dans toute l'Europe l'empire de la langue Française; & M. le Duc de Nivernois n'auroit pu rien comprendre à ce que vous lui dites de cet ouvrage & à cet Empire, si je ne me fusse ref-

N.

sou-

souvenu de vous avoir entendu parler un soir chez vous à M. de Sainte-Foy d'un projet de gazette littéraire pour l'Europe par l'Abbé Arnaut, où l'on rendroit compte des meilleurs ouvrages en tout genre, qui s'impriment tant en France que dans tous les païs du monde connu. Je vous prie donc, Monsieur le Duc, d'avoir la bonté d'envoier ici cette lettre circulaire, afin que je puisse concourir, autant qu'il dépendra de moi, à l'étenduë de ce vaste projet, dont l'exécution ne sera pas si facile dans la pratique que dans la spéculation; parceque dans, tous les païs du monde connu, il n'y a pas comme à Paris des journaux de littérature, & il n'y aura que les bons correspondants & les bons traducteurs à Paris qui pourront suppléer à ce deffaut, en faisant une dépense honnête tant pour leurs appointemens que pour l'achat des livres. Il y a encore une spéculation à faire pour le débit de cette gazette qui échappera à l'homme de lettres le plus habile de Paris, qui n'aura pas voïagé, c'est que, dans tous les païs étrangers, on n'a pas l'amour & la fureur des papiers littéraires & périodiques, ainsi qu'à Paris; par exemple en Angleterre on a bien la fureur des gazettes & papiers périodiques, mais cette fureur ne s'étend que sur les papiers & gazettes Angloises qui parlent avec liberté de tout ce qui concerne leur Ministère, leur administration, leur commerce, leur constitution & leurs intérêts soit communs soit particuliers. Tout ce qui n'est pas cela les touche peu, & je fais par les meilleurs libraires de Londres qu'ils ne vendent aucun de nos écrits périodiques & journaux, pas même celui des savants, ni les brochures qui piquent le plus le cœur & l'esprit de nos parisiens. Tout cela est regardé en Angleterre comme misere étrangere ou plutôt Françoisse pour endormir l'esprit des parisiens, tandis qu'on fouille dans leurs poches. Je fais encore par ces mêmes libraires qu'ils ne font leur commerce avec les libraires de Paris que par échange, c'est-à-dire, bons livres contre bons livres. Briasson & Guerin de Paris qui commercent le plus avec Londres peurent vous dire qu'ils n'envoient pas ici une seule brochure périodique.

M. le Duc de Nivernois me charge aussi de vous dire, M. le Duc, que quoi qu'il soit membre de la société Roïale de Londres & Docteur d'Oxford il ne voit cependant aucuns savants Anglois.

1°, Parcequ'ils se communiquent très peu dans le monde & donnent beaucoup à l'étude & à la spéculation ou contemplation métaphisique, c'est-à-dire, parcequ'ils sont réellement savans.

2°, Parcequ'ils s'appliquent beaucoup à l'étude du Grec & du Latin, & peu à la langue Françoisse; c'est-à-dire, que ceux qui s'attachent à cette dernière, font plutôt pour entendre nos auteurs morts que pour parler avec nos auteurs vivants.

3°, Par-

3°. Parceque M. le Duc de Nivernois ne court pas plus après les savants de Londres qu'après ceux de Paris, & enfin parceque la négociation & les devoirs de son ambassade ont absorbé tout son temps. Il y a encore une petite observation de calcul à faire sur le débit de la Gazette littéraire Françoisse, c'est qu'en supposant que le fond soit du goût des païs étrangers, la forme je veux dire la langue Françoisse pourra bien ne pas convenir à toutes les nations; & à mesure que chaque Gazette paroîtra, elle pourra bien être traduite & imprimée sur le champ en Anglois, en Allemand, en Italien ou en Espagnol; moïennant quoi votre but qui est d'étendre l'empire universel de la langue Françoisse pourra bien manquer, & le but des auteurs qui est d'avoir de l'argent pourra bien ne pas répondre tout-à-fait à leur calcul. Il leur restera toujours l'honneur d'être les auteurs de cette Gazette savante & l'honneur est le principal & doit les encourager à poursuivre leur projet. L'expérience seule pourra décider de son sort, & du gain de cet ouvrage.

Quand vous le voudrez, M. le Duc, je commencerai à vous envoïer, à compter du 1<sup>er</sup>. Janvier 1763, les deux seuls journaux littéraires qui se publient ici tous les mois, & qui rendent compte de tous les ouvrages. L'un appellé *The Monthly Review*, ou *Revue de tous les mois*; l'autre se nomme *The Critical Review*, ou *Revue Critique*. Ces deux-livres seuls peuvent faire la fortune de la Gazette littéraire de l'Abbé Arnaut, quant aux ouvrages Anglois; & s'il veut remonter plus haut pour la littérature Angloise, il faudra acheter le journal Britannique écrit en François par le Docteur Matby qui a abandonné, au 18 vol. cet ouvrage très estimé & qu'il ne peut plus continuer à cause des places qu'il occupe.

M. Du Clos Secrétaire de l'Académie Françoisse qui est ici depuis quelque tems m'a fait l'honneur de me dire, M. le Duc, ainsi qu'à M. le Duc de Nivernois, que vous aviez fait acheter 25 exemplaires du nouveau dictionnaire de l'Académie Françoisse pour être distribués à différents Secrétaires d'Ambassade. Si le fait est tel, j'ose vous supplier, M. le Duc, de mettre le Secrétaire de l'Ambassade de Londres au nombre de vos élus, parcequ'il est votre serviteur, & parcequ'il arrive souvent que des seigneurs Anglois parient des cent & deux-cens-guinées sur l'étimologie & la valeur d'un mot François. Ils ont souvent recours à moi comme Secrétaire de l'ambassade Françoisse & censeur-roïal, pour décider la question. Je ne suis pas bien embarrassé pour le présent habitant avec les dictionnaires vivants de l'Académie Françoisse, c'est-à-dire, avec M. le Duc de Nivernois & M. Du Clos: mais bientôt, je serai embarrassé par leur départ. J'ai déjà écrit à Paris pour avoir le dictionnaire de Trévoux; malgré cela, si vous avez la bonté de m'envoïer le dictionnaire de l'Académie Françoisse, il donneroît un grand poids à mes décisions & serviroit beaucoup à m'instruire.

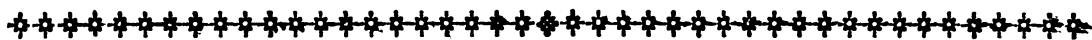
M. le

M. le Duc de Nivernois m'a fait part, M. le Duc, que vous avez envie de fixer mes appointemens de Résident à la somme de douze-mille-livres. Je vous supplie d'être bien persuadé de toute ma reconnoissance : cette somme est honnête dans ma position, c'est-à-dire, étant logé & voituré gratis. S'il m'avoit fallu faire ici un petit établissement & me nourrir &c. je n'aurois pas accepté la place pour vingt-mille-Francs par an : mais j'aurois bien pu servir le Roi & vous gratis, uniquement par honneur, amour & reconnoissance.

J'ai l'honneur d'être avec respect,

Monfieur le Duc,

Votre, &c.



Extrait de la Lettre de M. le Duc de Nivernois, à M. le Duc de Praslin.

A Londres le 12 May 1763.

MON très cher ami, je vous embrasse foiblement, parceque le dévoiement bilieux, dont je jouïs depuis 3. jours, a un peu abbatu cette brillante vigueur que le Duc de Bedford m'a trouvée. Quoiqu'il en soit je vous embrasserai de toute ma force quelconque à la fin du mois, & en vérité je ne fais comment je suis bien-aise de partir d'ici, car on m'y marque une amitié presque ridicule, & un véritable regret de me perdre. Malgré cela je vous avoue que j'ai grande impatience de retrouver l'air & la société de France, & encore plus cinq ou six-personnes, parmi lesquelles V. E. est, comme il convient, *in capite libri*.

Mon petit Boucher qui vous porte ceci est un bien joli sujet. Si vous en avez le tems, parlez-lui un peu de l'Angleterre, & vous verrez qu'il n'a pas perdu son tems. En vérité je crois que cette Ambassade Angloise *profitera beaucoup un jour à votre département*, d'où je conclus qu'il est juste que *voire département lui profite*.

M. D'Eon vous à déjà répondu sur votre projet de gazette littéraire qui m'est en-



entièrement inconnu; & il vous a dit vrai, en vous disant que je ne vois point du tout ici les savants, qui dans ce païs-ci ne sont point dans la société.

J'ai ici la Condamine & Du Clos qui ne s'entendent pas plus au moral qu'au physique. J'espère qu'ils ne se battront pas, & quand cela arriveroit, on n'en seroit pas ahuri ici, parceque c'est la mode.

Adieu, mon excellent ami, je vous embrasse bien tendrement. Je compte toujours partir du 20 au 22: mais je vous avertis que j'irai très doucement d'ici à Douvres, aiant quelque chose à voir en chemin, c'est-à-dire, les chantiers & arsenaux de Chatam, si l'on veut bien me les montrer, ce qui n'est pas sûr. Cela joint à l'incertitude du vent, fait que je ne saurois fixer le jour de mon arrivée à Paris; mais je dépêcherai de ma route un courier qui vous en avertira.



### Lettre de M. le Duc de Praslin, à M. D'Eon.

A Versailles, le 17 May 1763.

**L**E Roi, Monsieur, aiant jugé qu'il seroit très convenable d'ajouter à l'établissement de la Gazette actuelle, celui d'une Gazette Littéraire qui présentât au public un tableau fidele de l'état & du progrès des arts & des sciences dans toutes les parties de l'Europe; sa Majesté a adopté le plan que j'ai eu l'honneur de mettre sous ses yeux à cet égard & en a permis l'exécution; mais cet ouvrage, Monsieur, ne peut obtenir le degré de perfection dont il est susceptible que par les secours multipliés & intelligents qu'on saura lui fournir; & ces secours ne pourront parvenir ici plus exactement & plus sûrement que par la coopération des personnes employées pour le service du Roi dans le païs étranger. La Gazette Littéraire paroitra une fois par semaine & comprendra les annonces & les nouvelles de toute l'Europe, relativement aux objets d'histoire naturelle, de mécanique, d'astronomie, de jurisprudence, de poésie, d'architecture, de peinture, de sculpture, de musique, de spectacle, &c. Toutes ces matieres seront également de son ressort, & à la fin de chaque mois elle donnera une brochure, en forme de supplément, dans lequel seront placées toutes les pièces originales, traductions ou extraits que leur étendue n'aura pas permis d'insérer dans la feuille hebdomadaire. On ne se permettra dans cet ouvrage intéressant que des critiques sages & propres seulement à éclaircir le jugement des hommes. D'après cet exposé, Monsieur, vous connoîtrez aisément tout ce dont le païs que vous habitez peut enrichir cette gazette: & je vous serai particulièrement obligé de vous en

○

oc-

occuper ou par vous-même, ou par ceux qui sont employés sous vos ordres, & qui devront se faire un plaisir de contribuer à la perfection d'un établissement aussi utile. Il vous sera aisé de tirer les connoissances de tout ce qui se passe en cet ordre de choses, par le moïen de quelques personnes dévouées à ce genre d'occupation, ou par les savans mêmes, les littérateurs & les artistes célèbres, qui seront très aises de voir consacrer leurs noms & leurs ouvrages. On fera mention de ce qui les concernera personnellement, soit pendant leur vie, soit après leur mort que l'on annoncera convenablement à la réputation qu'ils auront laissée. Les Présidens ou Secrétaires des Académies principales pourront aussi vous être de la plus grande utilité. Vous serez à portée d'exciter en eux une émulation qui trouvera sa récompense dans le juste tribut d'éloges qu'on s'empressera de leur païer, & vous pouvez à ce sujet leur écrire ou leur parler de ma part. Enfin, Monsieur, le premier des soins que je vous demande à cet égard, c'est de nous faire parvenir exactement les journaux qui s'impriment où vous êtes ou dans les villes les plus voisines, & de m'adresser chaque semaine, ainsi qu'à M. l'Abbé Arnaud, ou à M. Suard Son Collègue, sans préjudice des nouvelles historiques & politiques destinées à la Gazette de France, un Bulletin particulier où seront insérés, tous les articles dont on pourra faire usage dans la Gazette Littéraire, avec une annonce des livres qui paroîtront & du jugement qu'on en aura porté, afin que l'on puisse vous prier de les envoïer, si l'on juge qu'ils soient utiles. Pour ce qui est des ouvrages peu volumineux qui mériteroient une attention particuliere ou par leur singularité ou par leur bonté, vous pouvez les envoïer tout de suite & les mettre toujours à mon adresse.

J'ai l'honneur d'être, &c.



### Lettre de M. le Duc de Nivernois, à M. D'Eon.

A Calais, le 24 Mai au matin à 7 heures 1763.

**J**E suis arrivé hier au soir ici, mon cher ami, à 11 heures. Notre passage à été heureux & prompt, puisqu'il n'a été que de trois-heures & demie. Je vous adresse une lettre pour Madame de Boufflers. Je ne fais pas où la lui adresser, parce, qu'elle voïage actuellement, mais on pourra le savoir chez Milord Holdernes ou chez elle.

Nous avons rendu tous trois notre méchant diner d'hier & puis quant à moi j'ai dormi. Pour cette nuit, je n'ai point vomï, mais gueres dormi non plus. On m'a  
af.

affommé de complimens malgré la nuit & je m'enfuis bien vite, en vous embrassant de tout mon cœur, mon cher ami, & regardant *Albemarle-Street St. James's* avec tendresse. Embrassez pour moi le bon Docteur \* que j'aime bien.

Je vous prie, mon cher ami, d'aller chez Mademoiselle Pitt lui dire de mes nouvelles & l'assurer de mon tendre respect. Vous feriez bien aussi d'aller chez Milord d'Egremont.



### Extrait de la Lettre de M. le Duc de Nivernois, à M. D'Eon.

A Paris, le 28 May 1763.

**J**E suis arrivé, mon cher ami, mercredi 25 à Senlis, où j'ai trouvé ma femme & mes enfans en assez bonne santé : mais la mienne est bien loin d'être bonne. J'ai les nerfs plus délabrés que jamais. J'ai très mal dormi depuis que je vous ai quitté. Je suis ce matin d'une foiblesse excessive, avec une espèce de courbature générale ; & cependant je vais partir pour Versailles, d'où je ne reviendrai que demain au soir. J'ai vu M. le Duc de Praslin à mon arrivée & hier *Guerchy*. Je me suis entretenu de vous avec l'un & l'autre, & vous pouvez bien penser, mon cher ami, tout le mal que je leur ai dit de vous..

Le 30.

Je suis revenu de Versailles, où j'ai été bien souffrant. J'ai trouvé en arrivant hier au soir votre lettre charmante du 24. Je ne saurois vous dire combien j'en suis touché & attendri, les larmes me viennent aux yeux en y pensant ; cela m'arrive souvent quand je songe à vous, au bon Dr. Mathy & à toute l'amitié qu'on m'a témoigné en Angleterre. On m'en témoigne aussi beaucoup ici, & je commence à recueillir le seul fruit de mes peines que vous savez que j'ai désiré. Tout cela ne m'empêche pas de me bien mal porter, & je suis au-moins aussi malade qu'en Angleterre, si ce n'est plus. A dire vrai, je suis terriblement harcelé depuis mon arrivée : mais je compte être à S. Maur dans 8 jours & je n'attends que-là mon rétablissement. Ma femme, ma fille, & Madame de Rochefort vous font mille-tendres

---

\* Mr. Mathy.

amitiés, & je vous prie d'embrasser pour moi de toutes vos forces le bon Mathy. J'ai le cœur bien ferré quand je pense à ses larmes & à la mine que vous aviez tous-deux sur le port de Douvres. Continuez, je vous prie, à voir mes amis & à les bien assurer que je leur serai véritablement attaché toute ma vie. Milord & Milédi Bute feront à Londres, quand cette lettre y arrivera, & je vous prie de leur bien dire & faire dire combien je serai toute ma vie leur serviteur. Je n'ai pas la force d'écrire à Milord Egremont, & je vous charge de lui dire que je me suis acquitté de ses commissions obligeantes pour M.M. de Choiseul qui en font bien reconnoissans l'un & l'autre.

Je vous envoie une lettre pour Madame de Boufflers que j'ai trouvée ici, & je vous envoie aussi une lettre d'un M. de Chamboran. Je vous prie de faire, si vous pouvez, ce qu'il désire, je lui mande de s'adresser à vous désormais.

Adieu, mon cher ami, je ne vous parle point du lit de justice qu'on tient demain pour la forme, & qui ne laisse pas d'occuper le Contrôleur Général assez, pour qu'on ne puisse pas lui parler d'autre chose d'ici à quelque tems.

On dit que la poste part tout-à-l'heure & je vous embrasse avec toute la tendresse de mon cœur.



### Lettre de M. Moreau, à M. D'Eon.

A Paris le 1 Juin 1763.

Monsieur,

**J**E suis condamné par la circonstance du départ précipité de S. Jean à vous dire en 4 lignes, ce qu'il me faudroit un volume pour vous exprimer de tout ce que j'ai dans le cœur de sentimens, d'attachement sincere, de reconnoissance &c. Tout cela n'en sortira jamais & fera la gloire & la douceur de ma vie. Daignez interpréter mon silence à cet égard. Les marques flatteuses d'amitié dont vous m'avez honoré pendant le tems heureux pour moi que j'ai vécu dans votre société, me font espérer que vous rendrez justice à mon manque d'expressions & que vous daignerez me continuer celle dont vous m'avez donné des preuves si constantes, & dont je suis pénétré comme je le dois, parceque j'en connois le prix mieux que personne. M. le Duc me charge de vous faire mille-tendresses de sa part. Il est desolé de n'avoir pas le tems de vous dire un mot. Il vous recommande ses  
amis

amis & une lettre que j'ai mise avant-hier à la poste à votre adresse pour Mlle. Pitt. Je n'ai vu M. Boucher qu'en courant, il a paru un moment chez nous vendredi, & est parti le soir pour la Bretagne, où il porte son mal de gorge pour lui faire compagnie. Il n'y a rien de nouveau qui vaille la peine. Ma femme me charge de mille complimens pour vous. Je n'ai encore vu, ni pu voir personne, ainsi je ne vous parlerai de personne. Il me suffit bien d'ailleurs de vous parler de vous même, rien n'est plus intéressant pour moi & rien ne l'est plus encore que de vous convaincre en tout tems & en tous lieux du fidele & inviolable attachement que je vous ai voué pour toute ma vie ; & avec lequel j'ai l'honneur d'être,

Monfieur,

Votre très humble & très obéissant serviteur,

Signé

Moreau.



### Lettre de M. Sainte-Foy, à M. D'Eon.

A Versailles, le 2 Juin 1763.

**I**L y a bien un siècle, mon cher ami, que je ne vous ai donné signe de vie, & je ne vous dirai cependant qu'un mot en ce moment-ci, parceque je pars dans deux-heures pour le haras du Roi, où notre ministre m'a permis daller passer trois-jours avec le Comte de Montazet, pendant un de ses voïages à Paris. Je n'ai point vu M. Walpole, mais j'ai la lettre de vous qui l'accompagnoit, & je le chercherai pour lui faire toutes les honnêtetés que je dois à son nom, à ses richesses, & surtout à l'avantage qu'il a envers moi d'être autant votre ami qu'un anglois peut l'être.

M. de Nivernois est arrivé un peu maigri, ces diables de Bretons tondroient donc sur un œuf, puisqu'ils ont trouvé le moïen de rogner ainsi le filphe politique, \*.

---

\* Ceci me rapelle les discours d'un vieux matelot Anglois à Calais, lorsqu'au commencement de Septembre 1762. M. le Duc de Nivernois s'y embarqua pour Douvres. Ce matelot disoit à son jeune camarade " regarde ce Duc comme il est maigre & exténué. Je l'ai connu autrefois, il étoit " gros & gras, voïs comme nous avons, pendant cette guerre, dégraiffé les Seigneurs François."

P

Nous

Nous avons déjà parlé un peu de vous, nous en parlerons bien d'avantage parce-que cela nous fera plaisir à tous deux, il vous aime comme un amant; & cela me fait autant de plaisir qu'à vous-même. Bon soir, mon cher ami, à mon retour du haras vous en aurez plus long. Je vous réitere ma requête pour la serge de Rome du Président Sallier; donnez-moi aussi des nouvelles de l'arak de M. le Vicomte de Choiseul qu'il faudroit envoyer actuellement à Paris. Je vous embrasse, très cher ami, de toute mon ame.



Extrait de la Lettre de M. le Duc de Nivernois, à M. D'Eon.

A Pontchartrain, le 3 Juin 1763;

JE ne saurois vous exprimer, mon cher ami, combien je suis touché de votre lettre du 27 Mai que je reçus hier au soir en venant ici, & j'ai à peine la force de vous embrasser, car je suis bien misérable. J'ai eu de la fièvre, j'ai craché du sang, je suis échauffé à l'excès, & je m'en vais prendre le lait. En vérité depuis mon arrivée, on me tiraille cruellement de tous les côtés, mais enfin je vais me reposer. On m'a très bien reçu à la Cour, mais ce qui vous surprendra, c'est que je ne m'en porte pas mieux. Au reste ne soiez pas en peine de ma santé. La campagne, le repos, & la liberté la remettront sûrement.

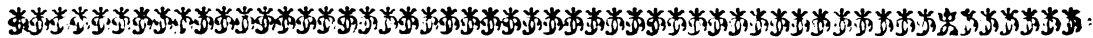
Embrassez tendrement pour moi le bon docteur Mathy dont je reçois une lettre charmante. Il trouvera bon que je ne lui réponde point, mais il ne sauroit me faire plus de plaisir que de m'écrire quelquefois à ses momens perdus.

Quant à ce que vous proposez sur le *reliqua* de compte que je vous ai laissé, je ne fais ce qu'en pense le Duc de Praslin, & vous ferez ce qu'il vous dira, mais votre idée me paroît fort bonne. *Guerchy* n'est pas ici, il est allé en Franche-Comté à son régiment pour un mois environ.

Je vous envoie ci-joint une lettre pour Milord Egremont, une pour Melle. Pitt, une pour Milédi Hervey. Adieu, mon très cher ami, je vous embrasse de tout mon cœur.

Vous pouvez compter que le Roi mon maître correspond bien sincèrement & tendre-

tendrement aux sentimens du Roi d'Angleterre, mettez mon profond & reconnoissant respect aux pieds de ce Prince adorable toutes les fois que vous le pourrez. Vous êtes bien heureux d'être à portée de lui faire votre cour.



Extrait de la Lettre de M. D'Eon, à M. le Duc de Nivernois,

A Londres le 8 Juin 1763.

Monsieur le Duc.

**J**E profite du retour de M. Ginoux à Calais, pour avoir l'honneur de vous remercier de la lettre dont vous avez bien voulu m'honorer le 30. Je savois déjà votre arrivée à Paris par M. S. Jean, non votre valet de chambre courier, mais M. S. Jean frere de Milord Bolingbrocke, qui vous a rencontré à la porte S. Denis. J'aimerois bien mieux que ce fût votre retour à Londres. Les nuits seroient plus tranquilles, les jours plus beaux & les lettres à la Cour plus intéressantes: car depuis votre départ rien ne me paroît plus intéressant ici; & il me semble que la Cour, la vilie & la campagne, ainsi que la politique, sont muettes, du-moins pour moi. Je couche dans votre lit, je travaille sur votre table, je me fers de vos plumes, encre & papier, je me tourne & retourne dans votre place, pour tâcher d'être inspiré comme vous: mais tout cela ne sert à rien, & je suis tout de glace, depuis que je ne me chauffe plus au feu de votre génie.

Tout ce qui me ranime, sont les sentimens d'estime, d'amitié & d'admiration que la nation Angloise vous a voués pour toujours. On ne cesse de me questionner sur votre retour à Paris & sur votre santé. Toutes les fois que j'ai l'honneur de faire ma cour au Roi ou à la Reine, leurs Majestés ne manquent point de parler de leurs regrets de vous avoir perdu, & de l'envie qu'elles ont de vous revoir ici le plutôt qu'il vous sera possible. Le Roi m'en a encore parlé aujourd'hui pour la cinquieme fois depuis votre départ, & si votre excellence s' imagine que cela me fache, elle se trompe bien fort. Je voudrois, Monsieur le Duc, que toute votre maison, à commencer par vous, fût Angloise, demeurante à Londres au moins tout le tems que j'y resterois: & pourquoi pas toujours? puisque votre présence ici contribueroit si fort au repos & à la paix de la France. Mon désir n'est pas téméraire, puis que je veux le bonheur de ma patrie. Vous l'avez déjà fait: mais qui pourra mieux que vous le rendre durable?

Je

Je ne suis pas étonné, Monsieur le Duc, que Paris & Versailles vous aient reçu à bras ouverts. Ce tribut de joie vous est bien dû : mais de grace ménagez votre santé, jouissez du repos & de votre gloire ; ne vous livrez pas trop aux transports d'allégresse de tous ces courtisans, à force de vous embrasser, ils vous étoufferont, s'ils le peuvent. Quand ils ne peuvent éclipser le génie, ils l'étouffent. Leurs yeux jaloux ne peuvent voir la lumière, ils veulent avoir le vol & le regard de l'aigle, ils ne font que des hiboux & des vautours de réputation.

Je me suis acquitté auprès de tous vos amis & amies de tout ce dont vous m'aviez chargé & particulièrement auprès de Milord Egremont & de M. Hallifax. Je n'ai encore pu trouver ni Milord Bute ni M. de Mackenzie : mais je leur ai fait savoir ce que votre cœur pense pour eux.



### Lettre de M. le Duc de Nivernois, à M. D'Eon.

A S. Maur, le 16 Juin 1763.

**J**E vous remercie tendrement de votre lettre du 8, mon cher ami, & tous mes parens, & amis qui l'ont lue avec délices vous en remercient avec moi. Je suis bien touché des sentimens qu'on me conserve où vous êtes, & je vous prie de les entretenir en témoignant à toute occasion ceux dont je suis pénétré. Les Bute, Mademoiselle Pitt, Ledi Hervey, Ledi Bolingbrocke, Ledi Sufanne Stuard, Miss Pelham, Milord Gower, Milord March, le Comte de Viry, le Comte de Woronzoff, sans compter le Ministère qui va sans dire ainsi que les Bedford ; voilà à qui je vous prie de me rémémorer souvent & de dire de mes nouvelles. Je commence à me rétablir un peu & le sommeil commence à revenir : mais j'ai encore les nerfs bien agités & la tête bien épuisée. Je ne suis réellement pas capable d'écrire une page sans me faire mal. Les champs, le cheval & la liberté raccommoient ma pauvre machine ; & je sens qu'elle ne demande pas mieux. Dites-le au bon Mathy, à qui je n'écris point : mais que j'aime de tout mon cœur.

Je vous recommande, mon cher ami, un certain M. Binois qui s'en va incessamment à Londres pour une affaire qu'il vous expliquera. Elle me paroît juste & je vous prie de l'y servir. Il est vivement protégé par l'oncle de ma femme, & ainsi vous sentez que je m'y intéresse. Je crois que vous devrez mener son affaire par le canal & le conseil de Milord Shelburn, à qui je vous prie aussi de recommander encore le Sr. Georges Patullo Gentilhomme Ecoslois.

Voici



Voici encore une autre affaire. Toutes mesures bien prises, mon appartement ne sauroit convenir avec bonne grace à des tableaux qui auroient plus de sept à huit-pieds de haut, y compris la bordure & ses ornements. Ainsi je vous prie d'engager M. Ramsay de réduire à cette mesure les deux-portraits que le Roi d'Angleterre a la bonté de lui faire faire pour moi. Ils peuvent même être plus petits, s'il l'aime mieux, & par exemple de six-pieds, y compris la bordure: mais sur toutes choses qu'ils n'en aient pas plus de huit. On me fait un portrait du Roi notre Maître qui figurera entre ces deux-là & qu'on réduit aux proportions convenables à la place.

Adieu, mon très cher ami, portez-vous bien, divertissez-vous & instruisez-nous. Notre ami Dromgold se porte mieux. L'affaire de son frere n'est pas consommée: mais elle le fera, ou toutes les règles de la métoscopie sont fausses. Le petit Boucher est encore en Bretagne & a besoin d'y être pour sa santé. *Guerchy* est à son régiment: mais il en va revenir pour les fêtes de Paris. Elles dureront trois-jours & l'on dit que cela sera bien beau, j'irai les voir.

Adieu, Monsieur le Ministre, n'oubliez pas de me mettre souvent aux pieds de Leurs M. M. B. B. & n'oubliez pas que je suis & serai toujours le meilleur de vos serviteurs.

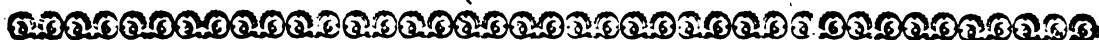
Je vous rends mille tendres graces de votre lettre du 13 venue par Torley & je vous prie, mon cher ami, d'être fort tranquille sur ma poitrine. Mon crachement de sang venoit uniquement d'échauffement, il n'en est plus du tout question & l'eau de la seïne l'a emporté. Je suis bien touché de ce que le Roi vous a dit sur celles de Bristol, & je vous prie de me mettre bien souvent à ses pieds.

Votre lettre au Duc de Praslin & votre mémoire sont très bien: mais les vieilles dettes sont bien difficiles à acquitter: Je ferai de mon mieux, comme vous pouvez croire, mais gardez-vous de compter sur rien. Soiez sûr seulement qu'on vous aime, qu'on vous veut du bien & qu'un jour ou un autre on vous en fera.

Adieu, mon cher ami; ma femme vous fait mille-complimens ainsi que ma fille & Made. de Rochefort. Je n'en puis plus, & je vous quitte pour reposer ma tête & mes pauvres nerfs que l'air de Londres a tués. Je n'ai point d'autre mal & même je commence à être un peu mieux, depuis que je suis ici à la pâture dans de beaux prés presque Anglois, mais j'ai grand besoin d'être à ce régime pour toute nourriture. Je vous embrasse de tout mon cœur ainsi que le bon Matthy.

Q

Lettre



## Lettre de M. Sainte-Foy, à M. D'Eon.

A Versailles, le 19 Juin 1763.

**V**OUS vous accusez ingénument, mon cher ami, de votre silence envers moi pendant que je me fais intérieurement le même reproche. Toute la différence qu'il y a entre nous, c'est que vous êtes accablé d'écritures nécessaires & d'affaires réelles, & que moi je suis distrait des miennes par des voïages & des courses perpetuelles, & malheureusement indispensables. Vous avez été le témoin de cette vie ambulante dans le cours de l'été dernier, & vous pouvez bien croire que la paix n'a fait qu'augmenter & étendre les désirs errans de notre principal. A peine passons-nous deux-jours à Versailles dans une semaine; il faut tout expédier dans ces deux-jours, & les jours que l'on est à Paris, en vérité rien n'est plus difficile que d'en retrancher un moment pour le donner à des lettres particulieres. Quoiqu'il en soit, mon cher ami, nous comptons trop essentiellement l'un sur l'autre pour douter chacun de notre côté que nous ne soïons très ardens sur nos avantages réciproques. Je fais la guerre à l'œil pour que l'on sente ici tout ce que vous valez en dépit de toutes les grandes & petites viperes; & je puis sans flatterie vous assurer que je n'ai pas beaucoup de peine à réussir. Ainsi soïez, très cher ami, tranquille & content, disposez de moi & de mes facultés morales & phisiques, je ne vous démentirai jamais.

Voici d'abord une lettre que M. de Voltaire écrit à son libraire ou correspondant de Londres. Vous saurez que ce grand écrivain veut bien s'abaisser aujourd'hui jusqu'à travailler pour la gazette littéraire que nous allons commencer au mois de Juillet, qu'il fera des notices & des extraits pour cet ouvrage périodique, & conséquemment qu'il lui faut des livres nouveaux, c'est l'objet de l'épître qu'il écrit au S. Vaillant; mais comme il marque au dit S. d'envoïer à Douvres les dits ouvrages, pour être adressés de-là à M. le Duc de Praslin; ce ministre a trouvé plus simple qu'en, faisant remettre la lettre de M. de Voltaire au libraire Vaillant, vous lui disiez ou lui fassiez dire que c'est à vous qu'il devra remettre ses paquets, parceque vous les ferez passer à notre Duc avec vos dépêches beaucoup plus convenablement, exactement & sûrement que ne feroit l'habitant de Douvres. Sur ce sujet, mon très cher, il ne m'est pas possible de finir sans vous témoigner  
que

que M. le Duc de Praslin dit par fois que vous êtes un paresseux littéraire, que vous avez été le témoin de la formation de ce projet, que vous aviez promis des matériaux, & entre autres une histoire très remarquable du Kamchat-Ka; & que cependant vous n'avez encore rien envoyé pour le succès de cet établissement qui lui tient extrêmement à cœur.

Je vous rends mille-graces de la chaine de montre que je viens de recevoir, elle est jolie, cela est très sûr; mais on en trouve un millier de pareilles dans la rue Saint-Honoré. Tout ce qui vient d'Angleterre n'est pas plus merveilleux que ce qu'on fait ici; vous savez, mon cher ami, que je vous l'ai toujours dit, & je crois de plus que j'aurai toujours raison. Vous ferez très bien de m'envoyer l'état de toutes les commissions dont je vous suis redevable, & si vous en avez fait pour mes parens, mettez-les aussi sur mon compte, parceque je saurai bien me faire paier d'eux, & qu'il faut toujours que ces choses-là soient exactement remboursées, sans quoi plus de liberté pour les gens honnêtes. Vous me direz tout cela en argent de France, & à qui il faut le remettre: n'oubliez pas d'y comprendre la serge de Rome qui est encore en chemin &c. j'espère que le tout arrivera tôt ou tard, il n'importe. Vous aviez promis une petite chienne à M. le Duc de Praslin, un petit chien à moi & sa femme pour M. le Vicomte de Choiseul. Y avez-vous pensé?

Les deux-objets traités dans votre épître du 14. sont très intéressants, très bien traités & très bien trouvés de votre part, aussi ont-ils été fort applaudis ici. Je suis bien aise que vous ayez envoyé le mémoire de votre course de Russie, je n'ai pas encore vu notre ministre, mais je vous réponds bien d'y veiller, sans doute que vous en avez écrit en même tems à M. de Nivernois.

Mon voyage au haras a été charmant. Je vous aurois bien souhaité de la partie, mon cher, vous auriez pris là une excellente leçon pour vos succès à l'encontre des Milédis. Quelque jour il faudra bien que nous soions paisiblement réunis, & que nous fassions de ces courses-là pour notre plaisir, parceque j'espère que nous n'aurons plus que cela à songer, il faut toujours avoir un point d'espérance, dût-il n'être jamais rempli. Ce n'est pas par le bonheur qu'on est heureux, puisque cet être métaphisique n'existe point, mais par son image.

Je m'aquitterai de votre commission envers M. Durand qui végete doucement dans son dépôt, où il a trouvé le moien de se faire meubler par le Roi, en se faisant gratifier par le ministre de  
pour cet ameublement, c'est-là ce qui s'appelle bien faire ses or-

gce.

ges, celles de mon jardin me reviennent à quelque chose de plus, je vous en réponds.

Vous savez tout ce qui s'est fait au Parlement pour ces belles machinations de finances. Voici un projet, libelle, ou tout ce que vous voudrez qui paroît dans le public, & y fait un terrible effet. Vous jugez bien que M. \* \* \* n'en est pas trop content, mais il ne dit mot, l'écrit est de plus avoué par un membre du Parlement, M. R\*\*\*\*.

L'on prépare à Paris les fêtes de la paix pour lundi, mardi, & mercredi. Le tout sera très magnifique. Bon soir, mon cher, n'oubliez pas votre bon ami, parceque du levant au couchant, en passant par Paris & Londres, vous n'en avez sûrement pas un pareil.

Votre Cousin a fait une faute en partant pour vous aller joindre sans passeport & principalement sans une permission du ministre de la guerre. Je pense sur cela que vous n'avez d'autre parti à prendre que de lui faire écrire une lettre aux deux-ministres, en en disant un mot. Tout sera facilement arrangé par ce moïen, & même vous y gagnerez particulièrement la réputation d'un Ambassadeur très sage, & très éclairé sur les formes \*.

P. S. *D'une autre lettre du 27 Juin.* Notre feu si magnifique pour la paix a été tiré en deux-tems. La première fois il a manqué net, mais quelques jours après il a été très bien exécuté †.

---

\* Mon cousin a eu depuis cette permission que j'ai demandée, parceque je suis grand formaliste, & que j'ai appris à l'être au Parlement de Paris, en passant dans la salle du palais où je n'ai été que pour y prêter le serment d'Avocat. Je n'ai pas pu y retourner aiant toujours couru l'Europe & les armées belligérantes.

† J'ai répondu à Sainte Foy, votre feu manqué & exécuté en deux-coups est, mon cher ami, l'image parfait de la Paix ratée par Bussi, & exploitée par le Duc de Nivernois.

Extrait

Extrait de la Lettre de M. le Duc de Nivernois, à M. D'Eon,

A Paris le 22 Juin 1763.

J'AI reçu, mon cher ami, il y a une 12<sup>me</sup>. de jours une lettre de Pecclefiastique qui a été servir les Acadiens, j'ai été à la campagne, & cette lettre se trouve perdue, & je ne me souviens pas du nom de ce pauvre défunt jésuite, ainsi je ne saurois lui répondre. Mais je me souviens que c'est un ex-jésuite & qu'il me demande ma protection pour avoir la prétendue pension promise à ses conforsts. Je ne puis le servir en cela. 1<sup>o</sup>. parceque ces pensions ne se donnent point faute de fonds: 2<sup>o</sup>. parcequ'étant étranger de naissance, & aiant passé en pais étranger il seroit plus défavorisé encore qu'un national: 3<sup>o</sup>. parceque je ne puis ni ne veux me mêler de tout le tripotage jésuitique. Mais ce que je puis & dois faire, c'est de le récompenser de sa course & de son service apostolique auprès des Acadiens dont par parenthèse il m'a mandé des biens infinis. Adieu, mon cher ami, je vous embrasse tendrement de tout mon cœur.

P. S. Mon cher ami, ne vous attendez pas qu'on vous paie votre vieille Course: mais en revanche on va vous faire Ministre plénipotentiaire à Londres.

Extrait de la Lettre de M. de Sainte-Foy, à M. D'Eon.

A Versailles, le 30 Juin 1763.

VOICI, mon cher ami, un petit paquet qui m'est recommandé vivement par M<sup>de</sup>. la Maréchale de Luxembourg. J'ai demandé à M. le Duc de Praslin, s'il ne partiroit pas bientôt un courier pour vous; il m'a dit qu'il en doutoit, & que je ferois mieux de vous adresser mon affaire par la poste avec recommandation à M. Caffieri. Je le fais par le courier d'aujourd'hui, & j'espère que ma petite expédition vous parviendra en bon état. Elle renferme un bijou très précieux pour Madame la Comtesse de Boufflers, & une lettre de M<sup>de</sup>. la Maréchale.

R Je



*à tous égards & qui pourra vous être fort utile, faites à chaque occasion connoître deux-  
aboses, les talents de votre esprit & la flexibilité de votre caractère, je vous promets que  
vous vous en trouverez bien.*

Adieu, mon cher ami, c'est en me faisant vraiment mal à mes pauvres nerfs  
que je vous griffonne ceci. Je n'y ai pas de regret si mes conseils vous sont utiles.  
**VOUS SAVEZ QUE JE CONNOIS LE MONDE & SPE-  
CIALEMENT CELUI A QUI VOUS AVEZ AFFAIRE.**  
Vous savez aussi combien je vous aime & partant mes conseils doivent vous paroître  
de bon aloi. Je vous embrasse de tout mon cœur & vous prie de boire quelque-  
fois à ma santé avec votre Secrétairerie.

P. S. Faites de grands amours à M. Carrion, offrez-lui votre lit, votre plume,  
votre cheval, votre table, & puis faites-lui bien des compliments de ma part.



### Extrait de la Lettre de M. de Sainte-Foy, à M. D'Eon.

A Versailles, le 19 Juillet 1763.

**V**OICI, mon cher ami, un paquet pour vous que M. le Duc de Praslin a reçu  
de Madame Victoire, & qu'il a ouvert sans avoir regardé l'adresse. Il m'a  
chargé de vous en faire ses très humbles excuses, en vous disant d'ailleurs qu'il est  
très content de vous.

J'ai reçu la lettre par laquelle vous m'avez annoncé l'arrivée du Chev. Carrion;  
je suis charmé que vous soiez contents l'un de l'autre, & que vous commenciez  
par vous estimer avant que de vous aimer. Nous nous emballons en ce mo-  
ment-ci pour Compiègne. De-là je vous écrirai plus au long & plus souvent,  
parceque j'aurai plus de tems, & que je ne serai pas vexé par de continuel voya-  
ges. M. le Duc de Praslin dinera en passant au Plessis, dont vous aimez les hôtes,  
& qui vous le rendent bien.

Extraits



Extrait de la Lettre de M. le Duc de Nivernois, à M. D'Eon.

A S. Maur, le 1 Juillet 1763.

**J'**AI bien mal à mes pauvres nerfs depuis deux-jours, mon cher ami, en conséquence j'ai bien peu de sommeil. Je vois qu'il me faut du tems pour me rétablir, ainsi prenons patience. J'ai reçu hier votre lettre du 1. avec les deux de la Rochette qui m'ont fait grand plaisir. Remerciez-le bien pour moi & faites aussi parvenir ma reconnoissance au Chev. Macdonald qui est en vérité un jeune homme excellent. Parlez-en beaucoup, je vous prie, à Milord Egliaton son oncle pour qui j'ai, comme vous savez, bien de l'amitié.

Adieu, mon cher ami, portez-vous mieux que moi; & aimez-moi toujours autant que je vous aime.

P. S. J'ai vu hier voire dépêche du 1. qui est excellente, & aussi le Duc de Praslin en est bien-il content, il ne se porte pas si bien qu' à son ordinaire depuis quelques jours.



Lettre de M. le Duc de Bedford, à M. D'Eon.

A Woburn Abbey ce 10 Juillet 1763.

Monfieur,

**J'**E viens de recevoir la lettre que vous m'aviez fait l'honneur de m'écrire, avec la lettre de S. Majté. très Chrétienne la Reine de France au Roi incluse. Je compte de me trouver en ville, pendant le cours de cette semaine, & je ne manquerai pas de la lui présenter immédiatement après mon arrivée en ville. Permettez-moi, Monfieur, de vous prier instamment de faire connoître à Messrs. les Ducs de Choiseul & de Praslin, combien je suis pénétré de toutes leurs attentions envers moi & surtout de celle que je reçois actuellement, & des sentimens de respect & d'amitié que je conserverai pendant ma vie pour eux. Agréez,  
Monfieur,



que je vous félicite de bon cœur, de la marque essentielle, que le Roi votre maître vous a bien voulu donner de sa faveur & de sa bonne opinion, en vous nommant son Ministre Plénipotentiaire en cette Cour. J'ai l'honneur d'être,

Monfieur,

Votre très humble, & très obéissant serviteur,

Signé, Bedford.



### Extrait de la Lettre de M. de Sainte-Foy, à M. D'Eon.

A Compiègne le 12 Juillet 1763.

**L**A dernière lettre que j'ai de vous, mon cher ami, est du 28. du mois de Juin. Je n'ai pas reçu celle que vous m'annonciez d'avance par M. le Comte d'Usson, au reste peut-être attend-il, pour la rendre, qu'il puisse le faire en mains propres; si cela est, je pourrai bien ne l'avoir que dans six-semaines, à moins que le désir extrême que le dit B\*\*\* a d'ambassader, ne l'attire ici comme sollicitateur, ou comme courtisan.

J'ai fait partir très exactement sous le contre-seing du Ministre vos expéditions pour Tonnerre.

Nous voici enfin dans un séjour plus tranquile, & où les affaires ministérielles & les correspondances particulières reprendront une activité qui leur est très nécessaire. Je profiterai de mes loisirs de Compiègne pour m'entretenir plus fréquemment avec vous, mon cher ami, & pour vous ouvrir mon cœur comme à mon meilleur & à mon seul confident.

Les gens qui voient, ou s'imaginent percer le dessous des cartes de ce pais-ci prétendent que ce voiage enfantera des changemens dans le ministere, j'en doute, & ne vois pas encore que les Parlemens des provinces aient fait assez de bruit sur les opérations de la finance. Celui de Paris travaille à d'itératives remontrances, de tous côtés on écrit, on brouille du papier, on imprime des projets sur la libération de l'état, mais ce n'est, je vous assure, ni avec ces papiers, ni avec ces têtes-là

S

A3

têtes-là que l'on paiera les dettes du Roi. Je fais bien ce qu'il faudroit faire, & où est l'homme qui en est le plus capable, mais il n'y a que vous qui soiez instruit de mon secret.

Il ne m'a pas été possible de joindre à Paris votre ami M. Thomas Walpole qui s'en vient si gaillardement nous retirer les millions qu'il avoit eu la bonté de placer chez nous.

Je ne fais plus si je vous ai accusé la réception de la petite chaîne d'or que vous m'avez tant vantée, & que j'ai trouvé si commune. En fait d'industrie comptez, mon cher ami, qu'il n'y a pas une boutique de la rue S. Honoré qui ne vaille mieux que toute votre cité de Londres. Vous avez été deux-mois à me chercher une chaîne dont j'aurois trouvé plus de cinquante pareilles en me promenant de la barrière des fergens à la place du palais royal. Enfin c'est de l'or, & cela vaut toujours son prix. Quand vous voudrez mon cher ami, je vous la rembourserai avec tout ce que je vous dois d'ailleurs. Le rack de M. le Vicomte de Choiseul est arrivé à bon port, il n'y a plus que la serge de rome dont je n'ai point de connoissance; à mon retour à Paris je la demanderai à M. de Nivernois qui ne viendra pas ici.

Nouvelles commissions. M. l'Abbe de Voisenon voudroit avoir six-paires de gands de dain pour la chasse. Je lui ai demandé le modele de sa main, il m'a dit que c'étoit celle de tout le monde, ainsi vous pourrez les prendre comme pour vous, vous vous ressemblez assez pour la tournure de l'esprit, & quant à la taille je me souviens qu'à votre dernière apparition ici, vous aviez fait un grand progrès dans l'art & le maintien des bossus. Au reste rien ne sied mieux aux gens très occupés, & jamais on n'a vu un bon Ministre Plénipotentiaire qui ne fût un peu courbé.

Plus, rappelez-vous, mon cher ami, toutes les demandes de petits chiens. M. le Vicomte de Choiseul désire fort que vous lui envoieez une chienne gredine marquée de feu; nous étions convenus que j'aurois le mari. Souvenez-vous donc de me mander du oui, ou du non, quelque chose que je puisse lui montrer là-dessus.

Je vous embrasse, mon cher ami, & vous aime de toute mon ame. Mes parents & surtout ceux d'ici me chargent continuellement de vous dire mille choses de leur part.

J'ai raisonné dernièrement de vos intérêts avec M. de Nivernois, & nous sommes convenus

convenus que vous seriez content, si l'on vous laissoit en toute faison vos appointemens de 120000. Quel est votre avis? mes complimens au Chev. Carrion?



Extrait de la Lettre de M. le Duc de Nivernois, à M. D'Eon

A Paris le 8 Août 1763.

J'AI reçu hier, mon cher ami, tout à la fois vos deux lettres, l'une du 2. par la poste, l'autre du premier par le voïageur l'Espérance. Je ne vous répondrai pas à celle-ci par plusieurs raisons qu'il vous est aisé de deviner; & je n'ai gueres la force de vous répondre à l'autre, aiant la tête fort mauvaise aujourd'hui, parceque j'ai passé une mauvaise nuit, cela m'arrive par-ci par-là, & trop fréquemment, mais cependant je suis mieux à tout prendre & suis dans le chemin de me rétablir.

Je ne réponds point à la Rochette, & ce n'est pas que sa lettre ne m'ait fait le plus grand plaisir du monde: mais c'est que je crois qu'il m'aime assez pour trouver bon que je ne me fasse pas mal pour lui écrire. Remerciez-le bien des excellents matériaux que je vois qu'il m'a recueillis pour mon Agricola, j'aurai bien de la joie de de les recevoir & j'en ferai certainement le meilleur usage qu'il me sera possible

Le pauvre Dromgold est dans un état pitoïable depuis qu'il est à Paris, il est sûr qu'il n'est gueres en état d'écrire, le pauvre garçon est dans un tel état que le mieux qui puisse lui arriver est d'être asthmatique au dernier degré; & on doute s'il n'a pas la poitrine attaquée, cela ne l'empêche pas de vous aimer de tout son cœur, & nous nous entretenons très tendrement de vous & de vos convenances, toutes les fois que nous nous voïons.

Dites-moi donc pourquoi je n'ai reçu de réponse ni du Comte de Viry ni de Milord Bute auxquels j'ai écrit il y a bien longtems. Moreau dit qu'il vous a envoïé les lettres: Voudriez-vous bien m'apprendre s'ils les ont reçues.

J'ai perdu la recette de cette jolie médecine qui purge bien, & qui s'avale  
sans

sans répugnance. Dès que le bon Mathy sera de retour, priez-le de me la renvoyer. J'ai tous les ingrédients, mais il faut la manière de les employer.

Croiriez-vous bien que je n'ai encore pu voir le contrôleur général qu'un moment chez Madame de P \* \* \*. Le petit Boucher m'a écrit un mot bien honnête dans votre lettre du 2. & je vous prie de l'en remercier très tendrement de ma part

Madame de Rochefort est en effet bien digne des sentimens que vous avez pour elle & elle est bien touchée que vous les aïez, elle m'a chargé de mille tendres remerciemens pour vous & je vous assure qu'ils sont sinceres.

*Quoique je ne réponde point à votre lettre du premier, je vous dirai en passant que ce qu'elle contient au sujet de votre situation présente & future, n'est pas entierement raisonnable: mais que je prévois avec plaisir que tout pourra s'arranger fort bien PAR LE MEZZO TERMINE de M. Durand.*

Je vous parle avec la plus entiere ouverture de cœur, comme vous voïez, mon cher ami, & je m'assure que vous ne le trouvez pas mauvais, vous savez que c'est une tendre & sincere amitié qui m'inspire & vous devez être bien certain qu'elle durera autant que ma vie.

Signé, Le Duc de Nivernois.

P. S. Adieu mon bon cher ami, aïez pour l'amour de Dieu la tête aussi bonne que le cœur & l'esprit.



### Extrait de la Lettre de M. de Sainte-Foy, à M. D'Eon.

A Compiègne le 14 Août 1763.

**M**RS. de Beaumont & de Vilevault commissaires du Roi à la compagnie des Indes, m'ont adressé, très cher ami, copie d'une lettre qu'ils vous ont écrite pour vous prier de protéger les réclamations de papiers que va faire en Canada le S. Cugnet. Il désirent que je vous recommande particulièrement cette affaire

affaire, & je m'en acquitte avec plaisir, parceque je suis fort lié avec ces deux messieurs, & surtout avec le second qui est sans contredit un des honnêtes hommes du siècle & l'une des meilleures judiciaires que je connoisse en matiere de finance & d'administration. Celle-ci n'est donc que pour vous prier de donner à connoître dans l'occasion au dit Sr. Cugnet que je vous ai recommandé sa mission, ce dont je vous serai très obligé. La chose d'ailleurs me paroît tout-à-fait juste, & je ne doute pas que, lorsque vous en aurez dit deux-mots à vos bons amis du Ministère Britannique, le Sr. Cugnet ne recueille tout le succès qu'il a pu se promettre de son voiage.

Je vous remercie bien, mon cher ami, de m'avoir accusé exactement la réception du bijou que je vous ai adressé pour Madame de Boufflers.

Je vous félicite du nouveau titre dont vous voila décoré, je ne manquerai pas de dire à cet égard à M. le Duc de Praslin toutes vos bonnes remarques, & je voudrois bien qu'elles pussent vous procurer les magnifiques appointemens de 40 mille-écus qu'avoit à Varsovie M. le Marquis de Monteil.

Sur ce, mon cher Plénipotentiaire, je vous embrasse très respectueusement de tout mon cœur.

Le Baron de Breteuil est arrivé de la Russie, nous avons déjà beaucoup parlé de vous, & il a témoigné prendre une part véritable à tous vos avantages, il ne reftera pas ici plus tard que le mois d'Octobre à cause des glaces qui l'empêcheroient de passer en Suède.

*Vous trouverez ci-joint une permission du Roi au moïen de laquelle votre Cousin peut rester paisiblement auprès de vous pendant un an entier\*.*

*Lettre*

---

\* Malgré cette permission, Monsieur le Comte de Guerchy a voulu forcer mon Cousin à partir en 24 heures pour la France, ainsi que tous les François qui venoient me voir ; & ce, sans pouvoir montrer un autre ordre qui détruisit cette permission du Roi ; voiez au sujet de cette affaire la page 127 & les suivantes premiere partie.

Le seul raisonnement que Monsieur le Comte de Guerchy employoit pour intimider les François qui venoient me voir, étoit de leur demander s'ils étoient François ou Anglois. Lorsqu'ils répondoient qu'ils étoient François, M. l'Ambassadeur leur disoit, non, Monsieur, vous êtes Anglois, & je vous traiterai comme tel, puisque vous allez voir M. D'Eon.

Lorsqu'on vint me rapporter la force de ce raisonnement, je ne pus m'empêcher de rire : car je ne vois pas 1°. qu'il y ait un grand mal, ni un grand malheur d'être Anglois ; car on n'est certaine-

T

mené

## Lettre de M. Moreau à M. D'Eon.

A Paris le 5 Septembre 1763.

**D**ANS le moment du départ de la poste, M. le Duc de Nivernois me charge d'avoir l'honneur d'écrire un mot à M. D'Eon pour lui dire que lui Monsieur le Duc a vu hier Monsieur le Duc de Praslin à Versailles, qu'ils ont beaucoup causé ensemble de Monsieur D'Eon, & de ses affaires, que lui Monsieur le Duc en a bien long à écrire sur cela à M. D'Eon & qu'il n'en a pas le tems ce matin, que ce sera pour l'ordinaire prochain, & qu'en attendant il le prévient que tout s'arrangera bien en faveur de Monsieur D'Eon.

Je ne fais si j'ai mandé à mon dit Seigneur D'Eon que M. le Duc le prie de lui en-voier par la premiere occasion deux chaînes d'acier, l'une pour homme & l'autre pour femme, mais tout ce qu'il y a de plus beau, l'une pareille à celle qu'il a à sa montre & qui lui a coûté 4. guinées chez Gray, & l'autre pour femme à proportion. Voici deux lettres que Monsieur le Duc prie M. D'Eon de faire re-

ment pas déshonoré pour être Anglois. 2°. Un François instruit auroit pu faire ce dilemme à M. l'Ambassadeur : *ou M. D'Eon est François ou il est Anglois.* S'il est François, je puis l'aller voir, s'il est Anglois, il m'est aussi permis de le voir, puisque la paix étant faite avec l'Angleterre, les Anglois sont les amis des François.

Je ne conçois pas tout le fin & le sublime de la conduite de M. l'Ambassadeur ; apparemment qu'il se regarde à Londres, comme étant aux conférences du moulin d'Ameninbourg, où il n'étoit permis ni aux François, ni aux Anglois, ni à leurs alliés de passer le ruisseau.

Il y a encore une petite remarque à faire ici pour S. E. c'est que les François qui sont à Londres, sont sous la protection immédiate des loix d'Angleterre, au lieu qu'un Ambassadeur n'y est que sous la droit des gens.

Enfin lorsque M. l'Ambassadeur se trouvoit court de raisons, vis-à-vis de certains François, il faisoit par cet argument victorieux, *Je suis l'organe du Roi, je veux être obéi.*

En vérité M. de Guerchy parle & agit en Angleterre, comme s'il étoit député dans quelque province de la France, & comme s'il avoit à Londres une juridiction & un tribunal. Il peut, s'il le veut, se regarder comme l'ORGANE du Roi, lorsqu'il confere d'affaires avec les Ministres Anglois, mais vis-à-vis tout autre, avec qui il n'a rien à traiter, il n'est qu'un organiste. S'il veut absolument être toujours l'organe, nous lui répondrons que nous voyons tous les jours les tuteurs d'une orgue rendre des sons & ne pas détruire le livre de musique, & que l'excellent automate de Vaucanson ne prétendoit pas si bien parler que son maître.

mettre:

mettre; l'une à Milord \*\*\* & l'autre à Milédi \*\*\* contenant promesse de la part de M. de Guerchy de lui faire entrer son vin de Champagne sous son nom.

Je me prosterne aux pieds de l'excellence dragone & lui suis dévoué *Usque ad resurrectionem mortuorum, & vitam venturi saeculi. Amen.*

Signé Moreau.



### Lettre de M. Moreau, à M. D'Eon.

à Paris le 11. Septembre, 1763.

Mon cher Monsieur,

**J**E ne saurois vous exprimer comme je le sens la sensation que me fait éprouver la lecture de vos lettres, je vous y vois, je vous y entends, je vous reconnois, & cela me rappelle un tems bienheureux & bien doux à mon cœur & à toutes les facultés de mon ame, mais qui a duré trop peu & qui m'en rend le souvenir doux & amer tout à la fois : ce qui fait mon bonheur & ma consolation, c'est d'y voir que vous me conservez des sentiments qui me flattent & m'honorent, je vous demande en grace de me les continuer & de vous tenir pour certain que personne n'en est plus digne que moi par tous ceux dont mon cœur est rempli pour vous & pour tout ce qui vous intéresse. *Je ne m'afflige plus des viles tracasseries qu'on vous fait, puisque vous n'avez pas peur du tonnerre. Je me rassure, mais je n'en suis pas plus édifié, & notre aimable Duc l'est encore moins que moi :* je saurai faire valoir tout ce que vous me dites d'obligeant pour l'aimable Barbet dont vous désirez la pourtraicture, je vais m'en occuper & vous procurer le plutôt possible cette signification; mais à propos de cela, le dit Barbet m'a chargé de vous prier de voir M. Ramsay qui lui avoit promis de lui envoie cent-exemplaires gravés du portrait de M. le Duc qu'il a peint deux-fois, il avoit fait marché avec un graveur qui moiennant dix-guinées devoit graver son tableau & lui en fournir 100 exemplaires. Procurez-nous donc cela, je vous supplie, promptement; & donnez-nous en des nouvelles, ainsi que des tableaux du Roi & de la Reine d'Angleterre que M. Ramsay devoit avoir déjà bien avancé.

Madame la Comtesse de Rochefort qui me parle souvent de vous avec amour m'a chargé de vous dire mille-choses de sa part; en me disant qu'elle en avoit souvent chargé M. le Duc & qu'elle craignoit qu'il ne l'oubliât.

Je

Je ne suis point du tout à portée de vous envoïer le Bulletin du Barometre de la colere des Dieux Majeurs & Subalternes, parceque moi chétif mortel habitant un coin de la terre, où il n'est question que de l'existence de ces maîtres du tonnerre, je suis, graces à Dieu, loin de leur présence, & très ignorant du local de ces dieux-hommes & de leurs faits & gestes. *Votre réponse, ce me semble, a suspendu la foudre & en a imposé à tout l'olimpe,* de sorte que tout cela se réduira à vous dépêcher Mercure pour vous appaiser, vous consoler, & vous dire que vous avez bien fait de gronder & que vous ferez encore mieux de faire pis que l'on n'a cru que vous aviez fait. Si j'en apprend quelque chose je vous le *participerai*.

Adieu, mon très cher Monsieur, daignez vous souvenir que vous avez en moi un serviteur zélé & un ami à toute épreuve en toute occasion,

Signé, Moreau.



### Lettre de M. le Duc de Nivernois, à M. D'Eon.

A Saint Maur le 26 Septembre 1763.

J'AI reçu votre petite lettre du 20, mon cher ami, elle est petite & ne dit pas tout, mais j'entends fort bien ce qu'elle ne dit pas & je vois que vous avez toujours de l'humeur, des ombrages, de la picoterie. La lettre de M. de Guerchy ne vous a pas plu; & en vérité, mon ami, vous avez tort; il ma communiqué hier celle que vous lui avez écrite en réponse. Ce qu'il vous écrivoit ne pouvoit avoir qu'un sens; & ce sens n'avoit rien de malhonnête pour vous; mais je vois que par humeur vous avez été bien aisé d'en soupçonner un autre, qui n'a jamais été dans la pensée de celui qui vous écrivoit. Vous allez, mon cher ami, le grand chemin de la perdition. Rien ne vous feroit si aisé que de réussir parfaitement avec l'Ambassadeur & avec le Ministre, *& rien n'est plus impossible que de conserver l'un si vous perdez l'autre,* & rien ne vous sera plus nuisible que de les mécontenter tous deux. Pour l'amour de Dieu faites de sérieuses & froides réflexions sur votre situation, elle est belle & bonne, elle est un chemin de fortune assuré. Il est bien absurde pour vous & bien cruel pour vos amis que vous veuilliez perdre tous vos avantages, que vous veuilliez vous ruiner sans ressource. Je vous en conjure, mon cher ami, rectifiez vos idées & ne mettez d'humeur à rien. Que diable veut dire ce logement séparé que vous avez jugé à propos de prendre?  
pourquoi



pourquoi voulez-vous toujours être logé seul, & rester comme un être isolé. Pouvez-vous être sous un autre toit que les papiers, & les papiers peuvent-ils être sous un autre toit que l'Ambassadeur ? & puis *Cui bono* ? la seule chose raisonnable, c'est de se prêter aux circonstances & aux caractères, c'est enfin, mon cher ami, de faire votre fortune en vous conciliant ceux de qui elle dépend. Ainsi vous aurez tous les torts possibles, si vous vous brouillez avec eux. Vous ferez en cela plaisir à bien des gens, mais c'est à vos ennemis, & ne vaudrait-il pas mieux faire plaisir à d'autres comme à moi par exemple, mon cher ami, qui vous aime sincèrement malgré tous vos petits défauts que je connois bien, mais qui ne m'empêchent pas de sentir & de chérir toutes vos bonnes qualités. Adieu, mon cher ami, un sermon est toujours trop long surtout quand il est *ad hominem* ; ainsi je ne vous fais pas d'excuse de ne vous en pas dire d'avantage. J'ose espérer pourtant que vous n'en trouverez pas trop. *Bias* dont vous vous piquez d'avoir le portemanteau avoit encore une autre chose meilleure, c'est qu'il aimoit à entendre la vérité & qu'il en savoit profiter. Il n'avoit que de la résignation & non pas de l'humeur. Je le connois bien & je suis sûr que, s'il étoit à Londres à votre place, il seroit le meilleur ami des deux pauvres amis que vous avez pour Ministres. \* Faites donc comme *Bias*, mon cher ami, non seulement je vous le permets, mais je vous le demande avec instance & avec tendresse.

Je prends sur ma nuit pour vous écrire, quoique je me porte bien mal, comme je fais toujours quand je reviens de Versailles. J'y ai fini une lettre pour vous que vous aurez par un courier, & puis ce soir j'ai reçu la vôtre dont je ne suis gueres content. En vérité vous ne voiez pas les choses dans leur point de vuë. Adieu, mon cher ami, pensez à mon mort d'Irlande, je vous prie ; & mettez-moi en état de dire quelque chose à ceux que cela regarde. Je ne signe point, mais vous connoissez la griffe ainsi que l'amitié du feu *French* Ambassadeur votre serviteur.

\* Cette lettre certainement m'a attendri le cœur, elle est très touchante, mais des raisons plus pathétiques m'ont endurci ce même cœur.

Cette lettre seroit cependant meilleure avec une simple inversion à ce passage : *il (Bias) seroit le meilleur ami des deux pauvres amis, que vous avez pour Ministres.* Il faudroit *Bias* seroit le meilleur ami des deux pauvres Ministres, que vous avez pour amis. A l'égard du grand crime que l'on me fait d'avoir pris une petite maison socratique à part ; M. le Comte de Guerchy à son arrivée à Londres, a dû voir par lui-même que j'avois bien fait, puisque l'hôtel qu'il occupe actuellement est si petit qu'il n'y peut pas loger les trois quarts de tout son monde, d'ailleurs *similis factus sum pellicano solitudinis : factus sum sicut nycticorax in domicilio. Vigilavi & factus sum sicut passer solitarius in teeto.* Plat. cii. ver 7.

U

Extrait

## Extrait de la Lettre de M. de Sainte-Foy, à M. D'Éon.

A Paris le 30 Septembre 1763.

**M**ontems veut bien se charger, mon cher ami, de vous remettre en mains-propres cette épitre, & je profite de cette bonne occasion pour vous parler encore à cœur ouvert sur les choses qui vous regardent. Je suis, je vous l'avoue, dans de véritables tranfes qu'il ne nous arrive de vous encore quelque réplique philosophique qui dérange toutes les vuës & toutes les espérances politiques que vous pouvez avoir. Si vous aviez bien senti, mon cher ami, les conséquences de cette démarche, je suis persuadé que vous ne l'auriez pas faite, & que vous vous remettiez à l'amitié qu'on a ici pour vous concernant votre destin à venir. Ce sont de petits nuages que tout cela, si l'on ne les écarte pas avec bonhomie, l'on finit toujours par en recevoir l'endosse, & je vous prévient qu'un instant de mauvaise humeur de la part de NOTRE PRINCIPAL\* suffiroit pour vous détruire avec plus de dommages, que si vous aviez commis des fautes très considérables.

Rien de neuf à vous dire, Mon cher ami, vous savez combien je vous suis attaché, & que personne au monde ne vous aimera jamais plus tendrement.

Extrait d'une Lettre curieuse & rare de M. le Duc de Praslin,  
à M. le Duc de Nivernois.

A Versailles 8 Janvier 1763.

**J**E suis toujours fort occupé de Guerchy. Je ne fais cependant si nous lui rendrons un bon office, en le faisant Ambassadeur à Londres. Il n'est pas aimé dans ce pais-ci. Je crains ses dépêches comme le feu; & vous savez combien les dépêches déparent un homme & sa besogne, quand elles ne sont pas bien faites. On juge souvent moins un Ministre sur la manière dont il fait les affaires, que sur le compte qu'il en rend. *Je crois que notre cher ami fera bien. Je ne crois*

---

\* Je m'estime heureux d'être aujourd'hui dans mon premier état de liberté & de ne plus travailler sous les ordres d'un principal si capricieux, auquel il ne faut qu'un instant de mauvaise humeur pour oublier les services les plus importants d'un fidele serviteur du Roi. Ce principal peut exercer sa mauvaise humeur sur ses écoliers, sur sa levrette ou sur ses gens, & me laisser tranquille.

*pas en avoir de meilleur à employer* : MAIS IL NE SAIT PAS DU TOUT ECRIRE, NOUS NE SAURIONS NOUS ABUSER LA-DESSUS.\*.

D'un autre côté, je ne voudrois pas qu'il se ruinât, *Mon pauvre Guercy*. Vous faites monter la dépense à deux-cens-mille-livres; cela ne m'effraie pas. Je puis lui donner cent-cinquante-mille-livres d'appointement, & cinquante-mille-livres de gratification; ainsi il y auroit encore de la marge, en y joignant la dépense qu'il feroit à Paris. Mais je ne saurois lui donner à (*ce pauvre cher homme*) plus de deux-cens-mille-livres de première mise †: c'est le traitement le plus fort. La dépense de son établissement pourra monter plus haut. Elle sera d'autant plus forte, qu'il n'a plus de vaisselle d'argent ‡. Je voudrois que vous fiffiez à vos heures perdues un petit calcul de ses fraix d'établissement.

Votre femme est venue aujourd'hui diner chez moi, vous pouvez croire que nous avons un peu parlé de vous. Adieu, mon bon ami, je vous aime de toute la tendresse de mon cœur.

---

\* Je supplie les lecteurs de bien peser ces paroles. IL NE SAIT PAS DU TOUT ECRIRE: mais IL N'Y A PERSONNE (à la Cour de France) DE MEILLEUR A EMPLOIER.

Note de M. D'Eon.

† Quant aux dépenses de sa première mise pour son établissement; cet établissement & les meubles lui resteront, ainsi il ne perdra pas tout. Mais si un Ministre des affaires étrangères entendu, vouloit réellement faire gagner le Roi, ce seroit d'avoir dans les Cours étrangères, comme cela est établi à Constantinople, un hôtel, des meubles & une vaisselle au Roi, qui passeroient successivement aux Ambassadeurs ou Ministres. Par ce moien point d'embarras pour les partants ou arrivants, peu de fraix de transport, point de fraudes réitérées aux douanes, point de contrebande qui donne lieu à mille-plaintes réciproques. Enfin par cet arrangement stable & économique, l'état gagneroit sur chaque Ambassade au-moins cent-mille-écus. Il est vrai que cela ne seroit pas le Compte de Certains Comtes Ambassadeurs, qui savent mieux calculer que composer des dépêches. Si je voulois, je donnerois l'extrait de vingt-lettres du Comte de Guercy au Duc de Nivernois, par lesquelles ce Seigneur témoigne, à chaque page & même à chaque ligne, la peur qu'il a de se ruiner à Londres, mais cela pourroit fort bien ennuyer le plus grand nombre des lecteurs, qui ne seroient pas disposés à faire un Cours d'économie.

‡ Ce n'est pas la faute du Roi, ni celle de la France, si la vaisselle de M. le Comte de Guercy a été pillée par les Hussards à Minden: on fait qu'ils en ont bien pillé d'autres.

SI LE RECUEIL PRE' CIEUX  
DE CETTE PETITE CORRESPONDANCE  
FACHE BEAUCOUP  
LES AUTEURS  
DE L'INJUSTICE QUE J'EPROUVE,  
JE DONNERAI  
UNE SECONDE EDITION  
DES LETTRES  
SANS EN OMETTRE AUCUNES, SANS EXTRAITS  
& SANS LACUNES;  
CE SERA  
UN TEXTE  
AUSSI PUR QUE LA GENESE  
où  
L'ON N'EMPLOIERA PAS MÊME LES POINTS  
DES MASSORÈTES.

TROISIEME PARTIE  
LETTRES PARTICULIERES  
S U R  
L E S S E R V I C E S  
D U  
C H E V A L I E R D ' E O N ,

&

Son Attachement pour les Ministres, ses Protecteurs, Amis,  
ou Concitoïens.





---

TROISIEME PARTIE.

---

E T A T  
D E S  
S E R V I C E S  
POLITIQUES & MILITAIRES

D E

M. D'EON DE BEAUMONT,

*Capitaine de Dragons, Chevalier de l'Ordre Royal & Militaire de Saint Louis, Aide-de-Camp de M. M. le Maréchal Duc & Comte de BROGLIO, Ministre Plénipotentiaire de France auprès du Roi de la Grande Bretagne.*

**E**N 1756 M. D'Eon fut envoyé secrètement en Russie, par ordre de la Cour, pour travailler avec M. le Chevalier Douglas à la réunion des deux-couronnes.

U u

En

En 1757, Il apporta à Versailles la réunion de la Russie avec la France & la promesse que le traité de subsides de l'Angleterre seroit annullé ; & que les 80 mille-Russes assemblés en Livonie & en Courlande se joindroient à l'armée Autrichienne, &c. &c.

En 1757 Il apporta à Versailles les ratifications d'accession de l'Impératrice de Russie au traité de Versailles du 1 Mai 1756 ; & la conclusion d'une autre affaire très importante dans ce tems-là, à laquelle il eut le bonheur de contribuer ; ainsi qu'on peut le voir par les dépêches de M. Rouillé & de M. le Chev. Douglas.

En 1757, Il porta à Vienne le premier plan de Campagne de l'armée Russe. Il eut dans cette année la jambe cassée en Allemagne, en se rendant à Versailles, où il étoit dépêché par M. le Comte de Broglio, pour y porter la relation de la bataille du 6 Mai sous Prague, entre les Autrichiens & les Prussiens.

En 1757 } Il fut pendant tout ce tems Secrétaire de l'Ambassade de France  
1758 } à la Cour de l'Impératrice de Russie.  
1759 }

En 1760 Il apporta à Versailles les ratifications de l'Impératrice Elisabeth du nouveau traité du 30 Décembre 1758, & les ratifications de la convention maritime de la Russie, de la Suede & du Dannemarck. S'il quitta alors la Russie, ce fut parcequ'il y avoit perdu la vuë, & gagné le scorbut.

Il n'en est revenu qu'avec les témoignages les plus avantageux du Marquis de L'hospital & du Baron de Breteuil : le premier Ambassadeur extraordinaire & le second Ministre Plénipotentiaire de France : aussi à son retour à Versailles, M. le Duc de Choiseul lui a-t-il fait accorder une pension  
de



de 2000l. sur le trésor royal, ce grand Ministre ne la lui a jamais reproché, au-contre : cela étoit réservé à M. le Duc de Praslin.

En 1760 } Aïant rejoint son Régiment, il fut Aide-de-Camp du Maréchal  
1761 } & du Comte de Broglio. Pendant ce tems, il fut chargé à Hôxter de l'évacuation des poudres & autres effets du Roi, ce qu'il a exécuté sous le feu de l'ennemi. Au combat d'Ultrop, il fut blessé à la cuisse : à Osterwick, étant aux volontaires de S. Victor avec une troupe de 80 Dragons, ils chargerent & firent prisonnier de guerre le bataillon franc Prussien de Rhès, qui coupoit la communication de Wolffembuttel, où le S. D'Eon étoit envoïé par M. le Maréchal de Broglio, pour porter au Prince Xavier de Saxe l'ordre de faire le siège de cette ville &c. *Voïez le certificat du Maréchal de Broglio, dans la note remise à S. E. M. le Comte de Guerchy.*

En Septembre 1762. Il passa en Angleterre en qualité de Secrétaire de l'Ambassade de France sous M. le Duc de Nivernois, pour la conclusion de la paix générale.

En Février 1763, Il fut envoïé à Versailles, par ordre du Roi d'Angleterre, pour y porter les ratifications du traité définitif de paix.

En Mai & Juin 1763, Il fut chargé des affaires de France à Londres sous le titre de Résident.

En Juillet, Août, Septembre & Octobre 1763. Sa Cour l'aïant nommé son Ministre Plénipotentiaire auprès du Roi de la Grande-Bretagne, il en prit le titre & en fit les fonctions.

En Novembre 1763 *puis disgracié* dit-on, *sans ressource*, par les soins nobles & généreux de S. E. M. le Comte de Guerchy, Vicomte de Fontenay le Marmion, pour avoir eu l'audacieuse prodigalité de faire dépenser à CE RICHE SEIGNEUR une guinée par mois pour l'achat des gazettes.

( 4 )

13  
gazettes angloises \*. Malgré cela, comme M. D'Eon est un jeune homme d'expérience, il offre 1°. à son Roi 2°. à sa patrie ses services, s'ils peuvent être encore utiles ou agréables pendant le reste de sa vie ; & en attendant qu'ils soient acceptés, il restera en Angleterre où il se trouve tout porté. C'est la terre de promesse par la fertilité du terroir, l'industrie, la richesse, le bonheur, la liberté, le courage & les vertus civiles, politiques, & militaires de ses habitans. Heureux en effet est le país où il n'y a NI LOUPS, NI MOINES, heureux, trois-fois heureux le país où les Ministres savent lire, écrire & § rendre justice, où ils ne peuvent être ni bêtes, ni ignorants, ni méchants impunément, où la vérité peut enfin avec une noble & respectueuse liberté approcher tous les jours d'un trône, soutenu par des loix sages, toujours en vigueur : l'esprit humain ne peut certainement concevoir l'idée d'un plus heureux & plus auguste gouvernement.

---

“ • Voyez la lettre de M. le Duc de Nivernois du 8 août 1763. 1<sup>re</sup>. partie pag. 12.”

“ § Cela n'est pas de même partout: voyez l'extrait de la lettre curieuse & rare de M. le Duc de Praslin du 8 Janvier 1763. II<sup>e</sup>. Partie pag. 74.



EXTRAIT

XXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXX

**EXTRAIT** de la Lettre de M. le Chevalier Douglas à  
M. Rouillé Ministre & Secrétaire d'Etat au département  
des Affaires Etrangères.

A St. Pétersbourg, 1756.

**J'**AI toute la satisfaction possible de l'arrivée de M. D'Eon. Je connois depuis longtemps son intelligence, son amour & son ardeur pour le travail. Il me fera très utile, ainsi qu'au bien du service du Roi. D'ailleurs sa conduite est sage & prudente. Je l'ai présenté hier au soir au vice-chancelier comte Worouzow, qui l'a reçu avec bonté & politesse ; son caractère paroît lui plaire beaucoup ; mais après bien des réflexions il n'a pas été d'avis, comme ci-devant, qu'il suivit le premier plan de sa destination pour des raisons particulières connues de l'impératrice que j'aurai l'honneur de vous détailler dans la suite & que j'espère que vous approuverez &c.

XXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXX

**LETTRE** de M. Wolkoff Premier Secrétaire de la Conférence, & de S. E. Le Comte de Bestusfeff du Rumin, grand Chancelier de l'empire de Russie à M. D'Eon.

MONSIEUR,

**J'**AI l'honneur de vous envoyer ci-joint le passeport & le podorochna pour votre courier & une dépêche pour M<sup>r</sup> Bechtejeff ; une autre vous fera remise, Monsieur, de notre collège dans peu de momens, de manière  
B qu'il

qu'il dépendra de vous de l'expédier encore ce soir : en attendant, on n'a pas manqué, Monsieur, de rendre justice dans cette dépêche au zèle que vous avez fait paroître dans une affaire aussi importante.

J'ai l'honneur d'être avec la plus particulière considération.

MONSIEUR,

Votre très humble & très obéissant serviteur.

à Saint Pétersbourg le 4  
Janvier, 1757.

Signé, D. Wolkoff.



Autre Lettre de M. Wolkoff à M. D'Eon.

Monsieur,

**S**ON excellence Mgr. le chancelier vous fait prier de vouloir vous rendre chez lui encore ce soir. Il veut encore vous souhaiter un heureux voyage, & vous remettre une marque de la haute bienveillance de sa Majesté l'Impératrice.

J'ai l'honneur d'être avec la plus parfaite considération.

Monsieur,

Le 15-26 d'Avril 1757,  
à St. Pétersbourg.

Votre très humble & très obéissant  
serviteur.

Signé, D. Wolkoff.



Lettre de M. le Maréchal de Belleisle, à M. D'Eon.

Verfailles, le 16 Juin, 1757.

**J**E vous remercie, Monsieur, de la lettre de M. le marquis de L'hospital que vous venez de me faire passer dans la vôtre. Je suis fâché d'y voir que ce soit l'accident qui vous est arrivé dans votre route, qui m'ait privé du plaisir de la recevoir de vos mains ; & d'avoir cette occasion de vous assurer moi-même des sentimens avec lesquels je suis, Monsieur, votre très humble & très obéissant serviteur.

Signé, L. M. duc de Belleisle.

*Et au dessous de la même main que la signature.*

Je vous prie de m'informer quand vous pourrez venir à Versailles, car je ferai bien aise de vous entretenir : vous n'ignorez pas combien j'aimois Mr. votre pere.



Billet de M. le Maréchal de Belleisle, à M. D'Eon.

**M.** Le maréchal de Belleisle n'est arrivé de Paris qu'hier au soir fort tard ; & comme il y retourne après le conseil, il ne lui sera pas possible de voir & de donner audience à Monsieur D'Eon, ce dont il est bien mortifié ; si cependant il veut prendre la peine d'envoyer quelqu'un à son appartement aujourd'hui sur les 5 heures ou 5½. M. le Maréchal pourra toujours prendre avec lui un autre rendez-vous.

G à Compiègne le 20, Juillet 1757.

Luttre

SI LE RECUEIL PRE' CIEUX  
DE CETTE PETITE CORRESPONDANCE  
FACHE BEAUCOUP  
LES AUTEURS  
DE LINJUSTICE QUE J'EPROUVE,  
JE DONNERAI  
UNE SECONDE EDITION  
DES LETTRES  
SANS EN OMETTRE AUCUNES, SANS EXTRAITS  
& SANS LACUNES,  
CE SERA  
UN TEXTE  
AUSSI PUR QUE LA GENESE  
où  
L'ON N'EMPLOIERA PAS MÊME LES POINTS  
DES MASSORÈTES.

TROISIEME PARTIE  
LETTRES PARTICULIERES  
S U R  
L E S S E R V I C E S  
D U  
C H E V A L I E R D ' E O N ,

&

Son Attachement pour les Ministres, ses Protécteurs, Amis,  
ou Concitoïens.

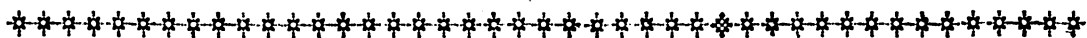


Autre Billet du M<sup>ême</sup>.

**M.** Le maréchal de Belleisle propose à M. D'Eon de le venir voir ce soir vers 11 heures ou 11 heures & demi, parcequ'il aura le loisir de l'entretenir.

à Compiègne ce vendredi 22 Juillet, 1757,

*N. B.* Si M. D'Eon n'avoit pas peur d'ennuier le lecteur, il pourroit rapporter ici cinquante-billets de la sorte du deffunt vieux maréchal, qu'il avoit l'honneur d'endormir souvent, & de faire voïager par toute l'Europe, sans fortir de son lit ou du moins de son cabinet.



EXTRAIT de la Lettre de Monsieur le Maréchal de Belleisle à M. le Marquis de Lhospital.

à Compiègne le 23 Juillet, 1757.

**J**E ne m'accoutume point, Monsieur, à avoir avec vous un commerce aussi irrégulier, je voudrois pouvoir vous entretenir au-moins une fois la semaine, & il y auroit bien de la matiere pour cela. Je profite d'un courier qu'on dépêche à M. de Broglio à Varsovie, pour vous dire que M. l'Abbé de Bernis est dans l'intention de vous faire rembourser tous les fraix de votre voïage sur l'état que vous en fournirez, sans aller chipotter, comme faisoit M. Rouillé. J'aurai attention de suivre cet article, de concert avec Madame de Lhospital, à mesure que vous m'en informerez, Je fais  
combien



combien il est désagréable d'avoir à tirer sur un article de cette espèce, & je suis charmé d'être à portée de pouvoir vous ôter cet embarras ? vous en avez assez d'autres dans la besogne dont vous êtes chargé.

.....  
.....  
On ne peut être plus content que je le suis du petit D'Eon, j'aimois beaucoup son oncle, & par cette raison je m'intéressois beaucoup à lui ; je m'y intéresse à présent pour lui-même, il me paroît extrêmement sage, sensé & intelligent. L'Abbé de Bernis vous le renverra incessamment, & je vous écrirai encore par lui avec plus de liberté, parceque je serai encore plus assuré de la lettre que je lui donnerai, que de celle-ci qui passera par plusieurs mains avant que de vous parvenir.

.....  
.....  
Tout est ici dans la forme ordinaire ; ma santé se soutient, je souhaite & espere qu'il en sera de même de la vôtre.

Vous connoissez, Monsieur, le tendre attachement & tous les sentimens que je vous ai voués depuis longtems & pour ma vie.

Signé L. M. Duc de Belleisle.

~~~~~  
Lettre de M. le Cardinal de Bernis à M. le Marquis de L'hospital.

à Compiègne le 24 Juillet 1757.

LE Roi, Monsieur, a bien voulu avoir égard à la demande que vous avez faite de M. D'Eon de Beaumont, pour servir sous vos ordres en qualité

C

[qualité de premier secrétaire de l'ambassade qui vous est confiée, & elle s'y est déterminée d'autant plus volontiers que les connoissances que M. D'Eon a acquises sur le gouvernement & l'administration de la Russie donnent tout lieu de présumer qu'il vous sera plus utile, ainsi qu'au service du Roi.

Aussitôt qu'il pourra marcher ou se soutenir sur sa jambe, il partira pour se rendre à Petersbourg, où je conçois tout le besoin que vous pouvez en avoir ; sa Majesté lui a accordé trois-mille, liures argent fort chaque année- ce qui fera mille-roubles ou 5000 tournois pour ses appointemens, à commencer du premier juillet 1757 ; vous voudrez bien les lui paier par chaque quartier, à raison de 750. en retirer quittance, me l'adresser & emploier cette somme sur l'état de vos fraix extraordinaires, afin qu'elle vous soit remboursée en même temps. J'ai saisi avec plaisir cette première occasion de vous obliger ; & j'en aurai toujours un bien véritable à vous prouver le très-parfait attachement avec lequel j'ai l'honneur d'être, Monsieur, Votre, &c.

~~XX~~

Lettre du Pere de la Tour à M. le Marquis de L'hospital.

à Paris ce 17 août 1757.

JE profite de l'occasion sûre de Mr. D'Eon de Beaumont pour rendre à son Excellence mes plus tendres & respectueux hommages. Je le connois depuis longtems, je le confidere beaucoup, & je suis bien trompé, car M. le Marquis aura tout sujet d'être content de son esprit, de son intelligence, de son caractère & de sa vertu.

L'événe-

L'événement de ces jours-ci me remplit de joie, puisqu'il plait tant au public, & qu'il fera son bien, si son bien peut se faire : mais, mon dieu, que de peines ! que de sacrifices pour des ingrats ou des injustes le plus souvent ! dans un âge où il ne seroit plus question que de jouir paisiblement de soi-même & de ses services au-milieu des siens. Demain je compte aller voir toute cette famille, à laquelle tous les sentimens les plus honnêtes m'attachent inviolablement depuis tant d'années. Le fils nous a donné ces derniers jours un peu d'inquiétude : mais nous espérons que cette indisposition n'aura aucune suite. M. son pere & le public vont avoir désormais également besoin de sa santé. Je revenois l'autre jour de St. Germain & je passois au bas de ce pavillon enchanté. Je me rappellois le peu d'heures délicieuses que j'y passai il y a deux-ans avec Mr. le Marquis ! ce que les circonstances mettent de distance entre les corps ! mais elles ne séparent pas les ames. La mienne voit tous les jours M. le Marquis : & aspire au moment où le sentiment, par l'organe de la voix qui appartient au corps, pourra lui prouver qu'il n'a rien laissé ici qui lui soit plus fidele & plus dévoué que moi.

Signé L. de la Tour Jésuite.



EXTRAIT de la Lettre de M. le Cardinal de Bernis
à M. le Marquis de L'hospital.

à Fontainebleau le 13, Sept^{bre} 1757.

JE vous renvoie, mon cher ambassadeur, notre cher petit D'Eon, dont j'espère que vous ferez bien content. Il a beaucoup d'intelligence, de zele, & une grande douceur de caractère. Sa fortune * est dans ses mains & dans les

Note de M. D'Eon.

* Voilà déjà une circulation de cinq ou six-ministres qui veulent tous faire ma fortune, mais ma fortune porte malheureusement perruque, elle m'échappe toujours des mains ; la premiere que je rencontrerai à l'avenir, je la saisirai par les cheveux.

les vôtres. Si vous êtes aussi content de sa conduite & de son application que je l'espère & que je le désire, il peut compter que j'en aurai soin, &c.

.....

Lettre de M. le Marquis de Paulmy Ministre de la Guerre,
à M. D'Eon.

à Versailles, le 15, Fev. 1758.

J'AI reçu, Monsieur, la lettre que vous m'avez écrite le 13. du mois de janvier dernier par M. le Comte de Fougieres à son départ de St. Pétersbourg pour revenir en France. Je vous suis très obligé des sentimens que vous m'y marquez.

Quoique ma santé m'ait obligé de demander au Roi la permission de me retirer, vous ne me trouverez pas moins disposé à vous donner, en toute occasion, des preuves des sentimens que ma famille a toujours eus pour la vôtre, que j'ai particulièrement pour vous, & qui sont aussi parfaits que vous pouvez le désirer.

Je souhaite de tout mon coeur que M. le Mis de L'hospital se rétablisse, sa présence est trop utile au service du Roi en Russie, pour que nous ne prenions pas tous l'intérêt le plus vif à son état ; & mon ancien attachement pour lui, doit lui garantir que je suis un de ceux qui désirent le plus tout ce qui peut contribuer à sa satisfaction.

J'ai l'honneur d'être.

Lettre



Lettre de M. le Maréchal de Belleisle à M. D'Eon.

Verfailles le 26 Mars 1758.

JE vous remercie, Monsieur, de tous les détails qui font la matière de vos lettres du mois passé, & celui surtout de l'événement important qui fait l'objet de votre dernière du 26 février. Ses suites sont trop intéressantes par rapport à ses conséquences, pour ne pas exciter toute ma curiosité ; & je compte, comme vous me le promettez, que vous ne m'en laisserez ignorer aucune des circonstances.

Je suis toujours Monsieur, &c.

Signé, L. M. Duc de Belleisle.



Lettre de M. le Cardinal de Bernis à M. D'Eon.

à Versailles ce 7 Avril 1758.

J'AI vu avec plaisir, Monsieur, par la lettre que vous m'avez écrite le 7 Janvier dernier que vous vous occupez à acquérir des connoissances exactes sur l'intérieur de la Russie, & à faire goûter votre travail à M. le Mis. de L'hospital. Je ne doute pas que cet ambassadeur, en m'envoiant vos mémoires, ne me rende de vous des témoignages avantageux, & je saisirai volontiers les occasions qu'il me proposera de vous faire participer de nouveau aux grâces du Roi.

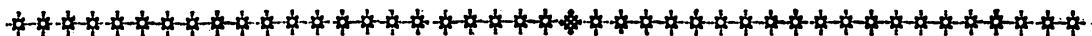
D

J'attends

J'attends pour faire expédier vos ordonnances de course que M. le Mis. de L'hospital m'envoie un état circonstancié de la route que vous avez tenue pour venir ici & pour votre retour à Pétersbourg. Vous n'ignorez pas qu'il doit comprendre aussi le tems que vous avez séjourné en France.

Je suis, Monsieur, entierement à vous.

Signé, L'Abbé Comte de Bernis.



EXTRAIT de la Lettre de M. le Marquis de L'hospital à M. le Cardinal de Bernis.

à St. Pétersbourg, 29 Juin 1758.

J'AI proposé à M. D'Eon, ainsi que vous l'avez désiré, de l'attacher de nouveau à la Cour de Ruffie ; mais il m'a répondu que, pour tout l'or du monde, il ne serviroit aucun maître que le Roi, qu'il favoit toutes les obligations qu'il vous avoit, & qu'il vous étoit trop respectueusement attaché pour songer à une autre fortune qu'à celle que vous lui feriez en servant sous vos ordres aussi bien qu'il le fait.



EXTRAIT de la Réponse de M. le Cardinal de Bernis.

à Versailles 1 Août 1758.

JE ne puis, Monsieur, qu'approuver les motifs qui portent M. D'Eon à refuser la place qu'on lui a proposé à la Cour de Ruffie. Ils sont une suite de son zele pour le service du Roi & de l'attachement qu'il vous a voué, &c.



EXTRAIT



Lettre de M. le Maréchal de Belleisle à M. D'Eon.

à Versailles, le 22, May 1759.

M. Le Chevalier de la Messeliere m'a remis à son arrivée ici, Monsieur, la lettre que vous m'avez écrite par lui le 6 Mars dernier. Il m'a fait plaisir ainsi que M. de Wickinghoff, en me donnant plus particulièrement de vos nouvelles, par l'intérêt que je prends à ce qui vous regarde. Je suis plus fâché du retranchement que la conjoncture oblige de faire sur votre traitement, que surpris de la résignation défintéressée avec laquelle vous le supportez. Peut-être se trouvera-t-il des occasions de vous en dédommager ; & je serois fort aise de me trouver à portée d'y concourir pour vous marquer que je suis, Monsieur, véritablement votre affectionné à vous rendre mes services.

Signé L. M. Duc de Belleisle.



P. S. de la Lettre de M. le Marquis de L'hospital à M. le Duc de Choiseul.

Le 23 Août 1760.

CETTE Dépêche, Monsieur, vous parviendra, avec les ratifications de l'Imp. de Ruffié au traité du 30 Decembre 1758 échangées le 12 de ce mois. Je les confie à M. D'Eon qui part forcé par sa mauvaise santé

santé & par le conseil de M. Poissonnier *. J'ai déjà eu l'honneur de vous prévenir des services & des talens de M. D'Eon. Je vous supplie, Monsieur, de vouloir bien lui accorder votre protection auprès du Roi, & de vouloir bien demander à Sa Majesté pour la récompense de ses services & de son zèle, de lui accorder en pension tout ou partie de la gratification annuelle dont il jouit depuis qu'il est auprès de moi. La santé de M. D'Eon une fois rétablie, il reprendra telle place que vous voudrez bien lui confier.

Lettre particulière de M. le Marquis de L'hospital à M. le Duc de Choiseul.

De St. Pétersbourg le 23 Août 1760.

Monsieur le Duc,

EN conséquence de ce que j'ai eu l'honneur de vous prévenir sur l'état de la misérable santé de M. D'Eon. Je le fais partir en courrier pour qu'il ait l'honneur de vous remettre mes dépêches importantes. Les services de M. D'Eon sont connus dans les affaires étrangères. Il n'a pas peu contribué au renouvellement de l'alliance avec la Russie. Il a travaillé sous moi avec autant de zèle que d'activité & d'intelligence. De pareils sujets sont dignes de la protection d'un ministre tel que vous, & des grâces qu'il est en droit d'espérer. Celle qui me paroît la plus naturelle à demander pour lui, est que vous vouliez bien faire convertir en pension toute ou partie de la gratification annuelle de trois-mille-livres, dont il jouit depuis qu'il est auprès de moi. Je vous supplie, Monsieur le Duc, de lui accorder à cet effet votre protection efficace, & je suis garant de la vive & constante reconnaissance que M. D'Eon conservera pour un pareil bienfait. Le pauvre D'Eon indépen-

E

pen-

* Il est conseiller d'état, médecin du Roi; & en Russie il étoit médecin du corps de l'Impératrice ELISABETH de glorieuse mémoire.

pendament de sa fanté chancelante est très mal dans ses affaires. Il y a cependant bien longtems que sa famille sert le Roi & l'état avec utilité. Je l'ai assuré, M. le Duc, que vous vous ferez un plaisir de l'obliger. Vous êtes un juge éclairé. De l'esprit, du mérite & le bonheur qu'il a de se trouver directement sous vos ordres me donnent presque la certitude de vos bienfaits. Vous jugerez aisément, M. le Duc, par la vivacité de mes expressions du véritable intérêt que je prends à la destinée de M. D'Eon, que j'aime & que j'estime beaucoup.

J'ai l'honneur d'être, &c.



Lettre de M. le Marquis de L'hospital à M. le Maréchal de Belleisle.

De St. Pétersbourg le 23 Août 1760.

Monseigneur & mon Maître,

J'A I l'honneur de vous présenter M. D'Eon. Sa misérable fanté dépérit chaque jour, & l'a obligé de me demander à retourner en France. Ses Médecins lui ont dit que l'air natal pouvoit seul lui éviter la mort, dont ils le menaçoient s'il restoit plus longtems en ces rudes climats. Je ne puis assez, Monseigneur, vous rendre compte de son mérite, de son travail, de sa probité & de la reconnoissance respectueuse qu'il conserve pour vous. M. D'Eon, qui est né avec de l'élévation & des sentimens de valeur, paroît décidé à suivre sa carrière militaire. Il étoit lieutenant de dragons en venant ici, vous lui avez accordé ensuite, Monseigneur, le grade de capitaine dans le colonel général des dragons. Il désire avec passion pouvoir être capitaine en pied en achetant une compagnie. Le sujet est excellent, vous devez vous ressouvenir, Monsieur le Maréchal, qu'en 1757 il vous a porté un traité, & la relation de la bataille sous Prague avec une jambe cassée & avec une diligence qui vous étonna. Vous aimez les sujets de cette trempe, ainsi couronnez
votre

vosre ouvrage. Le cabinet l'a épuisé & désormais une vie active peut également satisfaire son goût pour la guerre, & lui rendre la santé qu'il a perdue ici par son travail & une vie trop sédentaire. Je vous supplie donc, Monseigneur, de continuer votre protection à M. D'Eon. Vous ferez ainsi sa fortune & vous lui conserverez la vie. Au demeurant, je vous réponds que M. D'Eon ne fera jamais déshonneur à ses protecteurs. Il vous offrira ses services avant tout, lors qu'il aura été à Tonnerre & que sa santé sera rétablie. Il est menacé d'un dépérissement total : mais j'espère qu'il reprendra des forces en voïageant & à mesure qu'il s'approchera de la France.



Lettre de M. le Marquis de L'hospital à Madame D'Eon de
Beaumont.

à S. Pétersbourg, ce 23 Août 1760.

JE vous renvoie, Madame, un fils digne de toute votre tendresse. J'ai pensé que je devois vous le rendre, afin que nous le conservions pour le service du Roi, pour vous & pour moi : car je l'aime & je l'estime beaucoup. L'air natal lui rendra la santé qu'il a perdue par le travail & l'air cruel que nous respirons ici. Je n'ai pas voulu, Madame, laisser partir M. votre fils sans vous donner une preuve de l'amitié sincère & de l'estime que j'ai pour lui. Je vous prie de vouloir bien permettre que je fasse ici mille complimens tendres à mon vieux camarade le Marquis de la Salle que j'embrasse de tout mon coeur.

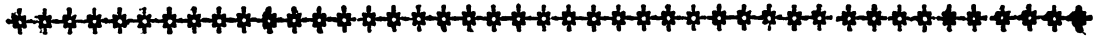
J'ai l'honneur d'être avec le plus parfait attachement.

Madame,

Votre très humble & très obéissant serviteur.

Signé, L'hospital.

EXTRAIT .



**EXTRAIT de la Lettre de M. le Baron de Breteuil
Ministre Plénipotentiaire de France, à M. le Duc de Choiseul.**

En date de St. Pétersbourg le 2 Août 1760.

M. Le Marquis de L'hospital a déterminé M. D'Eon Secrétaire de l'Ambassade à retourner en France dans peu de jours. Sa santé qui déperit depuis 18 mois & le conseil de M. Poissonnier & de tous les médecins de ce pais le forcent à retourner avant M. l'Ambassadeur.

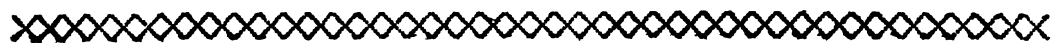
Ce secrétaire a été envoyé ici secrètement avec M. le chevalier Douglas par M. Rouillé, dès le commencement de la négociation avec cette Cour *.

M. de L'hospital en fait beaucoup de cas. Je ne le connois que depuis que je suis ici, mais il me paroît un très bon sujet qui a de l'esprit, des talens, & qui s'est fort appliqué & avec fruit aux affaires politiques & à la connoissance particuliere de ce pais. Vous ferez bien aise M. de l'entendre raisonner sur ce dernier article : il m'a prié de vous le recommander & je le fais avec bien du plaisir.

C'est un jeune homme de grande espérance, bien né, de bonne famille, qui étoit lieutenant en venant ici & à qui le Roi a accordé la commission de capitaine de dragons dans le colonel général, & qui s'est attiré l'estime & l'amitié du grand nombre de cette Cour.

Dans

* Dans une négociation, le succès est ce me semble ce qui fait valoir le négociateur, cependant le Chevalier Douglas est à Bourges capitale de la Sibérie de la France, & moi à Londres à considérer de quel côté vient le vent.



Par une Autre Lettre du même à M. le Duc de Choiseul.

C'EST un sujet qui mérite toutes vos bontés par les services qu'il a déjà rendus, & qu'il est en état de rendre encore par la suite. Il est homme de lettres, & censeur roial à Paris ; ses lumieres sur ce pais peuvent devenir fort utiles aux affaires du Roi, surtout dans les circonstances présentes.



EXTRAIT de la Lettre de Saint M. de Sauveur Consul Général de France en Ruffie à M. Berryer Ministre de la Marine.

à St. Pétersbourg 23 Août 1760.

M• D'EON qui depuis quatre-ans remplissoit ici avec distinction les fonctions de Secrétaire de l'Ambassade, ne pouvant plus soutenir la rigueur du climat, & aiant obtenu de la Cour son rapel, part aujourd'hui pour se rendre à Versailles auprès du Ministère avant que d'aller respirer son air natal. C'est un nom Mgr. qui vous est bien connu par celui de ses parents. Il m'a prié de l'annoncer à V. G. comme désirant extrêmement d'avoir l'honneur de lui faire sa cour, & je le fais avec d'autant plus de plaisir qu'il est en état de satisfaire V. G. sur tous les objets dont elle voudra être instruite de vive voix & avec exactitude.

F

Lettre



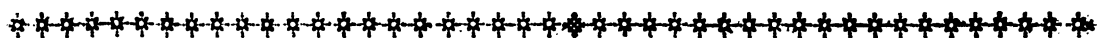
Lettre de M. le Duc de Choiseul à M. D'Eon.

à Fontainebleau le 10 Novembre 1760.

LES témoignages favorables qui m'ont été rendus sur votre compte, Monsieur, & la connoissance que j'ai de la façon dont vous vous êtes comporté pendant votre séjour en Russie, m'engageront avec plaisir à représenter au Roi le zèle avec lequel vous l'avez servi. Je proposerai à sa Majesté de vous accorder les graces dont vous vous êtes rendu susceptible, & je désire volontiers pouvoir contribuer, à cet égard, au succès de vos desirs.

J'ai l'honneur d'être, &c.

Signé, le Duc de Choiseul.



Lettre de M. le Comte de Choiseul à M. D'Eon.

à Vienne le 26 Novembre 1760.

J'AI reçu en même tems, Monsieur, les différentes lettres que vous m'avez fait l'honneur de m'écrire le 11. & le 26 du mois passé, ainsi que l'histoire de Pierre le Grand dont je vous remercie. Je suis très sensible aux sentimens d'attachement que vous me témoignez, Monsieur, je vous conseille de vous ouvrir avec confiance à M. le Duc de Choiseul sur votre situation & sur vos desirs, & quant à moi j'aurai une véritable satisfaction à vous appuyer encore auprès de lui.

J'ai

J'ai l'honneur d'être très parfaitement, Monsieur, votre très humble & très obéissant serviteur.

Signé, Choiseul.



Lettre de M. L'Abbé de la Ville à M. le Comte Dons-en-bray, Lieutenant Général des Armées du Roi, chez qui M. D'Eon demeure à Paris.

à Versailles ce 2 Décembre 1760.

J'APPRENDS avec une sensible peine, Monsieur, par la lettre que vous m'avez fait l'honneur de m'écrire le 30 du mois dernier & que je n'ai reçue qu'aujourd'hui, la maladie de M. D'Eon.* Je vais en rendre compte à M. le Duc de Choiseul qui a beaucoup d'estime & d'affection pour M. D'Eon, & qui est très disposé à lui procurer les marques de la satisfaction du Roi, qu'il a méritées par ses talens, par son zele & par ses services. Je ferai de mon côté, ainsi que je l'ai fait jusqu'à présent, tout ce qui pourra dépendre de moi, pour lui prouver la sincérité de mon dévouement. J'espère qu'une prompte & entière convalescence le mettra bientôt en état de venir lui-même faire ses remerciemens à M. le Duc de Choiseul. Je profite avec empressement de cette occasion de vous renouveler les assurances du parfait & inviolable attachement avec lequel j'ai l'honneur d'être.

Monsieur,

Votre très humble & très obéissant serviteur.

Signé, L'Abbé de la Ville.

Lettre

* M. D'Eon peu de tems après son dernier retour de la Russie fut attaqué de la petite verole.



Lettre de M. le Duc de Choiseul à M. D'Eon.

à Versailles, le 28 Décembre 1760.

LE Roi, Monsieur, a bien voulu avoir égard aux services que vous lui avez rendus en Russie, & Sa Majesté vous a accordé une pension de 2000 sur son trésor-royal à commencer du 24 de ce mois. Je vous en informe avec plaisir, & vous en trouverez le brevet ci-joint.

J'ai l'honneur d'être.

Monsieur,

Plus parfaitement à vous que personne Votre, &c.

Signé, Le Duc de Choiseul.



E N M A R G E

Brevet de 2000 de Pension en Faveur du S. D'Eon de
Beaumont.

AUJOURD'HUI vingt-quatre-Décembre mil Sept cent soixante, le Roi étant à Versailles, & voulant récompenser le zèle & l'intelligence que le S. D'Eon de Beaumont a fait paroître dans la place de Secrétaire d'ambassade de Russie qu'il a occupée pendant plusieurs années, Sa Majesté lui a accordé
deux-

(25)

deux-mille livres de pension annuelle & viagere à compter de ce jour, pour être païé sa vie durant sur ses simples quittances par les gardes de son trésor-royal, présens & à venir, chacun en l'année de son exercice, & sans difficulté : M'ayant Sa Majesté commandé de lui en expédier le présent brevet, qu'elle a pour assurance de sa volonté, signé de sa main & fait contresigner par moi Conseiller Secrétaire d'état & de ses commandemens & finances.

Signé, Louis.

& plus bas,

Le Duc de Choiseul.



Lettre de M. le Maréchal de Belleisle à M. D'Eon.

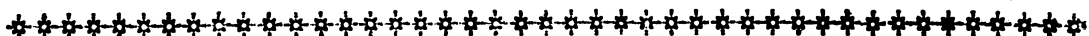
Verfailles le 2 Jan. 1761.

JE vous remercie, Monsieur, de vos voeux pour moi à ce renouvellement d'année. Vous ne devez pas douter des miens pour que vous jouissiez pendant celle-ci d'une meilleure santé, que vous n'avez fait les précédentes, & je vous exhorte à ne vous occuper que de son rétablissement, jusqu'à ce qu'il soit bien solidement assuré. Vous savez assez ma façon de penser à votre égard, pour pouvoir compter sur mes dispositions à profiter des occasions, qui me mettront à portée de vous en donner des marques, ainsi que des sentimens avec lesquels je suis. Monsieur, Votre très humble & très obéissant Serviteur.

L. M. Duc de Belleisle.

G

Lettre



Lettre de M. le Comte de Choiseul à M. D'Eon.

à Vienne le 19 Jan. 1761.

J' AI appris avec le plus grand plaisir, Monsieur, la nouvelle de la pension dont M. le Duc de Choiseul a fait récompenser vos services. La justice qu'il leur a rendue dans cette occasion, est une suite de son discernement & de la juste faveur qu'il accorde au zele & aux talens. Je suis très sensible aux témoignages d'attachement que vous voulez bien me donner ; & vous pouvez être aussi persuadé de l'intérêt que je prendrai toujours à ce qui vous regarde, que des sentiments avec lesquels j'ai l'honneur d'être.

Monsieur,

Votre très humble & très obeissant serviteur.

Signé, Choiseul.



Mémoire Remis à M. le Duc de Choiseul Ministre de la Guerre.

Au Mois de Février 1761.

L E S. D'Eon de Beaumont capitaine au régiment du colonel général des dragons, supplie Mr. le Duc de Choiseul de vouloir bien lui permettre d'aller servir pendant la campagne prochaine, en qualité d' Aide de Camp de M. le Maréchal & de M. le Comte de Broglio à l'armée du Haut-Rhin, & de lui accorder une lettre de Passe à la suite du régiment d'Autichamp dragons, qui

qui sert dans la même armée ; le régiment du colonel général étant employé cette année sur les côtes. Cette grace mettroit le S. D'Eon dans le cas de faire en même tems le service de son grade, dans lequel il tacheroit de se rendre de plus en plus digne des bontés de M. le Duc de Choiseul*.



EXTRAIT de la Lettre de M. le Comte de Choiseul
à M. le Duc de Choiseul.

Du 19 Ferrier 1761.

PERMETTEZ, M. de vous recommander le mémoire ci-joint qui m'a été envoyé par M. D'Eon ci-devant Secrétaire d'Ambassade à la Cour de Russie. Les graces du Roi que vous avez déjà eu la bonté de lui procurer sont la récompense de ses services politiques, il est animé du désir d'en mériter de nouvelles, en continuant à servir Sa Majesté comme militaire ; le sujet est bon, il est plein de zele & je le crois digne que vous l'honoriez de votre protection.



Lettre de M. le Comte de Choiseul à M. D'Eon.

à Paris le 23 Septembre 1761.

J'AI eu autant de satisfaction, Monsieur, à recevoir de vos nouvelles de l'armée, que j'ai de certitude de la part que vous prenez à la grace que
le

* N. B. Ces deux graces me furent accordées sur le champ, & M. le Duc de Choiseul souhaita bon voyage & bonne campagne au suppliant.

(28)

le Roi m'a faite. Vous connoissez mon amitié pour vous, je ne doute pas que vous ne vous comportiez toujours de façon à la mériter ; & vous devez être assuré que je vous la continuerai avec plaisir.

J'ai l'honneur d'être très parfaitement.

Monfieur,

Votre très humble & très obéissant Serviteur.

Signé, Choiseul.



Lettre de M. D'Eon à M. le Comte de Choiseul, lors qu'il a été nommé Duc de Praslin.

à Londres le 9 Novembre 1762.

Monfieur le Duc,

JE vous supplie d'agréer avec bonté les expressions sinceres de ma joie & l'hommage de ma respectueuse félicitation sur le glorieux événement qui couronne vos travaux & qui met le comble à vos voeux, puis qu'il n'en étoit point de plus digne de votre coeur, que d'assurer le bonheur de l'humanité. Jouissez à présent, Monfieur, le Duc, de la fanté la plus parfaite, que vos jours soient longs & heureux. Continuez-moi votre protection & vos bontés, que je tacherai de mériter par mon zele pour le service du Roi & auprès de M. le Duc de Nivernois. Voilà mon ambition ; & ma satisfaction égalera l'attachement que je vous ai voué & le profond respect avec lequel je suis, &c.

Réponse



Réponse de M. le Duc de Praslin à M. D'Eon.

à Versailles, ce 20 Novembre 1762.

JE vous suis très obligé, Monsieur, du compliment que vous avez bien voulu me faire, au sujet de la grace distinguée dont Sa Majesté m'a honoré. Vous deviez ce sentiment d'intérêt aux miens pour ce qui vous regarde & au désir que j'ai de vous mettre à portée de développer de plus en plus vos talents & votre zele pour le service du Roi.

J'ai l'honneur d'être très parfaitement.

Monsieur, votre, &c.

Signé, Le Duc de Praslin.



Lettre de M. le Duc de Praslin à M. D'Eon.

à Versailles le 16 Janvier 1763.

JE vous remercie, Monsieur, des vœux que vous avez bien voulu former en ma faveur au commencement de cette année. Je souhaite sincèrement qu'elle me fournisse quelque occasion de faire valoir votre zele, & de l'emploier au service de Sa Majesté, d'une maniere qui vous prouve efficacement l'envie que j'ai de vous obliger.

J'ai l'honneur d'être très parfaitement.

Monsieur,

Votre très humble & très obéissant serviteur.

Signé, le Duc de Praslin.

H

EXTRAIT

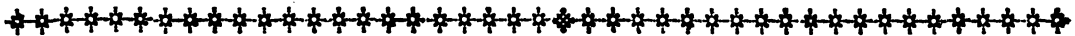
EXTRAIT de la Gazette de Utrecht.
No. XLII. 1757.

DE Petersbourg, M. D'Eon de Beaumont qui a travaillé sous les ordres du chevalier Douglas Ministre Plénipotentiaire de France, pendant tout le tems de sa négociation auprès de cette cour, a été dépêché par le ministre pour se rendre à Vienne, et de là à Versailles, où l'on présume qu'il est envoyé pour des affaires importantes. L'impératrice a fait l'honneur à ce Secrétaire de le gratifier d'un présent de 500 ducats, qui lui ont été remis au moment de son départ, par le comte de Bestuchef grand chevalier de l'empire. Cette marque de bienveillance fait d'autant plus d'honneur à M. D'Eon de Beaumont, qu'elle est une suite de l'estime et de l'approbation qu'il s'est acquise à cette cour pendant son séjour. La commission qu'il va exécuter auprès des deux cours alliées de S. M. imp. paroît être relative à l'expédition des ordres pour la marche de l'armée vers la Prusse.

EXTRAIT des Nouvelles d'Amsterdam.
No. LXXXII. 1760.

DE Petersbourg. On attribue l'inaction de notre armée à une indifférence du feld-maréchal comte de Soltikoff ; mais cet inconvénient ne durera pas, au jugement de ceux qui prétendent savoir l'objet du voyage que le capitaine D'Eon de Beaumont, Secrétaire de l'Ambassade de France, est allé faire à l'armée, Russe, à Vienne & à Paris, Il est tout simple

simple de croire cet objet très important, mais peutêtre ne conviendrait-il pas de publier ce que l'on en pense. Supposé qu'il soit bien vrai qu'il s'agit d'une certaine convention entre notre cour et d'autres, il sera tems d'en parler lorsqu'on y aura mis la dernière main.



EXTRAIT des Gazettes d'Hollande Numb. XXVIII.
& XXIX.

Londres 5 Avril 1763.

M. D'Eon capitaine de Dragons Secrétaire de l'Ambassade de France qui étoit allé remettre à Versailles la ratification de notre monarchie au traité de paix, est revenu ici le 30 du mois der. à son arrivée le Duc de Nivernois le reçut suivant l'intention du Roi son maître, chevalier de l'ordre royal & militaire de St. Louis, & Sa Majesté très Chretienne l'a gratifié d'une pension de six mille livres * en considération de ses services.

M. D'Eon a remis trois présens du Roi son maître au comte de Viri, envoyé-extraordinaire du Roi de Sardaigne, qui a fait ici les premières ouvertures de la paix entre la *Grande-Bretagne* & les deux illustres maisons de *Bourbon* on les évalue 50,000 ecus & ils consistent en un portrait de S. M. T. chretienne enrichi de Brillans, en un riche tapis de la Savonnerie, en une superbe tenture de tapisseries des *Gobelins* il ny manquoit que le canapé & les fauteuils. Le Duc de Praslin y a joint une lettre de remerciement au nom de S. M. très Chretienne.

Lettre

M. le Duc de Praslin a eu simplement la bonté de me faire donner une gratification de 6000 mais il a eu à la vérité la générosité de faire insérer dans les Gazettes une pension de six mille livres.



Lettre de M. le Marquis d'Autichamp Colonel D'un Régiment de Dragons de son nom à M. D'Eon.

à Trefurt le 8 Juin 1762.

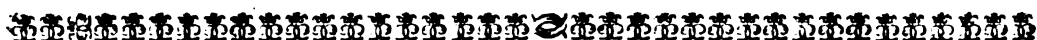
J'A I reçu hier, mon cher D'Eon, *une prolongation de Congé de quatre mois pour vous, mais avec la clause de perdre vos appointemens. Je vous en prévient afin que vous travailliez à vous-faire donner quelque chose qui vous en dédommage ; & par-delà n'étant pas juste que, restant à Paris & à Versailles sans le désirer & par ordre, ce soit encore aux dépens de vos appointemens.*

Il est nécessaire que vous m'adressiez incessamment votre commission, du colonel général, la lettre de passe n'a pas suffi au trésorier pour délivrer vos appointemens ; il veut votre commission ; ainsi envoiez-la moi, je vous prie, dans un paquet contre signé. *M. de Choiseul à qui j'avois écrit sur vos fourrages, m'a marqué que, comme capitaine-réformé, vous ne deviez en' avoir que quatre-places ; & qu'il ne vous en revenoit que deux, aiant été absent l'hiver. Voilà, moncher D'Eon, les ordres suprêmes, Je suis fâché d'être obligé de les exécuter ; puis qu'ils sont contre vos intérêts : mais faites-vous faire-Ambassadeur, & vous pourrez alors vous consoler du petit tort que l'on vous fait. Si mes desirs l'a-dessus, ainsi que sur tout ce qui vous intéresse, peuvent y influer, il ne vous resteroit sûrement rien à désirer. Je vous prie d'en être persuadé, ainsi que du très sincere & parfait attachement, avec lequel j'ai l'honneur d'être. Moncher,*

Votre très humble & très obéissant Servitenr.

Signé, D'Autichamp.

Note

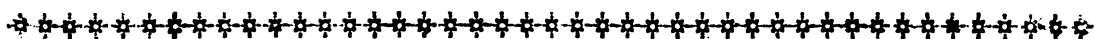


Note pour Mon Colonel.

JÉ suis parti de *Cassel*, comme vous savez *Mon cher Colonel*, tout à la fin de *Decembre* 1761 avec M. M. le *Maréchal* & *Comte de Broglio* pour aller à Paris, parcequ'il étoit question alors de me renvoyer en Russie pour la quatrième fois. Mais dieu, qui tient dans le creux de sa main la destinée des empereurs, des généraux, & des capitaines de dragons, qui élève & renverse les quatre globes du monde avec autant de facilité qu'un enfant qui fait voler en l'air des globules de savon; ce grand dieu ne fit que souffler, & aussitôt une violente colique hémorroïdale tomba au nord sur la tête de *Pierre III.* & le précipita dans le tombeau. En occident une lettre de cachet très fatale à la France vint fondre sur la maison de *Broglio*, & le seul grand général des gaules fut en pleine guerre relégué en Normandie, la légion Britannique en fit des feux de joie, & tout Albion dansa comme un mouton.

Pendant ce tems-là le *Baron de Breteuil*, qui n'étoit encore qu'à *Warsovie*, eut ordre de retourner à *Pétersbourg*, & moi je fus retenu à Paris & à *Verfailles* pour aller travailler à Londres sous les ordres de M. le *Duc de Nivernois* au grand ouvrage de la Paix. Si j'eusse été prophète, *Mon cher Colonel*, j'aurois cent-fois préféré le détachement de *Gottingen*, où M. le *Maréchal* avoit envie de m'envoyer pour y passer le quartier d'hiver, j'aurois cent-fois mieux aimé m'être fait tuer aux environs de ses remparts avec notre ami de *Lares* * & ses braves volontaires.

* M. de *Lares* commandoit les volontaires d'*Austrasie*, après la mort de M. de *Vignolles*, & a été tué-lui-même à ce détachement de *Gottingen*.



E N M A R G E

Lettres d'Etat en faveur du S. D'Eon de Beaumont *.

L OUIS par la grace de dieu Roi de France & de Navarre, à nos amés & féaux Conseillers les gens tenant nos cours de Parlements, Grand-Conseil, Cours des Aides, Requêtes ordinaires de notre Hôtel & de nos Palais, Baillifs, Sénéchaux, Prévôts, Juges, leurs Lieutenants & tous autres nos Officiers & Justiciers qu'il appartiendra. SALUT. Notre cher & bien aimé Charles, GENEVIEVE, Louis, Auguste, André, TIMOTHÉE D'EON de Beaumont, Capitaine au Régiment d'Autichamp Dragons, Censeur-Royal & Secrétaire de notre Ambassade en Angletere, étant actuellement à Londres pour y remplir les fonctions de son emploi, & ne pouvant, à cause de ce, vaquer à ses affaires particulieres. Nous voulons & vous mandons par ces présentes signées de notre main, que tous & chacuns les procès civils mus & à mouvoir qu'il a ou aura pardevant vous, tant en demandant que deffendant, vous aiez à tenir comme nous les tenons en état & surseance durant le tems de six-mois, pendant lequel nous vous deffendons très expressément d'en connoître & à ses parties d'en faire aucunes poursuites à peine de nullité, cassation de procédures & de tous dépens, dommages & intérêts. Voulons & entendons aussi que toutes les instances mues & à mouvoir qu'il a ou aura en notre Conseil, concernant ses intérêts civils, soient & demeurent pareillement en état & surseance durant le d. terme pendant lequel nous deffendons aussi :

N O T E.

* M. le Duc de Praslin, au lieu de paier à M. D'Eon son premier voiage en Russie, au lieu de lui accorder des appointemens honnêtes à Londres, a eu la générosité de lui donner le fufdit parchemin pour prier ses petits créanciers. La politique particuliere de M. le Duc de Praslin étoit de tenir toujours M. D'Eon court d'argent, afin de le forcer à rester à Londres auprès de son pauvre ami le Comte de Guerchy, & puis de lui faire envisager comme la terre de promesse une belle & bonne place à Versailles, ce qui n'a jamais tenté M. D'Eon.

aussi à ses parties d'en faire aucunes poursuites sur les peines susdites. n'entendons néanmoins déroger en rien par ces d. présentes à la déclaration du vingt trois Décembre mille sept cent deux, portant règlement général sur les lettres d'état, laquelle nous voulons être observée & exécutée selon sa forme & teneur. Commandons au premier notre huissier ou sergent sur ce requis de faire, pour l'exécution des dites présentes tous exploits, significations & autres actes requis & nécessaires sans pour ce demander autre congé ni permission. Car tel est notre plaisir. Donné à Versailles le vingt deux février l'an de grace mille sept cent soixante trois & de notre règne le quarantehuitieme.

Signé, Louis.

& plus bas,

Par le Roi.

Signé, Choiseul Duc de Praslin.



Billet de M. D'Eon à M. le Chevalier Duclau, *ci devant Pere de la Valette, Soi-Disant de la Compagnie de Jesus.*

à Londres le Jeudi 3 Novembre 1763.

VOUS m'aviez donné, Monsieur, votre parole de me rapporter, au plus tard lundi dernier au matin, mes lettres d'état en parchemin, pour paier mes créanciers en France; & que je vous ai confiées pour les faire lire à L'Ambassadeur du Roi mon maître, & pour que même il en prit copie, S'il le jugeoit à propos.

Je vous prie donc, Monsieur, de me faire le plaisir de me les rapporter le plutôt que vous pourrez, puis que vous me l'avez promis, & qu'un ex-jésuite

jésuite doit à présent tenir sa parole. J'imagine que vous aurez été ou malade ou à la campagne ; car autrement je ne doute pas que je ne vous eusse vu. Ce titre doit rester déposé dans mes archives. Vous sentez bien que ce n'est pas pour en faire usage vis-à-vis de mes créanciers à Londres ; dieu merci je puis les paier argent comptant, & sans jamais avoir recours aux vils moïens de faire entrer de la Contrebande dans aucune partie des trois-Roïaumes de l'Angleterre. Il faut être ou bien petit ou bien grand pour être impunément contrebandier ; comme je ne suis qu'un être mitoiën entre la grandeur & le néant, que je fais ma religion par cœur (quoique je naie pas eu l'honneur d'étudier chez les jésuites) je me contente du peu de fortune que la providence m'a donné.

J'ai l'honneur de vous renouveler le assurances de mon parfait attachement.



Copie des lettres de Créance envoïées à M. D'Eon, comme
Résident de France auprès du Roi de la Grande-Bretagne.

TRES haut, très excellent & très puissant Prince notre très cher, très amé bon frere, cousin & ancien allié ; comme notre cousin le Duc de Nivernois aiant terminé heureusement sa commission doit prendre incessamment congé de vous & que nous faisons trop de cas des liaisons d'union & bonne intelligence qui viennent d'être rétablies entre nous & nos sujets pour souffrir la moindre interruption dans le soin de les cultiver, nous avons nommé le S. D'Eon de Beaumont Capitaine de dragons, Chevalier de notre ordre militaire de St. Louis, pour être notre Résident & chargé de nos affaires à votre Cour & suivre en cette qualité la correspondance jusqu' à l'arrivée du Sr. Comte de Guerchy nommé notre ambassadeur près de vous. Comme il est parfaitement instruit de nos sentimens à votre égard, nous ne doutons pas qu'il ne s'aquite de cette commission à notre satisfaction réciproque & que vous ne vouliez bien ajouter une entiere créance à ce qu'il

VOUS

vous assurera du désir constant que nous avons de vous donner en toute occasion des preuves de l'amitié sincère & inaltérable que nous vous avons vouée & qu'il ne dépendra pas de nous de rendre à jamais durable ; sur ce nous prions dieu qu'il vous ait, très haut, très excellent & très puissant Prince, notre très cher & très amé bon frere, cousin & ancien allié, en sa sainte & digne garde. Ecrit à Versailles le 17 Avril 1763.

Votre Bon Frere, Cousin & Ancien Allié.

Signé, Louis.

& plus bas

Signé, Duc de Praslin.



Copie des Lettres de Créance Envoïées à M. D'Eon, comme
Ministre Plénipotentiaire de France auprès du Roi de la
Grande-Bretagne.

Monfieur mon Frere,

COMME mon cousin le Duc de Nivernois, aiant terminé heureusement sa commission, doit prendre incessamment congé de vous ; & que je fais trop de cas des liaisons d'union & de bonne intelligence qui viennent d'être rétablies entre nous & nos sujets, pour souffrir la moindre interruption dans le soin de les cultiver, j'ai nommé le S. D'Eon de Beaumont Capitaine de dragons, Chevalier de mon ordre militaire de S. Louis, pour être mon Ministre Plénipotentiaire à votre Cour & suivre en cette qualité la correspondance jusqu'à l'arrivée du S. Comte de Guerchy nommé mon Ambassadeur près de vous. Comme il est parfaitement instruit de mes sentiments à votre égard, je ne doute pas qu'il ne s'aquitte de cette commission à notre satisfaction réciproque, & que vous ne vouliez bien ajouter une entiere
K créance

(38)

créance à ce qu'il vous assurera du désir constant que j'ai de vous donner, en toute occasion, des preuves de l'amitié sincère & inaltérable que je vous ai vouée, & avec laquelle je suis.

Monfieur mon Frere,

à Verfailles le 3
Juillet 1763.

Et plus bas.

Votre bon Frere, Coufin
& Ancien Allié.

Signé, Louis.

Signé, Duc de Praslin.

U S-



USQUE QUO JUDICATIS INIQUI?

P S A L M LXXXII. Ver. 2.

COMME on a affecté, depuis quelque tems, de répandre le bruit à Londres que j'étois brouillé avec M. le Marquis de L'hospital ancien ambassadeur de France en Russie, auprès duquel j'ai été Secrétaire d'ambassade, & qu'on a ajouté que j'avois été la principale cause de son Rappel, je donnerai ici l'extrait de quelques unes des lettres qu'il m'a fait l'honneur de m'écrire depuis mon départ de Saint Pétersbourg & son retour en France. Le public qui est dans l'habitude immémoriale de vouloir raisonner sur tout, uniquement d'après des bruits publics, devrait bien être instruit avant que de porter un jugement. Je lui apprendrai donc en passant que c'est M. le Marquis de L'hospital qui a demandé lui-même son rappel. Dès la fin de 1758 il l'a sollicité vivement auprès de ses amis, M. le Cardinal de Bernis, M. le Maréchal de Belleisle & ensuite auprès de M. le Duc de Choiseul, malgré cela il n'a quitté la Cour de Russie que vers la fin de février 1760. M. le Marquis de L'hospital a la mémoire assez bonne & le cœur assez droit pour se ressouvenir qu'il prit ma plume, mon encre & mon papier sur ma table, pour demander son premier Rappel de sa propre main, par un *postscriptum* à une longue dépêche ; & comme il me permettoit de lire sans façon ce qu'il appelloit ses *proprio pugno*, je lui arrachai avec une douce colere la plume des mains ; & je lui dis ; de graces, Monsieur le Marquis, prenez huit-jours pour réfléchir sur la demande de votre Rappel : vos lettres ne seront peut-être pas arrivées à Versailles, que vous aurez changé d'avis & que vous vous en repentirez.

“ Non, mon ami, me répondit-il en m'embrassant, toutes mes réflexions sont faites depuis longtemps; je fais que je suis agréable à cette Cour :
 “ mais

“ mais mon âge, mes infirmités, & ce terrible climat ne me permettant pas de m'ensévelir ici sous les neiges & les glaces d'un troisieme hiver, le Roi mon maître sera assez bon pour m'accorder mon Rappel, & pour me permettre de le servir (sous ses yeux ainsi que Madame que j'adore,) le reste languissant de mes vieux jours. *Ce sont ses propres paroles.*

D'après ces faits incontestables, je prie ce même public prévenu & désabusé de décider si je suis l'auteur du retour de M. le Marquis de L'hospital, il étoit assez naturel qu'après 50 ans de service, âgé de 66 ans, attaqué d'un flux de sang, éloigné de 800 lieues de sa Patrie, il désira le repos & la vie champêtre de son pavillon charmant sur la montagne de Marly, ou de sa belle terre de Chateauf.

Nec cogites qui in conspectu tuo false conversati sunt. Nec indigneris vis qui bestiis pejores judicati sunt.

Nec volueris perdere, qui pecudum mores habuerunt. Nec intendas impia gentium studia, sed qui tua testimonia cum doloribus custodierunt. Efd, cap. 8 ver. 27, & 30.



EXTRAIT de la Lettre de M. le Marquis de L'hospital à M. D'Eon.

A St. Pétersbourg le 30 Janvier 1761.

JE suis délivré, mon cher D'Eon, des plus mortelles inquiétudes, & je suis à présent tranquile sur votre vie. J'espère que l'humour de la petite vérole vous aura débarassé de toutes celles qui vous accabloient, & que la *Terza gamba*, vous fera connoître enfin le plaisir & les foibleesses de l'amour, fût-il même conjugal.

Les lettres du monument si effacés m'obligent de partir pour les faire revivre & je vole vers vous avec plaisir. J'irai cependant sans voïager de nuit

nuît, ainsi mon vol ne finira qu'en Mai ; ne pouvant partir que le 15 ou le 20 Février.

Je pense toujours aussi constamment les mêmes choses que lorsque nous raisonnions ensemble à Pétersbourg. Je n'entends point dire encore que vous aiez eu une pension du Roi ; cependant M. le Duc de Choiseul m'a rempli d'espoir par sa lettre. Je pourrais avoir de vos nouvelles à Vienne & je prie M. de Sainte-Foy de vous faire passer celle-ci. La petite vérole exige beaucoup de soin pour la convalescence, ménagez-vous jusqu'à mon retour au printemps. Je me porte assez bien pour un Sexagénaire. Adieu mon cher D'Eon, je vous aimerai toujours.

Mille tendres complimens à M. le Comte Dons-en-bray.



*EXTRAIT de la Lettre de M. le Marquis de L'hospital à
M. D'Eon.*

à Plombières ce 13 Août 1762.

J'A I reçu, mon cher D'Eon, votre aimable lettre, son stile enjoué m'assure de votre bonne santé.

Voilà donc le Matamore éteint ? le beau rôle qu'il va jouer dans l'histoire. Voions à présent celui de la nouvelle Catherine. Elle a tout le courage & les qualités qu'il faut pour faire une grande Impératrice & je me ressouviens avec plaisir de vous l'avoir toujours entendu dire. Sa fermeté dans certaines occasions a toujours été de votre goût. Vous avez aussi eu, il faut l'avouer, le tact du germe des Vertus de la Princesse d'Askoff : il est vrai que vous l'avez connue & cultivée dès sa plus tendre jeunesse, & que vous & le Chevalier Douglas nourrissiez son esprit de Romans ; mais qui
L. l'auroit.

L'auroit cru, cher D'Eon, qu'elle eût été l'héroïne de cette grande & mémorable Révolution ? M. le Baron de Breteuil a rebroussé chemin pour arriver plutôt. Son second tome sera plus agréable que le premier, il connoitra mieux le terrain ; mais vous, mon cher petit Dragon, qu'allez-vous devenir à présent ? à vous dire le vrai, j'aime mieux que vous alliez ailleurs. Vous savez que l'on dit que les seconds voïages en Russie sont scabreux & vous qui y avez déjà été deux ou trois-fois, vous devez être bien plus sur vos gardes, &c.

.
.
.
.

Voilà vos instructions en cas que vous alliez en Russie au retour du Baron de Breteuil, car je ne crois pas qu'il y reste longtems. J'ai écrit à l'Hetman Rosowmowsky & à la Fresse d'Askoff.

Comptez, cher D'Eon, toujours sur la vérité & la confiance de mon amitié. Adieu, je vous embrasse tendrement & je m'intéresserai toujours à vos succès.



*EXTRAIT de la Lettre de M. le Marquis de L'hospital à
M. D'Eon.*

à Chateaufneuf ce 8 Novembre 1762.

JE me flatte, mon cher D'Eon, que Madame la Duchesse de Gisors n'aura pas oublié d'écrire à M. le Duc de Nivernois, ce que j'eus l'honneur de lui dire chez la Reine sur votre compte. D'ailleurs votre Ambassadeur est trop connoisseur, pour n'avoir pas fait tout ce que vous avez de bon & d'excellent. Je vous charge, mon cher D'Eon, de lui faire tous mes complimens sur les préliminaires de la paix signés. J'étois moralement certain de ses succès ; & je date avec M. le Duc de Nivernois du château que

que j'habite en ce moment. Il avoit en lui les germes de tous les talents & de toutes les belles qualités, qu'il a si heureusement développés depuis. Vous êtes bien heureux, mon cher D'Eon, d'être auprès d'un tel personnage, vous avez tout l'esprit & l'étoffe qu'il faut pour en profiter. Notre pauvre ami le Chevalier Douglas est ici. Sa santé est toujours misérable, & j'en suis en vérité aussi affligé que vous.

Donnez-moi de vos nouvelles, mon cher D'Eon. J'aurois l'honneur d'écrire à M. le Duc de Nivernois, mais j'aime mieux qu'il voie la tendre amitié, la confiance & l'estime que j'ai pour vous, mêlée avec les sentimens de respect que je lui ai voués depuis sa jeunesse : faites aussi mes complimens à M. Durand. Vous savez tout ce que j'ai toujours pensé de son mérite solide & de ses talents.

Adieu, cher D'Eon, portez-vous bien, ménagez votre santé pour le travail, je ne vous recommande pas d'être sage, vous l'êtes trop, & comptez sur la vérité de mes sentimens qui ne changeront jamais : je vous embrasse de tout mon cœur.

* * * * *

*EXTRAIT de la Lettre de M. le Marquis de L'hospital à
M. D'Eon.*

à Paris le 19 Janvier, 1763.

J'AI donné déjà à Hugonnet un mot de lettre pour vous. Je reçois depuis celle que vous m'avez écrite, mon cher D'Eon, & je vois avec le plus sensible plaisir que votre esprit & votre cœur sont contents, & que votre adorable & unique Ambassadeur se porte bien. Il étoit fait pour réunir les deux nations, autant qu'il est possible. Vous me faites bien de
l'hon-

l'honneur de me comparer à ce personnage qui pétille d'esprit & de belles qualités, mais je serois bien flatté moi-même d'en avoir le cœur & les manières. La paix du Roi de Prusse avec l'Impératrice Reine est prochaine, il faut à présent river les clous de cette paix générale, & ce ne fera pas l'affaire d'un jour.

Je vais amuser mon innocent loisir à marier le Baron de L'hospital. Le Roi de Pologne Duc de Lorraine l'a fait premier gentilhomme de sa chambre. De retour à Paris en Mars, je verrai si je suis du nombre des Inspecteurs réformants, après quoi nous serons réformés nous-mêmes, on l'assure.

Dites à M. le Duc de Nivernois, en lui faisant mille sinceres complimens, que je compte définitivement me retirer dans son vieux château de Chateauneuf, que j'ai rendu habitable. J'espère y couler de vieux jours serains & tranquiles. Ce ne sera pas entierement par choix; le dérangement que mes Ambassades ont mis dans mes affaires, y aura bonne part.

Mon vieux camarade le Marquis de la Salle vous rend par sa mort votre charmante maison, vous ne l'habitez pas si tôt. *Perge ut cepisti.* Vous travaillez trop & moi trop peu. Le Ministre est bien content de vous, je le tiens de lui-même. Adieu cher ami, portez-vous bien & m'aimez toujours. Je vous promets de ma part une constante amitié.



*EXTRAIT de la Lettre de M. le Marquis de L'hospital à
M. D'Eon.*

A Paris ce 28 Juillet 1763.

JE vous présente, mon cher D'Eon, le fis ainé de M. Daudé premier Echevin de la ville de Lyon, & un de nos plus habiles négocians. Il est mon ancien ami & je m'intéresse sincèrement & vivement à ce jeune homme.

homme. Je vous demande bontés & amitié pour lui, & de vouloir bien le conduire. Il est plein de zèle & de bonne volonté, mais sa grande jeunesse a besoin d'être conduite ; & il fera aussi docile que reconnoissant de ce que vous voudrez bien faire pour lui, qui sera comme fait à moi-même.

Quant à moi, mon cher ami, je tiens constamment ma résolution de chercher de plus en plus le repos & la liberté après 51 ans de services qui m'ont mérité les grâces & les bontés du Roi, & l'estime générale, bien à mon gré plus désirable que les richesses & les honneurs. Je vais à Chateaufort y graver en marbre sur l'entrée de mon château ces mots, *otium cum dignitate*. Je m'y confinerai sept ou huit-mois de l'année, si je ne trouve pas à vendre cette belle terre pour paier ce que je dois.

Votre cousin vous aura mandé combien je désire lui rendre service, surtout depuis qu'il m'a fait lire votre lettre, je vous reconnois bien, mon cher D'Eon, dans tout ce que vous faites pour lui.

Je vous fais mon compliment sur votre nouveau caractère de Ministre Plénipotentiaire ; vous voilà de toutes manières susceptible des plus grandes places que vous remplirez bien. Vous avez en vous ce qui *distingue les hommes* l'esprit & le courage. Vous y joignez les qualités qui accompagnent toujours les deux premières, vertu & honneur ; ainsi vous êtes à présent connu pour homme, *vir* : ce qui vous manque phisiquement assure d'avantage l'effet de vos qualités & de l'emploi de votre tems.

Nous avons ici le Comte de Buterlin qui va en Espagne, il mène avec lui Madame sa femme que bien vous connoissez, à qui j'ai rendu tous les services que j'ai pu : elle est niece de notre bon Chancelier qui vous aimoit tant, & sœur de notre jeune Worouzow. Je vous prie de lui faire mes complimens. Vous savez que c'est moi qui l'ai envoyé en France & qui par conséquent lui ai mis le pied à l'étrier.

On dit qu'il y a quelques petites tracasseries à Compiègne ; ce sont les graines qui naissent dans ces champs de cour. Il faut y marcher & faire route à travers les épines & les regarder comme *blessures légères*.

M

Ma

Ma santé se soutient assez bien & je serois le plus heureux des hommes si j'étois sans dettes. On me reproche d'avoir trop dépensé : mais l'argent est fait pour le dépenser : c'est le grain que j'ai semé pour arriver à la confiance ; & c'est ainsi que nous avons mené sur l'Oder cent-mille-Russes qui y ont reçu & gagné quatre-batailles.

Vous le savez mieux qu'un autre, mon cher D'Eon ; cependant on m'a reproché que j'avois jetté l'argent par les fenêtres : mais on ne peut m'accuser de l'avoir ramassé *. Je suis riche de mes vertus & je ne cherche ni ne demande rien. Je dors mes 7 ou 8 heures tranquillement & sans reproches. J'ai 67 ans, ainsi j'ai vécu, car à l'avenir je n'ai que miseres & infirmités à attendre. Je les esquiverai le plus qu'il me sera possible & puis je partirai sans regrets pour l'autre monde, enveloppé du manteau de ma philosophie. Adieu, mon cher D'Eon, je vous aimerai toujours & je vous embasse tendrement & sincèrement.

N O T E.

* Cela est très vrai, c'est une justice que je rendrai toujours avec plaisir à M. le Marquis de L'hospital, mais je ne pourrois pas dire autant de tous les ambassadeurs.

M A G N A M-

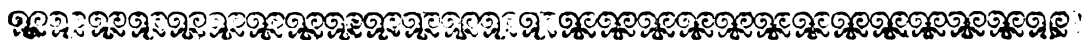


MAGNAM HABET CORDIS TRANQUILLITATEM, QUI NEC LAUDES
CURAT NEC VITUPERIA.

GLORIARI IN TRIBULATIONE, NON EST GRAVE AMANTI : SIC
ENIM GLORIARI, EST IN CRUCE DOMINI GLORIARI. BREVIS
GLORIA, QUÆ AB HOMINIBUS DATUR, ET ACCIPITUR. MUNDI
GLORIAM SEMPER COMITATUR TRISTITIA. BONORUM GLORIA
IN CONSCIENTIIS EORUM, & NON IN ORE HOMINUM. JUS-
TORUM LÆTITIA DE DEO, & IN DEO EST.

Rom. 8. Gal. 6. Job. 5. 2 Cor. 1.

COMME on a reproché nouvellement à M. D'Eon qu'il n'avoit
ni reconnoissance ni amitié pour ses parens, amis, protecteurs, ou
compatriotes, & qu'on a pris plaisir à répandre ces reproches très durs pour
un cœur sensible, M. D'Eon se contente de donner les pièces suivantes.



Lettre de M. le Cardinal de Bernis à M. D'Eon.

A Vic Sur Aine ce 12 Septembre 1762.

J'AI été charmé, Monsieur, de recevoir de vos nouvelles, & très aisé-
ment que M. de Sie. Foy vous ait fait rentrer dans la carrière des négociati-
ons, où je pense que vous pourrez être très utile. Madame de Brige ne
m'a pas laissé ignorer vos sentimens pour moi. Ils ne vous font pas moins
d'honneur.

d'honneur qu'à moi-même. Continuez, Monsieur, à joindre la probité aux talens, personne au monde ne s'intéresse plus que moi à vos succès & ne vous est plus sincèrement dévoué.

Signé, Le Cardinal de Bernis.



Lettre de M. le Cardinal de Bernis à M. D'Eon.

Au Pléffis ce 14 Février 1763.

JE ne connoissois, Monsieur, que votre zele & vos talens ; je connois aujourd'hui votre bonc cœur. Vous devez croire que je vous en estime & aime d'avantage. J'ai fait passer à Madame de Brige ce que vous pensez d'elle, & la reconnoissance que vous avez des services que vous a rendu M. son frere. Je n'ai point reçu la lettre dont vous me parlez de M. le Duc de Nivernois en datte du 28 Décembre dernier. J'ignore par quel accident elle ne m'est pas parvenue. Ses succès à Londres me font grand plaisir & ne m'étonnent point. Par tout où il y aura de l'esprit & des sentimens honnêtes, il ne peut manquer de suffrages. Soiez assuré, Monsieur, pour toujours des sentimens inviolables qui m'attachent à vous.

Signé, Le Cardinal de Bernis.

Lettre

Lettre de M. D'Eon à M. le Cardinal de Bernis.

A Londres le 20 May 1763.

Monseigneur,

J'ENVIE le bonheur de M. Duclos, qui part demain pour aller passer quelques jours auprès de votre Eminence. Il a bien voulu se charger de lui exprimer de vive voix, combien le souvenir & la reconnoissance de vos anciennes bontés, Monseigneur, sont profondément gravés dans mon cœur. Depuis mon retour de la Russie, j'aurois certainement été lui témoigner moi-même ces sentimens, si ma destinée ne m'eût pas porté à l'armée & de-là en Angleterre.

Votre Eminence fait que c'est moi qui ai porté à Versailles les ratifications du Roi d'Angleterre pour le traité définitif. Cela m'a procuré la Croix de Saint-Louis & une gratification de six-mille-livres ; & non pas une pension de 6000*l.* comme l'a avancé la gazette, qui a cru apparemment que six-mille-livres une fois payées n'étoient pas un don suffisant, pour un homme qui a apporté à Versailles cinq-traités depuis 1756. Quoiqu'il en soit, je suis content ; & si l'on pouvoit recevoir deux-fois la même chose, il ne manqueroit à la satisfaction que je dois avoir de tous les témoignages de bonté dont ces graces ont été accompagnées, que de les tenir de la main de votre Eminence.

M. Duclos lui portera des nouvelles de l'Angleterre. On y est fâché, & moi plus que personne, de le voir partir. Il a réussi parfaitement, pour le peu de tems qu'il est resté à Londres : cela devoit bien l'engager à faire l'année prochaine un second voyage. M. le Duc part dimanche matin, & emporte les regrets universels. On peut dire, sans flatterie, qu'il n'y a pas d'exemple d'Ambassadeur ici, dont les grandes vertus & les grands talens aient fait plus d'impression sur la nation Angloise. Si elle n'aime pas la paix, elle s'est du-moins prise d'amour pour le pacificateur
N
auquel

auquel je suis d'autant plus attaché, qu'il m'a paru toujours conserver pour votre Eminence ses anciens sentimens d'estime & d'amitié. Si tous les seigneurs de notre Cour avoient un cœur comme le sien, une ame & un esprit comme le vôtre, le séjour de Versailles deviendroit un Paradis. Votre Eminence y rentreroit bientôt, & cela rejouiroit bien du monde. Avec mon zèle pour le service du Roi, j'aurois du moins l'espérance de ne pas rester toujours sous le poids des complimens du Ministère & sous celui de mon infortune.

A force de grands encouragemens & de petites récompenses que l'on m'a donné, je suis plus pauvre à présent que lorsque je suis entré dans les affaires étrangères. Pour me servir de l'expression brillante & à la mode. *Tout cela m'est arrivé par une fatalité inconcevable.* Pourquoi aussi mon sort m'a-t-il attaché directement,

1° à M. Rouillé & à M. le Maréchal de Belleisle qui sont morts :

2° à M. le Cardinal de Bernis qui a vu le militaire couper le col à son grand système politique :

3° à M. le Marquis de L'hospital, qui vouloit quitter la Russie, lorsqu'on ne le vouloit pas ; & qui n'a pas voulu quitter la Russie, lorsqu'on l'a voulu.

4° à M. le Maréchal & à M. le Comte de Broglio, exilés pour avoir osé remporter des victoires malgré ses ennemis : pour avoir de plus conçu le téméraire projet d'en remporter de plus grandes encore, si on avoit voulu le laisser faire, & ne le point contrarier.

5° à M. le Duc de Nivernois qui, content d'avoir contribué par la paix au bonheur de l'humanité, ne veut & ne peut plus vivre qu'en philosophe ?

Voilà, Monseigneur, le tableau du bonheur & du malheur de ma vie passée, sa fin poura bien ressembler au commencement. Tout cela ne m'attriste pas : ce n'est qu'une *fatalité inconcevable.* Pourvu que je serve le Roi, & que je meure sous son règne & sous le gouvernement d'un grand
Ministre,

nistre, ou sous le commandement d'un grand Général, je ferai content pour mon repos & celui de la France.

Je suis avec un profond respect.

Monseigneur, &c.



*Lettre de M. le Comte de Woronzow Grand Chancelier de l'Empire
de Russie à M. D'Eon.*

à St. Pétersbourg. ce. 11. Juillet 1763.

LE Pce Adouewski m'a apporté, Monsieur, la lettre que vous avez bien voulu m'écrire, j'y ai vu avec bien du plaisir les assurances de votre souvenir & de votre attachement, sur lesquels il est vrai que j'ai toujours compté. Recevez, Monsieur, mes complimens sur la justice que je fais que votre Ministère a rendu en différentes occasions à vos talens, à laquelle j'ai pris une part aussi sincere que l'est la considération avec laquelle je suis.

Monsieur,

Votre très humble &
très obéissant Serviteur.

Signé, C. Mich. Woronzow.

EX-



*EXTRAIT de la Lettre de M. P*** Capitaine de Volontaires
du Marquis de St. Ange Prisonnier de Guerre, à M. D'Eon.*

Au Château de Winchester ce 3 Octobre 1762.

Monfieur,

P O S S E D E R également bien & l'arctonique * & la politique, Capitaine de Dragons & Secrétaire d'une illustre & célèbre Ambassade, ces qualités annoncent bien un homme d'une capacité supérieure. Un tel homme est aussi doué de cette commiseration naturelle aux ames bien nées, & toutes ses inclinations étant nobles & généreuses, être malheureux c'est lui être recommandable. C'est aussi en cette confiance, Monsieur, que j'ose espérer que vous ne condamnez point la liberté avec laquelle j'ai l'honneur de vous écrire. De puissantes raisons m'y engagent. La triste situation, où je me trouve m'a rendu osé jusqu'à ce point, & la misère m'a enhardi jusqu'à me faire composer des vers, mais quels vers !

*Dans un état affreux & dans une Prison,
On n'est guere animé du beau feu d'Appolion.*

Vous les trouverez Monsieur, ici inclus, aiez donc, je vous en conjure, la patience de les lire, dans un moment comme dit Horace *Si Validus, si letus eris*. Rendez la liberté à un infortuné qui pour n'avoir consulté personne que ses inclinations en prenant le parti de la mer, gémit depuis cinq-
ans

* Quoique je ne connoisse pas ce mot François, je comprends cependant ce qu'il veut dire ; il faut le passer à un Capitaine de Volontaires en prison, & qui n'a pas été pris avec son dictionnaire : on voit qu'il a voulu se ressouvenir de ses Racines Greques.

ans dans les prisons, abandonné, sans ressources, & en proie aux besoins les plus honteux, qui en reconnaissance adressera au ciel les vœux les plus pressans pour votre conservation & votre prospérité.

Si ce dont j'ai l'honneur de vous prier étoit impraticable, c'est du moins une raison de vous assurer du profond respect avec lequel je suis.

P. S. Je désespérois de pouvoir vous faire parvenir cette lettre, mais une ame bienfaisante vient de s'en charger.



EXTRAIT d'une autre Lettre du Même au Même.

Au Château de Vinchester le 2 Décembre 1762.

Monfieur,

QUE n'est-il donné à l'expression de peindre fidelement les sentimens du cœur ? le mien se développeroit tout en entier ici, & je serois assez heureux pour me montrer plein de vos bontés & de reconnaissance. Suppléez, s'il vous plait, à cette impuissance, & aiez la complaisance d'agréez mes foibles mais sinceres remercimens, oui foibles pour l'étendue de votre bienveillance. Car c'est à votre recommandation bien plutôt qu'à mes vers que je dois le bienfait d'être compris sur la liste des premiers officiers qui seront échangés. Aussi j'en suis si pénétré que je ne puis cesser d'admirer avec quelle générosité vous vous intéressez pour les malheureux, & surtout pour un inconnu ; c'est bien aussi ce qui me confirme que vous êtes doué, Monfieur, d'une de ces ames qui seroient invulnérables, si elles ne souffroient par la compassion.

O

Aussi

Aussitôt qu'on reçoit ici une lettre, tout le monde est autour de vous, pour demander si elle parle de paix. La vôtre, Monsieur, ma causé tant de joie, que je n'ai pu m'empêcher de la communiquer sur le champ à tous mes compagnons d'infortune, d'autant que vous me chargiez de le faire, de leur témoigner la part que vous preniez à leur triste sort, & les soins infatigables de M. le Duc de Nivernois pour les tirer promptement de cette dure captivité. Après ce que j'ai senti moi-même en la lisant, & après ce que j'ai cru voir dans les yeux des autres, je puis bien assurer que rien ne peut mieux rafraîchir le sang, qu'une semblable nouvelle; ainsi que le Nil ranime par ses débordemens salutaires toutes les plantes languissantes des prairies qu'il arrose, de même vous venez de faire renaître par votre lettre consolante plus de cinq-mille-prisonniers tous foibles habitans de ces tristes lieux. L'un me demande d'un côté, quel est ce brave homme qui vous apprend de si bonnes nouvelles? un autre me dit, mais cet homme-là est-il bien certain de ce qu'il marque? oui mes amis, leur dis-je, vous pouvez le croire, c'est M. D'Eon qui me fait cet honneur, il est plus à portée que personne de savoir ce qui se passe, il est le Secrétaire de l'Ambassade de France: à cette réponse succèdent des exclamations de joie & de la plus grande allegresse. Oui, il n'y a point à en douter, cela est vrai, nous irons dans peu revoir nos peres, nos femmes, nos enfans, nos amis, & jouir de la douce liberté.

D'autres font ces réflexions. Est-il bien des hommes qui, du sein de la prospérité, entrent dans un si grand détail sur toutes nos miseres, & en feroient touchés de compassion? c'est bien-là ce qu'on peut appeller un vrai François, ne prouve-t-il pas tout son zele pour la patrie & pour le Prince, en partageant les peines que nous souffrons pour avoir servi l'un & l'autre. Grand Dieu! qu'elle belle ame que ce Monsieur D'Eon? C'est notre consolateur au milieu de nos afflictions & de nos prisons, nous devons tous faire des vœux pour lui. D'autres disent M. le Duc de Nivernois veut donc que nous joignons au titre de libérateur, celui de pere des Prisonniers, & nous lui devons la bonté qu'il a de s'intéresser pour nous faire obtenir des secours & notre liberté. Les peines & les soins qu'il prend pour y réussir ne lui mériteroient-ils point ce titre glorieux? d'ailleurs son Excellence réussira; c'est

c'est un académicien, son éloquence est touchante & persuasive. M. le Duc de Choiseul a une ame compatissante, & aime les prisonniers. Notre Bon Roi, qui nous a déjà fait ressentir ses bienfaits, qui a pour ses sujets une tendresse de pere, sera touché de nos longues miseres & nous accordera généreusement ses secours. Voilà, Monsieur, à quoi votre chere lettre a donné matiere ; de sorte que les noms du Duc de Nivernois & du Capitaine D'Eon volent ici de bouche en bouche & impriment dans tous les cœurs la joie & le respect.

Voilà, Monsieur, les cris de plus de cinq-mille-compagnons de mon infortune. Heureux ! puisqu'il m'est permis de m'épancher ainsi, du plutôt de m'ouvrir à une ame comme la vôtre. Que dis-je ? pardon, Monsieur, je ressens tant de douceur à vous écrire que je ne m'apperçois pas de mon indiscretion. Daignez ne point y faire attention, me continuer votre généreuse bienveillance, & recevoir le foible hommage du profond respect avec lequel je suis, &c.

*EXTRAIT de la Lettre de M. de Meulan Receveur Général des
Finances de la Généralité de Paris, à M. D'Eon.*

à Paris ce 21 Juin 1763.

DE JOUR en jour, & plus je vous connois, Monsieur, mon amitié pour vous augmente ainsi que le désir que j'ai de vous obliger. L'action de générosité, de bon cœur, que vous avez fait pour Madame votre Mere, l'honnêteté de votre caractere m'ont gagné l'ame pour toujours, & il n'y a point de preuves que je ne désire vous donner de mes sentimens pour vous.

Prenez

Prenez garde seulement à la pétulance de votre esprit, & à votre vivacité qu'elle ne gâte vos belles & bonnes qualités & qu'elle ne vous emporte quelquefois à des choses contraires à votre fortune. Elle est en bon train, deux-choses seules doivent la faire, que vous soiez toujours bien avec la Cour, & une bonne & sage œconomie, &c.



Lettre de M. D'Eon à sa Nourice Benoit à Tonnerre.

A Londres, le 1^{er}. Juin 1763.

VOUS pouvez, ma chere Nourice, au reçu de ma lettre, aller trouver Madame ou Monsieur Després Receveur des tailles qui est chargé de vous remettre de ma part la somme de cent-livres dont je vous fais présent en reconnoissance de vos soins & peines passées. Lorsque je ferai de retour en France, j'en prendrai des arrangemens pour vous faire une pension annuelle de pareille somme ; mais en attendant j'aurai soin d'y pourvoir ; & j'y aurois pourvu beaucoup plutôt, si la fortune eût répondu à ma bonne volonté pour vous.

J'ai cent-fois plus de plaisir à vous donner ce témoignage de ma reconnoissance, que vous ne pouvez en avoir en l'acceptant. Quelque léger qu'il soit, songez qu'un don honnête à faire, est toujours honnête à recevoir ; surtout lorsqu'il vient de ce qu'on aime, & que c'est le cœur qui donne.

Je me porte bien présentement, & me porterois mieux si je pouvois vous voir bientôt. Je vous embrasse tendrement, votre mari & tous vos enfans. Je suis votre très affectionné nourisson & serviteur.

P. S.

P. S. de la Lettre de M. le Duc de Nivernois à M. Bertin Contrôleur Général des Finances.

Londres 12 Octobre 1762.

PERMETTEZ, Monsieur, que je profite de cette occasion pour vous recommander avec tout l'intérêt & toute l'instance possible le sieur D'Eon de Germigny qui est directeur des domaines. C'est un très bon & excellent sujet ; son pere, qui étoit un des premiers 25 gentilshommes de la garde écossaise du Roi, est mort à la suite de ses blessures & n'avoit pour tout bien qu'une pension de Sa Majesté ; d'ailleurs M. D'Eon son Cousin Germain est ici Secrétaire de l'Ambassade, que le Roi a bien voulu me confier. Il a déjà été employé plusieurs fois à la Cour de Russie, dans des circonstances critiques & très importantes ; & a aussi très bien servi à l'armée tant comme Capitaine de Dragons que comme Aide de Camp de Mrs. de Broglie. M. le Duc & M. le Comte de Choiseul l'aiment infiniment & lui veulent toute sorte de bien ainsi que moi. Il y a longtemps que toute cette famille sert utilement le Roi, elle mérite toutes vos bontés & votre protection. Je serai on ne peut pas plus reconnoissant de celles que vous voudrez bien accorder au Sieur D'Eon de Germigny pour son avancement dans la carrière des domaines qu'il a entreprise avec succès & dans laquelle il s'est acquis l'estime & l'amitié de tous ses supérieurs.

~~~~~

*Lettre de Monsieur Gautier Sibert à M. D'Eon.*

A Tonnerre ce 21 Mars 1763.

**V**OUS faites si fort parler de vous, Monsieur & cher Compatriote, que je ne puis me refuser la satisfaction de vous en faire compliment. Je m'intéresse au bonheur de tous les hommes, & à plus forte raison à celui de ceux que j'ai l'avantage de connoître particulièrement. La confiance que

P

vous

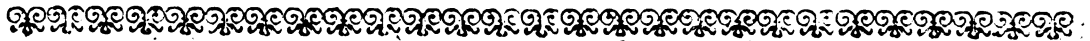
vous donne le ministere, & les récompenses qu'il croit devoir vous accorder, sont de sûrs garants de vos talents & de votre prudence, dans un âge qui est plus souvent celui des passions que des vertus. Je ne doute pas que vous ne continuiez de plus en plus à illustrer notre patrie, qui commence déjà à se féliciter de vous avoir donné le jour.

J'ai l'honneur d'être avec beaucoup de considération & un inviolable attachement.

Monfieur & cher. Compatriote,

Votre très humble  
& très obéissant serviteur.

*Signé, Gautier Sibert.*



*Réponse de M. D'Eon.*

A Londres ce 1 Juin 1763.

J'AI prié ma Mere, il y a déjà longtems, Monfieur & cher Compatriote, de vous remercier de la lettre trop obligeante, que vous m'avez fait l'honneur de m'écrire. Elle est telle que ma modestie, plus encore que ma derniere maladie & mes occupations, m'a empêché d'y répondre jusqu'à présent. Mais je me croirois peu digne de vos éloges, si je ne vous témoignois au-moins ma sensibilité ; & ma sensibilité est d'autant plus grande, que c'est un compatriote éclairé, & que j'ai toujours aimé & estimé, qui me loue. Je dois cependant vous observer, Monfieur, que, si vous m'avez loué parcequ'on parloit un peu de moi dans le monde, vous me devrez un double éloge, lorsque le monde n'en parlera plus. Ce n'est ni l'amour de la vaine gloire, ni la cupidité des richesses qui m'ait conduit dans mes voïages & mes travaux : l'envie seule  
de

de remplir la tâche de citoyen utile à ma patrie, m'a suffi. Je serai heureux, lorsque j'aurai bien rempli ce devoir, & que je pourai mettre sur la porte de ma retraite champêtre, *otium cum dignitate*. Je serai doublement heureux, lorsque le monde voudra m'oublier, autant que j'ai envie de l'oublier.

J'ai l'honneur d'être avec un très sincère attachement, Monsieur & cher Compatriote, Votre, &c.



## ERRATA de la PREMIERE PARTIE.

Pour éviter l'étenduë des Erratas de cet ouvrage, on ne s'y attache qu'aux fautes essentielles, ne doutant pas que le lecteur intelligent ne supplée facilement aux accents, apostrophes & marques de ponctuation, ou oubliés ou changés de place, comme aux genres quelque-fois mal appropriés, & aux mots unis ou séparés mal à propos : fautes inséparables d'une édition faite avec rapidité par des ouvriers qui ignorent entierement la langue dans laquelle ils travaillent, qui par-là se sont presque toujours trompés dans ces mots *Conte, Comte & compte.*

| Pag. | 8 Let. de M. de Nivernois | LIG. IO AU LIEU DE | fort utile                 | LISEZ | fort utile                 |
|------|---------------------------|--------------------|----------------------------|-------|----------------------------|
| 12   | Let. de M D'Eon           | 2                  | n'est par                  |       | n'est pas                  |
| 21   | Errata                    | 13                 | decriteroit                |       | décréditeroit              |
| 29   | Let. de M. D'Eon          | 14                 | baguette                   |       | baguette                   |
| 32   | Mémoire                   | 9                  | de 1000l.                  |       | de 1000l.                  |
| 37   | Let. de M. de Nivernois   | 2                  | de votre pauvre ami        |       | de notre pauvre ami        |
| 62   | Note                      | 12                 | aller l'hôpital            |       | aller à l'hôpital          |
| 68   | Let. de M. D'Eon          | 28                 | Me répondriez-vous         |       | Me répondrez-vous          |
| 71   | Let. de M. D'Eon          | 8                  | la tête surpaffent         |       | la tête surpaffant         |
|      |                           | 10                 | ou non                     |       | ou non                     |
| 73   |                           | 11                 | pas qu'il ait              |       | pas quil y ait             |
|      |                           | 31                 | la vorre                   |       | la vôtre                   |
| 74   | Let. de M. de Guerchy     | 9                  | j'a lieu                   |       | j'ai lieu                  |
|      | Rép. de M. D'Eon          | 9                  | nn                         |       | un                         |
| 75   |                           | 7                  | Salomen                    |       | Salomon                    |
|      |                           | 9                  | qui ferois                 |       | qui feroit                 |
|      |                           | 17                 | s'on rapporter             |       | s'en rapporter             |
| 76   | Rép. de M. D'Eon          | 11                 | fervi                      |       | fervi                      |
| 78   | Let. de M. de Guerchy     | 7                  | au verre d'eace            |       | un verre d'eau             |
| 89   | Let. de M. D'Eon          | 3                  | la Prologne                |       | la Pologne                 |
|      |                           | 9                  | & M. le Clercy             |       | & M. le Clerc y            |
| 100  |                           | —                  | AMBASSADEUR EXTRAORDINAIRE |       | ANE EXTRAORDINAIRE         |
| 103  | Let. de M. D'Eon          | 5                  | connûms                    |       | connûmes                   |
|      | Note                      | 1                  | a lu                       |       | a eu                       |
| 104  | Let. de M. D'Eon          | 7                  | M. Duc                     |       | M. le Duc                  |
| 112  | Let. de M. D'Eon          | 4                  | & commis                   |       | & qui de commis            |
| 113  |                           | 13                 | pour deabusfer             |       | pour défabuser             |
| 114  |                           | 16                 | du Mahécral                |       | du Maréchal                |
| 117  |                           | 15                 | ont fontenu                |       | ont soutenu                |
| 118  |                           | —                  | ANE EXTRAORDINAIRE         |       | AMBASSADEUR EXTRAORDINAIRE |
| 119  | Note                      | 2                  | m'envoia il                |       | m'envoia-t-il              |
| 120  | Let. de M. D'Eon          | 16                 | des faits                  |       | des faits                  |
|      |                           | 18                 | Contret Note               |       | Contre-Note                |
| 124  | Let de M. D'Eon.          | 21                 | foudres                    |       | foudres                    |
| 129  | Récit des projets         | 18                 | afin de me mieux           |       | afin de lui mieux          |
| 130  |                           | 6                  | & annulle                  |       | & l'annulle                |
| 131  |                           | 22                 | de tomber un               |       | de tomber en               |
| 132  |                           | 22                 | le Duc ds                  |       | le Duc de                  |
| 134  |                           | 1                  | fut                        |       | sur                        |
| 141  | Note (a)                  | 7                  | vortures                   |       | voitures                   |
| 146. | Let. de M. D'Eon.         | 9                  | nne                        |       | une                        |
| 158  | Dépense Juillet           | 5                  | dite la de Dame            |       | de la dite Dame            |
| 160  | Note                      | 6                  | à faire                    |       | à lui faire                |
| 165  | Dépense Septembre         | 15                 | diverses                   |       | divers                     |
| 176  |                           | 4                  | ce qui                     |       | ce qui                     |
| 189  | Let. de M. de Guerchy     | 1                  | un peu chere               |       | un peu chere               |

## ERRATA de la Seconde Partie.

| Page | Observations             | LIGNE | Tit. AU LIEU DE | à fairez                         | LISEZ | à faire                      |
|------|--------------------------|-------|-----------------|----------------------------------|-------|------------------------------|
| 6    | L. de M. de Buffy        | 22    |                 | des affaires                     |       | des affaires                 |
|      | Observations             | 2     |                 | d'autres lettre                  |       | d'autres lettres             |
|      |                          | 7     |                 | depart                           |       | de part                      |
| 7    | L. de M. de Nivern.      | 6     |                 | mrís                             |       | mais                         |
| 16   |                          | Tit.  |                 | Lettre de M. le Duc de Nivernois |       | Lettre de M. de Sainte-Foy à |
|      |                          |       |                 | à M. le Duc de Praslin           |       | M. D'Eon.                    |
| 17   |                          | 2     |                 | est mommé                        |       | est nommé                    |
| 27   | Sec. L. de M. de Niver.  | 5     |                 | cette affire                     |       | cette affaire                |
| 28   | Note                     |       |                 | connoit                          |       | connoît                      |
| 29   | L. de M. de Nivern.      | 1     |                 | Patiffier                        |       | Tapiffier                    |
| 32   | L. de M. de Sainte-Foy.  | 1     |                 | ferai                            |       | ferai                        |
|      | L. de M. de Nivern.      | 3     |                 | vous l'amiez                     |       | vous l'aimiez                |
|      |                          | 6     |                 | conformément                     |       | conformément                 |
| 40   | L. de M. D'Eon           | 12    |                 | m'inftuire                       |       | m'instruire                  |
| 41   | Sec. L. de M. de Nivern. | Tit.  |                 | Madame                           |       | à Madame                     |
| 45   | L. de M. D'Eon           | 19    |                 | la cinqui me                     |       | la cinquieme                 |
| 49   | L. de M. de Sainte-Foy   | 7     |                 | oner                             |       | on en                        |
| 64   | L. de M. de Nivern.      | 11    |                 | en est bien il                   |       | en est-il bien               |
| 67   | L. de M. de Nivern.      | 12    |                 | de de les                        |       | de les                       |
| 74   | L. de M. de Sainte-Foy   | 4     |                 | vériables                        |       | véritables                   |
|      |                          | 14    |                 | porfonne                         |       | perfonne                     |

## ERRATA de la Troisieme Partie.

| Page | Titre                 | LIG. | AU LIEU DE | MILITAIRES.            | LISEZ | MILITAIRES.            |
|------|-----------------------|------|------------|------------------------|-------|------------------------|
| 7    | L. de M. de Belleisle | 4    |            | d'Euvoier              |       | d'envoier              |
| 21   | Extrait               | Tit. |            | de Saint M. de Sauveur |       | de M. de Saint Sauveur |
| 26   | L. de M. de Choiseul  | 8    |            | Votre très             |       | Votre très             |
| 27   | Extrait               | 1    |            | reccmmander            |       | recommander            |
| 29   | L. de M. de Praslin   | 1    |            | des vœx                |       | des vœux               |
| 30   | Extrait               | Tit. |            | de Utreche             |       | d'Utrecht              |
|      |                       | 10   |            | qn'il                  |       | qu'il                  |
| 31   | Extrait               | Tit. |            | d'Hollande             |       | de Hollande            |
|      |                       | 6    |            | d'une                  |       | d'une                  |
|      | Note                  |      |            | fix-mille              |       | fix-mille              |
| 32   | L. de M. d'Autichamps | 4    |            | que                    |       | que                    |
|      |                       | 15   |            | l'a-deffus             |       | là deffus              |
|      |                       | 116  |            | in luer                |       | influer                |
| 33   | Note                  | 11   |            | releg qué              |       | relégué                |
| 36   | L. de M. D'Eon        | 12   |            | le aifrances           |       | les assurances         |
| 41   | L. de M. de Lhospital | 9    |            | connue                 |       | connue                 |
| 44   | Extrait               | 1    |            | le fis ainé            |       | le fils ainé           |
| 48   | L. de M. de Bernis    | 2    |            | bonc cœur              |       | bon cœur               |

## A V E R T I S S E M E N T.

**M** Le Comte de Guiney aiant mis le Chevalier D'Eon en état de jouir de la douceur des vacances, il va employer son loisir à donner tous les trois mois au public un volume in QUARTO. La grosseur de celui-ci ne peut épouvanter les amateurs de choses curieuses : néanmoins dans les suivants, libre de rédiger ses matieres, il tachera qu'ils soient petits, mais qu'ils contiennent beaucoup & de grandes choses.

Le SECOND VOLUME paroitra le premier Juin : le troisieme le premier Septembre, & ainsi de suite de trois mois en trois mois, tant que des sujets intéressants le demanderont ; & les matériaux instructifs ou divertissants ne sont pas prêts à lui manquer. Sa mémoire seule, au deffaut des papiers, lui suffiroit. Le prix de ce volume est en papier roial douze-shellings, & en papier demi-roial 8 shellings.

Ceux qui voudront souscrire pour la suite pourront le faire chez JACQUES DIXWELL imprimeur ruë St. Martin, qui fera mettre leurs noms à la tête du seconde volume.

Ils jouiront de l'avantage de recevoir les volumes avant qu'ils soient publiés, & ils les auront en papier roial pour le prix d'une demi-guinée par volume. Comme on ne cherche point ici à surprendre la bonne foi publique, on n'exigera de paiement qu'en recevant l'exemplaire ainsi il n'est proprement ici question que d'une souscription libre, comme l'est l'ouvrage.

NB. P.

40.

54.

54.

62.

67.

68.

96.

98.

105.

130.

160.

163.

169.

172.

175.

2 Part P.

13.

31.

32.

33.

34.

36.

41.

46.

48.

53.

60.

68.

65.

66.

74.

75.

3 Part P.

4.

11 Last part





